COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

INFORMATIONS INTERNES sur L'AGRICULTURE

La pêche artisanale en méditerranée

- Situation et revenus

COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE Direction Economie Agricole — Division Bilans, Etudes, Informations Statistiques

COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

INFORMATIONS INTERNES SUR L'AGRICULTURE

La pêche artisanale en méditerranée

- Situation et revenus

CEE. VI/11

0.2,6

AVANT-PROPOS

Dans le cadre de son programme d'études la Direction Générale de l'Agriculture des Communautés Européennes a confié à la Société "Propesca" de Rome la réalisation de cette étude.

La partie de l'étude consacrée à la côte méditerranéenne française a été réalisée par M. Alain MERCKELBAGH du C.E.A.S.M. - Paris en collaboration avec M. Loïc MORDREL et M. Pierre PHILIBERT.

Ont participé aux travaux les Divisions "Bilans, Etudes, Information", et "Produit de la pêche", de la Direction Générale de l'Agriculture.

* *

Langue originale: Français

La présente étude ne reflète pas nécessairement les opinions de la Commission des Communautés Européennes dans ce domaine et n'anticipe nullement sur l'attitude future de la Commission en cette matière.

INDEX

CHAPITRE 1

_		~		
l m	+~	odu	$\alpha + 1$	α
		uuu		· Oll

P€¢	che artisanale en Méditerranée	Page	٧
l.	Les différents types de pêche		٧
2.	Importance économique et sociale de la		
	pêche artisanale en Méditerranée		VII
3.	Définition des zones		XII
4.	Modalités d'utilisation des données		
	recueillies		χV

CHAPITRE II

LA COTE MEDITERRANEENNE FRANCAISE

In-	troduction	age	1
1)	Présentation du cadre régional	17	1
	1.1 Urbanisation	11	2
	1.2 Evolution économique	11	4
2)	La pêche en mer et en étang	11	7
	2.1 Le milieu de production	11 11	7 9
3)	2.2 La flotte de L'enquete - Realisation des resultats Observations particuliers relatives aux	11) 17
3,	questionnaires	**	23
	3.1 Chalutiers	**	23
	3.2 Petits Métiers	11	30
4)	Difficultés inhérentes à l'enquête	11	33
5)	Regroupement des questionnaires	11	43
6)	Interprétation des résultats	11	57
	6.1 Chalutiers	11	59
	6.2 Petits métiers	11	63
7)	Conclusions sur la situation des		
	différents types de pêche et orientations		
	pour leur restructuration	11	67
	7.1. Pêche et région	11 11	67 68
	7.2 Profits et rémunérations 7.3 Conditions de travail	11	72
c)			-
0)	Age moyen des marins embarqués sur les	11	74
	CHAIDLIBES		

CHAPITRE III

ZONE HAUTE TYRRHENIENNE - LIGURIE

Données sur la population active dans le secteur primaire (tab.1)	Page	76
Données sur l'emploi dans le secteur secondaire et tertiaire (tab.2)	11	77
Données sur les revenus (tab.3)	11	78
Tableau récapitulatif	Ħ	79
Nombre de bateaux de la zone (tab.4)	11	81
Division des bateaux par type de pêche (tab.5)	11	83
Compte d'exercice des chalutiers (tab.6)	†1	84
Compte d'exercice des bateaux de pêche aux engins (tab.7)	**	85
Poids des questionnaires (tab.8)	tt	87
Distribution en pourcentage cumulatif de la retribution totale d'un marin (tab.9a)	11	88
Distribution en pourcentage cumulatif de la rétribution totale d'un marin (tab.9b)	11	90
Distribution en pourcentage cumulatif des revenus d'entreprise (tab. 9c)	11	92
Tableau récapitulatif (tab.10)	11	94
Vérification de l'échantillonnage (tab.ll)	11	96
Conclusions sur les différents types de		
pêche et orientations pour leur restructu- ration	11	97

CHAPITRE IV

ZONE MOYENNE TYRRHENIENNE - TOSCANE LATIUM

Données sur la population active dans le secteur primaire (tab.1)	Page	102
Données sur l'emploi dans le secteur secondaire et tertiaire (tab.2)	11	103
	11	
Données sur les revenus (tab.3)		104
Tableau récapitulatif	11	105
Nombre des bateaux (tab.4)	H	107
Division des bateaux par type de		
pêche (tab.5)	11	109
Compte d'exercice des chalutiers (tab.6)	11	111
Compte d'exercice des bateaux de pêche	_	
aux engins (tab.7)	11	112
Tableau récapitulatif (tab.10)	11	114
Vérification de l'échantillonnage (tab.ll)	**	115
Conclusions sur les différents types de		
pêche et orientations pour leur restructuration.	11	117

CHAPITRE V

ZONE BASSE TYRRHENIENNE - CAMPANIE ET CALABRE

Données sur la population active dans		
le secteur primaire (tab.1)	Page	123
Données sur l'emploi dans le secteur		
secondaire et tertiaire (tab.2)	Ħ	124
Données sur les revenus (tab.3)	71	124
Tableau récapitulatif	11	125
Nombre des bateaux (tab.4)	11	127
Division des bateaux par type de		
pêche (tab.5)	11	129
Compte d'exercice des bateaux de pêche		
aux engins (tab.7)	***	130
Poids des questionnaires (tab.8)	11	132
Distribution en pourcentage cumulatif		
de la rétribution totale d'un marin (tab.9)	11	133
Tableau récapitulatif (tab. 10)	11	135
Vérification de l'échantillonnage (tab.11)	Ħ	137
Conclusions sur les différents types		
de pêche et orientations pour leur		
restructuration.	11	139

CHAPITRE VI

ZONE SICILIENNE - SICILE

Données sur la population active dans	-	
le secteur primaire (tab. 1)	Page	143
Données sur l'emploi dans le secteur	**	7.44
secondaire et tertiaire (tab. 2)		144
Données sur les revenus (tab. 3)	11	145
Tableau récapitulatif	17	146
Nombre des bateaux (tab. 4)	11	148
Division des bateaux par type de pêche (tab. 5)	11	150
Compte d'exercice des chalutiers (tab. 6)	11	151
Compte d'exercice des bateaux de pêche		2.52
aux engins (tab. 7)	11	153
Poids des questionnaires (tab. 8)	11	158
Distribution en pourcentage cumulatif de		
la rétribution totale d'un marin (tab. 9a)	11	159
Distribution en pourcentage cumulatif des		
revenus d'entreprise (tab. 9b)	t†	161
Distribution en pourcentage cumulatif de		
la rétribution totale d'un marin (tab. 9c)	11	163
Distribution en pourcentage cumulatif des		
revenus d'entreprise (tab. 9d)	11	166
Tableau récapitulatif (tab. 10)	11	169
Vérification de l'échantillonage (tab. 11)	11	171
Conclusions sur les différents types		
de pêche et orientations pour leur		
restructuration	11	17 3

Tableau récapitulatif (tab. 10)	TT .	201
Vérification de l'échantillonnage (tab. 11)	n	203
Conclusions sur les différents types de pêche et orientations pour leur		
restructuration	11	205

CHAPITRE VII

ZONE BASSE ADRIATIQUE - POUILLES

Données sur la population active dans	T	. 1.50
le secteur primaire (tab. 1)	Page	179
Données sur l'emploi dans le secteur		- 0-
secondaire et tertiaire (tab. 2)	11	181
Données sur les revenus (tab. 3)	11	181
Tableau récapitulatif	11	183
Nombre des bateaux (tab. 4)	11	184
Division des bateaux par type de pêche		
(tab. 5)	11	186
Compte d'exercice des chalutiers (tab. 6)	11	188
Compte d'exercice des bateaux de pêche		
aux engins (tab. 7)	11	189
Poids des questionnaires (tab. 8)	11	190
Distribution en pourcentage cumulatif de		
la rétribution totale d'un marin (tab. 9a)) 11	191
Distribution en pourcentage cumulatif des		
revenus d'entreprise (tab. 9b)	11	193
Distribution en pourcentage cumulatif de		
la rétribution totale d'un marin (tab. 9c)) 11	195
Distribution en pourcentage cumulatif de		
la rétribution totale d'un marin (tab. 9d)) 11	197
Distribution en pourcentage cumulatif des		
revenus d'entreprise (tab. 9e)	11	199

CHAPITRE VIII

ZONE MOYENNE ADRIATIQUE - ABRUZES MARCHES EMILIE ROMAGNE

Données sur la population active dans		
le secteur primaire (tab. 1)	Page	211
Données sur l'emploi dans le secteur		
secondaire et tertiaire (tab. 2)	11	212
Données sur les revenus (tab. 3)	**	214
Tableau récapitulatif	11	215
Nombre des bateaux (tab. 4)	11	216
Division des bateaux par type de pêche		
(tab. 5)	11	218
Compte d'exercice des chalutiers (tab. 6)	11	219
Poids des questionnaires (tab. 8)	11	222
Distribution en pourcentage cumulatif de		
la rétribution totale d'un marin (tab. 9a)	11	223
Distribution en pourcentage cumulatif de		
la rétribution d'un marin (tab. 9b)	††	2 25
Distribution en pourcentage cumulatif des		
revenus d'entreprise (tab. 9c)	11	227
Tableau récapitulatif (tab. 10)	11	229
Vérification de l'échantillonnage (tab. 11)) 11	
	,	231
Conclusions sur les différents types de pêche et orientations pour leur restruc-		
turation	11	233

CHAPITRE IX

ZONE HAUTE ADRIATIQUE - VENETIE

Données sur la population active dans		
le secteur primaire (tab. 1)	Page	237
Données sur l'emploi dans le secteur		
secondaire et tertiaire (tab. 2)	11	239
Données sur les revenus (tab. 3)	11	240
Tableau récapitulatif	Ħ	241
Nombre des bateaux (tab. 4)	11	243
Division des bateaux par type de p êc he		
(tab. 5)	11	246
Compte d'exercice des chalutiers (tab. 6)	11	247
Compte d'exercice des bateaux de pêche		
aux engins (tab. 7)	Ħ	249
Poids des questionnaires (tab. 8)	ti .	252
Distribution en pourcentage cumulatif de		
la rétribution totale d'un marin (tab. 9a)	11	253
Distribution en pourcentage cumulatif de		
la rétribution d'un marin (tab. 9b)	11	254
Distribution en pourcentage cumulatif des		
revenus d'entreprise (tab. 9c)	11	256
Distribution en pourcentage cumulatif de		
la rétribution totale d'un marin (tab. 9d)	11	257
Distribution en pourcentage cumulatif des		
revenus d'entreprise (tab. 9e)	11	259
Tableau récapitulatif (tab. 10)	11	261
Vérification de l'échantillonnage (tab. 11)	tt	263
Conclusions sur les différents types de pêc	he	
et orientations pour leur restructuration	11	265

CHAPITRE X

PECHE LAGUNAIRE

Introduction	Page	269
Lagunes sardes	11	271
Laguna di Santa Giusta	11	273
Lagune de Merceddi	11	276
Lagune d'Orbetello	ti	2 7 8
Lagune de Varano	Ħ	280
CHAPITRE XI		
PECHE EN EAUX DOUCES		
Lac de Garde	11	281
Lac Transimene	11	284
Lac de Bolsena	11	286
Lac de Bracciano	11	286
Conclusions	11	288
ANNEXE 1	**	289
ANNEXE 2	"	293
CONCLUSIONS Eléments d'une politique communau-		
taire de restructuration et de modernisation de		
la flotte de pêche artisanale méditerranéenne	11	297

CHAPITRE I OBJET, CHAMPS DE L'ENQUETE, METHODOLOGIE

I. Objet de l'étude

Il s'agissait de rassembler et analyser les données relatives à la gestion des entreprises de pêche, à la situation des revenus et à la main-d'oeuvre employée dans le secteur de la pêche en Méditerranée Italienne et Française, afin d'en déduire des éléments de base pour une politique de restructuration du secteur.

II. Description des travaux

Pour ce faire, devaient être entrepris :

- 1. une série d'enquêtes dans un certain nombre de ports, en fonction de leur importance régionale, et cela pour chaque type de pêche;
- 2. l'analyse des résultats en vue de l'évaluation des possibilités et des moyens à mettre en oeuvre pour rentabiliser les différents types de pêche artisanale.

III. Bases de l'enquête

a) Navires:

Il a été jugé nécessaire d'étudier, les navires en exploitation régulière, caractéristiques de la majeure partie de la flotte de pêche, quelque soit leur âge.

b) Questionnaires:

En Annexe 1 nous reportons les questionnaires utilisés lors de l'enquête.

Le questionnaire <u>chalutiers</u> comprenait six volets concernant respectivement :

- les caractéristiques techniques du navire
- le mode d'exploitation du navire et le système de vente
- les renseignements relatifs à l'armateur et à l'équipage
- le mode de répartition des recettes brutes par sortie
- les investissements
- le bilan d'exploitation

Le questionnaire relatif aux <u>petits métiers</u> était limité à cinq volets concernant :

- les caractéristiques techniques du navire
- le mode d'exploitation du navire et le système de vente
- les renseignements relatifs à l'armateur et à l'équipage
- les investissements
- le bilan d'exploitation

Au cours de l'enquête sur le terrain, les experts ont été amenés à complèter les informations. C'est notamment concernant le tonnage pêché, les gains et les dépenses des armateurs, que les enquêteurs durent poser de nombreuses questions supplémentaires et recouper les données reçues en faisant des calculs fondés sur les ventes aux marchés, les comptes des coopératives, les services locaux des affaires maritimes et les commerçants.

c) Choix des bateaux

Au cours de l'enquête, après avoir localement interrogé les dirigeants des coopératives existantes, les autorités maritimes et les personnalités importantes de la communauté, les experts ont souvent décidé, surtout en ce qui concerne la petite pêche aux engins, qu'il était superflu d'interroger un nombre élevé d'armateurs; quelques bonnes enquêtes devenant suffisantes pour être représentatives.

d) Choix des ports

Au préalable, grâce aux connaissances du terrain par les experts employés, on a déterminé le nombre de ports où l'enquête devait avoir lieu.

Au cours de l'étude, pour avoir une plus grande représentativité de l'activité de pêche, par type, au niveau d'une région ou d'un quartier, il était décidé d'enquêter dans des ports non mentionnés à priori.

Pour la région de Venise étaient prévues : Venise, Chioggia et Caorle; on a jugé nécessaire d' enquêter également à San Pietro in Volta, Pellestrina, Jesolo et Lova, de façon à inclure toutes les activités de la lagune de Venise.

Pour les régions de Lecce, on a enquêté dans les ports suivants : Castro, Gallipoli, Leuca.

Pour la région de Messine dans les ports suivants : Torrefaro, Ganzirri, San Francesco et Nizza, de façon à inclure tout le canal de Messine. L'unique port important de chalutage où l'on n'a pas pu opérer est celui d'Ancona parce que pendant la période prévue pour l'enquête en Moyenne Adriatique, les bateaux de pêche ne se trouvaient pas au port, à cause d'une suite de tremblements de terre qui les avait obligés à s'éparpiller le long de la côte adriatique.

Les ports choisis recouvrent, pour une zone donnée, de 40 à 70 % des effectifs (voir Tab. 11 de chaque région).

IV. Pêche artisanale en Méditerranée

On appelle "pêche artisanale" toute pêche dont l'équipage est payé à la part et dont le propriétaire ou le copropriétaire est embarqué.

- 1. Les différents types de pêche
 - 1.1 Pêche au chalut

Au cours de notre enquête nous avons vérifié que ce type de pêche doit être différentié en :

- 1.1.1 Pêche hauturière au chalut qui concerne uniquement les chalutiers opérant à partir de leur port d'attache pour des bordées supérieures à 24 h. et qui peuvent être ultérieurement divisés en plus de 50 t. et moins de 50 t. Leur longueur varie entre 17 m. et 30 m., ils sont armés par 4 à 10 hommes y compris généralement, le patron; il faut aussi considérer qu'environ 20 % de la catégorie de plus de 50 t. appartient à la pêche industrielle.
- 1.1.2 Pêche côtière au chalut qui comprend les navires effectuant des sorties à partir de leur port d'attache de moins de 24 h. En général il s'agit de navires en dessous de 25 t. dont la longueur varie entre 10 et 18 m., armés par 2 à 5 hommes y compris le patron armateur. Il y a aussi des bateaux entre 25 et 50 t. dont la longueur varie entre 15 et22 m.

1.2 Pêche au poisson bleu à la seine tournante, lamparo ou au chalut boeuf.

Cette ætégorie n'a pas été considérée dans notre étude, ayant déjà fait l'objet d'une étude préalable de la CEE "Gestion Economique des bateaux pour la pêche à la sardine" (CEE Série, Informations internes sur l'agriculture N° 79 - Décembre 71).

1.3 Petite peche aux engins

Elle est effectuée au moyen de bateaux généralement non pontés ou semi-pontés d'une longueur variable de 3 à 12 m., d'un tonnage de 0,5 à 10 tonnes, armés par 1 à 3 hommes, patron armateurs compris; les sorties sont au maximum de 12 heures.

1.3.1 Pêche lagunaire fait partie de cette catégorie parce qu'elle emploie des engins de
même type que les précédents, mais généralement s'effectue avec des bateaux plus petits, souvent munis de moteur hors-bord,
armés par 1 ou 2 hommes au maximum, effectuant des sorties d'un maximum de 8 heures
souvent en deux temps.*

1.4 Pêche en eau douce

Elle s'effectue sur les grands lacs italiens, sur des bateaux à fond plat munis de moteurs horsbord, armés par un homme, au maximum 2, les sorties sont de 8 heures environ en deux temps.*

^{*} Ce type de pêche a été considéré dans un chapitre à part.

2. Importance économique et sociale de la pêche en Méditerranée

Ce secteur occupe en Italie 50.000 pêcheurs professionnels et représente un investissement pendant ces derniers 25 ans d'environ 150 milliards de Lires 1971. Il a besoin d'un capital de roulement annuel, pour frais d'exercice et renouvellement de matériel, d'environ 33 milliards de Lires 1971. La pêche méditerranéenne donne directement du travail à de nombreuses industries à terre au niveau local : chantiers, ateliers de réparation, fabriques de filets, fabriques de glace, etc. sans compter les industries de transformation et de conservation. Nous calculons, sur la base de quelques enquêtes, qu'il s'agit d'au moins 25 à 30.000 hommes directement employés à terre par la pêche.

La pêche en Méditerranée française emploie environ 6.000 marins et au moins le même nombre de personnes dans d'autres activités à terre, liées à la pêche.

2.1 Pêche hauturière au chalut

La pêche hauturière au chalut se pratique dans presque tous les ports méditerranéens, sauf le long du littoral français et de la Ligurie, dans la Haute Adriatique et le long de la côte de Calabre. Les principaux ports d'attache sont, par ordre d'importance : Mazara del Vallo, en Sicile, San Benedetto del Tronto, en Moyenne Adriatique, Molfetta, en Basse Adriatique, Ancona, Fano, Civitanova, en Moyenne Adriatique, Porto Santo Stefano, Porto Ercole en Toscane.

Les zones les plus fréquentées sont celles du Canal de Sicile, entre l'Afrique du Nord et la Sicile, et la mer entourant la Sardaigne. La côte yougoslave, de l'île de Pelagosa à Spalato, est de moins en moins fréquentée.

Nous avons dénombré directement ou par extrapolation des données statistiques existantes (voir les tableaux régionaux "Bateaux inscrits et dénombrés par type de pêche") 459 bateaux au-dessus de 50 tonnes pour un tonnage total de 38.276 tonnes et 1.390 bateaux en dessous de 50 tonnes pour un tonnage total de 44.093 tonnes. Ces bateaux employent de 5 à 8 hommes, au total il s'agit donc d'un minimum de 8.800 hommes à un maximum de 9.700.

2.2 Pêche côtière au chalut

Elle se pratique dans tous les ports méditerranéens et adriatiques. Dans certaines régions, (comme il apparaît dans les tableaux N° 5 de chaque région) on ne pratique que ce type de pêche.

Pour l'Italie on a relevé directement ou par extrapolation des statistiques existantes 1.443 bateaux en 1971 pour un tonnage global de 15.938 tonnes. Ces bateaux sont généralement armés par 3 ou 4 hommes, le patron y compris; l'emploi dans ce type de pêche est d'un minimum de 4.300 hommes à un maximum de 4.800.

Le long du littoral français, opèrent 163 chalutiers jaugeant un maximum de 25 tonnes, 69 chalutiers jaugeant geant de 25 à 50 tonnes et 9 chalutiers jaugeant plus de 50 tonnes. Ces chalutiers font l'objet d'armement régulier et emploient 800 hommes. Tous ces chalutiers sont exploités entre la frontière espagnole et la Ciotat et en Corse à l'exception de 26 chalutiers jaugeant moins de 25 tonnes exploités dans la région de Toulon.

2.3 Petite pêche aux engins

Ce type de pêche se base plutôt sur la capacité des pêcheurs que sur de gros investissements; un bateau ponté ou semi-ponté de 10 m. de long, doté d'un bon moteur diesel de 50 à 100 HP, vaut, neuf, de 10 à 12 millions de Lires. Ce type de pêche est pratiqué sur le littoral méditerranéen de l'Italie et en général les artisans sont réunis en coopératives. Les bateaux sont armés par 1 à 4 personnes selon le type de pêche pratiquée et la saison. Le nombre total de pêcheurs varie de 21.400 à 23.000 embarqués sur 10.770 bateaux pour un total de 31.679 tonnes, soit une moyenne par bateau d'environ 3 tonnes.

Ces pêcheurs emploient les engins les plus divers, selon les saisons et les types de pêche : lignes de fond, lignes trainantes, trémail, nasses, lamparo. Le chiffre d'affaires annuel par bateau varie de 3 à 9 millions de Lires pour l'Italie à un prix moyen de 1.000 Lires le kg. pour le poisson blanc et de 200 Lires le kg. pour le poisson bleu.

La quantité totale de poisson bleu pêché en Italie en 1971 est d'environ 80.000 tonnes; les petits pêcheurs en produisent environ 20.000 tonnes.

Sur le littoral français, le petit métier se pratique le long de toute côte. Les bateaux sont armés par 1 à 3 personnes, et ont une longueur de 3 à 7 m. ou de 8 à 12 m. Cette flottille représente 3.100 bateaux et environ 5.000 pêcheurs.

2.4 Petite pêche aux engins lagunaire

Dans la lagune de Venise, ce type de pêche ne se différentie pas beaucoup de la précédente. Les pêcheurs emploient le même type de bateaux et d'engins, environ 700 bateaux pour un tonnage moyen de 5 à 7 tonnes par bateau, un total donc de 4.500 tonnes.

Dans les autres lagunes (Varano, dans les Pouilles, Orbetello, en Toscane et les lagunes de Oristano, en Sardaigne) les pêcheurs par contre sont embarqués sur des bateaux à fond plat d'une longueur de 2 à 3 m. et d'une largeur de 70 cm. environ, propulsés par des moteurs hors-bord de 6 à 12 HP ou à rames.

Les engins sont fort différents : il s'agit de filets ou de trappes construites avec des cannes (pour la prise des anguilles). Bon nombre de pêcheurs travaillent à terre aux barrages de sortie des canaux qui portent l'eau de la lagune à la mer, là est capturée au moins la moitié des produits de ces lagunes.

Nous n'avons pas estimé nécessaire de remplir des questionnaires individuels qui auraient été tous semblables et nous avons considéré ces lagunes comme une entreprise formant un tout.

Dans la lagune de Venise (550 km. carrés) travaillent environ 1.500 personnes, 800 à Venise et 700 à Chioggia, sans compter les familles qui ont des concessions doméniales pour la culture des moules dont la production peut s'estimer de 7.000 à 8.000 tonnes/an pour une valeur moyenne de 80 Lires le kg., soit 640 millions de Lires environ; les autres coquillages ramassés en lagune ont une valeur d'environ 200 millions de Lires (ces chiffres sont tout à fait estimatifs).

Le poisson blanc et les mollusques commercialisés dans les marchés de Chioggia et de Venise étaient environ de 4.000 tonnes pour l'année 1971 pour une valeur de l milliard 800 millions de Lires. En considérant que les pêcheurs artisans ne vendent pas tout leur produit au marché, on peut augmenter la production et la valeur de 20% environ.

Les lagunes sardes se trouvent en majorité dans la région d'Oristano et sont les suivantes : Cabras, Merceddi, Santa Giusta, Santa Gilla, Corru s'Ittiri pour une superficie totale d'environ 10.000 ha. Y sont employés 850 pêcheurs et la production est de 1.780 tonnes pour une valeur d'environ l'milliard 200 millions de Lires.

La lagune d'Orbetello, en Toscane, a une superficie de 2.300 ha.; y travaillent 70 pêcheurs qui produisaient en 1971, 339 tonnes pour une valeur de 314 millions de Lires.

La lagune de Varano, en Pouilles, a une superficie de 7.000 ha., occupe 400 pêcheurs qui produisent environ 1.000 tonnes pour une valeur de 320 millions de Lires.

Au total, ces lagunes emploient de 2.900 à 3.200 pêcheurs, embarqués sur 2.200 bateaux d'une jauge brute totale de 5.000 tonnes et produisent de 6.400 à 7.000 tonnes pour une valeur de 3 milliards 600 millions à 4 milliards de Lires.

Les lagunes de Salses, Guissan, Leucate, Sijan dans la zone de Port Vendre, de Thau, Mauguio, Camargue dans la zone de Sète, de Berre à Marseille, de Biguglia, Urbino et Diana en Corse emploient une main d'oeuvre irrégulière, les pêcheurs étant occupés à d'autres activités.

2.5 Pêche en eau douce

Elle se pratique sur les grands lacs italiens: Garda, Trasimeno, Bolsena, et sur certains fleuves du Nord. Nous avons recensé sur tous les lacs susmentionnés 884 pêcheurs pour une production de 2.100 tonnes et une valeur de 664 millions de Lires. Les statistiques des coopératives nous donnent en Italie 1.300 à 1.500 pêcheurs pour une production de 4.200 à 4.500 tonnes et une valeur globale de 1,2 milliards à 1,3 milliards de Lires. Il s'agit d'une pêche assez pauvre, le poisson d'eau douce étant consommé régulièrement en Italie seulement au Piémont. Sa valeur moyenne au kg. est d'environ 300 Lires.

3. Définition des zones

On peut définir les zones de pêche en Méditerranée en regroupant les littoraux qui ont des caractéristiques similaires, par la côte, soit par les types de pêche pratiqués; elles sont :

3.1 Zone du Languedoc Roussillon

C'est la partie occidentale de la côte française s'étendant de la frontière espagnole (Cap Creux) à la Ciotat, à l'Ouest de Marseille.

3.2 Zone du Var-Alpes Maritimes-Ligurie-Corse S'étendant de la Ciotat jusqu'à La Spezia y compris l' île Corse.

3.3 Zone Moyenne Tyrrhénienne

Comprenant le littoral à partir de La Spezia jusqu'à Gaeta, y compris la Sardaigne. Cette zone inclut le littoral de la Toscane et du Latium.

3.4 Zone Basse Tyrrhénienne - Mer Ionienne

A partir de Gaeta jusqu'à Crotone, en Calabre, comprenant les littoraux de la Campanie et de la Calabre.

3.5 Zone Sicilienne

Comprenant tous les littoraux de la Sicile.

3.6 Zone Basse Adriatique - Mer Ionienne

Comprenant le littoral Adriatique et Ionien des Pouilles à partir de Taranto jusqu'à la lagune de Varano.

3.7 Zone Moyenne Adriatique

A partir de Varano jusqu'au port de Fano. Inclus les littoraux des Abruzes, Marches et une partie des Romagnes.

3.8 Zone Haute Adriatique

A partir de Fano jusqu'à Trieste, inclus les littoraux : une partie des Romagnes, Venise et Venezia Giulia.

Quelques caractéristiques des zones

3.1.1 Zone Languedoc Roussillon, elle est bordée d'une succession de côtes basses et sablonneuses; à partir d'Argelès, le plateau continental s'étend à une trentaine de milles et permet un chalutage jusqu'à 500 à 600 m. de fond. La flotte y est homogène; il faut en outre inclure dans cette zone la côte orientale de la Corse qui présente les mêmes caractéristiques.

- 3.2.1 Zone Var-Alpes Maritimes-Ligurie-Corse, les fonds de sable se font de plus en plus rares, et on a surtout des fonds rocheux et des côtes tombant à pic sur la mer; cette zone n'est pas très adaptée au chalutage.
- 3.3.1 Zone Moyenne Tyrrhénienne, les fonds de sable se font de plus en plus étendus jusqu'à Gaeta et l' on pêche au chalut le long de toutes les côtes y compris celle de la Sardaigne orientale. La flotte y est assez homogène, de Viareggio à Gaeta. Les plus gros chalutiers vont régulièrement pêcher en Sardaigne.
- 3.4.1 Zone Basse Tyrrhénienne Mer Ionienne, après Gaeta, le long de tout le littoral de la Campanie (Péninsule Sorrentina) et du littoral de la Calabre, inclus le canal de Messine et la mer Ionienne jusqu'à Crotone. Il y a très peu de plages, les fonds sont rocheux et les côtes tombent souvent à pic sur la mer; très peu de ports sûrs, d'où une pêche effectuée surtout avec des engins et des petits bateaux.
- 3.5.1 Zone Sicilienne, en tant qu'île, il faut la considérer dans sa totalité bien qu'elle se subdivise en Sicile Nord Occidentale, côte de Palerme à Messine où l'on pêche surtout aux engins, jusqu'aux îles de Lipari et un peu au chalut dans les golfes de Palerme et de Termini Imerese; une seconde zone au Sud, de Trapani à Syracuse, où l'on pêche surtout et presque exclusivement au chalut le long du canal de Sicile. C'est ici qu'opèrent

les plus grands chalutiers en Méditerranée (200 tonnes). Une troisième zone orientale est celle du Détroit de Messine où, par manque de ports et de fonds chalutables. on pêche surtout aux engins.

- 3.6.1 Zone Basse Adriatique, à part un début de zone rocheuse dans la partie Ionienne (Taranto, Leuca), toute la partie face à la Yougoslavie jusqu'au promontoir du Gargano est similaire et a d'excellents fonds chalutables. Les plus gros bateaux pêchent également dans le canal de Sicile.
- 3.7.1 Zone Moyenne Adriatique, semblable à la précédente mais différente par ses zones de pêche qui sont plutôt les côtes yougoslaves. Ici également on pêche au chalut jusqu'à un tonnage maximum de 80 tonnes.
- 3.8.1 Zone Haute Adriatique, pratiquement le cul de sac de l'Adriatique; c'est une zone où il n'est pas rentable de pêcher avec des gros chalutiers : la distance des lieux de pêche au port est très proche et les fonds sont très bas. En outre la plupart des pêcheurs travaillent généralement en lagune de Venise ou dans les embouchures des fleuves Po, Adige, etc. avec des petits bateaux munis d'engins.

4. Modalités d'utilisation des données recueillies

Les données recueillies au moyen des questionnaires et d'autres recherches ont été élaborées de la façon suivante :

1. Données relatives à la population active dans le secteur primaire par zone

On a recueilli des données sur la population totale des zones ou groupes de zones, pour pouvoir établir leur dimension par rapport à la Nation.

On a également comparé la population active de la zone avec celle du pays pour en déterminer l'importance.

On a aussi relevé le nombre de personnes actives dans le secteur primaire des régions par rapport au total national, pour indiquer vers quels types d'activités tend la région, par rapport aux tendances nationales, et pour pondérer l'importance de la pêche par rapport au secteur primaire de la région.

2. Données relatives à l'emploi dans le secteur secondaire et tertiaire par zone

On a receuilli les données des deux dernières dizaines d'années concernant l'emploi dans le secteur secondaire et tertiaire, pour pouvoir pondérer l'importance du secteur primaire par rapport à ces deux secteurs et, par conséquent, l'importance de la pêche par rapport à ceux-ci.

- 3. Données sur le revenu des différents secteurs économiques On a relevé, pour les années 1963 et 1970, le revenu produit par les activités économiques secondaires et tertiaires dans le but de faire un rapport entre le revenu de la pêche et ces derniers.
- 4. Nombre de bateaux par zone

Pour chaque zone, on a donné le nombre de bateaux inscrits officiellement dans chaque quartier et dans les ports qui ont été visités. Pendant l'enquête, il a été observé que le nombre de bateaux, existants réellement dans les ports, n'était pas égal au nombre officiel fourni par les autorités maritimes, donc on a aussi donné le nombre réel relevé par les enquêteurs et on a estimé, en considérant la marge d'erreur existante entre le relevé et les données officielles, le nombre de bateaux réellement existants dans chaque quartier. Dans le cas où on n'avait pas visité les ports d'un quartier considéré, on a appliqué à ce même quartier le pourcentage moyen d'erreur vérifié dans les autres quartiers de la même zone.

Exemple: Viareggio

Dans ce quartier sont inscrits 72 bateaux, dont 70 dans les ports visités; les enquêteurs en ont compté 62. En supposant donc que dans les registres du quartier il y ait le même pourcentage d'erreur qu'en ceux de chaque port et en résolvant la proportion suivante : 72 : 62 = X : 70, c'est-à-dire $X = \frac{72 \times 70}{62}$ on obtient l'estimation des bateaux existants dans le quartier.

Note : Ce n'est valable que pour l'Italie

5. Division des bateaux par quartier et par type de pêche Dans chaque zone on a réparti les bateaux dans les trois types de pêche considérés. La classe Pêche Hauturière a été divisée en moins de 50 tonnes et en plus de 50 tonnes.

Cette division est importante pour établir le tonnage des chalutiers côtiers par rapport aux chalutiers hauturiers. On a considéré la limite supérieure des côtiers à 25 tonnes maximum. Cette limite a été établie en considérant que la majorité des chalutiers côtiers interviewés (sortie de moins de 24 heures) se trouvait dans cette limite maximum. Ceci n'a pas été fait pour la côte française où existent seulement des chalutiers côtiers jaugeant un maximum de 50 tonnes et des bateaux qui exercent la pêche aux engins.

6. Tableaux récapitulatifs des bilans des bateaux de la zone

Des tableaux récapitulent pour chaque zone les bilans des chalutiers et des bateaux aux engins selon les réponses des questionnaires.

6.1 Calcul des amortissements

Dans ces tableaux on notera que l'on a effectué deux calculs pour les amortissements : le premier, Type A, en considérant 20 ans pour la coque, 10 ans pour le moteur, 5 ans pour les radio-instruments; le second, Type B, en considérant 12 ans pour la coque, 7 ans pour le moteur et 5 ans pour les radio-instruments.

On a décidé d'effectuer le premier calcul parce qu'il reflète la réalité actuelle et le deuxième parce qu'il devrait représenter le rythme de remplacement économique d'une flotte.

Tous ces calculs ont été faits en considérant le prix d'achat.

7. Représentativité des questionnaires

Les comptes d'exercice de chaque bateau obtenus, il est nécessaire de mesurer les résultats selon le dégré de représentativité de chaque bateau en fonction de sa catégorie, du port d'attache, de la région choisie. Il s'agit d'élaborer une représentation de la réalité de la gestion de l'ensemble des bateaux en fonction de l'échantillon utilisé dans l'enquête et permettre ainsi une comparaison pondérée des bateaux entre eux. Le degré de représentativité sera obtenu par une méthode de pondération qui se schématise ainsi:

soit une région aux trois ports X, Y, Z contenant chacun dix bateaux de la même catégorie; l'interview porte sur deux bateaux du port X, le poids ou représentativité de chacun d'eux sera calculé ainsi:

- poids du port X dans la région $\frac{10 \times 100}{30} = 33 \%$
- poids de chaque bateau enquêté
 33 = 16,5 %

8. Critères d'évaluation

Pour déterminer les tendances de la gestion des bateaux, deux critères ont été retenus comme caractérisant le mieux les résultats de l'entreprise par rapport à l'armateur et aux marins :

- le profit ou la perte d'entreprise
- la rétribution totale du marin

L'évolution globale de la rentabilité de la pêche méditerranéenne selon ces critères nécessite de considérer la situation du plus grand nombre de bateaux.

En effet, la recherche d'une tendance centrale ne serait pas satisfaisante, car elle ne permettrait pas d'analyser la situation des bateaux par rapport à cette tendance. Il a paru préférable de rechercher la plus grande fréquence de bateaux dont la classe du revenu caractéristique (profit, rétribution du marin) est la plus étroite.

Cette recherche de la plus grande concentration d'exploitations par rapport aux critères fixés, se fait selon une méthode empirique simple. On élabore par catégorie et selon les critères de référence, la distribution des résultats des exploitations, compte tenu de leur pondération. L'ordre des exploitations est fixé selon leur position par rapport au critère retenu. Ainsi, pour l'analyse de la rétribution totale du marin des chalutiers de 25 t. et plus, on classe les bateaux selon l'ordre croissant de la rétribution totale et l'on cumule les pondérations de chaque bateau. On a ainsi, une distribution en pourcentages cumulés de la rétribution totale du marin.

Ceci permet une représentation graphique de la position de chaque exploitation. En abscisse, figure le critère de rentabilité, en ordonnée, le pourcentage cumulé des pondérations.

Le nuage de points obtenu permet un tracé de la courbe représentative. La plus grande fréquence des exploitations, pour la classe de profit ou de rétribution de plus faible écart, sera obtenue en traçant le rectangle incluant la plus forte pente de la courbe et le plus grand nombre de bateaux tel que, le côté parallèle à l'abscisse soit le plus petit possible et le côté parallèle à l'ordonnée le plus grand possible.

On obtient ainsi, par simple lecture, le plus grand nombre des exploitations dont les profits (par exemple) ont le plus faible écart (ex. graphiques 1 à 6 du Chapitre II).

9. Tableau récapitulatif

Il n'était pas possible à partir des analyses et en fonction de la méthode choisie de déterminer les données d'un bateau moyen dans chaque série retenue, aussi, ce tableau donne pour chaque rubrique les caracté-

ristiques extrêmes des bateaux dont les résultats, selon les critères retenus (profit ou perte, rétribution du marin), se situent dans les classes les plus fréquentes.

Il s'agit bien de voir des écarts dans chaque rubrique, la lecture du tableau devant se faire colonne par colonne et non horizontalement.

10. Vérification de l'échantillonnage des ports

On a vérifié la validité du choix des ports de chaque quartier en comparant en pourcentage le nombre de bateaux des ports visités à celui de la zone. On a calculé le pourcentage des questionnaires remplis par rapport au nombre de bateaux des ports visités.

Dans la première colonne on a, au contraire, indiqué le nombre de ports qui composent le quartier, dans la seconde le nombre de plages, c'est-à-dire les points d'accostage qui sont dans le quartier, dans la troisième est indiqué le nombre de ports visités par les enquêteurs, dans la quatrième le nombre de plages visitées, dans la cinquième le nombre de bateaux du quartier, dans la sixième le nombre de bateaux du quartier, dans la sixième le nombre de bateaux dans les ports visités, dans la septième le pourcentage que les ports et les plages visités représentent sur le total du quartier; ceci a été fait de façon à démontrer la validité du choix des ports visités et leur représentativité dans la zone à laquelle ils appartiennent.

11. Division des marins pêcheurs par classe d'âge

A la fin de chaque chapitre, on a inclus des données qui représentent le nombre des pêcheurs de la zone divisé selon 5 classes d'âge, soit : jusqu'à 25 ans; de 25 à 35; de 35 à 45; de 45 à 55; plus de 55.

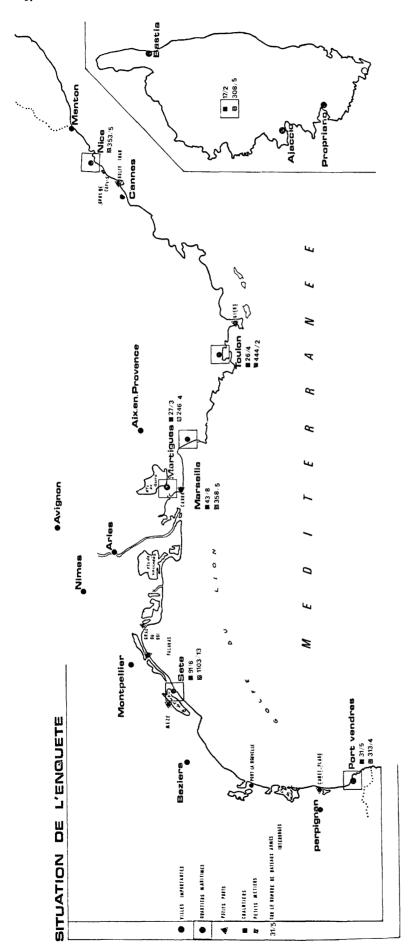
On n'a pas estimé être en mesure de donner le pourcentage total des marins dans les différentes classes d' âge relatives aux zones considérées.

En effet les questionnaires ne sont qu'un échantillon des différents types de pêche et de ce fait ne peuvent servir de base à une enquête démographique mais fournissent seulement une indication générale.

CHAPITRE II

LA COTE MEDITERRANEENNE FRANCAISE

Rédigé par : M. Alain MERCKELBAGH, Paris avec la collaboration de M. Loïc MORDREL, Paris et M. Pierre PHILIBERT, La Rochelle.



Introduction

Le particularisme traditionnel du secteur des pêches, tant du point de vue sociologique qu'économique ou institutionnel est tel que le secteur des pêches maritimes a toujours été considéré, ou s'est considéré lui-même, comme indépendant et coupé des activités des régions ; la pêche méditerranéenne française n'échappe pas à ce phénomène.

Pourtant, il est de plus en plus certain que, du fait de la diffusion de la culture terrienne, de l'interpénétration des rapports économiques, le milieu maritime est très dépendant du contexte régional dans lequel il est inséré.

Ainsi, l'urbanisation portuaire, peut être facteur de développement des pêches, parce qu'elle met à la disposition des professionnels des infrastructures et qu'elle facilite les débouchés, mais l'indus trialisation peut entraîner un processus de désaffection pour le mé tier jugé trop dur, alors que les deux phénomènes, urbanisation industrialisation, sont étroitement liés. Il est dès lors nécessaire de présenter le contexte Méditerranéen, notamment : l'essor des secteurs d'activité économique, l'urbanisation, le degré d'importance de la pêche dans la région.

Cette démarche permettra de mieux situer les pêches et, compte tenu des résultats de l'analyse de la gestion des bateaux, de présenter des conclusions adaptées à la situation du secteur dans une perspective plus large indispensable à l'efficacité des choix.

1 - Présentation du cadre régional

Administrativement, la Méditerranée continentale se partage en deux régions de programme :

- La Provence Côte d'Azur
- Le Languedoc Roussillon

l'embouchure du Rhône marquant la limite littorale de ces deux régions.

La population totale se répartit ainsi (en milliers) :

- Provence Côte d'Azur 3.3I0
- Languedoc Roussillon 1.740

Total 5.050

(recensement 1968)

soit IO % de la population française.

Les deux régions sont marquées par un accroissement démographique qui se porte sur les villes au détriment du rural.

1.1. Urbanisation

Les agglomérations urbaines dans les deux régions économiques s'accroissent rapidement :

En Provence Côte d'Azur le taux de croissance de la population est par an de :

2,6 % pour la période de 1954 à 1962

2,8 % pour la période de 1962 à 1968

3 % pour la période de 1968 - 1985 (Hypothèse forte).

En Languedoc Roussillon le même taux est de :

2,3 % pour la période de 1954 - 1962

3,6 % pour la période de 1962 - 1968

4 % pour la période de 1968 - 1985 (hypothèse forte).

Les 7 principales agglomérations de Provence Côte d'Azur (Mar-seille, Nice, Toulon, Cannes-Antibes, Avignon, Aix, Menton, Monaco) passeraient de :

2.196.000 habitants en 1968 à

3.690.000 habitants en 1985.

Les 6 principales agglomérations du Languedoc-Roussillon (Montpellier, Nîmes, Perpignan, Alès, Sète) passeraient de :

599.000 habitants en 1968 à

I. 190.000 habitants en 1985.

Ainsi 55 % de la population de la façade Méditerranéenne vit dans les I3 principales agglomérations. En Provence Côte d'Azur, 5 agglomérations sur 7 sont en bordure du littoral et regroupent 57 % de la population de la région.

4 agglomérations sur 6 en Languedoc-Roussillon sont en bordure du littoral ou à moins de $15~\rm km$, et regroupent 24~% de la population de la région.

C'est donc essentiellement sur le littoral que le développement urbain se réalise en Provence Côte d'Azur et c'est à proximité du littoral qu'il s'accèlère le plus en Languedoc-Roussillon.

Cette urbanisation s'est réalisée surtout par un mouvement migratoire continu, au détriment du rural. En effet, l'accroissement naturel des agglomérations a été de 0,35 % pour l'ensemble des 2 régions alors que l'accroissement des migrations était de 2 % par an pendant la période I962-I968.

L'évolution de la population rurale se caractérise ainsi en % de la population totale :

TABLEAU I

	1936	1962	1968	1985
France	43,3	36,4	30	20
Provence Côte d'Azur	20,7	T7 , 4	12,6	10
Languedoc Roussillon	46 , 7	40 , 5	33,9	25

L'accélération du processus d'urbanisation du Languedoc-Roussillon continuera à se réaliser au détriment du peuplement rural. La tendance à l'urbanisation continue de la façade Méditerranéenne permet à certains d'avancer l'idée d'une aire mégalopolitaine, phénomène dont l'attrait de la mer et le renouveau d'une économie maritime sont des éléments d'explication.

I.2. Evolution économique

Un premier élément statistique permet quelques indications sur la répartition de l'emploi selon les secteurs d'activité économique

Nombre d'emplois (en milliers de personnes)

TABLEAU 2

· ·	FRANCE			Provence Côte- d'Azut			Languedoc- Roussillon		
· · ·	1962	1968	1985	1962	1968	1985	1962	1968	1985
Agriculture Pêche	3935	3125	1870	136	119	82	168	132	83
Industrie	7543	8076	9500	383	428	633	155	178	226
Services	7577	8770	11750	540	648	1065	218	264	371
Total	19055	19971	23120	1059	1195	1780	541	574	680

Ainsi en 1968

La population agricole y compris la pêche occupe :

10 % des emplois en Provence Côte d'Azur

23 % des emplois en Languedoc-Roussillon

15 % des emplois pour l'ensemble de la France

La population industrielle occupe :

36 % des emplois en Provence Côte d'Azur

31 % des emplois en Languedoc-Roussillon

41 % des emplois pour l'ensemble de la France

La population des services occupe :

54 % des emplois en Provence Côte d'Azur

46 % des emplois en Languedoc Roussillon

44 % des emplois pour l'ensemble de la France.

Si 1ºon considère 1'évolution du produit brut de chaque secteur d'activité de 1962 à 1968 selon 1ºindice 10Q en 1962, on a : Indice d'évolution du produit brut - 1968 (base 100 en 1962)

TABLEAU 3

	France	Brovence Côte d'Azur	Languedoc-Roussillon
Agriculture Pêche	108	116	100
Industrie de transformation	131	134	139
Autres industries	155	154	156
Services	144	149	149
Total	138	143	140

L'observation rapide de chaque secteur permet de noter quelques points essentiels concernant le littoral. Tout d'abord, on constate que le développement industriel de la Provence Côte d'Azur et du Languedoc Roussillon se réalise surtout selon deux axes :

- la bordure du littoral
- -la proximité du Rhône.

L'industrialisation de la Provence Côte d'Azur est plus concentrée que celle du Languedoc-Roussillon. En effet, deux pôles d'inégales importances sont remarquables en Provence Côte d'Azur :

- Marseille-Fos point fort du développement des industries de transformation et l'arrière pays
- . de Arles à Aix-en-Provence
- Nice et sa région.

En Languedoc-Roussillon, le développement des activités industrielles est plus dispersé autour des villes proches du littoral (sauf Nîmes).

L'importance des activités de service dans les deux régions économiques est notamment due à l'essor du tourisme. La Provence Côte d'Azur est la première région touristique de France; le Languedoc-Roussillon a subi des aménagements afin de développer son potentiel d'accueil. Bien entendu, c'est d'abord l'espace littoral qui est source d'attraction touristique, entraînant :

- une occupation du sol par une urbanisation continue en Provence Côte d'Azur
- le développement d'infrastructures portuaires pour la plaisance, sur tout le littoral.

Les transformations économiques du littoral méditerranéen (déclin de l'agriculture, industrialisation, développement du tourisme et des activités tertiaires) se répercutent sur l'évolution du secteur des pêches maritimes.

Ainsi:

L'urbanisation peut faciliter les débouchés des produits de la mer et le fort niveau des prix

L'industrialisation peut attirer la main d'oeuvre du secteur primaire y compris la pêche

Le Tourisme peut permettre le développement d'infrastructures portuaires, routières ou nuire aux équipements existants par une surpopulation.

Ces trois phénomènes peuvent provoquer la remise en cause des équilibres bidogiques notamment par la pollution des étangs et de la mer.

2 - La pêche en mer et en étang.

(A l'exclusion de la pêche à la sardine, à l'anchois et au thon, cette matière ayant déjà fait l'objet d'une étude C.E.E. (série _ " Informations internes sur l'agriculture" n° 79 Décembre 7I).

2.I. Le milieu de production

Le littoral français de méditerranée peut se diviser en deux zones distinctes :

- une partie occidentale s'étendant en arc de cercle de_ la frontière espagnole (cap Creux) à la Ciotat, à l'est de Marseille. Cette zone est bordée à partir d'Argelès par une succession de côtés basses et sablonneuses, prolongées au large par un plateau continental qui s'étend à une trentaine de milles au centre pour se restreindre progressivement aux deux extrémités du croissant. Le fonds sous marin est fait de sable resard ou coguillier disposé selon le cas en talus ou selon un relief plus régulier. Il est propice au chalutage qui peut s'exercer entre la limite réglementaire de trois milles calculée à partir de la côte jusqu'aux fonds de 500-600 mètres, propices, à l'exploitation des crevettes, qui marquent l'accore du plateau continental. Les mêmes caractéristiques se retrouvent sur la côte orientale de la Corse, de Bastia à Solenzara. Ces côtes sont bordées par une série d'étangs littoraux reliés à la mer par des canaux ou d'étroits goulets, (étang de Salses-Leucate, du Sigeau sur la côte du Roussillon, de Thau et de Mauguio sur la côte du Languedoc, de la Camargue et de Berre dans la zone occidentale de la Provence, de Biguglia, Urbino et Diana en Corse). Si l'on excepte le cas particulier de la Corse, où ils sont soumis au régime de la propriété privée - avec pratique généralisée de l'indivision, ce qui ne favorise pas leur exploitation - ces étangs appartiennent au domaine public maritime. Leur profondeur est souvent faible et leur alimentation en eau douce inégale ce qui limite les possibilités d'exploitation de certains d'entre eux

en matière de conchyliculture et spécialement de mytiliculture, bien que cette activité connaisse depuis plusieurs années un développement important. Tous offrent des ressources exceptionnelles pour la pêche et seraient sans doute susceptibles d'une exploitation plus systématique pour la capture ou l'élevage d'espèces fines de grande valeur commerciale.

- une partie orientale, qui s'étend sur le continent de la Ciotat à la frontière italienne est prolongée par la côte nord et ouest de la Corse. Cette zone est caractérisée par l'existence d'une côte rocheuse et très découpée, qui tombe à pic dans la mer et la quasi-absence de plateau continental, les fonds de cent mètres touchant la côte et les fonds de mille mètres étant souvent situés à moins de trois milles du rivage. Ce secteur est naturellement très peu propice au chalutage, si ce n'est sur certains fonds très limités, situés à l'ouest de Toulon (banc du Planier, banc des Blanquières) ou en rade d'Hyères, entre la presqu'île de Giens et les îles d'Hyères. Cette côte est en revanche peuplée d'espèces fines (poisson dit de roche) extrêmement appréciées sur le marché, dont la capture alimente l'activité d'une importante flotille de "petits métiers".

Les considérations qui précèdent n'ont trait naturellement qu'aux crustacés et poissons de fond, à l'exception des espèces pélagiques (anchois, sardines et thon) dont les diverses populations effectuent des migrations saisonnières tout le long du littoral méditerranéen, mais dont la pêche sort du cadre de la présente étude.

Cette mer profonde est assujettie à des conditions météorologiques qui, pour être moins sévère qu'en Atlantique, contrarient cependant l'activité régulière de navires de petit tonnage. Les coups de vent y sont fréquents et peuvent interdire notamment entre novembre, décembre et mars la sortie en mer de petits métiers et même des chalutiers pendant parfois deux jours sur 3, soit que ces unités ne puissent pas quitter le port pour des raisons de sécurité, soit que l'état de la mer ne leur permette pas d'utiliser les engins de pêche dont ils sont équipés. Il convient d'en tenir compte pour l'appréciation de la rentabilité de ces navires.

2.2. La flotte de pêche

A chacun des trois types de pêche - chalutage, côtier, capture des espèces pélagiques, petite pêche aux engins fixes - imposés par la nature des fonds méditerranéens correspond un ou plusieurs types de navires, certains d'entre eux pratiquant parfois plusieurs techniques de capture, ce qui a entraîné la construction d'unités polyvalentes (chalutiers-senneurs, lambaros, petits métiers). Les caractéristiques des chalutiers et des petits métiers sont les suivantes :

2.2.I. chalutage

Le chalutier type méditerranéen, est le bateau en bois, de dix à vingt mètres de long, équipé d'un moteur diesel de IOO à 400 cv, les unités les plus récentes se situant dans une gamme de longueur de I6 à 22 mètres et dans une gamme de puissance de 250 à 400 cv.

Ces unités sont équipées d'un sondeur enregistreur U.S., d'un appareil radio émetteur-récepteur, beaucoup plus exceptionnellement d'un radar. Elles sont dotées d'un treuil de pêche et
d'une longueur de funes permettant l'exploitation de fonds de pêche variant, selon les zones et la dimension des navires, entre
40 et 500 mètres. Le train de pêche est tracté par l'arrière, ce
qui assure une utilisation optimale de la puissance motrice.

Ces navires sont presque toujours la propriété d'un armateur artisan, qui en est dans la plupart des cas capitaine.

L'armement n'est jamais sociétaire ni coopératif en Méditerranée.

Il est parfois la copropriété de l'armateur embarqué et de membres de sa famille (beaucoup plus rarement de tiers), qui figurent ou non sur l'acte de francisation. Les effectifs embarqués varient entre trois et cinq hommes, capitaine inclus, assurant la conduite du navire, la capture, le conditionnement et le débarquement de la pêche. Pour des sorties journalières d'une durée de I4 à I7 heures la rémunération est faite "à la part", par répartition du produit de la vente du poisson, selon un pourcentage déterminé par les usages du port ou par contrat, entre l'armement et l'équipage, après déduction dans la plupart des cas de certains frais communs d'exploitation (carburant, lubrifiant, glace, droits de rôle d'équipage etc...)

A côté de ces unités qui se répartissent principalement entre Port-Vendres, Port La Nouvelle, la Ciotat et Bastia, il convient de faire mention des petits chalutiers côtiers qui, en dérogation de la règlementation interdisant l'exercice du chalutage dans les 3 milles, subsistent en certains points du littoral, notamment en rade d'Hyères. Il s'agit de navires de 6 à I2 m de longueur et de 3 à 9 tonneaux, ayant une puissance motrice variant entre 20 et 60 cv, armés par des équipages de 2 à 3 hommes, patron-armateur inclus, qui travaillent selon le cas soit avec des petits chaluts panneaux soit avec des gangués à perche.

La flotille des chalutiers représente au total 24I unités (tableaux 4 et 5) soit :

- . I63 navires jaugeant moins de 25 t.
- . 269 navires d'une jauge comprise entre et 25 et 50 t.
- . 9 navires de plus de 50 t.

Il est raisonnable d'estimer à environ 220 le nombre de chalutiers faisant effectivement l'objet d'un armement régulier, ce qui correspond à un effectif embarqué d'environ 800 marins.

Tableau 4

COMPOSITION DE LA FLOTTILLE DE PECHE AU CHALUT

Quarties	Nombre		Tonnage		Puissance	
Maritime	1963	1971	1963	1971	1963	1971
Port Vendres	38	31	927	1028	4686	5935
Sète	71	91	1325	2494	7550	20.586
Marseille	68	49	1543	782	8358	5600
Corse	4	17	91	346	430	2263
Martigues Toulon Nice	44	53	606	1270	3358	6276
TOTAL	225	241	4492	5920	24382	40660

Source : Marine Marchande

tableau 5

REPARTITION DES CHALUTIERS PAR ZONE ET PUISSANCE- 1971

Quartier Maritime	Ports considérés	Répart par ti	anche nage	Total	
		- 25 t	entre 25 et 50 t	+ de 50 t	
Port Vendres	Port Vendres Port la Nouvelle	13	15	3	31
Sète	Adge Sète Grau du Roi	49	39	3	91
Martigues	Valras	18	9		27
Marseille	Marseille autres ports	43	4	2	49
Toulon Nice	Toulon Salins d¹ Hyères Giens autres ports	26			26
Corse	Bastia Bonifacio	14	2	1	17
Total		163	69	9	241

Source : Marine Marchande

2.2 2. Pêche aux petits métiers

Les navires qui se livrent à cette activité sont de deux types :

I° - les "pointus" ou "nacelles", "bétons", "petits métiers".

Ces bateaux pratiquent la pêche côtière à l'aide de filets fixes, trémails, lignes, palangres, en mer et en étang. Il s'agit de barques en bois d'une longueur de 3 à 7 mètres et d'un tonnage variant entre 0,5 et 2,5 t. Ils sont armés par I à 2 hommes, patron armateur compris.

2º - les "barquettes".

D'une taille légèrement supérieure, les barques de 8 à I2 mètres, équipées de moteurs de 50 à 75 cv sont employées à Marseille et dans les ports du Golfe du Lion pour la pêche aux trémails, aux filets fixes à sole et à merlu, au sardinal. On en trouve également en Corse et dans les ports du quartier de Nice, où ils pratiquent alternativement la pêche aux filets fixes et la pêche au petit lambaro à sardine. Ils sont armés par un équipage de I à 3 hommes, patron armateur inclus. Comme dans le cas de pointus, deux remarques peuvent être faites à ce sujet :

- une tendance affirmée au vieillissement des effectifs embarqués
- le caractère résolument familial de l'exploitation de ces barques, qui sont armées dans la plupart des cas par des membres proches d'une même famille (père,fils, frères etc...). Le point doit rester présent à l'esporit lorsqu'on veut apprécier le niveau de rémunération de l'équipage et de la rentabilité de "l'armement"

Cette flotille représente environ 3.100 barques (cf tableau 5) armées par 5.000 marins. Sauf dans le quartier de Port Vendres, la répartition n'a pu être faite entre les unités pratiquant exclusivement la pêche en mer et celles exploitées en étang ou utilisées alternativement en étang et en mer, comme c'est le cas notamment dans le quartier de Martigues pour les barques de pêche de l'étang de Berre.

REPARTITION PAR QUARTIER MARITIME DE LA FLOTILLE DES PETITS METIERS

(année 1971)

MER + ETANG

TABLEAU 5 bis

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		,		,	·
Quartier Maritime	Ports ou centres de pêche	Mer	Etang	Nombre total	Tonnage	Puissance
Port Vendres	PORT Vendres St Cyprien Le Barcares Sylan-Guissan Port La Nouvelle	178	135	313	542	3527
Sète	Sète Grau du Roi Agde Mèze-Bouzigues			1103	1764	12107
Marseille	Marseille - 1'Estague La Ciotat Carry Carry le Rouet	358		358	4000	21122
Corse	Ajaccio Bastia Pino St Florent île Rousse Calvi Cargèse Propriano Bonifacio			308	1161	9844
Martigues	Martigues Carro Port St Louis		exploi- tation alterna- tive mer-étang	246	NI	NI
Toulon	Bandol St Tropez Le Brusc Giens Carqueiranne Toulon St Mandrier La Seyne Bandol Sanary	444		444	3932	23244
Nice	Nice-Cannes Golfe Juan Antibes,Cros de Cagnes Villefranche Menton	353		353	ΝΙ	N I
TOTAL GENER	AL			3125		

N I : non indiqué.

Tableau 6

RIPARTITION DES APPORTS TOUTES CATEGORIES PAR GUARTIFR ANNEE 1971 (*)

	Port V	ort Vendres		Sète		Marseille		rse	Martigues Toulon-Nice	
	Poids T	Valeur % 000 FF	Р	V	Р	v	P	V	P	v
Crustacés	18	160	196	731	20	884	91	3197	93	997
Aloses Anguilles	477	1695	1347	4853	1	7	55	219	2118	18715
Encornets Seiches Violets Cursins	79 66	329 42	765 67	1909 76	5 93	29 372	29 32	262 63	83 324	1345 872
Tout pois- son blanc et bleu	8920	14512	10564	29008	6553	14389	653	7682	4130	18611
TOTAL GENERAL	9560	16738	12939	36577	6672	15681	860	11423	6748	40540
A déduire : Anchois Sardine Thon	6553	8580	6579	9252	5340	7231	32	274	2098	3804
RESTE	3007	8158	6360	27325	1332	8450	828	11149	4650	36736

^(*) chalutiers et netits métiers

TABLEAU 6 bis

EVOLUTION DES APPORTS (*)

	1963		1969)	1971		
	Poids T.	valeur x 000 FF	poids T	valeur x 000 FF	poids T	valeur x 000 Fi	
Crustacés	468	3232	238	5088	424	5969	
Aloses Anguilles	1231	2865	1299	4542	4000	25500	
Encornets oursins sèches violets	550	1187	640	1500	1500	4300	
Poissons	20289	4651	31768	71081	30820	84202	
TOTAL 1	22538	53797	33945	82211	36744	119971	
A déduire Anchois	574	700	1419	1988	1548	2600	
Sardine	12277	16660	18719	16426	17535	19700	
Thon	1350	5000	1200	5000	1700	8000	
TOTAL 2	14201	22360	21338	23414	20783	30300	
RESTE T ₁ - T ₂	8337	31437	12607	58797	r 15961	89671	

^(*) Chalutiers et petits métiers

L'ENQUETE : REALISATION DES RESULTATS

Ports intéressés

On s'est efforcé d'assurer l'assise la plus large possible à l'enquête en répartissant l'échantillonnage des bateaux selon les diverses zones et les ports de pêche et en tenant compte de l'importance respective de chacun d'eux. Il a parfois été cependant nécessaire d'opter au détriment d'une représentativité strictement proportionnelle en faveur de ports où les enquêteurs étaient assurés de mieux limiter les risques d'incertitude inhérents à ce type d'enquête, les renseignements fournis par les professionnels étant souvent difficiles à vérifier, sinon au prix de recoupements toujours approximatifs, s'agissant notamment des petits métiers.

C'est ainsi qu'ont été retenus :

A. Pour les chalutiers

Les ports des quartiers maritimes de :

- Port Vendres
- Sète
- Martigues
- Marseille
- Toulon
- Bastia

B. Pour les petits métiers

Les ports des quartiers maritimes de :

- Port Vendres
- Sète
- Martigues
- Marseille
- Toulon
- Nice
- Bastia

Les bases de l'enquête

Seuls ont été retenus pour l'enquête les navires qui ont fait l'objet d'une exploitation régulière, dans des condtions normales, en 1971. Il avait été

initialement prévu que figureraient seulement dans l'enquête des navires de moins de 12 ans d'âge pour les coques et de moins de 7 ans d'âge pour les moteurs.

Si l'on considère que les moteurs sont dans leur forte majorité récents, il est loin den être de même pour les coques et il a été indispensable de retenir un certain nombre d'unités plus anciennes, sous peine de connaître de réelles difficultés dans le déroulement de l'enquête et de ne plus donner à celle-ci un caractère suffisamment représentatif. Il faut noter à ce sujet que la plupart des coques anciennes ont fait l'objet de travaux importants de remise en état, pouvant aller jusqu'à la dépose et au changement de la quille, ce qui équivaut pratiquement à leur remise à neuf.

- Les tableaux qui suivent font apparaitre respectivement pour les chalutiers et les petits métiers :
- le nombre de navires soumis à l'enquête par quartier et par part. Le chiffre initialement prévu a dû être amputé d'un certain nombre d'unités pour lesquels les résultats d'enquête paraissaient trop douteux ou partiels.
- Le % de ces derniers navires par rapport au nombre de navires armés.

Tableau Ta

CHALUTIERS

Quartier			
Maritime	A. armés	B. Soumis à l'enquête	% B/A
Port Vendres	31	5	16
Sète	91	6	7
Martigues	27	3	11
Marseille	43	8	19
Toulon	26	4	15
Corse	17	2	12
Total	235	28	12

Tableau. Ib

<u>Chalutiers</u>

Ports	Nbre de bateaux inter-	Quartier Maritime
10163	rogés	Quartier mailtime
Port Vendres Port La Nouvelle	3 2	Port Vendres
Sète	6	Sète
Port de Bouc	2	
Port St L a uis du Rhône	1	Martigues
Marseille	8	Marseille
Bastia	2	Corse
Salins d'Hyères Giens	3 1	Toulon

Tableau I c

PETITS METIERS

Quartier	Nombre de navires						
Maritime	A. armés B. Soumis à l'enquête		% B/A (1)				
Port Vendres	313	4	1,3				
Sète	1103	13	1,2				
Marseille	358	5	1,4				
Corse	308	5	1,6				
Martigues	246	4	1,6				
Toulon	444	2	0,5				
Nice	353	5	1,4				
Total	3125	38	1,2				

⁽¹⁾ Le pourcentage est peu élevé, mais dans chaque part, les enquêteurs ont eu le souci de soumettre à l'enquête les bateaux les plus représentatifs (voir également page 40)

Tableau Id

Potits Motiers

Ports	Nombre gés	de	bateaux	imerro-	Quartier Maritime
Gruisan		1			Port Vendres
Le Barcarès (étang de Sables)		1			
Canet Plage		1			
Port Vendres		1			
Palavas		3			
Sète		3			
Grau du Roi		3			Sète
Mèze		4			
Martigues		2			Martigues
Carro		2			
Marseille		5			Marseille
Gros de Cagnes	en er general de general de des de general de la despera	1			\.
Cannes		3			Nice
Golfe Juan		1			
Bastia		3			
Bonifacio		1			Corse
Propriano		1			
Giens		2			Toulon

3 - Observations particulières relatives aux questionnaires

- 3. I. chalutiers
- 3.I.I. Mode de répartition des recettes brutes par sortie

55.56.57 (*) Les pratiques comptables des pêcheurs varient selon les ports, mais obéissent toujours à la même 'ogique qui se schématise ainsi :

recettes brutes

frais communs

recettes nettes

part équinage (y compris le patron) à laquelle s'ajoute la godaille (ou cotriade) qui correspond à la part de pêche en nature que peut prélezer chaque marin avant mise en vente de la pêche

part armement

frais entretien amortissement rémunération du capital investi

recettes nettes ou pertes et profits.

Dans ce cadre, différent selon les ports et les types de pêche :

- la composition des frais communs d'exploitation
- la répartition des recettes entre l'armement et l'équipage
- la répartition de la part entre les membres d'équipage.

Les frais communs comportent : les dépenses de fonctionnement (carburant, lubrifiant, glace, casier...), les taxes de criée et autres frais de vente, les frais de rôle d'équipage et d'allocations familiales et les frais d'assurance pour les marings étrangers.

^(*) Les chiffres indiqués correspondent aux numéros des questions.

Sur les recettes nettes est appliquée une clef de répartition qui varie selon les ports de la façon suivante :

Port Vendres) part armement 50 %
Sète) part équipage 50 %
Martigues)

Marseille : selon les bateaux

	oart armement	37,5 % 28 % 30 % 25 % 40 % 33,5 %	part équipage	62,5 % 72 70 % 75 60 % 66,5 %
Toulon	: part armement	33,5 % 40 %	part équipage	66,6 % 60 %
Corse	: part armement	35 %	part équipage	65 %

3.I.2. Investissements

65.66. On pourra s'étonner de l'âge des coques de nombreux chalutiers et du prix d'achat indiqué dans l'enquête, qui semble souvent élevé pour des navires anciens.

Cette situation est la conséquence d'un ensemble de dispositions protectrices prises par l'organisation interprofessionnelle des pêches et par l'Administration de tutelle dans le but de limiter les risques de surexploitation des fonds de pêche; ces mesures furent rendues nécessaires par l'étroitesse du plateau continental chalutable et l'accroissement du potentiel de capture consécutif à la réimplantation sur le littoral méditerranéen de la flotille de pêche française rapatriée d'Algérie à partir de 1962.

La dernière de ces mesures en date de novembre 1970 est la décision n° 120 du Comité Central des Pêches Maritimes interdisant la mise en service de tout nouveau chalutier qui n'aurait pas pour contre-partie la démolition, la vente hors méditerranée ou la désaffection d'une unité déjà en service. Dans le même sens, la Caisse Régionale de Crédit Maritime Mutuel de Méditerranée pratiquait déjà depuis de longues années une politique très restrictive en matière de prêts à la construction de chalutiers, afin d'éviter l'augmentation excessive du potentiel de capture.

Il s'en est naturellement suivi une hausse du prix des chalutiers sur le marché des navires d'occasion, ce qui explique le coût assez élevé d'un certain nombre d'unités figurant à l'enquête. Le **prix** indiqué étant naturellement dans le cas de navires d'occasion le prix d'acquisition par l'actuel armateur, non le prix initial de construction. Il faut noter que la quasi-totalité de ces navires ont été, rééquipés en moteurs neufs et que beaucoup de coques ont fait l'objet de travaux de réparation importants, ce qui équivaut presque à des remises à neuf.

3.I.3. Recettes

78.79 Les recettes des chalutiers qui figurent à l'enquête sont celles indiquées par les armateurs, recoupées chaque fois que cela a été possible par les déclarations plus officielles fournies par les organismes chargés de l'aménagement des transactions au débarquement. Il ne faut cependant pas se dissimuler que le résultat obtenu n'est qu'approché, par rapport aux recettes réellement perçues par les armateurs et les équipages. Il est paradoxalement beaucoup plus difficile d'apprécier avec exactitude le volume des apports et la valeur des prises débarquées par les chalutiers (et à fortiori par les petits métiers) que par les sardiniers thoniers, dont les captures sont considérablement plus importantes en volume.

Le paradoxe n'est qu'apparent dans la mesure où les armateurs de ces derniers ont été contraints, par l'importance même de ces captures, de s'intégrer dans une organisation

de commercialisation assez rigoureuse, alors que les armateurs des chalutiers, qui mettent quotidiennement des tonnages réduits de poisson de grande qualité, n'ont généralement aucune difficulté pour assurer l'écoulement de leurs prises, parfois directement, en totalité ou en partie, auprès de poisonniers détaillants, voire de consommateurs.

La différence des cours est d'autant plus renforcée, que certains armateurs possèdent une poisonnerie et écoulent directement le produit de leur pêche (à Martigues notamment), alors que d'autres (comme à Marseille) doivent acheminer leur pêche en camion ; de plus, si elle est vendue en criée au mareyeurs, ils supportent les frais très lourds résultants des taxes de transaction. perçues par cet organisme de vente privé.

Il n'existe actuellement en Méditerranée que trois halles à marées officielles, gérées par les chambres de commerce où les municipalités : à Port Vendres, Port La Nouvelle et à Sète.

Il existe en outre dans certains ports, des criées prudhomales, qui assurent une organisation des transactions au débarquement. On peut cependant considérer que, même dans les cas les plus favorables, une partie des apports échappe à la vente officielle. Il a donc semblé opportun de se livrer à un nouveau calcul de rentabilité, en partant non plus des recettes indiquées, mais de recettes estimées en majorant forfaitairement de 10 % les déclarations des armateurs, afin de cerner de plus près la réalité.

A titre d'information, ci-joint quelques prix moyens relevés à Sète pour l'année 1971 :

. Baudroie : 4,93 F le kg . Daurade :10,46 . Limande : 7,62 . Bar :13,57 . Merlu : 9,31 : 1,19 . Poulpe . Raie : 2,37 : 2,41 . Seiche . Sole :12,78 . Poisson (soupe) : 0,49

3.1.4. Dépenses

- 80. Carburant. La consommation varie selon la puissance entre 175 et 180 gr de gas oil par cheval-heure.
- 81. Lubrifiant. La consommation varie selon la puissance entre 1 et 1,5 gr d'huile par cheval-heure avec vidange du carter toutes les 400 heures.
- 82. Glace. L'emploi de la glace n'est pas généralisé à bord de tous les chalutiers et ce poste de dépense est en général peu fourni, compte tenu de la brièveté de la marée.
- 85. Matériel de pêche. Il n'a fait l'objet d'aucun calcul d'amortissement, le matériel usé ou perdu étant remplacé au fur et à mesure.
- 90. A noter que le nombre des chalutiers assurés est extrêmement faible. Les navires construits à l'aide d'un prêt du crédit maritime mutuel sont couverts automatiquement par une assurance dont la prime est intégrée dans le calcul des annuités d'emprunt.
- 95.96. Frais de rôle d'équipage et frais d'assurance des marins étrangers.

Dans la plupart des ports, les frais de rôle d'équipage et de cotisation aux caisses d'allocations familiales sont comptés en frais communs d'exploitation, mais il arrive que la couverture des frais de rôle fasse l'objet d'un prélévement forfaitaire d'une à deux parts sur le produit net de la vente. Il va de soi qu'un tel prélévement ne correspond que très approximativement au montant des droits effectivement payés, puisque ces droits sont fixes, calculés en fonction du nombre et de la catégorie de chaque marin et que le montant des parts de pêche est fonction du volume des captures et des cours au débarquement. C'est ainsi qu'à Marseille le montant du

prélèvement opéré sur les navires figurant à l'enquête correspond, à quelques exceptions près, au montant effectif des droits de rôle. A Port Vendres en revanche, il en est souvent le double. Bien entendu, il est prévu que le reliquat sera ristourné par l'armateur à son équipage en fin d'année. Il est naturellement difficile d'apprécier comment cette ristourne est effectivement versée et sur quelle base, dans le cas, en particulier, des marins qui ont pu débarquer dans l'intervalle.

On ne peut cependant qu'en prendre acte et considérer qu'en définitive les droits de rôle supportés en frais communs ne correspondent qu'à ceux qui ont été effectivement perçus par l'E.N.I.M.

Un problème particulier est posé par la présence à bord de nombreux chalutiers, de marins étrangers qui ont fait l'objet d'une dérogation d'embarquement. Au terme de la règlementation en cours, ces étrangers, étant considérés comme artisans — compte tenu du régime de rémunération à la part — sont exclus du bénéfice des conventions internationales applicables aux salariés et, comme tels, ne peuvent être couverts des risques accident et maladie, pour eux et pour leurs familles, par l'E.N.I.M. (*).

^(*) Jusqu'au I7 octobre I972, les marins étrangers, embarqués sur les navires à la part de moins de 50 t., n'avaient aucun droit aux assurances sociales. Une circulaire de l'E.N.I.M., du I7 octobre I972, modifie la situation en distinguant 3 catégories d'étrangers:

⁻ ceux dont le pays a passé avec la France une convention de sécurité sociale : dans ce cas, ils sont assujetis aux mêmes droits et obligations que les nationaux (ex. Italiens, Espagnols).

⁻ ceux qui sont originaires de pays ayant passé avec la France une convention d'établissement : leurs droits et obligations sont fonction des termes de la convention (ex : certains pays d'Afrique Noire).

⁻ les autres n'ont aucun droit : en conséquence, ils n'ont rien à verser à l' E.N.I.M., mais l'armateur reste redevable des cotisations de retraite (C.R.M.) c'est le cas pour les Maghrebins naviguant en Méditerranée française.

La règlementation prévoit donc que les armateurs désireux d'embarquer ces marins doivent souscrire, pour eux, une assurance volontaire. En fait, les armateurs qui acquittent déjà pour eux une cotisation spéciale de l'E.N.I.M. en frais communs, - sans contre-partie en prestations - se contentent de souscrire une assurance accident d'un montant si modique (240 F par semestre) que la couverture des risques qu'elle procure est certainement des plus réduites, quand ces armateurs acceptent encore de souscrire cette assurance et n'en laissent pas la charge entière au marin étranger. Il y a là un problème social grave, choquant pour l'équité et auquel une solution raisonnable devrait pouvoir être apportée, la fiction de la rémunération artisanale ne devant pas faire écran à une appréciation objective de la réalité.

3.I.5. Frais financiers

98.99.100 Conformément aux règles adoptées, l'amortissement des coques a été calculé sur I2 ans, celui des moteurs sur 7 ans. Toutefois, la base paraissant sévère pour les coques et moteurs un deuxième calcul a été opéré sur la base de 20 ans pour les coques et I0 ans pour les moteurs. Il n'a été prévu aucun amortissement pour le matériel de pêche non incorporé au bateau (funes, chaluts) ce matériel figurant déjà en frais d'entretien et de renouvellement.

L'amortissement des coques des navires anciens, qui ont fait l'objet d'un achat d'occasion par leur actuel armateur, a été calculé selon les mêmes règles, lorsque cet achat est survenu depuis moins de 20 ans, (ou I2 ans) à partir du prix d'acquisition qui figure à l'enquête.

Les frais financiers ont été calculés :

- . A leur montant réel, dans le cas des intérêts d'emprunt des prêts du Crédit Maritime
- Au taux forfaitaire de 8 % sauf mention expresse différente de l'armateur lorsqu'il s'est agi d'emprunts privés. De tels emprunts sont presque toujours constitués soit par des prêts familiaux, soit par des livraisons à crédit par les fournisseurs du navire, du moteur ou du matériel d'exploitation.
- . La rémunération du capital investi par l'armateur

ne figure pas dans l'enquête. Elle a fait l'objet d'un calcul ultérieur sur la base d'un taux forfaitaire de 5 %.

Enfin, il convient de souligner que le financement de cette flotte a été effectué sans aucune subvention sur fonds publics, à l'exception de quelques unités isolées à caractère de prototypes qui ont fait l'objet d'une prime de l'Etat sur les crédits du Plan de relance des Pêches Maritimes; bien entendu dans ce cas aucun intérêt financier n'a été pris en compte.

3.2 Petits Métiers

3.2.I.Investissements

- 47. A noter : la différence de coût du matériel selon que le navire pratique la pêche en mer ou en étang.
- L'extrême variété des types de bateaux et des puissances motrices des unités pratiquant la pêche aux petits métiers, selon la zone et la nature de l'exploitation pratiquée (pêche en mer ou/ pêche en étang).
- La faible importance unitaire de ces navires qui sont, sauf exception, armés par leur propriétaire, assisté ou non d'un seul matelot.

b.2. Bilan d'exploitation

- 56.57. Les postes ont fait l'objet de l'appréciation la plus délicate, en l'absence de tout organisme officiel de vente. Il est prudent d'admettre une plage d'incertitude de ± 20 % si l'on veut cerner sérieusement la réalité.
- 58. Dépenses de carburant. La consommation des moteurs diesel de 10 à 60 cv peut être évaluée à 200 gr par cv 1² heure.

Celle des moteurs à explosion est de 345 cm3 par cv/heure.

71. Le mode de répartition du produit de la vente, entre l'armement et l'équipage, lorsque le bateau est armé par au moins deux marins (*), varie selon les ports de la façon suivante :

Port Vendres

Sur les recettes nettes :

part armateur 35 %

part équipage 65 % divisée

en parts égales.

Sète

Sur les recettes nettes :

1 part pour l'armement

1 part égale par homme embarqué

ex : si 2 hommes composent

l'équipage on divise en 3 parts.

Martigues

Deux schémas pratiqués :

a) tous les frais sont à la charge de l'armement sur les recettes brutes :

part armement 50 %

part équipage 50 % divisée en parts égales.

b) carburant et huile en frais communs

sur les recettes nettes :

part armement 50 %

part équipage 50 % divisée en parts égales.

Marseille

Sur les recettes nettes :

1 part pour l'armement

1 part par homme embarqué.

Toulon

Sur les recettes nettes :

part armement 40 %

part équipage 60 % divisée

en parts égales.

Nice

Sur les recettes nettes :

part armement 40 %

part équipage 60 % répartie

en parts égales

^(*) Le 2ème étant presque toujours membre de la famille de l'armateur (fils, frère, cousin...) ce qui donne un caractère très particulier à la répartition des frais d'exploitation et au calcul des parts de pêche revenant à chacun.

Corse

- a) <u>Bastia</u>
 sur les recettes nettes
 part armement 1/3
 part équipage 2/3 répartie en part égales.
- b) <u>Propriano Bonifacio</u>
 sur les recettes nettes
 part armement 50 %
 part équipage 50 % répartie en parts égales.

74.74. L'amortissement a été calculé sur la base de 20 ans pour la coque, 10 ans pour le moteur, à l'exclusion de tout le matériel mobile de capture (engins, filets, nasses etc...).

Pour les coques, cette base parait acceptable, s'agissant des moteurs, le délai de 7 ans paraissait manifestement trop court, compte tenu du fait que les moteurs ne sont utilisés que quelques heures par jour et qu'ils ne subissent pas les efforts de traction importants imposés aux moteurs de chalutiers. Il a paru nécessaire de porter le délai à 10 ans, surtout lorsqu'il s'agit de moteurs à combustion interne d'une certaine puissance.

Le calcul d'amortissement effectué sur ces bases, permet une appréciation plus réelle de la rentabilité de l'exploitation de ces unités.

4 - Difficultés inhérentes à l'enquête

La réalisation pratique de l'enquête n'a fait que confirmer les difficultés qui avaient été perçues dès sa préparation, et qui tiennent, plus qu'à la méfiance des armateurs et à leurs réticences à apporter leur contribution au travail proposé, à l'extrême atomisation de la flottille, à sa dispersion géographique entre de très nombreux points du littoral, à l'absence de toute organisation comptable, au niveau des armements artisanaux eux-mêmes mais aussi, s'agissant au moins des petits métiers (parfois des chalutiers) au niveau des ports d'embarquement.

Il s'en est suivi l'obligation de procéder à de nombreux recoupements qui ne cernent qu'imparfaitement la réalité, ce qui rend indispensable l'adoption d'une marge d'incertitude pour une appréciation correcte de l'enquête.

On notera enfin que l'échantillonnage retenu ne recouvre, dans le cas des petits métiers, qu'un faible pourcentage des unités en service dans chaque port. Il n'a pas été possible de procéder autrement pour des raisons trop évidentes, étant donnée l'importance numérique de cette flottille de petites barques. Les enquêteurs se sont efforcés de compenser ce handicap, qui contraint à des extrapolations nécessairement génératrices de risques d'erreurs supplémentaires dans l'appréciation globale de la rentabilité de ce type de navires, en apportant un soin particulier dans le choix des unités de référence retenues, comme particulièrement caractéristiques de la situation de la pêche dans le port.

SCHEMA DE COMPTE D'EXERCICE POUR CHALUTIERS

- 1 = Valeur de la pêche
- 1.1. = Godaille
- 1.2. = Recette
- 2 = Coûts directs = consommations intermédiaires
- 2.1. = Gas oil
- 2.2. = Lubrifiant
- 2.3. = Glace
- 2.4. = Caisses
- 2.5. = Nourriture
- 2.6. = Entretien
- 2.7. = Services généraux
- 3 = Valeur ajoutée = 1.2.-2

Répartition de la valeur ajoutée

- 3.1. = Rémunération du travail = Masse salariale + charges sociales + primes
- 3.2. = Impôts et taxes
- 3.3. = Rémunération brute avant amortissement = 3 (3.1. + 3.2.)
- 3.4. = Amortissement
- 3.5. = Intérêts et profits bruts = 3.3 3.4.
- 3.5.1. = Intérêts payés sur le capital emprunté
- 3.5.2. = Revenu d'entreprise = 3.5 3.5.1
- 4 = Rémunération du capital du propriétaire
- 5 = Profit ou perte d'entreprise revenu net de l'entreprise = 3.5.2.-4
- 6 = Rétribution totale dun marin = 6.1 + 6.2. + 6.3
- 6.1. = Part dunmarin
- 6.2. = Primes
- 6.3. = Godaille
- 7 = Nombre membres d'équipage
- 8 = Nombre de journées de travail en mer
- 9 = Rendement moyen par journée de travail en mer

								CHAL	UTIE	RS 2	5 t :	et	lus	7					TP.	ABLEA.	Tı 7		
N° di ques- .ion aire	1		3	l _i		5	5		5		7	,			3.0		11	3.	ئ د		4	1	9
Caractéris- tiques Code	29 tx 240 cv 18 m	29 240 19	cv	49 t 330 c 22 m	v	60 400 18	cv	47 400 20		49 350 23		28 400 23		49 600 23		45 400 33		250	tx cv ,50	30 200 18		25 130 18	
1	241 000	263	300	206 0	00	274	000	460	300	282	400	307	800	558	100	+29	500	365	500	160	000	158	500
ī.1. 1.2.	10 000 231 000	10 253		8 0 198 0			000		500 800		500 000	13 294	800 000		00ر 600	113	3.79	265	600	154	6.0 0.0		730 C.
2	92 600	70	900	85 7	00	107	700	126	500	102	000	106	000	168	500	124	700	105	200	47	400	6.8	 300
2.1. 2.2. 2.3. 2.4.2.5.	33 500 3 100 4 000		500 700 500	45 4 3 8 1 5	00	4	000 400 500		800 000		000 500		800 000		000		800 900	2	900 900 900	3	700 000 000	1 3	900 906 000 000
2.6.	32 000	15	700	22 4	00	30	000	25	000	24	000	22	000	25	000	2/1	00^	32	000	21	700	20	500
2.7.	20 000	20	500	12 6	00	16	800	42	700	25	500	23	200	53	400	40	000	37	500	1	000	21	000
3	138 400	182	100	112 3	00	156	300	322	300	168	900	188	000	378	100	293	300	160	100	106	600	85	700
3.1. 3.3.	91 200 47 200			76 5 35 8	00		400 900					113 74		213 164			500 800	1 '	700 700		100 500		400 300
3.1. A	16 100	18 9	500	16 3	00	17	000	16	500	18	000	23	500	37	000	71	500	2:	500	19	600	21	000
3.5. 3.5.1.	31 100 4 400	58 6 2 9	600 900	19 > 6 5			900 600	124 7	500 000		100 000		100 000	.127 .10	200 200		300 000		200 600		900 000	12 5	700 300
5.5.2.	26 700	55	700	13 0	00	30	300	117	500	40	100	43	100	117	000	75	300	£.!:	600	11	900	-16	000
4	4 900	13	700	<i>l</i> ₁ 7	00	₃	700	4	900	2	100	5	100	11	600	12	600	3/	500	5	900	11	700
5	21 800	42 (000	8 3	00	21	600	112	600	38	000	38	000	105	400	66	700	.5 F	100	6	000	-27	700
6	22 300	20 8	003	16 6	00	18	100	29	800	16	300	16	100	33	800	27	100	18	700	19	300	15	900
6.1. 6.2.6.3. 7 8	19 800 2 500 4 250 89	<i>i</i>	100 5 205 102		00 4 00 83	2	100 000 5 200 91	2	500 3 '0 5 230 129	2	000 500 5 230 71	2	300 500 6 230 70	2	500 300 5 230 147		200 500 5 230 118	13	700 4 200 94	2	300 000 3 200		400 500 3 150 106
3.3.	47 200	77		35 8			900			<u> </u>	100			164		124	800	52	700	38	500	8	500
3.4. B	24 200	28		24 2			200		500		000		600	<u> </u>	000	52	000	3.4 <u>t</u>	820	30	000	3:1	400
3.5. 3.5.1,	23 000 4 400		900	11 6 6 5	00	2	700 600		000	2	100	3	000		000		000 000		900 500		500 000	-24 3	100 300
3.5.2	18 600	45 8		5 1			100	107			100		600	 	200	61	800	.2	300	1	500	-27	400
- l ₁ •	4 900	13 7		4 7			700		900	 	100		100		600	12	600	3	500	5	900	1.3	700
5	13 700	32	100	4	00	13	400	102	500	31	000	25	500	84	6.10	49	200	8	800	-14	İ	-39	ROO

- UNITE DE VALEUR

-B: Idem

: F.F. : - 20 ans cocue - IO ans moteurs : - T2 ans cocue - 7 ans moteurs

			1	1	7		1	1	Т	1	1	Ţ.	Ι .	$\overline{}$	1	1	<u> </u>		T	<u> </u>	T -	<u> </u>		
[4]	N° du bateau	Jauge Puis. Code	1	1.1.	2	2.1. 2.2. 2.7. 2.4.2.5.	2.6.	2.7.	3	3.1. 3.3.	3.4. (A)	3.5. 3.5.1.	3.5.2.	4.	5	9	6.2.6.3.	۷۵ ص پ پ	3.4. (6)	3.5.1.	3.5.2.	4.	5.	
TARIFAII	88.	8,30 4 40 cv 10 m	77 900	4 200 73 700	18 900	2 300 300 300 800	8 500	002 9	54 800	41 100		13 700	13 700	000 9	7 700	12 400	11 100	3 140 88 83		13 700	13 700	000 9	7 700	
	27	7,30 36 cv 10 m	124 200	3 200 121 000	13 800	2 200 200 1 400 10 000			107 200	81 300	002 9	19 200	19 200	001 9	13 100	18 800	800 18 000	80 80 235 25 500	009 9	19 300	19 500	001 9	13 200	
	26	5,80 40 cv 10,50	000 62	4 200	19 400	2 500 300 300 900	8 600	6 800	55 400	41 500	7 200	9 200	002 9	6 300	400	12 700	11 300	140	i	3 900	2 500	6 300	-3 400	
	•	6,50tz 52 cv 10 m	7.6 830	4 200	1.9 700	5000	8 500	9 600	52 900	12 900		12 900	12 900	4 200.	8 700	12 100	10 700	140 140 87 12 900	1	12 900	13 900	4 200	8 700	
	24	20 tx 150 cv 15 m	33 600	22 500 61 100	20 600.	9 600 1 000 500	9 500		40 500	36 200 4 300	7 000	-2 700 2 200	006 4-	2 300	-7 300	12 900	5 400	150 150 150 4 300	4 200	100	-2 100	2 500	004 4,-	
	25	18 tx 140 cv 13 m	80 300	22 500 57 800	22 500	10 700 1 000 500 800	9 500		35 300	32 500 2 800	000 9	-3 200	-3 200	4 500	-7 700	13 200	5 700	150 150 188 12 800	000 1/	-1 :00	-1 200	4 500	-5 700	
de 25 t	2.2	24,2tx .80 cv .16 m	326 000	000 023	74 900	19 500 1 600 4 000	27 000	22 500	45 100	19 500 25 600	19 000	6 600	1 400	007 2	000 9-	23 600	1 22	% ∨	29 300	5 200	006 8	7 400	16 300	,
RS moin	21	13,7t> 170 cv 13 m	147 500	4 500 145 000	62 000	19 700 1 800 2 000 1 000	18 000	19 500	81.000	65 500 15 500	10 000	5 500	, 2 000	4 700	-s 70c	16 700	15 200	119	15 000	500	-3 000	4 700	-7 700	
CHALUTTER	50	21,4tx 180 cv 14 m	226 000	6 000	83 700	20 900 1 900 3 500 400	27 000	30 000	136 300	126 900 9 400	14 500	-5 100	-5 100	11 4.0	-16 500	31 000	19 500 1 500	150 140 140	13 500	-4 200	-4 200	11 400	-15 600	
<u></u>	13	13 tx 80 cv 12,5 m	102 900	3 900	10 100	8 000 800 1 000	16 000	13 500	58 900	57 000 1 9 00	5 500	-3 600 1 700	- 5 300	+2 400	-7 700	-10 500	9 200	130 81 1 900	8 200	-6 500 1 700	-8 000	2 400	0.04 01-	ans codue
	21	11 tx 90 cv 12 m	92 200	4 200 88 000	000 04	9 300 800 800 800	15 800	12 000	000 84	4.4 000 4 000		4 000	4 coo	1 400	2 600	3.1 300	01	140 81 1 000		000 %	000 1/	1 400		
	16	12,4tx 100 cv 11 m	81 500	4 500 77 000	55 400	11 600 1 200 400	10 800	000 6	43 600	40 500 3 300	000 9	-2 700	-2 700	006 4	30¢ Z =	10 300	8 800 1 500	150	3 300			06 4	006 4-	, t
	15	13,6tx 150 cv 12,5 m	102 900	000 66 006 £.	40 500	14 900 1 500 400 200	10 000	13 500	58 500	48 000 10 500	2 500	8 000	8 000	5 500	2 500	12 600	11 500	130 97 10 500	4 200	6 500	6 300	5 500	300	
	12	14,50k 150 cv 13,5 m	105 000	000 66 000 9	33 400	15 000 1 400 2 000	1.5 000		65 600	43 300 22 300	12 700,	000 9	5 600	3 900	- 300	21 700	18 700 3 000	200 109 22 500	009 61	2 700	-3 300	3 900	-7 200	
	හ	20 tx 180 cv 15 m	197 200	6 900 190 300	54 700	24 000 2 100	000 01	18 600	135 600	78 300 57 300	000 11	45 300 2 500	43 800	3 000	008 O4/	21 500	19 200 2 500	250 93 57 500	17 000	40 500	37 800	5 000	54 800	
	oi .	15 tx 170 cv 15 m	313 600	000 6	002 69	35 000 3 200 2 000	23 500	002 9	3,1 900	84 200 50 700	009 9	54 100 500	53 600	500	.3 100	27 600	24 600 5 900	300 92 50 700	10 000	40 700	40.300	500	59 700	

- IO ans moteurs : - I2 ans coque - 7 ans moteurs - B : Idem

SCHEMA DE COMPTE D'EXERCICE POUR "PETITS METIERS"

- 1 = Revenu = chiffre d'affaires brut
- 2 = Coûts directs = consommations intermédiaires
- 2.1 = Gas oil
- 2.2 = Lubrifiant
- 2.3.2.4 = Appât, caisses
- 2.5. = Entretien
- 2.6. = Services généraux
- 3 = Valeur ajoutée = 1-2.

Répartition de la valeur ajoutée

- 3.1. Intérêts sur capitaux empruntés
- 3.2. Rémunération du travail = masse salariale plus charges
- 3.3 = Amortissement
- 3.4 = Rémunération du capital du propriétaire
- 4 = Profit ou perte d'entreprise 3 (3.1. + 3.2. + 3.3. + 3.4
- 5 = Rétribution totale d'un marin = part + godaille
- 6 = Rétribution du travail et profit du patron = (4 + 5)
- 7 = Nombre d'hommes embarqués

		3.7 E	1 tx 7 cv 5,25m	26 500	2 270	700 70 100	1 300	100	24 230		12 675	260	230	14 256	25 521	1	
	TABLEAU 8	16 E	1.tx 10 cv 6 m	68 000	1.3 820	1 800 130 200	11 200	500	54 180		454 44	280	190	23 727	32 983	8	
	TA	15 B	1 tx 7 cv 7 m	30 000	1 690	500 140 100	850	100	28 310		15 571	100	175 12 664	16 189	28 855	П	
38		1,7°	1,99tx 7 cv 6,05 m	12 860	2 320	700 70 100	1 350	100	10 540		6 725	004	300 3 115	7 565	10 680	rs	
		3	3,95tx 30 cv 9,30m	19 200	5 040	1 930 200 480	2 440		14 160		044 01		750	10 920	15 890	1 (3)	
		13	5,07tx 60 cv 10 m	29 000	9 290	4 250 240 200	4 150	1,50	19 710	2 000	70T 6T	5 000	1 625 -8 019	254 2	- 562	3	
STREET	g.	13	5,96tx 60 cv 11,50	36 890	9 240	4 500 240 250	4 100	150	37 650		21 793	1 250	1 750 2 857	12 357	15 214	23	
PETITS NATIBRE	31.35	01	2,70tx 20,cv 8,10m	59 ooo	2 680	1 250 130 300	850	150	26 320		14 569	1 600	1 050 9 101	15 02%	24 133	1	
		6	1;99k 10 cv 7,20 m	26 000	1 665	001 00 100	200	1,50	24 735		13 304	1 100	725	15 334	22 510	1	
		ಲ	1,93 tx 10 cv 6,5 m	28 000	3 760	600 110 300	2 600	150	24 240		14 360	1 600	1 000 7 280	14 380	22 160	rd	
		7 8	0,99tx 8 cv 4 m	28 000	6 510	820 100 850	4 650	150	21 430		13 735	094	385 6 850	14 746	21 596	н	
		9 9	0,99k 6 cv 4 m	33 000	7 500	630 70 550	001 9	150	25 500		16 775	395	240 8 090	17 228	25 318	н	
		ध ऽ	0,99tx 8 cv 4 m	32 875	9 260	700 80 200	4 680	909	26 615		25 25	530	355 3 433	11 898	15 331	83	
		47	2 tx 35 cv 6 m	16 000	4 150	1 400	2 500	300	11 850	004	10 663	160	660	10 733	10 700	r	
IET1 ERS	NURES	;n	5 tx 60 cv 11 m	38 000	009 6	5 800 250 600	4 250	200	28 400		23 998	1 350	850	9908	10 263	ν.	
PETITS METLERS	PORT VENDRES	cv	3 tx 15 cv 7 m	17 000	4 720	1 300 120 200	3 100		12 280		11 215	009	450	7 285	7 300	61	
		ri .	4 tx 50 cv 10 m	20 000	8 800	1 840 160 200	009 9		11 200		12 449	1 450	850	12 339	8 790	T	-
		N° du bateau	Carac- téris- țiques Code	1	63	2.1. 2.3.	2.5.	2.6.	3	3.1.	3.2.	3.5.	3.4. 4	5	9	2	

(1) Les données de 5 batcaux ayant navigué à temps partiel ont été ramenées, une base annuelle E : pêche en étang.

Unité de valeur : FF.

			u .	00	00	000	00	1	0	1	0	0	0 0	6	6	(1)	_
	TABLEAU 8 bis	31	9 tx 100 cv 11 m	111 300	40 700	6 400 1 700 16 800	15 800		20 600		55 800	5 050	3 400 8 350	12 1.79	20 5::9		
	TAB	30	3,08tx 25 cv 6,50 m	68 000	11 990	1 600 160 400	009 6	230	56 010		41 448	1 250	800	20 694	37 206	2	
PETITS METIERS	NICE	29	x 3,16tx 45 cv 6,50m	35 000	2 510	1 000 140 170	920	280	32 490	300	20 912	1 802	1 150 8 326	21 567	29 693	1	
PET		28	2,27tb 18 cv 6,20m	36 000	10 090	1 350 90 220	8 200	250	25 910		20 936	1 320	820	21 006	23 840	1	
250	C &	22	3,03tx 18 cv 6,20m	55 000	13 300	1 620 80 300	10 500	800	41 700		33 224	1 600	1.025 5.851	17 232	23 083	23	
		52	6 tx 50 cv 9,8m	33 000	4 900	2 400 400 700	1 400		28 100	570	20 915	2 350	575 5 690	10 350	14 040	(1)	
		5°2	2,5tx 30 cv 7,20 m	24 000	3 000	1 500 300 350	850		21 000		046 91	1 550	1.270	8 054	7626	(1)	
	MARSEILCE	45	5,5tx 30 cv 7,90 m	35 000	3 450	1 500 300 500	1 150		31.550		23 306	004	456 9 006	11 793	3.8 737	c'	
	MAR	2.5	1,2tx 12 cv 5,50m	30 000	4 240	1 700 200 240	2 100		25 750		14 850		510 10 400	15 410	35 810	(1)	
		იე იქ	4,8tx 75 cv 10 m	35 000	7 110	3 600 600 100	2 060	750	27 890	1 836	21. 886	4 500	2 500 -2 832	11 213	8 381	Cī	
		21	9,90tx 75,cv 12,50m	20 000	25 000	5 000 500	12 000	2 000	45 000	1 440	38 500	6 500	5 600	19 900	12 860	cı	
RS		20	5,96tx 75 cv 11,05m	50 000	16 300	3 800 500 300	11 200	500	33 700		26 100	4 050	2 450	13 750	14 850	C2	
PETITS METIERS	HARTIGUES	19 E	8,22t3 260 cv 12 m	80 000	35 100	13 000 1 500 600	12 000	8 000	006 77	4 000	45 3.00	13 600	6 550	15 733	-8 017	М	
PETI	<i>4</i> 2	J.8 E	3,64tx 50 cv 5,70m	000 04	16 730	4 250 280 200	11 500	500	23 270	2 560	19 335	1 300	850 - 775 -	20 035	19 360	1.	
		N° du bateau	Carac- téris- țiques Code	н	03	2.2. 2.3.2.4.	2.5.	2.6.	3	3.1.	3.2.	3.5.	3.4.	5	9	7	

(I) les données de cinq bateaux ayant navigué à temos partiel ont été ramenées à une base annuelle E: pêche en étang. Unité de valeur : FF.

PETTTS METTERS

TABLEAU 8 ter

CORSE TOULON

N° du bateau	32	33	34	35	36	37	38
Carac- téris- tiques Code	7 tx 80 cv 10 m	5 tx 25 cv 8 m	2 tx 3 cv 5 m	2 tx 15 cv 7,60m	2,10tx 18 cv 6,m	3,20tx 40cv 6,30m	3,51tx 45 cv 6,50m
1	28 000	35 000	21 000	35 000	41 000	48 00C	50 000
2	12 500	4 250	2 517	8 550	7 180	10 180	11 600
2.1. 2.2. 2.3.2.4.	3 800 700 500	1 150 100 1 000	405 162 300	1 500 50 2 000	1 600 80 1 500	1 900 200 480	2 560 240 500
2.5.	7 500	2 000	1 650	5 000	4 100	7 600	8 300
2.6.							
3	15 500	30 750	18 483	26 450	33 820	37 820	38 400
3.1.	1 620	280			4 160		
3.2.	16 684	24 758	14 603	16 690	20 505	28 876	29 612
3.3.	3 500	1. 000	35	2 500	2 400	2 250	2 550
3.4. 4	2 500 -8 804	1 400 3 312	315 3 530	2 000 5 260	1 800 4 955	1 500 5 194	1 650 4 588
5	8 717	10 373	7 931	17 160	10 858	14 808	15 216
6	87	13 685	11 461	22 420	15 813	20 002	19 804
7	2	2	2	1	2	2	2

Unité de valeur : FF.

- ELABORATION DES RESULTATS

Pour les chalutiers, de :

- la valeur de la pêche : recettes brutes y compris la godaille (ou cotriade)
- les zoûts directs : frais communs (moins le rôle) plus frais d'entretien
- la valeur ajoutée : recettes nettes moins coûts directs
- l'amortissement : sur les bases de calcul
 - A 20 ans coque, 10 ans moteurB 12 ans coque, 7 ans moteur
- le revenu d'entreprise : avant rémunération du capital propre de l'armateur (5 %, intérêt minimum qu'aurait touché l'armateur s'il avait placé son capital ailleurs que dans son bateau).
- le profit ou la perte d'entreprise : bénéfice net de l'armateur
- la rétribution totale du marin : part plus godaille.

Pour les petits métiers

Les mêmes rubriques ont été présentées de façon simplifiée. Toutefois, les pêcheurs pratiquant le petit métier sont seuls à bord ou en famille; aussi, la distinction entre profit et rétribution du travail devient parfois subtile, puisque le marin est aussi armateur.

Afin de clarifier l'analyse, les résultats de l'enquête le permettant, il a été procédé à la présentation de :

- la rétribution totale du marin
- la rétribution du travail et du profit du patron armateur ces deux éléments étant cumulés.

Le classement adonté, répond à une double préoccupation tenant compte :

- des caractéristiques des bateaux
- des ports d'attache.

Ainsi, la série des chalutiers a été divisée en deux catégories en fonction de deux paramètres :

- la jauge
- la longueur et la ouissance

Jauge	Longueur	Puissance
≥25 t	≥18 m	≥ [90 cv
< 25 t	∠ I8 m	<180 cv

(seul le critère de la jauge sera indiqué dans la suite des tableaux).

Dans chaque catégorie (25 t et plus, moins de 25 t) on a classé les bateaux suivant leur port d'origine. A cette fin, chaque bateau a été affecté d'un numéro correspondant au questionnaire et situant son lieu d'origine. Ces numéros seront repris dans tous les tableaux et graphiques et correspondront toujours aux mêmes bateaux de chaque groupe, chalutier ou petit métier.

Ainsi, les numéros selon les quartiers et le type de métier sont :

Chalutiers	Quartier	Petits Métiers
Ià5	Port Vendres	Ià4
6 à II	Sète	5 à 17
I2 à I4	Martigues	I8 à 2I
I5 à 22	Marseille	22 à 26
	Nice	27 à 3I
23 - 24	Corse	32 à 36
25 à 28	Toulon	37 - 38

5 - Regroupement des questionnaires

Deux types de regroupement sont possibles :

- selon le découpage administratif de la région Méditerranéenne
- selon la nature des lieux de pêche.

Le regroupement selon les régions de programme (Languedoc-Roussillon, Provence Côte d'Azur, Corse) ne répond pas totalement à la réalité maritime et risque d'entraîner des confusions dans l'analyse. En effet, des bateaux d'une même catégorie, de régions différentes naviguent ensemble et pratiquent les mêmes métiers; ainsi, des chalutiers de Martigues et Sète pêchent dans les mêmes eaux.

Si la prise en compte des régions de programme permet de faciliter les comparaisons du secteur pêche et des autres secteurs de l'activité économique c'est en fonction de la nature des régions maritimes (selon le relief de la côte et des fonds) que les découpages suivants ont été adoptés :

Pour les chalutiers

25 t et plus : Languedoc-Roussilbn plus Martigues et

Marseille

moins de 25 t : (1) Languedoc-Roussillon plus Martigues,

Marseille et la côte orientale de la

Corse

Pour les petits métiers

2 régions : Languedoc-Roussillon

Provence Côte d'Azur et Corse

⁽¹⁾ Les chalutiers de Toulon pratiquent un métier différent des autres chalutiers, naviguant à l'intérieur des limites des eaux territoriales, par dérogation.

PONDERATION DES QUESTIONNAIRES - LANGUEDOC - ROUSSILLON POUR LES PETITS METIERS

CORSE POUR LES CHALUTIERS
LES
POUR
- CORSE
MARSEILLE .
- MARTIGUES -
DOC - ROUSSILLON - N
LANGUEDOC

Tableau 9

	Por	Port Vendres	res		Sete		Ma	Mattigues		Maı	Marseille			Corse	
pe de teaux	Total	Total Bateaux Poids Total inter-d'un rogés bateau	Poids d'un bateau	i i i i i i i i i i i i i i i i i i i	Bateaux inter- rogés	Poids d'un bateau	Total	Bateux inter- rogés	Poids d'un batæu	Total	TotalBateauxPöids inter- d'un rogés bates	្តដ	Total	Bateaux interro gés	Poids d'un bateau
alutiers, t, et plus	18	4	9	42	20	11,2	6	2	9	9	-	8			
t et moins.	13	-	5,6	49	-	35,7	18	-	13	143	7	4,5	14	2	5,1
tits tiers	313	4	5,5 1103	11 03	13	9									

PONDERATION DES QUESTIONNAIRES PROVENCE COTE D'AZUR - CORSE POUR

PETITS METIERS

(plus Toulon pour les chalutiers)

Tableau 9 bis

		,	
	Poids d'un bateau		3,6
Corse	Bateau Incer- rogés		ശ
ပိ	rota1		308
	Poids d'un bateau		4,1
Nice	Bateau inter- rogés		ഗ
	[otal		353
	Poids d'un bæeau	25	13
Toulon	Bateaux inter- rogés	4	2
	Total	26	444
d)	Poids d'un bat eau		4,2
Marseille	Bateaux Poids Total inter- d'un rogés bateau		S
X	Total		358
S	Bateaum Poids Total inter- d'un rogés bætæ u		3,6
MARTI GUES	Bateaux inter- rogés		Ą
	Total	(n	246
	×	halutiers de -25 t (Toulon)	Métiers
	Type de bateaux	haluti -25	Petits

TABLEAU 9 ter

Chalutiers

DISTRIBUTION EN % CUMULES PROFITS ET PERTES D'ENTREPRISE

Ensemble de la Côte

P	rofits	& Pert	e s	
Type de pêche	N° du ques- tionnaire	Poids du questionnai- re	Poids cumulés	Profits ou Pertes FF
25 t et plus	19 14 4 13 5 1 9 7 3 11 10 6	8 6 6 6 11,2 11,2 11,2 11,2	8 14 20 26 32 38 49,2 60,4 66,4 77,6 88,8 100	-27.700 6.000 8.300 21.100 21.600 21.800 38.000 42.000 66.700 105.400 112.600
Chalutiers - 25 t Ensemble de la Côte moins TOULON	20 23 18 16 24 22 21 12 15 17 8 2	4,5 5,I 4,5 4,5 5,I 4,5 4,5 13,I 4,5 4,5 35,7 9,5	4,5 9,6 14,1 18,6 23,7 28,2 32,7 45,8 50,3 54,8 90,5 100	-16.500 - 7.700 - 7.700 - 7.600 - 7.200 - 6.000 - 2.700 - 300 + 2.500 2.600 40.800 53.100
TOULON - 25 t	26 28 25 27	25 25 25 25 25	25 50 75 100	400 7.700 8.700 13.100

Tableau 10

DISTRIBUTION EN % CUMULES DE LA RETRIBUTION DU TRAVAIL ET PROFIT DU PATRON EMBARQUE

Petits Métiers

Languedoc-Roussillon

Provence Côte d'Azur Corse

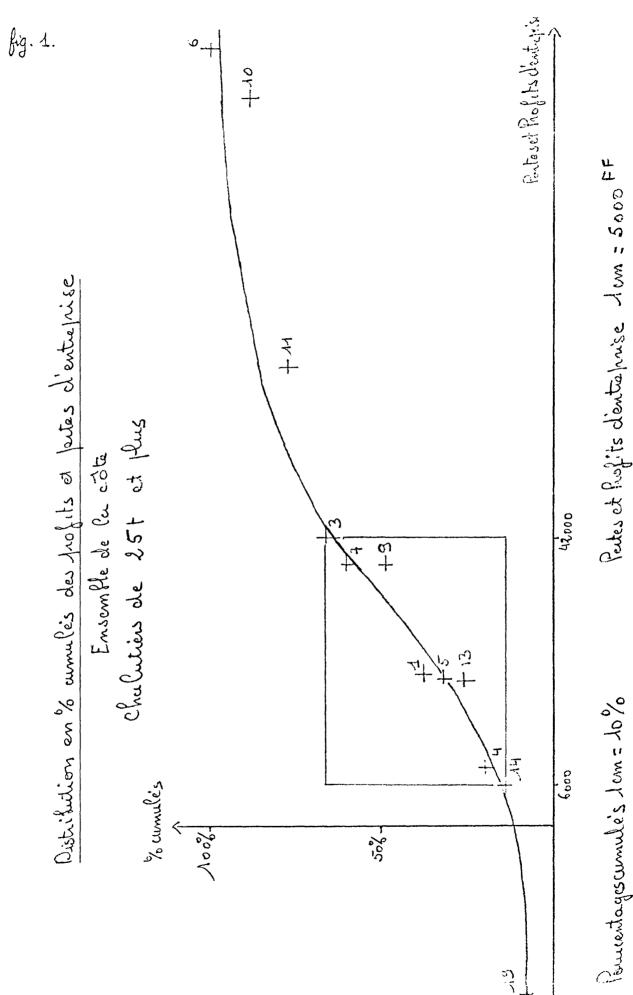
N° du ques- tionnaire	Poids du question- naire	Pondération cumulée	rétribu- tion du travail et profit		Poids du question- naire	Pondération cumulée	rétribution du travail et profit
12	6	6		19	3,6	3,6	- 8017
2	5,5	11,5	7300	32	3,6	7,2	87
1	5,5	17	8790	22	4,2	11,4	8391
3	5,5	22,5	10260	25	4,2	15,6	9294
14	6	28,5	10680	11 11 34	3,6	19,2	11461
4	5,5	34	10700	21	3,6	22,8	12860
13	6	40	13890	33	3,6	26,4	13685
11	6	46	13214	26	4,2	30,6	14040
5	6	52		20	3,6	34,2	14850
7	6	58	41590	36	3,6	37,8	15813
8	6	54		24	4,2	42	18737
9	6	70	22510	18	3,6	45,6	19260
10	6	76	24123	38	13	58,6	19804
6	6	82	25318	37	13	71,6	20002
17	6	88	25321	ii 1 31	4,1	75,7	20529
15	6	94	28853	35	3,6	79,3	22420
16	6	100	32583	11 11 27	4,1	83,4	23083
		,	,	ii 28	4,1	87,5	23840
			l	11 11 23	4,2	91,7	25810
				29	4,1	95,7	29893
				11 11 30	4,2	100	33206
				ii 11			

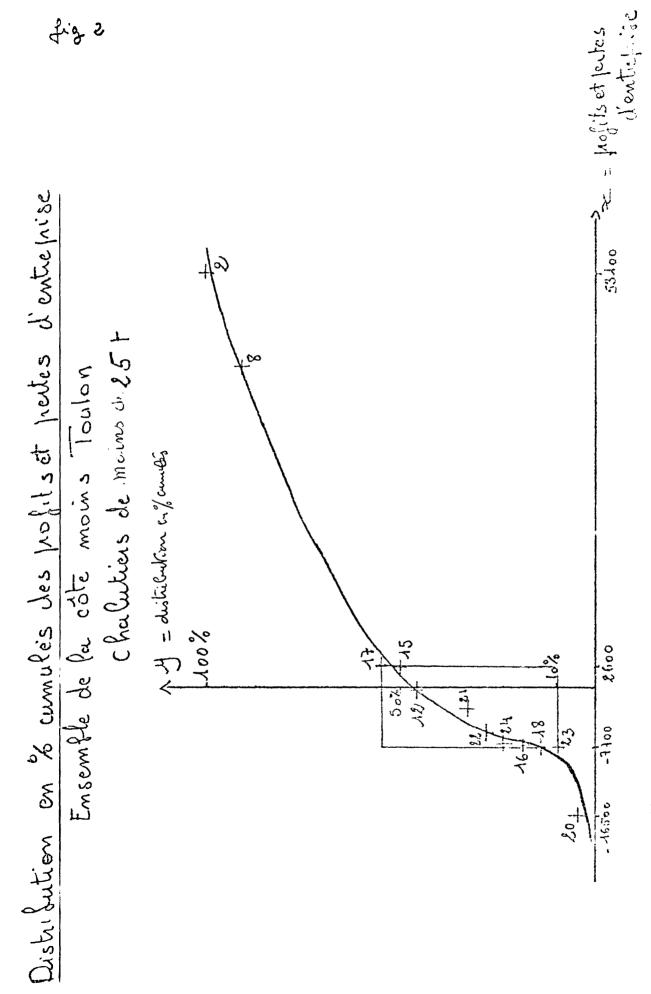
<u>Chalutiers</u>

DISTRIBUTION EN % CUMULES DE LA RETRIBUTION TOTALE DU MARIN

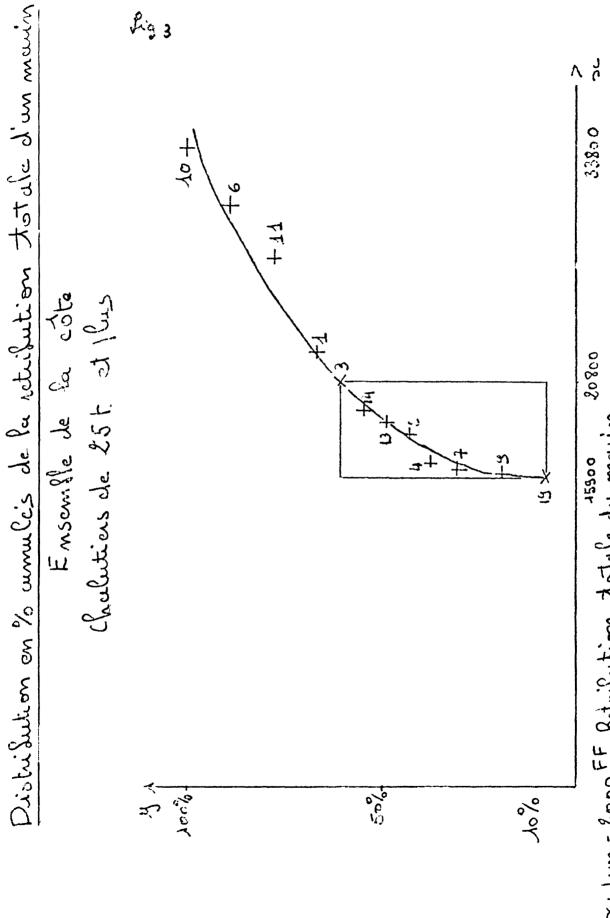
Ensemble de la Côte

Rétri	Rétribution totale du marin		
N° du ques- tionnaire	Poids du ques- tionnaire	Poids cumulés	Rémunération totale d'un marin — FF
19 9 7 4 5 13 14 3 1 11 6 10	8 II,2 II,2 6 6 6 6 6 II,2 II,2 II,2	8 19,2 30,4 36,4 42,4 48,4 54,4 60,4 66,4 77,6 88,8 100	15.900 16.100 16.300 16.600 18.100 18.700 19.300 20.800 22.300 27.100 29.800 33.800
I6 I8 I7 I5 24 23 21 20 8 I2 22	4,5 4,5 4,5 5,1 5,1 4,5 4,5 35;7 13,1 4,5 9,5	4,5 9 13,5 18 23,1 28,2 32,7 37,2 72,9 86 90,5 100	IO.300 IO.500 II.300 I2.600 I2.900 I3.200 I6.700 2I.000 2I.500 2I.700 23.600 27.600
25 28 26 27	25 25 25 25 25	25 50 75 100	12.100 12.400 12.700 18.800

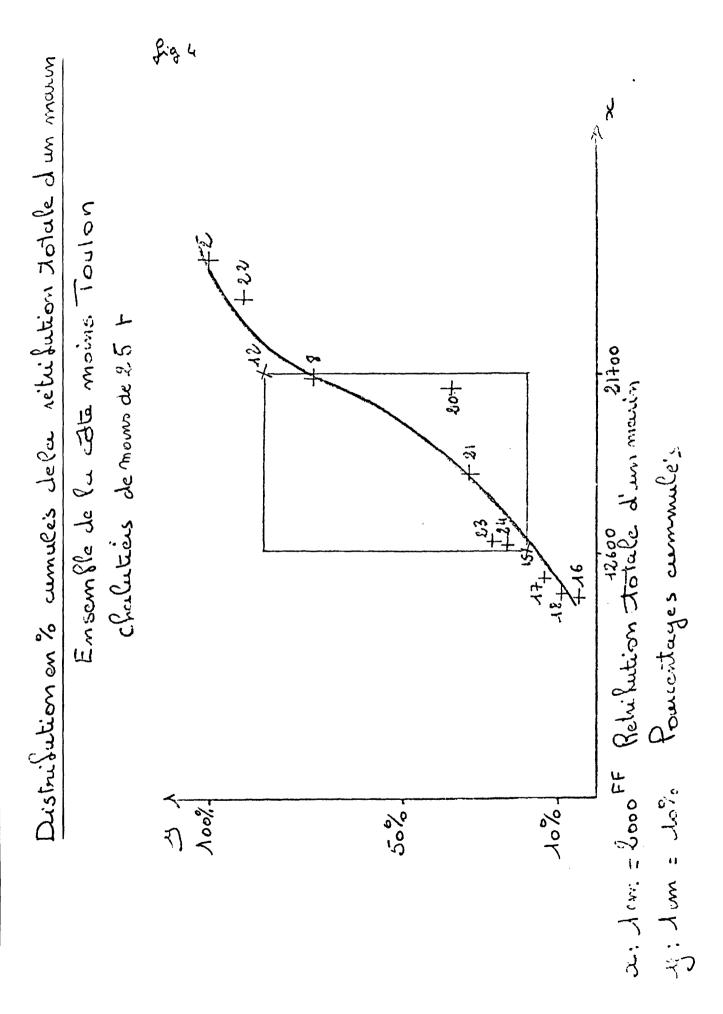


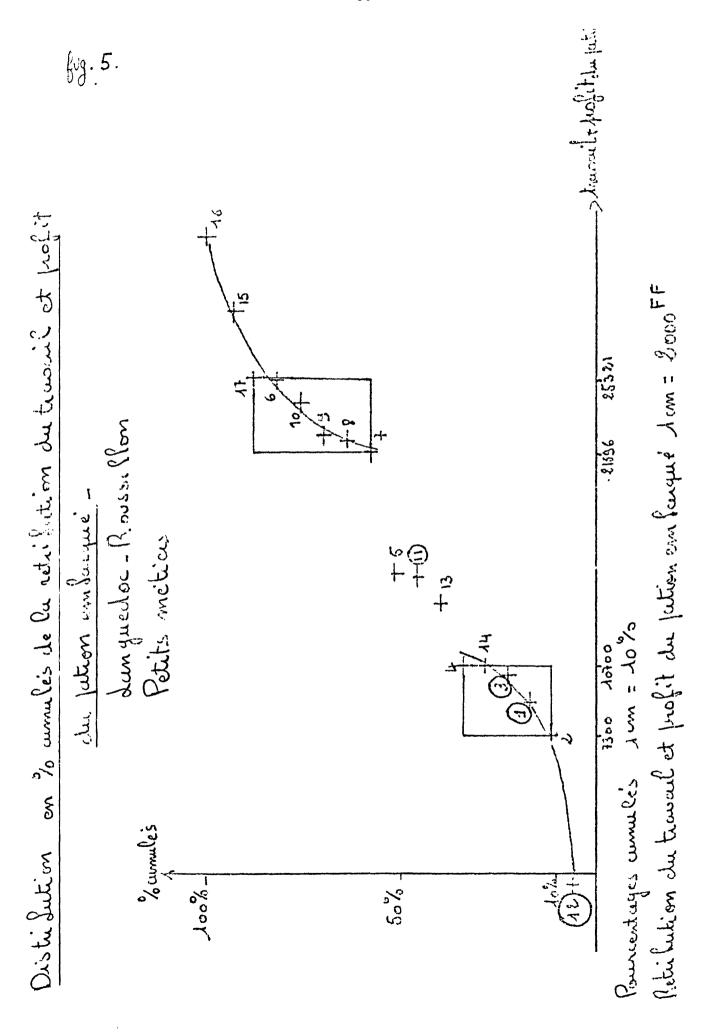


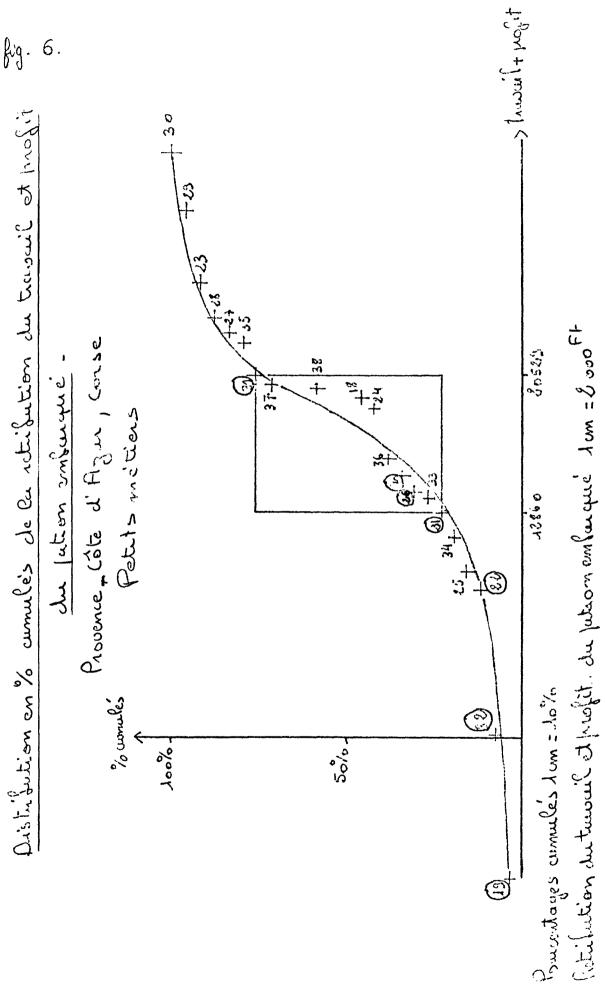
X: 1 cm = 5000 FF 2, 100 = 16%

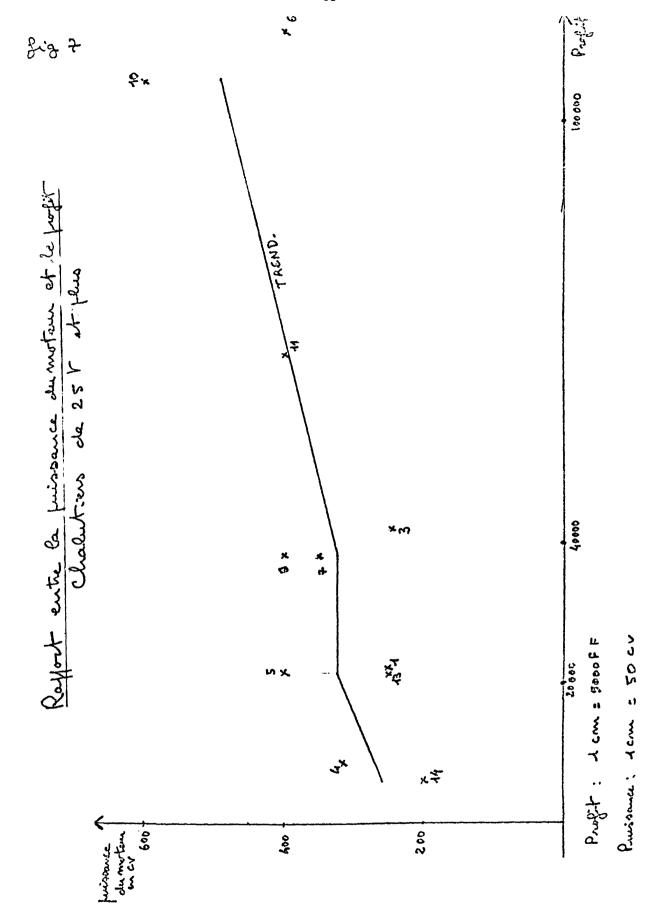


x: 10m = 2000 FF Retvilution Actale du marin y: 10m = 10% Poucentages comules









6 - INTERPRETATION DES RESULTATS

L'interprétation des résultats doit permettre la mise en évidence des éléments de formation du revenu, l'appréciation de la rentabilité comparée des différentes catégories, du point de vue de l'armateur et de l'équipage. Bien entendu, il est nécessaire de préciser les limites des possibilités de l'analyse de la rentabilité et des comparaisons des bateaux entre eux.

Une première remarque s'impose : les données de l'enquête ne concernent qu'une année d'exploitation (1971) aussi, des écarts importants entre bateaux peuvent provenir de phénomènes conjoncturels tels que : achat de matériel, emploi d'hommes supplémentaires, arrêts prolongés du bateau etc.... Des cas aberrants pouvant se présenter, il en sera tenu compte dans l'analyse.

Par ailleurs, il faut noter que les résultats ne concernant les petits métiers doivent être comparés à ceux des chalutiers qu'avec circonspection.

En effet, en dehors de la difficulté de dissocier le profit du salaire, (le budget de l'entreprise et de la famille tendent à se confondre) les conditions de pratique des deux métiers sont profondément différentes.

Ainsi, s'il est fréquent de travailler 14 heures sur un chalutier, un bateau pratiquant le petit métier ne sortira habituellement que 9 heures, sans tenir compte des intempéries qui empêcheront plus ce dernier de naviguer. Il s'agit donc de deux métiers dont les styles de vie différents sont aussi importants à considérer, que les résultats chiffrés des exploitations.

দ

TABLEAU RECAPITULATIF : LIMITES DES CLASSES LES PLUS FREQUENTES

Ensemble de la côte

Chalutiers - Petits Métiers

Caracteristiques Recette Couts directs Valeur ajoutée 28 t à 49 t 154.000 47.400 106.600 18 m à 23 m à à à 240cv à 400 cv 294.000 107.700 188.000 12,5m à 13,5 m à à à 12,5m à 13,5 m à à à 140cv à 170 cv 143.000 62.000 81.000 0,99 t à 2,7 t 26.000 1.660 21.430 4 m à 7,2 m à à à 6 cv à 20 cv 33.000 7.500 26.328 2 t à 5 t 16.000 4.150 11.200 6 m à 11 m à à à 15 cv à 60 cv 38.000 9.600 28.400 2,10 t à 9,90 t 33.000 3.450 28.100			:		
1 I8 m à 23 m à 2 240cv à 400 cv 294.000 107.700 1 240cv à 400 cv 294.000 107.700 1 13 t à 20 t 57.800 20.600 20.600		Amortissements Profits ou pertes d'en- treprise	Retribution totale d'un marin	Hommes à bord	Jours travai
t I8 m à 23 m à à à à à à 240cv à 400 cv 294.000 I07.700 I 13 t à 20 t 57.800 20.600 I40cv à I70 cv I43.000 62.000 4 m à 7,2 m à à à	.600 16.300	000*9	16.100	3	200
# I3 + 3 20 t 57.800	w w	ে	<i>i</i> d	<i>ત</i> ત	, th
# I3 t 3 20 t	.000 23.500	42.000	20.800	9	230
12,5m313,5 m à à à à lidocv à 170 cv 143.000 62.000 62.000 7.99 t à 2,7 t 26.000 1.660 4 m à 7,2 m à à â 6 cv à 20 cv 33.000 7.500 2 t à 5 t 16.000 4.150 6 m à 11 m à à à lidoco lidoco 33.000 9.600 9.600 2.10 t à 9,90 t 33.000 3.450	.300 2.500	- 7.700	12,600	2	130
IffOcv % I70 cv I43.000 62.000 0,99 t % 2,7 t 26.000 I.660 4 m % 7,2 m	w w	м —	. с	æ	√€
0,99 t à 2,7 t 26.000 I.660 4 m à 7,2 m à à 6 cv à 20 cv 33.000 7.500 2 t à 5 t I6.000 4.150 6 m à II m à à 15 cv à 60 cv 38.000 9.600 3.450	.000 12.700	2.600	21.700	~	200
6 cv 3 20 cv 33.000 7.500 2 t 3 5 t 16.000 4.150 6 m 2 11 m 2 15 cv 3 60 cv 33.000 9.600 2,10 t 3,9,90 t 33.000 3.450	.430 260		Rétribution du travail & profit	Н	
6 cv 3 20 cv 33.000 7.500 2 t 3 5 t 16.000 4.150 6 m 3 11 m 3 3 15 cv 3 60 cv 38.000 9.600 2,10 t 3, 9, 90 t 33.000 3.450	w w	i np	du patron		
2 t à 5 t 16.000 4.150 6 m à 11 m à à à 15 cv à 60 cv 38.000 9.600 2,10 t à 9,90 t 33.000 3.450	. 328 I.600			, eq	
2 t à 5 t 16.000 4.150 6 m à 11 m à à à 15 cv à 60 cv 38.000 9.600 2,10 t à 9,90 t 33.000 3.450			21.595 à	H	
2 t à 5 t 16.000 4.150 6 m à 11 m à à à 15 cv à 60 cv 38.000 9.600 2,10 t è 9,90 t 33.000 3.450		25,	25, 321		
6 m à II m à à à 15 cv à 60 cv 38.000 9.600 2,10 t è 9,90 t 33.000 3.450	.200		7.300	н	
15 cv à 60 cv 38.000 9.600 2,10 t à 9,90 t 33.000 3.450	m m	<i>,</i> 10	'n	m	
2,10 t 3 9,90 t 33.000 3.450	.400 I.450		10.700	3	
	.100		12.860)	
d'Azur 5,70 m à 12,5 m à	rd rd	<i>,</i> m⁴		, ₩	
Corse I8 cv à 75 cv 70.000 25.000 45.000	.000 6.500		20.002	c.	

6. I. Chalutiers

6.I.I. Les amortissements

Le calcul sur la base Λ (20 ans coque, Ω ans moteur) a nour conséquences :

- de rester sans effets pour les résultats des bateaux de plus de 20 ans pour la coque et plus de 10 ans pour le moteur
- de pénaliser les bateaux dont la coque a entre I2 et 20 ans et le moteur de 7 à IO ans
- d'avantager les bateaux plus récemment construits (coque moins de I2 ans et moteur moins de 7 ans).

Ainsi pour l'ensemble des bateaux enquêtés, (sauf pour 3) le calcul des amortissements dans la base A, est plus favorable à l'exploitation, que le calcul dans la base B. Si certains bateaux ont entre
I2 et 20 ans il est fréquent que le moteur soit changé pendant la période ou/le bateau acheté d'occasion entre temps, ou la coque refaite
en partie. Ces éléments lèvent la contradiction apparente entre les
résultats observés et l'explication théorique précédente. Les explications qui suivent, tiennent essentiellement compte du calcul d'amortissement sur la base A.

6.I.2. Les profits

La comparaison des profits d'entreprises des deux catégories de chalutiers retenues permet de constater que (fig I et 2): les chalutiers de moins de 25 t ont une forte tendance à réaliser des pertes. En effet, près de la moitié des bateaux de l'ensemble de la côte (moins Toulon) (1) aurait un solde négatif ou légèrement positif.

⁽¹⁾ Il faut considérer à part les bateaux de Toulon dont les caractéristiques diffèrent (moins de IO t) et dont le profit, s'il est positif, ne permet pas de conclusion en soi, étant donné le cas particulier.

Catégorie	%	Variations du profit
25 t et plus	52 <i>%</i>	6.000 à 42.000
- 25 t	45 %	- 7.700 à 2.600

Une analyse plus précise des graphiques montre que :

- pour les 25 t et plus, la moitié des bateaux présente un solde variant entre 6.000 et 42.000 FF., la plupart des autres navires accusent une rentabilité supérieure à 42.000 FF.
- pour les moins de 25 t, 45 % ont un solde variant entre 7.700 et 2.600 FF., une forte partie des autres ayant une rentabilité inférieure à ce minimum, c'est-à-dire que leur solde est inférieure à 7.700 FF. Ces précisions renforcent la tendance générale.

6.I.3. Les rétributions

Si l'on compare les niveaux de rémunération des marins on constate que les variations entre les bateaux de + et - de 25 t se caractérisent ainsi :

Catégorie	%	Variations de rétribu- tion - FF.
25 t et plus	52 %	15.900 à 20.800
- 25 t	68 %	12.600 à 21.700

- Pour les 25 t et plus la moitié des rémunérations varie entre I5.900 et 20.800 FF. la moitié restante étant supérieure à 20.800 FF.
- Pour les moins de 25 t, 68 % ont une rémunération variant entre I2.600 et 2I.700 FF., la rétribution des 32 % de reste se répartissant également au-delà de 2I.700 et en deça de I2.600 FF.

Les constatations relatives aux niveaux de profit et de rémunération concernant les chalutiers permettent d'avancer que :

- l'exploitation de bateaux de 25 t et plus (plus de I8 m, I80 cv) permet de dégager des profits nettement supérieurs à celle des moins de 25 t; les écarts quant aux revenus des marins présentant une tendance dans le même sens, mais de façon moins marquée.

Situation des bateaux de moins de 25 t

L'analyse des causes de ces constatations permet d'avancer plusieurs hypothèses explicatives sans qu'elles soient limitatives.

Les chalutiers de moins de 25 t naviguent moins au cours de l'année. En effet, d'après les résultats de l'enquête le nombre moyen de journées de travail en mer est de I60 jours pour les moins de 25 t et de 2I0 jours pour les 25 t et plus. Les temps de route étant comparables et les marées durant moins de 24 heures dans les deux cas, il en résulte que l'utilisation du bateau est inférieure, de l'ordre de 25 % pour les chalutiers de moins de 25 t, alors que, les frais fixes varient peu, que le bateau soit utilisé ou non et les frais d'entretien de la coque et du moteur restent sensiblement identiques.

L'analyse des résultats ne permet pas de conclure que d'autres facteurs objectifs affectent la rentabilité des moins de 25 t. Ainsi, la recherche de la capacité productrice comparée

des 2 séries de chalutiers (mise en valeur par les rapports

recette

amortissement x nbre de jours en mer

valeur ajoutée

amortissement x nbre de jours en mer

ne permet pas d'avancer de nouvelles hypothèses explicatives des résultats des moins de 25 t.

Il semble donc nécessaire de trouver des explications subjectives tenant au dynamisme des patrons par exemple.

Situation des bateaux de 25 t et plus

La situation des bateaux de 25 t et plus, permet-elle de caractériser des tendances significatives ? Si l'on considère le niveau des profits en fonction des caractéristiques du bateau on constate :

- que le niveau des profits tend à croître avec la puissance du moteur (fig. 7). Ceci s'explique par la nécessité d'avoir un moteur puissant pour tracter le chalut, celui-ci travaillant sur des fonds vaseaux ou rocheux, souvent en grande profondeur.
- les rapports entre la longueur, la jauge et le profit ne permettent pas d'avancer des hypothèses.

Il aurait été intéressant de déterminer pour cette série de 25 t et plus la puissance optimum en fonction des caractéristiques. L'échantillon trop restreint empêche toute conclusion dans ce sens.

De plus, la comparaison du niveau de rémunération des marins, en fonction des caractéristiques du bateau, ne permet pas d'établir une relation de cause à effet certaine.

6.2. Petits métiers

6.2.I. Profits et rémunérations

Etant donné le particularisme de cette pêche l'analyse retenue est celle du profit d'entreprise cumulée à la rémunération du patron embarqué; les éléments concernant la rétribution des matelots quand ils existeront, seront mis en évidence.

L'analyse des résultats graphiques (fig. 5,6) permet de dégager selon les régions les montants suivants de la rémunération du travail et du profit du patron embarqué:

Région	%	Variation de la rémunéra- tion et du profit du pa- tron - FF.
Languedoc) Roussillon)	23 % 30 %	7.300 à 10.700 (Port Vendres) 21.596 à 25.321 (Sète)
Provence Côte d'Azur Corse	53 %	I2.860 à 20.529

On constate une distribution inégale des revenus selon les régions et à l'intérieur d'une même région.

En Provence Côte d'Azur, les résultats des exploitations hors de la tendance centrale se répartissent également en dessous du seuil inférieur et au dessous du seuil supérieur.

En Languedoc Roussillon, deux fortes concentrations de résultats se regroupent dans les deux tendances mises en valeur par le tableau ci-dessus, les 47 % restant se répartissent entre les deux tendances et au delà du seuil supérieur.

L'analyse des disparités nécessite d'affiner les situations locales et de considérer les types de bateaux.

6.2.2. Situations locales

Pour le Languedoc Roussillon, on constate que les deux zones de concentration des résultats d'exploitation correspondent à des quartiers. En effet, les bateaux enquêtés dont le revenu du patron varie entre :

7.300 et I0.700 FF sont de Port Vendres 2I.596 et 25.32I FF sont de Sète.

Une nette tendance à l'amélioration des revenus à Sète pour le Languedoc Roussillon peut s'expliquer en partie par les conditions climatiques défavorables sur les côtes du Roussillon qui nuisent aux résultats du quartier de Port Vendres.

En Provence Côte d'Azur et en Corse, les meilleurs résultats sont fournis par les bateaux de Nice. En effet, les cinq patrons interrogés ont des revenus se situant au delà de la tendance moyenne entre 20.529 et 33.206. La vente directe pratiquée par ce type de pêche permet d'expliquer ces résultats d'autant plus que la région très urbanisée encourage les prix élevés du poisson frais, la demande locale étant très forte par rapport à la faible production.

6.2.3. Les types de bateaux

Si l'on distingue deux catégories de bateaux :

50 cv et plus, IO m et plus moins de 50 cv, moins de IO m.

on constate que :

Pour la Provence Côte d'Azur et la Corse, le niveau de rentabilité des bateaux de plus de 50 cv, IO m, est dans l'ensemble inférieur à celui de la catégorie de moins de 50 cv, IOm. Ce phénomène se confirme dans le Languedoc Roussillon.

En Provence Côte d'Azur et en Corse, les résultats d'exploitation des bateaux de plus de IO m, 50 cv, interrogés se situent dans la partie inférieure de la courbe (fig. 6 bateaux n° 19,32, 22, 21, 26, 20) sauf un (31), dans un intervalle de revenus compris entre 8.017 et 14.850 FF. La position de ces exploitations en fonction de leur port d'attache permet de renforcer cette tendance. En effet, le bateau (31) dont la position se situe à la limite supérieure de la tendance centrale a les plus faibles résultats du quartier de Nice.

En Languedoc Roussillon, malgré la concentration des résultats selon les quartiers, cette série de bateaux confirme la tendance notamment pour Sète ou les résultats des plus de IO m 50 cv sont nettement inférieurs à la tendance centrale (fig. 5 bateaux n° I2, II, I, 3).

L'analyse des comptes d'exercice de ces deux séries de bateaux (tableau 7) conduit à proposer quelques hypothèses.

En moyenne, dans les bateaux de plus de IO m, 50 cv, il y a un homme de plus que dans les bateaux de moins de IO m. En fait, ceci est compensé par une augmentation sensible du chiffre d'affaires sur les bateaux de plus de IO m (chiffre d'affaires moyen des bateaux de plus de IO m: 48.000 FF, bateaux de moins de IO m: 34.000 FF). Les temps de navigation de chaque catégorie ne sont pas connus avec précision mais seraient plutôt plus élevés pour les bateaux de plus de IO m. Pour les petits métiers, si les conditions de vente sur le marché varient d'un quartier à l'autre, elles sont comparables à l'intérieur de chaque quartier.

Dès lors, il semble nécessaire d'analyser la capacité de production de chaque type de bateau. A cette fin, on a choisi de comparer les valeurs ajoutées par rapport au capital investi. Pour cela, il a fallu éliminer les bateaux déjà amortis ou partiellement, (coque ou moteur) ceux qui ne pêchent qu'en étang, ainsi que les cas aberrants.

Le rapport <u>valeur ajoutée</u> donne les coefficients : amortissement

- IO pour les bateaux de plus de IO m
- 23 pour les bateaux de moins de IO m.

Ces résultats sont à manier avec précautions, toutefois il en résulte :

une tendance à un investissement trop élevé pour les plus de 10 m, la valeur ajoutée et le chiffre d'affaires brut (I) de ces bateaux étant trop faibles par rapport au capital investi.

6.2.4. Mer - Etang

Certains bateaux pratiquent la pêche en étang, ou le double métier pêche étang (ex : sur le tableau 7). Il s'agit de bateaux des quartiers de l'ort Vendres, Sète et Martigues. Il est difficile de porter un jugement spécifique à ce type de métier qui soit caractéristique par rapport aux analyses précédentes.

Les résultats des revenus des patrons embarqués pour ce type de métier se situent dans la tendance centrale pour Martigues (fig. 6, bateaux I8, 20) et Port Vendres (fig. 5, bateaux I, 3) alors qu'ils se situent aux deux extrémités pour le quartier de Sète (fig. 5, bateaux I2, I4, I7, I5, I6). L'explication de ce phénomène nous reporte aux paragraphes précédents.

⁽I) Le rapport <u>chiffre d'affaires</u> donne respectivement les coeffiamortissement

cients: I4,4 pour les plus de IO m 40,I pour les moins de IO m.

7 - Conclusions sur la situation des différents types de pêche et orientation pour leur restructuration.

L'interprétation des résultats des chalutiers et petits métiers de la Méditerranée française conduit à valoriser certains caractères fondamentaux de la pêche artisanale de cette zone concernant, l'aspect régional de la pêche, le niveau de profit des armateurs, les revenus des matelots et les conséquences sociales de l'activité de la pêche.

7.I. Pêche et région

L'analyse des résultats des petits métiers a mis en évidence la relation entre la pêche et la région dans laquelle elle se trouve. Pour les chalutiers, il en va de même.

Pour les 25 t et plus, les 5 bateaux enquêtés dans le quartier de Sète dégagent les profits les plus élevés et les niveaux de rémunération les plus forts. De même, pour les moins de 25 t, les 2 bateaux de Sète atteignent des profits nettement supérieurs aux bateaux des autres ports (fig. 2 bateaux 2, 8), cette caractéristique étant moins marquée pour le niveau de rémunération. Il apparait donc que, pour les chalutiers comme pour les petits métiers, les exploitations du quartier de Sète ont les meilleurs résultats tant au niveau des profits que des rémunérations. Ceci peut s'expliquer par :

- les conditions climatiques
- la proximité des fonds poissonneux
- les équipements et infrastructures portuaires (criée électronique)
- l'importance de la flotte, le quartier étant la première zone d'activité de pêche de la Méditerranée Française
- la localisation de Sète favorable aux débouchés des produits (agglomération urbaine de Sète, proximité de Montpellier et Béziers).

Il ne faut pas sous-estimer certaines raisons qui défavorisent la rentabilité des bateaux dans certains quartiers. Ainsi à Marseille, la forte taxation des pêcheurs par les distributeurs: affecte les revenus de la pêche; les nouvelles installations en cours d'aménagement, dans le nouveau port de Saumaty, devraient favoriser la croissance des revenus des armateurs et pêcheurs.

7.2. Profits et rémunérations

7.2.I. niveau des profits

Sans revenir sur les analyses antérieures par type de pêche, il ressort que pour les chalutiers, après amortissement et rémunération du capital investi par l'armateur, il se dégage une plus-value pour les 25 t et plus alors que les moins de 25t ont, pour la moitié d'entre eux, des difficultés pour amortir le capital.

Les revenus des patrons armateurs des petits métiers varient eux aussi selon les bateaux : pour les IO m et plus le niveau de profit cumulé à la remunération du travail est taible (moins de I3.000 FF par an) alos qu'il varie dans l'ensemble entre I8.500 et 33.000 pour les bateaux de moins de IO m.

Il semblerait donc que, dans l'état actuel de la flotte (I), il serait plus rentable pour un armateur d'investir dans un bateau de plus de I8 m, 25 t équipé d'un moteur de plus de 200 cv ou dans un petit bateau de moins de I0 m, 5 t ayant un moteur de moins de 50 cv.

La tendance intermédiaire représentant un in restissement trops élevé par rapport aux résultats d'entreprise.

7.2.2. niveau des rémunérations

Les tendances constatées pour les profits ne se répercutent pas de façon identique sur le niveau de rétribution du marin. En effet, d'après les données de l'enquête (I) (24 petits métiers sur 38 interrogés ont au moins 2 hommes à bord) la rétribution totale des marins des petits métiers se distribue ainsi par rapport à celle des chalutiers :

				Chalut	tiers			Petits	s mét	iers
to	étribut otale d arin -	u FF	25 t 18	> 18 m 30 cv		∠ I8 m O cv	4 1	> 10 m	-	t 10 m 50 cv
à	7000 9000	Nbre ² %)				2	20	3	21,5
à	9000 11000	Nbre			2	12,5	2	20	3	21,5
à	11000 13000	Nbre %			6	38	3	30	I	7
à	13000 15000	Nbre			I	6	I	IO	Ι	7
à	15000 20000	Nbre	7	58	2	12,5	2	20	4	29
à	20000 25000	Nbre	2	17	4	25			2	I 4
	25000	%	3	25	Ι	6				

⁽I) L'analyse pondérée en fonction de la région n'a pas pu être réalisée pour le niveau de rémunération du marin embarqué sur les petits métiers, du fait de la difficulté d'avoir la répartition des bateaux en fonction du nombre d'hommes à bord.

⁽²⁾ Nbre = Nombre de bateaux

Dans la mesure où il est permis de comparer ces résultats à ceux des chalutiers précédemment étudiés, on constate que le niveau de rémunération des matelots pratiquant le petit métier est plus faible que celui des chalutiers.

Ainsi la tendance générale des rémunérations des marins est de croître selon les types de pêche de la façon suivante :

- petits métiers plus de IO m, 50 cv petits métiers moins de IO m chalutiers moins de 25 t
- + chalutiers 25 t et plus.

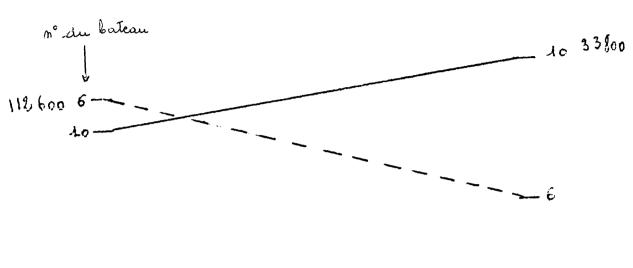
Bien entendu, il faut considérer les niveaux de rémunération en fonction des temps de travail qui sont plus élevés sur les chalutiers que pour les petits métiers

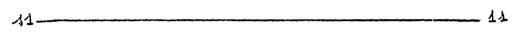
7.2.3. Rapport profit / rémunération

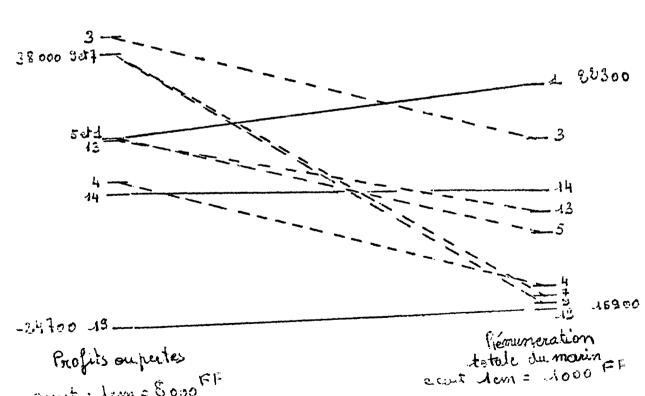
les systèmes de répartition du chiffre d'affaires variant selon les ports et les types de pêche il était intéressant de comparer l'évolution des profits et des rémunérations selon les types de pêche.

L'analyse globale permet de conclure que, <u>lorsque les profits augmentent la rémunération du travail augmente mais dans des proportions différentes</u>. Il n'a pas été possible d'établir un rapport significatif entre les 2 types d'évolution. Ainsi à titre d'exemple (fig. 8) figure pour les 25 t et plus, les résultats comparés des profits et des revenus. Toutefois, il faut signaler que certains bénéfices nets (notamment pour les 25 t et plus) entraînent des taux de profit très élevés.

Chalutiers de Plus de 25 t Ensemble de la côte







eunt : Jem = 8000 FF

7.3. Conditions de travail

7.3.I. Selon les pêches

Si les niveaux de rémunération des marins atteignent en moyenne un niveau satisfaisant sur les chalutiers, il faut insister sur la
peine au travail provoquée par l'activité de la pêche. Pour les
bateaux enquêtés, la durée d'une sortie est en moyenne de I4 heures
pour les chalutiers et de 9 heures pour les petits métiers. Il serait illusoire de multiplier ce chiffre par le nombre de jours de
sorties en mer pour croire que l'on obtienne le temps total de travail dans l'année. En effet, il faut savoir que le travail à terre
représente une part non négligeable (mais difficile à évaluer) du
travail du marin, celui-ci n'étant pas rémunéré.

Au delà de la durée même du travail réalisé, il faut aussi considérer les heures de sorties et de rentrées du bateau qui laissent peu de temps libre en famille, notamment pour les chalutiers dont les départs ont lieu vers 3 ou 4 heures du matin, ces rythmes sont imposés par la nature même du métier. Ainsi l'appréciation de la rémunération suivant les types de pêche en Méditerranée doit être pondérée par le facteur social nettement à l'avantage des pêcheurs pratiquant le petit métier.

7.3.2. Recrutement

En Méditerranée Française le recrutement commence à devenir un problème. En effet, sur l'ensemble des bateaux interrogés, 25 % des patrons chalutier éprouvent des difficultés à trouver un équipage et 2I % pour les petits métiers.

La source traditionnelle de recrutement se situe au sein-même de la famille où l'on pratique le métier de père en fils, et la ten-dance à recruter de main-d'oeuvre étrangère est assez forte dans certains quartiers (voir tableau I3).

Si l'on considère l'âge des équipages, on constate que, tant pour les chalutiers que pour les petits métiers, la moyenne est assez élevée (tableau 12) puisque les équipages sont essentiellement composés d'hommes de plus de 35 ans (si la retraite est à 55 ans, c'est en particulier dû au vieillissement prématuré du marin-pêcheur).

Ainsi la situation de l'emploi paraît-elle pas brillante dans l'ensemble, alors que le niveau de rémunération n'expliquerait pas cette tendance. Il semble donc nécessaire d'insister sur l'amélioration des conditions sociales du métier, si l'on veut éviter une crise de recrutement dans les années à venir.

AGE MOYEN DES MARINS EMBARQUES SUR LES CHALUTIERS

(Et % de la main d'oeuvre étrangère)

Tableau 12

Quartiers	Age	moyen	% de 1a
	Patron-armateur	Equipage	main d'oeuvre étrangère
Port Vendres	48 ans	40 ans	16,8
Sète	40 ans	32 ans	7,4
Martigues	40 ans	37 ans	0
Marseille	41 ans	40 ans	19
Toulon-Nice	46 ans	36 ans	0
Corse	53 ans	30 ans	66,7

CHAPITRE III

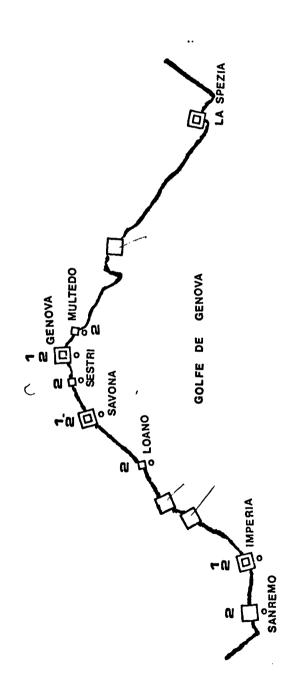
ZONE HAUTE TYRRHENIENNE

LIGURIE

Légende

- Quartier
- Port

- PlageVisitéChalutiers
- 2 Petits metiers



I PARTIE : NOTES PRELIMINAIRES

Quelques-uns des éléments principaux qui caractérisent l'état et l'évolution socio-économique de la Ligurie trouvent leur fondement dans les conditions géographiques de cette région. Son territoire est de dimensions modestes (541.000 ha) par rapport aux autres zones de la présente étude ou aux autres régions italiennes. Elle est en outre caractérisée par une prédominance de zones en pente (monts et collines) et de petites zones plates près de la mer ou des cours des fleuves dont l'importance est très réduite.

La densité de population, de ce fait est élevée (342 habitants/km2 contre les 181 dans l'ensemble du pays). L'action de tous ces facteurs explique donc le fait que le pourcentage de population vivant dans les villes, par rapport au total de la région, est remarquablement supérieur à celui qui est enregistré en moyenne dans l'ensemble du pays.

En ce qui concerne le poids de la population résidante dans les chefs-lieux (voir tableau 1), on enregistre des valeurs qui s'approchent de 60% en Ligurie par rapport à une valeur totale de 30-35% pour l'ensemble du pays.

Il faut signaler que l'incidence utilisée montre une régression pendant les dix dernières années. Cela est dû non seulement à une diminution de la tendance à l'urbanisation mais surtout à la naissance de villes de dimensions plus modestes et qui ne sont pas des chefs-lieux de province.

Tableau 1

Population	1951		1961		1971	
	Italie	zone	Italie	zone	Italie	zone
Totale	47.516	1.567	50.624	1.735	54•025	1.848
Résidante dans les chefs- lieux de province	13.740	898	16.240	1.013	18.454	1.057
% sur le total	28,9	57,3	32,1	58,4	34,2	57,
Active (1)	19.577	633	19.592	658	18.749	6 2 8
Dans le secteur primaire (2)	8.261	113	5•693	82	3.241	47
% (2) (1)	42,2	17,9	29 , 1	12,5	17,3	7,

Source : ISTAT

Quelques notes sur l'évolution de l'économie de la région peuvent mieux expliquer les considérations qui précèdent. La Ligurie, qui était fortement industrialisée dès l'unification de l'Italie, notamment par la présence d'industries métallurgiques et mécaniques, fonderies, chantiers, ces derniers grâce à la position sur la mer et aux traditions maritimes. La restructuration du secteur industriel dans la région depuis la deuxième guerre mondiale a eu pour effet de provoquer la diminution des emplois dans ce secteur, comme l'indiquentes données des dix dernières années.

Tableau 2

x 000

Années	195	51	196	1	197	1
Emploi	Italie	zone	Italie	zone	Italie	zone
Dans le secteur secondaire Dans le secteur tertiaire	4•242 2•539	190 160	5.652 3.663	256 192	6.528 4.327	199 235

Par contre, l'augmentation de l'emploi dans le secteur tertiaire est remarquable (de 160.000 en 1951 à 235.000 en 1971); il faut souligner l'importance des activités liées au tourisme. La naissance de nouveaux secteurs d'activité explique l'importance que la population des chefs-lieux de la Ligurie (40.000 à Imperia, 80.000 à Savona, 800.000 à Gênes, 130.000 à La Spezia). Dans certains cas toutefois, leur rythme d'accroissement est inférieur à celui d'autres centres tels que Sanremo (60.000 habitants), Rapallo (30.000), qui sont plus marqués par le phénomène touristique.

La présence de villes à forte croissance démographique explique aussi l'importance relative de l'emploi dans le secteur tertiaire. Le développement global de la population résidante, pendant les années 1951/1971, a été plus accentué en Ligurie (18% environ) que dans l'ensemble du pays (14% environ).

L'activité de la population de la Ligurie dans le secteur primaire au cours des années 1951/1971 est toujours restée au-dessous de la moitié du niveau moyen du pays (voir tableau 1): 17,9% contre 42,2% en 1951, 12,5% contre 29,1% en 1961, et enfin 7,5% contre 17,3% en 1971.

L'explication peut être aisément trouvée dans les éléments déjà mentionnés : conditions géographiques, urbanisation de la population parallèle à la présence d'importantes industries et de centres d'activités tertiaires. En outre, le type d'agriculture pratiqué dans la zone est particulièrement intéressant, étant très spécialisé : culture de fleurs et de primeurs, bénéficiant de conditions climatologiques favorables.

Les conséquences sont aussi mesurables au niveau du revenu moyen par personne active.

Des tableaux 3 et 1 on peut déduire que le revenu par tête, en Ligurie, est supérieur au revenu moyen national

Tableau 3

			00	00
Années	196	53	1970)
	Italie	zone	Italie	zone
Agriculture, forêts et pêche	3.840.000	92•417	5.330.000	132.525
Industrie	10.757.000	498.990	20.983.000	803.227
Autres activités	10.497.000	596.839	20.540.000	1154.663
Total	25.094.000	1.188.246	46.853.000	2.090.415

Ainsi considérant le résultat économique de l'activité de la pêche dans la région (moyennant la comparaison habituelle avec celui des autres personnes affectées au secteur primaire), il faudra faire particulièrement attention aux conséquences de la structure de l'activité et de son rendement.

Il ne faut pas négliger non plus, comme on le remarque dans d'autres régions de la côte, l'importance des emplois-refuge ou à mi-temps dans une situation économique où il existe une forte activité touristique.

Le tableau suivant nous donne la situation des emplois de la région par rapport au pays :

Population	1971 (o	00)
Toputation	Italie	zone
Totale	54•025	1.848
Active	18.749	628
% sur le total	34,7	33,9
Active dans le secteur primaire	3•241	47
% Active primaire sur le total	17,3	7 , 5
Active dans la pêche	53	1,4
% Active pêche sur active totale	0,3	0,2
% Active peche sur active primaire totale	1,6	3

Dans le tableau ci-dessus nous remarquons que le pourcentage des pêcheurs en Ligurie est inférieur au pourcentage national (0,2% par rapport à 0,3%). Par contre, le pourcentage des pêcheurs en Ligurie, par rapport aux actifs du secteur primaire de cette zone est supérieur au pourcentage national (3% par rapport à 1,6%).

Ceci s'explique car le revenu des pêcheurs artisans (petits métiers) est plus élevé que celui des ouvriers agricoles.

NOMBRE DES BATEAUX INSCRITS ET DENOMBRES PAR TYPE DE PECHE BATTELLI INSCRITTI E CALCOLATI PER TIPO DI PESCA

Tableau 4

	Quartiers		inscrits Li inscritti	dénombrés cal∞lati	estimés stimati
	Compartimenti	Quartier Compart.	(1) Ports visités Porti visitati		
Chalut Strascico	Imperia Savona Genova La Spezia (2) Total Totale	40 18 63 26	31 9 9 -	25 7 9 - 41	30 14 63 23
Engins Attrezzi	Imperia Savona Genova La Spezia (2) Total Totale	148 158 396 200	75 58 106 - 239	25 16 30 - 71	50 44 112 70 276

⁽¹⁾ ISTAT : Annuario caccia e pesca 1971

⁽²⁾ Calcolati con il coefficiente della zona calculés avec le coefficient de la zone

Il faut remarquer dans le tableau précédent le peu de différence existant entre les chalutiers inscrits dans les quartiers et ceux que nous avons estimés réellement existants; cela pourrait signifier que la flotte est assez vieille et encore en activité dans son ensemble.

Nous avons de graves doutes au sujet de l'évaluation des bâteaux qui pêchent aux engins. Nous avons en effet calculé qu'il n'y en a que 266 sur les 902 inscrits.

En Ligurie nous avons visité 3 des 4 ports principaux, qui abritent peu de petits métiers. Le long de la côte existent d'innombrables petits ports et calanques qui, tous, abritent des bâteaux de pêche aux engins.

Le paramètre que nous avons employé dans les autres régions n'est pas valable pour celle-ci, d'où notre évaluation doit être considérée très inférieure à la réalité.

Tableau 5

DIVISION DES BATEAUX PAR TYPE DE PECHE
DIVISIONE DEI BATTELLI PER TIPO DI PESCA

Quartier	Chalut hautur Strascico d'a	ier ltura	Chalut cô tier Strascico	Total chalut.	Engins Attrezzi
Compartimento	+ 50 t	- 50 t	costiero	Strascico	AVVIEZZI
Imperia		1 5	15	30	50
Savona		9	5	14	44
Genova	7	25	31	63	112
La Spezia		8	15	23	70
Total	7	57	66	130	2 76
Totale Total t.	·				- •
Totale	3 66	1.780	825	2.971	700
Moyenne t. Media	52	31	12, 5	22,8	2 , 6

Le tableau 5 montre que la catégorie des chalutiers hauturiers de plus de 50 t. est peu importante, tandis que la catégorie inférieure à 50 t. est assez nombreuse. En effet, elle comprend 57 bâteaux ayant une jauge moyenne de 31 tonnes. Cela est expliqué par l'exigence de faire des sorties brèves; il est en effet très difficile de trouver du personnel qui soit disposé à s'embarquer pour de longues périodes, ce qui rend peu rentables les gros investissements nécessaires pour un gros chalutier. Ces investissements n'ont jusqu'ici reçu aucune aide de la part d'organismes publics tels que, par exemple, la Cassa del Mezzogiorno.

Tablean 6 Peche hauturière au chalut

	Pêche hauturière au chalut		¥ 000	Lit.			
		54 Genova	55 Imperia	S6 Imperia	57 Savona	55 Savona	
			18	16 =			
		20 €	34 t	36 t	49 t	45 t	
	•	200 HP	100 HP	110 HP.	190 HP	165 HP	
-	Valeur de La pêche	20.000	13.600	11.300	35.500	44.750	
-:	Godaille		009	300	200	7.30	
7.7	Recettes	20.000	13.000	11.000	35.000	44.000	
ra	Couts directs - Consommation intermédiaire	13.620	8.200	6.960	11.960	13.350	
1.5	Gasoil	3.000	000-1	1,000	2.350.	2 700	
	Lubrifiant	250	250	2005	200	2002	
2.3	Glace	9	001	250	360	400	
7	Caisses	2.000	200)	1.000	1.500	
٠ <u>٠</u>	Nourriture	1.000	720	260	006	1.200	
3.6	Entretien	4 - 500	3.630	5.350	2,200	2.500	
5.7	Services géneraux	2.270	1.500	1.100	4.500	4.550	
"	Valgur ajoutée = I.2 - 2	6.350	4.500	2.040	23.040	30.650	
3.1	Remunération du travail-Masse salar.+charges social+primes	6.300	7.140	4.170	15.120	10.020	
۳,	•	350	160	160	450	200	
۳. ۳.	Remuneration brute avant amortissement = 3 = (3.1 + 3.2)	-270	-2.500	-2.290	7.470	15.450	
-1 ;;,		3.500	1.300		2.100	4.130	
3.5	Interêts et profits bruts # 3.3 - 3.4	-3.770	-3.500	-2.290	5.370	14.350	
3.5.1		2.000			2.430	4.200	
3.5.2	2 Revenu d'entreprise = 3.5 - 3.5.1	-5.770	-3.500	-2.290	2.940	10.150	
4	Rémunération du capital du propriétaire Net	200	05 ó		130	\$50	
~	Profit ou pertes d'entreprise (revenu de l'entreprise) 3.52-4	4-6.270	-4.750	-2.290	2.510	9°300	
7	Rémunération brute ayant amortissement = 3- (3.1 - 3.2)	-270	-2.500		7.470	15.450	
. es		4.580	2.000		3.090	5.910	
3.5	Incérêts et profits bruts = 3.3 - 3.4	-4.850	-4.500		4.350	12.570	
3.5.1	l Intérêts payés sur le capital emprunté	2.000	!		2.430	1.200	
3.5.2	2 Revenu d'entreprise = 3.5 - 3.5.1	-6.550	-4.500		1.950	5.370	
শ	Rémuneration du capital du propriétaire	200	950		130	850	
~	Profit ou pertes d'entreprise 3.5.2 4	-7.350	-5.450		1.520	7.520	
6.1	Part du marin	1.066	2.000	1.260	018	1.120	
5.2	The second secon		200	100	8	120	
۳. د	Godaillie Gostanian takala da marin	1.066	2.200	1.360	930	1.240	
o t	Ketribution totals on mertal	→ ;	ć,	m	•	•	
~ (X)	Nombre courriées de travail	230	300	210	250	250	
•	Rendement moyen par journée de travail	3	0000	9.000	3.400	4.500	

x 000 Lit

Tableau 7	

Peche aux engins	35 Sestri	Só Genova	\$7 Multedo	85 S.Remo	89 S. Remo	90 S. Remo	91 Savona	92 Loano	93 Savona	94 Savona
	8	7	e e	7	15 8	7 8	1 0	10 B	12 m	=======================================
	20 t	7 t	6 t	2 5	18 t	5 5	5 t	10 t	10 t	9 t
	SO HP	70 HP	34 HP	25 HP	180 HP	22 HP	26 HP	SO HP	90 HP	100 HP
Deven = Chiffnes d'affaires bruts	14.000	13.000	12.000	2.900	20.000	2.300	9.000	15.000	16.000	21.000
	000	5.660	4.790	1.240	10.620	120	1.450	1.580	4.900	6.920
Couts directs - Consommations intermediatres			2//					26.5		22.50
	200	009	2 50	20	200	10	50	300	300	200
1:5:6:5:5:5:5:5:5:5:5:5:5:5:5:5:5:5:5:5:	300	S	50	9	120		8	30	100	100
- CIO: 11 19110	00†	7 50	700	096	7.000			1.000	1.000	
יייייי ליייייי ליייייי ליייייי ליייייי ליייייי		7.50	300					200	200	260
かいかい てき しゅうしゅう しゅうしゅう しゅうしゅう	1.400	1.900	2.050	120	009	110	620	9 50	1.200	3.600
Services généraux	1.500	1.560	1.440		2.400		780	1.700	1.800	2.460
Valeur ajoutée = 1 - 2	001.	7.370	7.210	1.660	9.350	2.150	4.520	11.420	11.100	14.150
	02.9	100	1 50	40			1 50	260	200	4.50
I Interets sur le capital emprunte	300	6.160	6.140	1.136	4.690	2.180	3.420	7.500	7.000	10.160
2 Remuneration du travail = masse salariale	009	330	700	100	1.500	100	230	620	320	1.000
3 Amortissement A Rémunération du capital du propriétaire	1 50	200	70	20	1.200	09	70	120	150	80
	-250	055	150	114	1.990	-160	6 50	2.620	3.430	2.490
Profits on pertes d'entreprise = 3 - (3.1+3.2+3.3)										
Retribution du marin Part + Godaille	\$30	470	1.020	583	1.170	1.090	1.710	1.250	870	1.450
. :	10	13	9	2	4	8	7	Ó	œ	7
N° hommes d'equipage Journées de travail		330	330	330	300	300	330	330	330	330

Dans le tableau 6, il faut remarquer le compte du bâteau 86 de Imperia : s'agissant d'un bâteau très vieux, on n'a pas cru opportun de lui attribuer des dépenses pour amortissements, alors qu'il a une grosse dépense d'entretien de (au point 2.6) plus de 5 millions. La grande différence entre les revenus d'entreprises des bâteaux de Gênes et de Imperia et Savona, à notre avis, n'est due qu'à une différence de capacité des armateurs dans la gestion.

Il faut remarquer (tableau 7) le grand nombre d'hommes qui sont employés sur des petits bâteaux (5/10 tonnes) utilisant la seine; cette habitude est propre à cette zone.

Il faut encore noter la moyenne de jours de travail qui est assez élevée et qui permet de réaliser des gains intéressants.

Tableau 8

POIDS DES QUESTIONNAIRES PESO DELLE INTERVISTE

Quartier Compartimento	Ţ	Imperia			Savona			Genova	
Type de pêche Tipo di pesca	n bat n bat	n quest n int	poids peso	n bat n bat	n quest n int	poids peso	n bat n bat	n quest n int	poids peso
Chalut hauturier Strascico d'altura + 50 t							9		
Chalut hauturier Strascico d'altura - 50 t	15	R	15	6	8	6	25	н	52
Chalut côtier Strascico costiero	15			₹.			31		
Engins Attrezzi	50	ĸ	ω	44	4	5,5	112	٣	18

Tab. 9a

CHALUT HAUTURIER - 50 t DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DE LA RETRIBUTION TOTALE D'UN MARIN

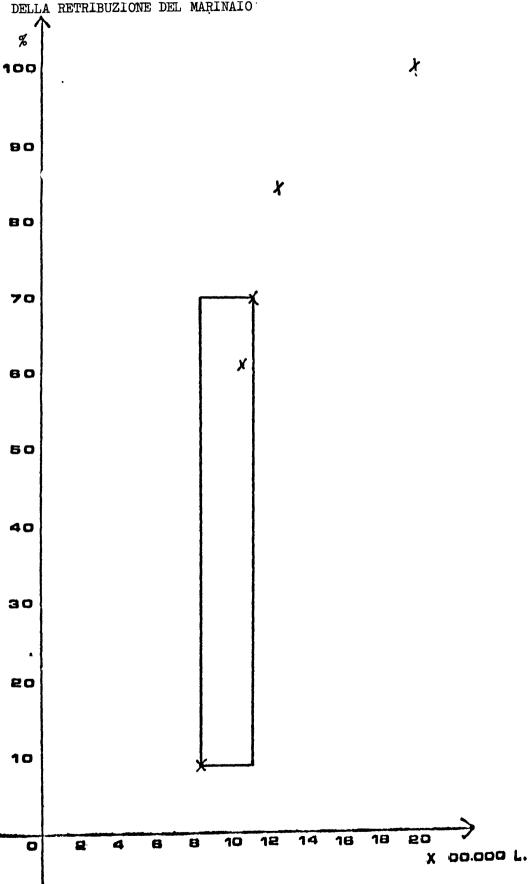
STRASCICO D'ALTURA - 50 t DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DELLA RETRIBUZIONE DI UN MARINAIO

n° quest. n° int.	poids % peso %	poids cum. % peso cum. %	revenu reddito x 000 Lit
87	9	9	930
84	52	61	I.066
88	9	70	I.240
86	15	85	I.360
85	15	100	2.200

Tab. 9a bis

CHALUT HAUTURIER - 50 t DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DE LA RETRIBUTION TOTALE DU MARIN

STRASCICO D'ALTUKA - 50 t DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DELLA RETRIBUZIONE DEL MARINAIO



Tab 9 b

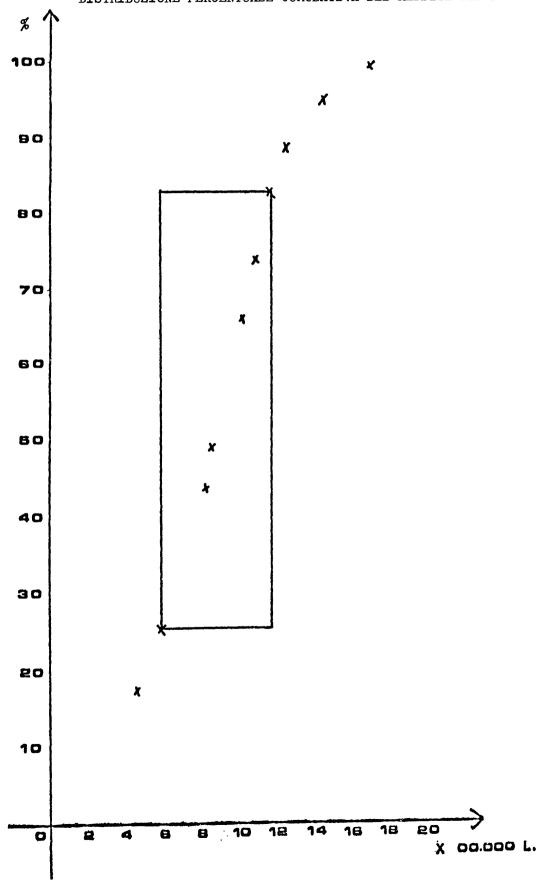
PETITE PECHE AUX ENGINS
DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DE LA RETRIBUTION
TOTALE D'UN MARIN

PICCOLA PESCA DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DELLA RETRIBUZIONE TOTALE DI UN MARINAIO

n° quest. n° int.	poids % peso %	poids cum. % peso cum. %	revenu reddito x 000 Lit
86	18	18.0	470
88	8	26.0	583
85	18	44.0	830
93	5•5	49•5	870
87	18	67•5	1.020
90	8	75•5	1.090
89	8	83.5	I . 170
92	5•5	89.0	I . 250
94	5•5	94•5	I.450
91	5•5	100.0	1.710

Tab. 9b bis

PETITE PECHE AUX ENGINS
DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DES REVENUS DES PECHEURS
PICCOLA PESCA
DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DEI REDDITI DEI PESCATORI



Tab 9 c

PETITE PECHE AUX ENGINS
DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DES REVENUS DES ENTREPRISES

PICCOLA PESCA DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DEI REDDITI DELLE IMPRESE

n° quest. n° int.	poids % peso %	poids cum. % peso cum. %	pertes ou profits perdite o profitti x 000 Lit
85	18	18.0	- 280
90	8	26.0	- 160
87	18	44 . 0	150
88	8	52.0	314
86	18	70.0	550
91	5•5	75•5	650
89	8	83.5	1.990
94	5•5	89.0	2.490
92	5•5	94•5	2.620
93	5•5	100.0	3.430

PETITE PECHE AUX ENGINS
DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DES REVENUS DES ENTREPRISES.
PICCOLA PESCA
DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DEI REDDITI DELLE IMPRESE

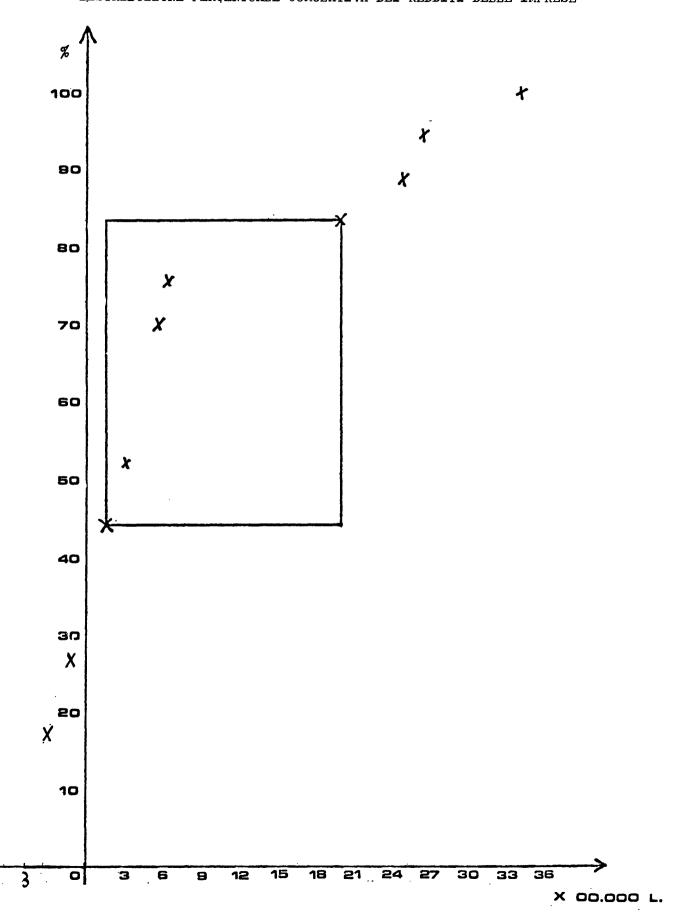


TABLEAU RECAPITULATIF: LIMITES DES CLASSES LES PLUS FREQUENTES TABELLA RICAPITOLATIVA DELLE FORCHETTE DE MASSIMA FREQUENZA

Valeur part annuelle Valore annuo parte x ooo Lit.		930 à I•240		583 à 1.170
Pertes ou prof. V d'entreprise a Perdite o V profitti p p x ooo Lit.		- 4.750 à 2.810		150 à 1.990
Journées de travail Giornate di lavoro		180 å 250		300 å 330
Equip. Equip.		4 à 6		2 à 10
Coffts finamortis Costi finamortsmax		5.000 à 9.500		160 à 2•700
Coffts directs Costi dir.		11,000 à 13,000		120 à 4•900
		20,000 à 44,000		2.300 à 20.000
Caractéristi- Revenu ques du bâteau annuel Caratteristiche Ricavo del battello annuo		50 t 160 à 200 HP		2 à 20 t 22 à 90 HP
Type de pêche Tipo di pesca	båteaux + 50t battelli +50t	båteaux – 50t battelli –50t	Chalut côtier Strascico costiero	Engins Attrezzi
Typ. Tip	iautur. 30 ira	t tulado ioastta itla'b		

Le tableau 10 nous confirme ce qui a déjà été dit dans les commentaires au tableau 5 quant à la difficulté de trouver du personnel qui soit disposé à rester en mer pour plus de 24 heures. En effet, on peut remarquer que sur les chalutiers sont embarquées 4 à 5 personnes, tandis que sur les bâteaux à seine tournante il y en a même 10. Il faut aussi remarquer, et on peut le faire mieux dans le tableau 7, que les résultats augmentent en proportion du nombre des hommes d'équipage. Cela, nous le verrons ensuite, est exactement le contraire de ce qui se vérifie dans le reste de l'Italie, où, une fois dépassé un nombre optimal d'hommes d'équipage, la productivité des autres descend à des niveaux marginaux, en abaissant par conséquent les revenus de chacun. Les revenus des pêcheurs, toutefois, sont parmi les plus élevés en Italie.

Le tableau 11 montre la validité de l'échantillonnage des ports; surtout dans le quartier de Imperia, on a visité des ports qui représentent 63% du total et on a interviewé 10% des bâteaux existants. Le pourcentage des ports visités reste assez élevé dans le quartier de Savona (50%), de même que le pourcentage des questionnaires remplis, tandis qu'il baisse à Gênes, étant donné l'importance désormais réduite de la pêche dans ce port industriel, et qu'il est plus difficile d'établir des contacts avec les pêcheurs.

On a donc visite 28% du total des ports de la région et on a effectué des interviews sur 13,2% des bâteaux existants.

VERIFICATION DE L'ECHANTILLONAGE DES PORTS VERIFICA DELLA CAMPIONATURA DEI PORTI

A contract the second s	A commence of	*	A CONTRACT OF STREET,	See a second sec	Commence of the second				
Quartier Compartimento	Ports Porti	Plages Spiaggie	Ports vis. Porti vis.	Plages vis. Spiaggie v.	Bât. Quart. Bat. Comp. A	Bât. Ports Plages vis. Bat. Porti Spiaggie v. B	% ⊞IA	Quest. Int. C	% ⊳ m
Imperia	CI.	9	a		80	50	63	5	01
Savona		13	r-4	Н	58	23	23	9	25
Genova	8	17	7	N	175	39	22	4	10
La Spezia	1	12			93				
Total Totale	9	48	5	3	396	112	28	15	13,2

CONCLUSIONS SUR LA SITUATION DES DIFFERENTS TYPES DE PECHE ET ORIENTATIONS POUR LEUR RESTRUCTURATION

1. Pêche hauturière au chalut ; bâteaux de moins de 50 tonnes

Il y a dans cette zone 57 chalutiers qui ont une jauge moyenne de 31 tonnes, pour un tonnage total de 1.780 tonnes, qui représente 4% du tonnage national de cette catégorie. Les revenus de gestion de ce type de bâteaux varient entre un passif de 7 millions et un actif de 7,5 millions. Ceci est dû, à notre avis, seulement à la différence de capacité des armateurs. Il faut en outre remarquer qu'il y a des gros frais d'entretien dûs à 1'âge vénérable des bâteaux. 250 hommes environ sont employés dans ce type de pêche.

2. Pêche au chalut côtier

Nous comptons 66 bâteaux dans cette catégorie pour un total de 825 tonnes, soit 2% du tonnage national de cette catégorie. Ces unités emploient environ 150 hommes. Nous n'avons pas estimé intéressant d'interviewer les bâteaux de ce type, qui devraient avoir des gestions comparables à celles de la côte française. Les conclusions pour ce type de pêche sont analogues.

3. Petite pêche aux engins

A notre avis nos enquêtes ayant porté sur des ports où il est resté peu d'engins, les extrapolations qui ont été faites ne sont pas valables pour toute la zone qui est constellée de petits ports, et nous tendons plutôt au chiffre total officiel, soit 900 bâteaux environ pour un total de 2.200 tonnes, c'est-àdire 4,4% du total national de cette catégorie, avec un emploi d'environ 1.000 pêcheurs.

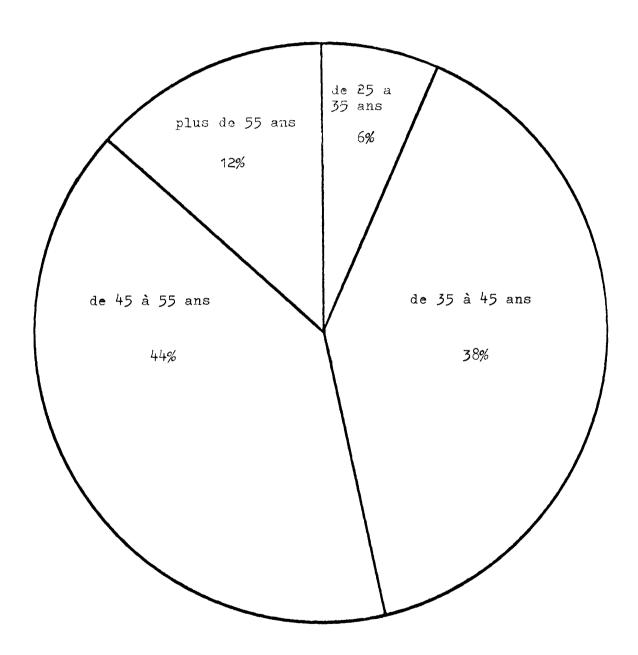
Cette pêche peut donner des revenus très intéressants, soit aux marins, soit aux armateurs.

Nous avons noté que les bateaux en général sont armés par de nombreux hommes, maximum IO ou II, tous pêchant soit au lamparo soit avec des lignes pour le thon ou l'espadon.

Les bateaux à engins polyvalents pontés ou semi-pontés d'une longueur minimale de I2 m. et d'une jauge de I0 - I5 t.; moteur de I00 HP Diesel rapide (voir le tableau 7 pour les bateaux 92/93/94) semblent constituer le type le plus intéressant.

Division des marins pecheurs par classe d'âge.

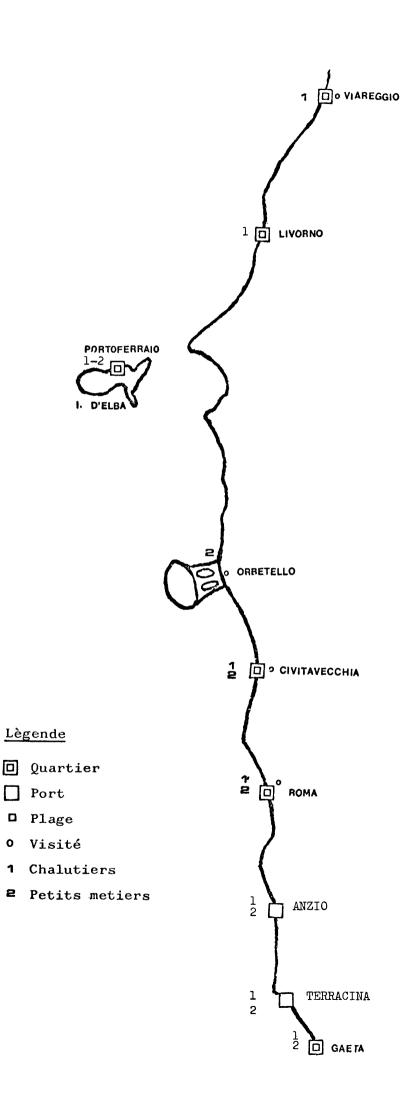
Ripartizione dei marinai per classe d'età.



CHAPITRE IV

ZONE MOYENNE TYRRHENIENNE

TOSCANE ET LATIUM



I PARTIE : NOTES PRELIMINAIRES

Les réalités socio-économiques de la zone qui correspond aux régions du littoral considéré dans ce chapitre sont très différentes.

Relevons avant tout que nous sommes en présence de deux régions dissemblables même si, en considérant seulement la pêche un parallèle peut être établi.

Ceci n'exclut pas que pour les informations que nous allons fournir il est nécessaire de rappeler les caractéristiques principales de ces deux régions. La superficie totale des deux régions est de 4.000.000 d'hectares; la densité de la population (1971) est de 204 habitants par km2, un peu plus que la moyenne nationale de 181 habitants par km2. Pendant ces derniers vingt ans, de 1951 à 1971, la population a augmenté dans l'ensemble d'environ 26% avec un rythme beaucoup plus élevé que pour le reste du pays, 14%.

Cette augmentation est due uniquement à la région du Latium, en effet, pour la Toscane, pendant la même période l'augmentation de la population n'est environ que de 10%.

On peut donc affirmer qu'une part importante de l'augmentation de la population est due à l'urbanisation de Rome, qui augmente sa population de 1,7 million d'habitants en vingt ans, ce qui nous amène actuellement à 3.300.000 habitants, contre les 1.600.000 habitants de 1951.

Tableau 1

					X (000
Perulation	195	51	196	1	19'	71
Population	Italie	zone	Italie	zone	Italie	zone
Totale	47.516	6.499	50.624	7•244	54•025	8.172
Résidante dans les chefs- lieux de province	13.740	2.757	16.240	3.460	18•454	4.211
% sur le total	28,9	42 , 4	32,1	47 , 8	34,2	51,5
Active (1)	19•577	2.627	19.592	2.707	18•749	2•799
Dans le secteur primaire (2)	8.261	955	5•693	577	3.241	29 8
% (2) (1)	42,2	36,4	29,1	21,3	17,3	10,6

Source : ISTAT

D'une façon analogue on peut affirmer que le poids de la population résidante dans les chefs-lieux est beaucoup plus élevé que la moyenne nationale (42,4% par rapport à 28,9% en 1951; 47,8% par rapport à 32,1% en 1961 et 51,5% par rapport à 34,2% en 1971). Ceci est dû surtout au rythme plus élevé de l'augmentation de la population dans les chefs-lieux du Latium (particulièrement Rome). En effet, si nous considérons seulement la Toscane, l'augmentation de la population dans les chefs-lieux est de 2-3% au-dessus de la moyenne nationale. La Toscane est encore aujourd'hui une région qui offre une certaine dispersion de résidance sur son territoire; ceci se vérifie à différents

niveaux et par de nombreuses indications : présence d'un nombre élevé de communes, importance relative des résidences dispersées autour des communes; importance des petits groupes d'habitations qui dérivent de leur première raison d'exister, l'agriculture.

Le pourcentage de l'activité dans le secteur primaire par rapport à l'activité totale décroit, comme dans les autres régions, mais est inférieur à la moyenne du pays. A ce propos nous devons signaler que les pourcentages relatifs seulement à la Toscane, sont plus élevés que ceux du Latium, même s'ils se maintiennent légèrement en-dessous de la moyenne nationale (environ 42% en 1951 et 12% en 1971).

Tableau 2

					X 00	0
Années	195	1	196	1	197	1
Emploi	Italie	zone	Italie	zone	Italie	zone
Dans le secteur secondaire	4•242	516	5•652	736	6•528	841
Dans le secteur tertiaire	2•539	407	3.663	633	4•327	774

L'augmentation de la population active dans le secteur secondaire a été supérieure à la moyenne nationale (63% durant ces dernières vingt années contre 54%). Nous avons également enregistré un rythme plus intense des naissances (90% contre 72% environ). Les deux régions ont évolué différemment : la Toscane a eu une évolution plus marquée dans le secteur industriel, alors que le Latium a évolué plus dans le secteur commercial et les services.

Le long des côtes de la Toscane et du Latium, nous notons une activité touristique très importante; il suffit de considérer la côté de la Versilia (Viareggio) et les côtes près de Rome. Ceci est une cause ultérieure de l'augmentation de l'emploi dans le secteur tertiaire; ce phénomène se reproduit ici comme le long des littoraux d'autres régions et caractérise presque tout le littoral italien. Cette activité étant saisonnière entraîne une certaine indisponibilité de main-d'oeuvre pour la pêche. La tradition des marins pêcheurs en Toscane où des centres, comme S. Stefano, Porto Ercole et Viareggio, existaient déjà depuis des centaines d'années, est plus ancienne qu'au Latium.

Le revenu par tête dans cette zone par rapport au pays est le suivant :

Tableau 3

x 000 Lit

Années	190	53	19'	70
	Italie	zone	Italie	zone
Agriculture, forêts et pêche	3.840.000	424•745	5.330.000	678.711
Industrie	10.757.000	1.344.366	20.983.000	2.568.980
Autres activités	10.497.000	2.239.278	20.540.000	4•444•974
Total	25.094.000	4.008.389	46.853.000	7.692.665

En ce qui concerne la productivité par personne dans les différents secteurs d'activité, on constate des conditions plus favorables pour les sujets actifs du secteur primaire dans les deux régions par rapport à la moyenne nationale, avec des revenus respectivement de 2,3 - 2,4 millions par rapport à 1,6 - 1,7 millions (nous constatons un revenu légèrement supérieur de 2,5 millions en Toscane par rapport à un revenu de 2,2 - 2,3 au Latium).

Pour le secteur industriel, nous constatons des revenus de 3,1 - 3,2 pour l'année 1971 pour les deux régions et également dans ce cas les revenus de ces deux régions sont supérieurs aux moyennes nationales, 2,3 - 2,4 millions par an, avec un avantage pour les travailleurs du secteur industriel du Latium : 3,4 - 3,5 millions par an.

Le tableau suivant nous donne la situation des emplois de la région par rapport au pays :

Population	1971	(000)	
Population	Italie	zone	
Totale	54•025	8.172	
Active	18.749	2•799	
% sur le total	34,7	34,2	
Active dans le secteur primaire	3•241	29 8	
% active primaire sur le total	17,3	10,6	
Active dans la pêche	53	6,4	
% Active pêche sur active totale	0,3	0,2	
% Active pêche sur active primaire totale	1,6	2	

Dans cette zone, comme pour la précédente, le pourcentage des pêcheurs par rapport à la population active est inférieur à la moyenne nationale (0,2 par rapport à 0,3).

Par contre, le pourcentage des pêcheurs, par rapport aux actifs du secteur primaire de la région, est supérieur au pourcentage national (2% par rapport à 1,6%).

Tableau 4 NOMBRE DES BATEAUX INSCRITS ET DENOMBRES PAR TYPE DE PECHE BATTELLI INSCRITTI E CALCOLATI PER TIPO DI PESCA

	Quartiers Compartimenti	B â teaux i Battelli	nscrits inscritti	dénombrés calcolati	estimés stimati
	compartiment1	Quartier* Compart.	Ports visités Porti visitati	Ports visités Porti visit.	Quartier Compart.
Strascico	Viareggio Livorno P. Ferraio ** Civitavecchia Roma Gaeta ** Olbia ** P. Torres ** Cagliari **	72 143 75 19 191 69 21 40	70 65 - 19 58 - - -	62 62 - 16 42 - -	63 136 69 16 151 49 21 40
Chalut	Total Totale	701	212	182	616
s Attrezzi	Viareggio Livorno P. Ferraio ** Civitavecchia Roma Gaeta ** Olbia ** P. Torres ** Cagliari **	90 305 101 58 307 319 238 277 454	41 98 - 58 97 - - -	41 20 - 34 21 - -	90 62 39 34 66 116 238 277 454
Engins	Total Totale	2•149	294	116	1.376

^{*} ISTAT : Annuario caccia e pesca 1971 Calcolati con il coefficiente della zona

^{**} Calculé avec le coefficient de la zone

Quelques considérations s'avèrent nécessaires à l'égard du tableau 4. En effet, en ce qui concerne les chalutiers, la différence entre les bâteaux inscrits et ceux que nous avons estimés n'est pas très grande, (12% environ), tandis que la même différence est beaucoup plus marquée en ce qui concerne les bâteaux aux engins (35% environ).

Il faut avant tout remarquer que ces différences sont dues presque toujours au fait que beaucoup de très vieux bâteaux ne sont pas rayés des registres au moment où ils cessent d'être employés pour la pêche. La petite différence relevée parmi les chalutiers est donc due ou au soin des armateurs qui communiquent à la capitainerie de port le rayage à faire, ou bien, plus probablement, au fait que la flotte de cette zone ne se renouvelle pas trop : les bâteaux très vieux sont donc réellement encore en activité. La différence remarquable relevée en ce qui concerne les bâteaux aux engins est également due à des rayages non effectués.

Tableau 5

DIVISION DES BATEAUX PAR TYPE DE PECHE

DIVISIONE DEI BATTELLI PER TIPO DI PESCA

Quartier Compartimento	Chalut hau Strascico		Chalut côtier Strascico costiero	Total chalutiers Totale	Engins Attrezzi
	+ 50 t	- 50 t	Costleto	Strascico	
Viareggio	5	34	24	63	90
Livorno	13	86	37	136	62
P. Ferraio	18	33	18	69	3 9
Civitavecchia	1	13	2	16	34
Roma	12	80	59	151	66
Gaeta	1	26	22	49	116
Olbia	3	10 .	8	21	238
P. Torres	3	24	13	40	277
Cagliari	16	23	32	71	454
Total Totale	72	329	215	616	1•376
Total t. Totale	5•976	10.857	2•408	19•241	4•678
Moyenne t. Media	83	33	11,2	31,2	3,4

Le tableau 5 indique le type de pêche le plus pratiqué dans cette zone et l'importance, mesurée en unité de navire et tonnes de jauge de chaque type de pêche par rapport aux autres.

La pêche au chalut est pratiquée par des bâteaux ayant moins de 50 tonnes de jauge et cela pour des raisons bien précises : étant donné le manque de main-d'oeuvre, les armateurs ont choisi des bâteaux qui peuvent être armés par quatre hommes seulement, mais qui soient en mesure de rejoindre, à partir de la côte continentale, la mer de Sardaigne, qui est beaucoup plus poissonneuse que la mer de la Toscane ou du Latium.

A notre avis, le raisonnement n'est pas économiquement valable, parce que, les équipages réduits de ces bâteaux se fatiguent rapidement et de ce fait retournent à leurs ports d'attache au moins une fois par semaine en effectuant au grand maximum seulement 4 jours de pêche. Leur coût de gestion est très élevé à cause des frais de déplacement et leur nombre de jours de pêche est peu élevé.

La catégorie supérieure à 50 t peu nombreuse est réunie dans quatre ports, traditionnellement voués à la pêche, mais rentrant surtout dans la zone d'intervention de la "Cassa del Mezzogiorno", puisque les îles de l'archipel toscan ont été incluses dans le territoire de la Caisse. Ce qui a poussé les armateurs à construire de gros bâteaux dont le coût a été absorbé au moins à 40% par la "Cassa del Mezzogiorno".

Les chalutiers côtiers sont relativement peu nombreux et, en voie d'extinction, puisque, après avoir raclé les fonds devant la côte, ils ne trouvent plus de moyens de subsistance. C'est la raison pour laquelle il est souhaitable que ces pêcheurs se tournent vers la pêche au chalut hauturier, ou bien à la pêche aux engins.

Les bâteaux pêchant aux engins sont très peu nombreux par rapport à l'ampleur de la zone considérée. Cela est dû à l'appauvrissement continu de la mer, causé par les petits chalutiers et par la pollution; à la suite de la disparition des chalutiers côtiers et, par conséquent, d'une probable augmentation de la quantité de poisson, un accroissement de cette catégorie serait souhaitable, étant donné la qualité remarquable du poisson qui pourrait vivre sur les fonds de ce littoral.

		Tableau 6					x ooo Lit		
		Pêche hauturière au chalut	77 Viareg 14 m 12 t 87 HP	78 Viareg gio 13 m 14 t 120 HP	79 Viareg gio 16 m 17 t 50 HP	50 Viareg gio 20 m 45 t 210 HP	\$1 Viareg gio 29 m 110 t 400 HP	£2 Terracina22 m37 t350 HP	53 Terra- cina 25 m 45 t 430 HP
	1.2	Valeur de la pêche Godaille Recettes	7.000	9.500	5.000	30.000	50.000	15.550 1.550 14.000	15.575 1.575 17.000
. 64	*	Couts directs - Consommation intermédiaire	2.364	3.291	2.410	6.930	13.000	5.422	13.245
	- 4 5 7	Gasoil Lubrifiant Glace Caisses	450 325 120 100	1.200	\$00 100	2.000	4.000 500 1.300	300	1,500
7 7	2.6	Entretien Services généraux	295 295 294	966 475	400 650 460	4.500	3.000	2.500	10.040
		Valeur ajoutée = I.2 - 2	4.636	6.209	2 • 590	20.070	37.000	\$-57	3.755
v adki esetja	33.5 33.5 33.5 3.5.1	Rémunération du travail-Masse salar.+charges social+primes Impûts et taxes Rémunération brute avant amortissement = 3- (3.1 + 3.2) Amortissement Intérêts et profits bruts = 3.3 - 3.4 Intérêts payés sur le capital emprunté Revènu d'entreprise = 3.5 - 3.5.1	3.523 1.283 360 923 637 256	4.177 90 1.942 700 1.242 700 542	3.620 93 1.877 455 1.422 1.000	14.135 550 5.355 2.053 3.032 1.340	21.750 500 x4.450 5.775 5.675 4.600	6.659 675 12.211 2.300 -1.050 2.100 -3.159	7.452 4.540 4.540 2.450 -6.000 5.000
10m/ 4 14	- par de la constitución de la c	i net de 1'e	56	350	422	67	1.150	500	\$06·11-
d aget	3.5.1	Rémunération brute avant amortissement = 3 Amortissement Intérêts et profits bruts = 3.3 - 3.4 Intérêts payés sur le capital emprunté Revenu d'entreprise - 3.5 - 3.5.1	1.253 475 705 637 71	1.942 916 1.026 700 326	1.577 608 1.269 1.000 269		3,55,000	ગ લાખ⊸લાળ	44686
ei FromA		Rémuncration du capital du propriétaire Revenu net de l'entre- Profit ou pertes d'entreprise prise - 3,5.2 - 4	56	350	269	670 580	1.170	500	-12.760
60.00 K B B		Part du marin Primes Godaille Rétribution totale du marin Nombre membres d'equipage Nombre journées de travail Rendement moyen par journée de travail	1.000 1.000 3 240 4.200	2.000 2.000 2.000 9.500	1.500 1.800 2 2.50 7.200	1.500 1.500 5 168 10.500	3.000 3.000 4 300 10.000	310 1.010 5 210 4.500	1.10\$ 315 1.423 5 210 6.700

Tableau 7

Pêche aux engins

	_			×	x ooo Lit
		1 Terra-	2 Terra-	3 Terra-	4 Terra-
		cina	cina	cina	cina
		11 11	10 E	20 m	10 E
		9,4 t	6 t	21 t	on G
		93 HP	65 HP	185 HP	4H 06
*	Revenu - Chiffres d'affaires hruts	2.600	3.000	12.000	1.000
11	Coûts directs - Consommations intermédiaires	1.500	1.250	4.500	1.100
2.1	Gosoil				
2.2	Lubrifiant			1.410	
2.3	Appât	300	200	200	100
2.4	Caisses				
2.5	Entretien			430	
2.6	Services généraux	1.200	1.050	2. 100 360	1.000
-	Valeur ajoutée = 1 - 2	1.100	1.750	7.500	2.000
3.1	Intérêts sur le capital emorinté				
3.2		225	200	4.110	50
3.3		1.532	1.566	001.0	2.600
3-5	Rémunération du capital du propriétaire	375 112	290 70	1.520 300	630
4	Profits ou pertes d'entreprise - 3 - (3.1+3.2+3.3)	-1.144	-6.76	-5.130	023-
~	Retribution d. marin				
9		766	933	1.280	1.300
~ ∞	N° hommes d'equipage Journées de travail	7	7	s	61
ı		240	240	210	210

En ce qui concerne le tableau 6, il faut remarquer que les comptes d'exercice des bâteaux de cette zone donnent des revenus d'entreprise très bas. Cela est dû avant tout au fait que les coûts directs (huile, carburant, etc.) sont très élevés et déterminés par les longs et fréquents déplacements; en outre la plupart des marins, au lieu d'être engagés à la part comme dans tout le reste de l'Italie, sont engagés à salaire fixe. Les villes de la côte, très développées au point de vue touristique, offrent beaucoup de possibilités d'emplois stables, souvent préférés même avec un revenu inférieur. Il s'ensuit que la possibilité de trouver du personnel est liée à l'offre d'une garantie de continuité et de régularité, tant au point de vue du revenu qu'à celui des conditions de travail.

Il faut remarquer que le seul bâteau ayant des résultats positifs est celui qui porte le N. 81, armé par quatre hommes seulement, engagés à la part.

Nous n'avons pas fait pour cette zone le pourcentage cumulatif des revenus des pêcheurs, puisque les limites de gain de ces derniers peuvent être connues assez aisément, le salaire étant fixe. Il faut plutôt remarquer au tableau 10 la régularité du revenu des pêcheurs dans les différentes catégories de bâteaux, et le fait que les gros moteurs employés dans les chalutiers de 50 t. pour les déplacements rapides en Sardaigne entrainent des coûts d'exercice élevés, ce qui provoquera des résultats d'entreprise déficitaires. Le revenu remarquable provenant de la petite pêche est à attribuer essentiellement à la qualité du produit pêché.

TABLEAU RECAPITULATIF: LIMITES DES CLASSES LES PLUS FREQUENTES TABELLA RICAPITULATIVA DELLE FORCHETTE DI MASSIMA FREQUENZA

* * uno				
Valeur part annuelle * Valore annuo parte x ooo Lit. *	1.200 3. 1.800	1.200 à 1.800	1.200 à 1.500	760 à 1.300
Pertes et profits d'en- treprise Perdite e profitti d'impress x oco Lit.	2,000 à 3,000	_II.995 a + I.292	190 à 420	–5,000 , , – 500
Journées de travail Giornate di lavoro	300	210	210 240	240
Equip. Equip.	4 à 5	4 à 5	2 à 3	1 à 3
Coffts fin. amortis Costi fin. ammortam. x ooo Lit	5.000 å 10.000	4.000 à 8.000	1.000 å 1.500	500 à 700
venu Coffts nuel dir. cavo Costi nuo dir. ooo Lit x ooo L.	10.000 à 13.000	5.000 à 13.000	2.000 à 3.000	1.000 à 1.500
Revenu annuel Ricavo annuo x ooo Lit	25,000 à 50,000	15,000 à 20,000	7,000 å 8,000	2.000 à 4.000
Caractéristiques du bâteau Caratteristiche del battello	50 à 110 t 300 à 400 HP	35 à 50 t 230 à 430 HP	12 - 25 t 90 - 120 HP	4 - 12 t 30 - 90 HP
Type de pêche Tipo di pesca	bâteaux + 50 t can battelli + 50 t	1 to the pateaux - 50 to the patelli - 50 to the contract of t	Chalut oftier Strascico costiero	Engins Attrezzi

* La valeur de la part étant fixe (salaire) ne correspond pas à celle calculée dans le tableau 6, calcul effectué pour homogénéité avec les autres zones (ce n'est pas valable pour les engins).

^{*} Poichè il valore della parte è fisso (salario) non corisponde a quello calcolato nella tabella 6, infatti quel calcolo è stato effettuato solo per omogeneità con le altre zone (cio non è valido per gli attrezzi).

Tableau 11

VERIFICATION DE L'ECHANTILLONAGE DES PORTS VERIFICA DELLA CAMPIONATURA DEI PORTI

Quartier Compartimento	Ports Porti	Plages Spiaggie	Ports vis. Porti vis.	Plages vis. Spiaggie v.	Bât. Quart. Bat. Comp. A	Båt. Ports Plages vis. Bat. Porti Spiaggie v. B	% ⊞\A	Quest. Int. C	% OIM
Viareggio	8	0	rl	ı	153	103	<i>L</i> 9	5	5
Livorno	4	12	Н	Н	198	828	41	ı	ı
Porto Ferraio	Н	∞	ı	ı	108	ı	ı	1	ı
Civitavecchia	н	4	H	ı	50	50	100	8	N
Roma	4	5	~	ı	217	63	. 29	9	10
Gaeta	м	4	ı	1	165	1	ı	ı	ı
Total Totale	15	35	5	1	852	298	33	13	4

Le tableau 11 nous permet de relever, soit au niveau de quartier, soit au niveau de zone, la représentativité des ports choisis par rapport au quartier et des interviews par rapport aux bâteaux existants.

Le port de Viareggio, que nous avons visité, représente 67% du quartier, en utilisant comme terme de comparaison le nombre de bâteaux existants. En outre, les cinq questionnaires représentent un échantillonnage de 5% des bâteaux existants.

Il en est de même pour tous les ports que nous avons visités qui représentent 33% du total de ceux de la zone et nous avons des questionnaires pour 4% des bâteaux existants.

Dans d'autres zones, nous avons un pourcentage d'enquêtes plus ou moins élevé, mais nous avons jugé ici suffisant cet échantillonnage pour représenter une réalité assez homogène dans son ensemble. CONCLUSION SUR LA SITUATION DES DIFFERENTS TYPES DE PECHE ET ORIENTATION POUR LEUR RESTRUCTURATION

1. Pêche hauturière au chalut : bâteaux de plus de 50 tonnes

Il y a, dans cette région, 56 bâteaux au-dessus des 50 tonnes, avec un maximum de 110 tonnes. La zone représente en jauge brute 15,8% du total national de cette catégorie. Le revenu net actuel de ces entreprises est de 2/3 millions de Lires par an, pour un investissement de capital initial de 60/130 millions de Lires. Le revenu des marins-pêcheurs engagés à la part, varie entre 1.200.000 Lires et 1.800.000 Lires par an. Il s'agit d'environ 300 pêcheurs, les bâteaux étant armés par 4/5 hommes, patron compris.

2. Pêche hauturière au chalut : bâteaux de moins de 50 tonnes

Dans cette zone nous avons 309 chalutiers allant de 35 tonnes à 50 tonnes. Ils représentent 24,5% du tonnage national de cette catégorie.

Le revenu net actuel de ces entreprises est généralement négatif, fluctuant entre des déficits de maximum 12 millions et des profits de maximum 1 million.

Le revenu des marins est le même que celui des bâteaux de la catégorie précédente.

De nombreux patrons engagent leurs marins à salaire fixe, ce qui peut expliquer les résultats.

En fonction des résultats, il semble que la construction de bâteaux neufs dans la frange inférieure de cette catégorie, soit entre 35 et 50 tonneaux qui a généralement des résultats déficitaires ne soit pas à encourager. Il s'agit de construire moins d'unités, d'une jauge plus élevée, aux environs de 60 tonnes et plus, de façon à ce que chaque unité puisse employer au moins 7-8 pêcheurs. Il faudrait également rechercher des automatismes plus poussés de façon à accroître la productivité du travail.

3. Pêche au chalut côtier

Dans cette zone nous avons 215 chalutiers de 15 à 20 tonnes représentant 15,5% du tonnage national.

Le revenu net des entreprises est de 200.000 à 400.000 Lires par an et le revenu du marin-pêcheur varie entre 1.200.000 et 1.600.000 Lires.

Les marins-pêcheurs sont généralement employés à salaire fixe et les bâteaux sont armés au maximum par 3 hommes, y compris le patron.

Ce type de pêche, le long des côtes, à la limite des règlements interdisant la pêche au dedans des 3 milles, et le long de l'isobathe des 50 m., n'est pas rentable par manque de produit; en outre ces bâteaux sont responsables en grande partie de l'"overfishing" le long des côtes et gênant donc les autres types de pêche.

4. Petite pêche aux engins

Dans cette zone nous avons 1.376 bâteaux pêchant aux engins, soit 14,9% du tonnage national de cette catégorie.

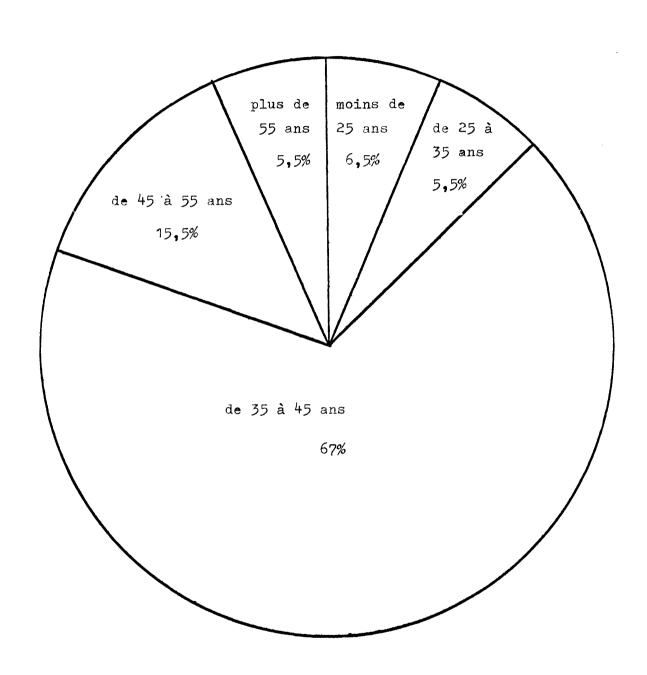
Le revenu d'entreprise est en général déficitaire de 1.000.000 à 500.000 Lires.

A noter que le bâteau no 3 de Terracina n'est pas un bâteau à engins car il effectue également du chalutage; il appartient donc aussi à la catégorie supérieure.

Les marins de cette catégorie étant en général tous propriétaires ou co-propriétaires de leur bâteau la distinction part du marin et profit d'entreprise n'a pas lieu d'être; et les revenus des marins tombent dans le même compte. Ainsi, sur le bâteau no 4, la part par homme est de 1.000.000 Lires, ce qui est plus ou moins égal au revenu de la zone Haute Tyrrhénienne.

Il serait bon d'encourager la construction d'une ou deux catégories de bâteaux semi-pontés, dotés d'une certaine polyvalence, de façon à pouvoir pêcher avec tous les engins permis et armés d'un moteur Diesel rapide. Une étude de deux types de bâteaux serait à faire pour cette région; le premier de 7/8 m. de long, moteur de 24/30 HP, le deuxième de 10/12 m. de long, moteur de 50/90 HP maximum. La construction de ce deuxième type serait souhaitable malgré le léger déficit, car le revenu des marins employés est assez élevé, de 700.000 à 1.300.000 Lires. Il s'agit donc ici d'un cas où des considérations économiques et sociales priment sur des considérations de gestion.

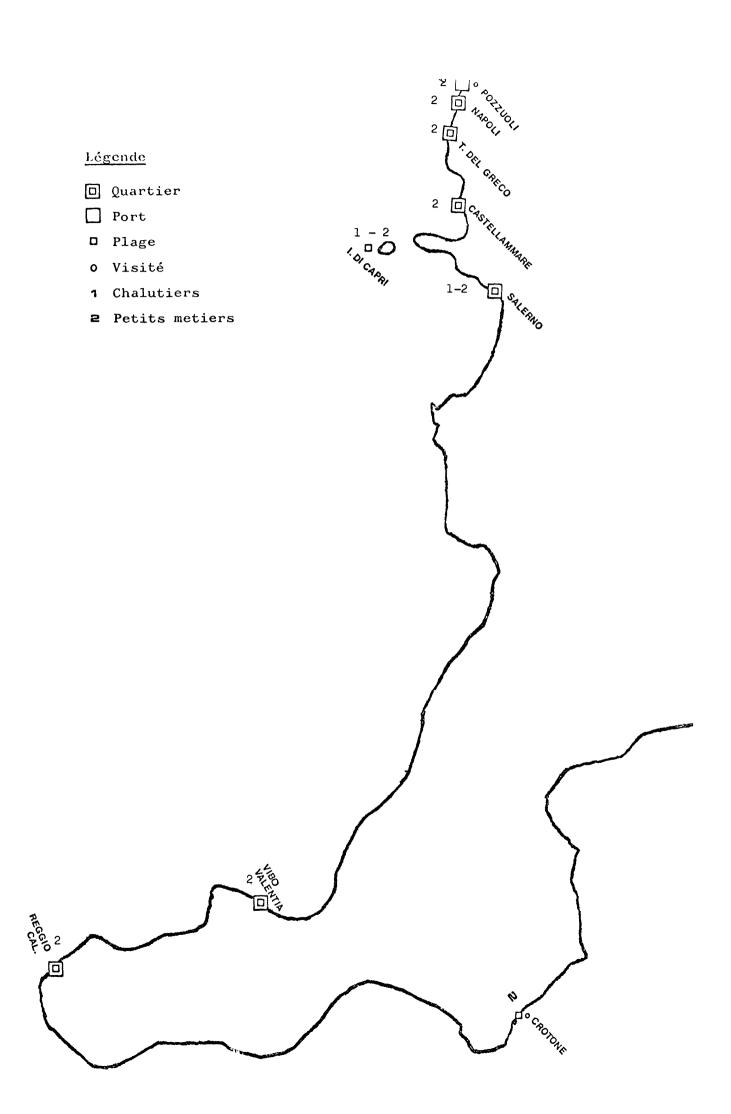
Division des marins pecheurs par classe d'âge. Ripartizione dei marinai per classe d'età



CHAPITRE V

ZONE BASSE TYRHENNIENNE

CAMPANIE ET CALABRE



I PARTIE : NOTES PRELIMINAIRES

5,1 millions d'habitants).

Ces deux régions, que nous avons réunies dans une seule zone pour ce qui concerne la pêche, sont très dissemblables, surtout par certains aspects structurels.

Il faut noter avant tout que nous avons des côtes plus longues en Calabre qu'en Campanie. La superficie de ces deux régions est à peu près la même, 1,4 million d'hectares pour la Campanie, 1,5 million d'hectares pour la Calabre. En Campanie, par contre, nous avons plus de terrains en plaine qu'en Calabre : environ 200,000 hectares par rapport à 130,000 hectares. Mais les différences principales sont que la population de la Campanie est plutôt urbaine. avec une forte concentration à Naples, tandis que la population dans les chefs-lieux de province, en Calabre, est plutôt faible. Durant les années de 1951 à 1971 la population de ces deux régions dans leur ensemble a eu une augmentation limitée : IO % par rapport à 14 % dans le reste du pays. Ceci est dû surtout à la stabilité de la population de la Calabre entre 1951 et 1961, et à une légère décroissance de cette population pendant les dix dernières années. La population était légèrement supérieure à 2.000.000 en 1951 et légèrement inférieure à 2.000.000 en 1971. Par contre en Campanie l'augmentation de population pendant ces derniers vingt ans a été de l'ordre de I7 % (de 4,3 millions à

Cette différence démographique se mesure également en calculant la densité de population par km2, en 1971 nous avions 372 habitants par km2 en Campanie et 130 en Calabre.

Tableau 1

Population	I 9 5	I	Ι9	6 I	Ι9΄	7 I
	Italie	Zone	Italie	Zone	Italie	Zone
Totale	47.516	6.390	50.624	6.805	54•025	7.016
Résidante dans les Chefs-lieux de pro- vince	13.740	I _• 487	16.240	I•753	18.454	1.911
% sur le total	28,9	23,3	32,1	25,8	34,2	27,2
Active (1)	19.577	2.332	19.592	1.769	18.749	2,046
Dans le secteur primaire (2) % (2) - (1)	8.26I 42,2	I.238 5I,9	5•693 29 , 1	913 51,6	3.24I 17,3	553 27, 0

Le pourcentage des habitants vivant dans les chefs-lieux de province a augmenté pendant ces vingt dernières années, mais s'est maintenue toujours en dessous du niveau national. Nous noterons cependant que la concentration est supérieure en Campanie 3I % par rapport à la Calabre, I8 % en I97I.

L'activité agricole est très importante dans ces deux régions, et le poids de la population active dans le secteur primaire par rapport à la population active totale est plus haut que la moyenne nationale (voir tableau 1).

On peut remarquer que l'évolution de ce pourcentage dans ces régions est la même que celle du pourcentage national mais avec un retard de dix ans. La Calabre montre un retard supérieur à la Campanie.

Tableau 2

Années	I 9 5	I	196	5 I	Ι9	7 I
Emploi	Italie	Zone	Italie	Zone	Italie	Zone
Dans le secteur secondaire Dans le secteur tertiaire	4• 242 2•539	253 276	5•652 3•663	298 313	6•528 4•327	346 391

L'augmentation de la population active dans l'industrie entre 1951 et 1971 est bien marquée, même si elle (37 %) est inférieure à la moyenne nationale. Nous pouvons faire les mêmes considérations pour l'occupation dans le secteur tertiaire (42 %, pendant les vingt dernières années, par rapport à 70 %).

Les pourcentages de la Calabre sont là aussi inférieurs à ceux de la Campanie.

Le faible rythme de croissance de la population est dû pour les deux régions à un développement économique lent, ceci étant plus marqué en Calabre. Un fort courant d'émigration s'en suit surtout en Calabre. Nous retrouvons ici le même cadre économique que pour maintes régions du Mezzogiorno de l'Italie

Tableau 3

Années	I 9 6	3	I 9 7 0	
	Italie	Zone	Italie	Zone
Agriculture, forêts et pêche Industrie	3.840.000 10.757.000	501 . 466 673 . 920	5•330•000 20•983•000	69I•764 I•249•I37
Autres activités	10.497.000	1.015.560	20.540.000	I•957•535
Total	25.094.000	2.190.946	46.853.000	3.898.436

Le secteur tertiaire contribue à la formation du produit régional pour 50 % environ, en 1970, par rapport à 43 % du niveau national; le secteur primaire y contribue pour 18 %, par rapport à 12 % du niveau national, par conséquent l'apport du secteur secondaire est plus bas que dans tout le reste du pays 32 % par rapport à 45 %.

Le tableau suivant nous donne la situation des emplois de la région par rapport au pays :

POPULATION	1971 (000)
	ITALIE	ZONE
TOTALE	54.025	7.016
ACTIVE	18.749	2.046
% SUR LE TOTAL	34,7	29,2
ACTIVE DANS LE SECTEUR PRIMAIRE	3.241	553
% active primaire sur le total	17,3	27,0
ACTIVE DANS LA PECHE	53	7,5
% ACTIVE PECHE SUR ACTIVE TOTALE	0,3	0,3
% ACTIVE PECHE SUR ACTIVE PRIMAIRE TOTALE	1,6	1 , 5

Nous noterons que le pourcentage des pêcheurs de la zone est semblable au pourcentage national (0,3%) et (0,3%) et que le pourcentage des pêcheurs par rapport aux actifs dans le secteur primaire est également semblable au pourcentage national (1,6%) et (1,5%).

Ceci nous amène à conclure, comme nous l'avons déjà remarqué plus haut, que cette zone est surtout agricole et encore en voie de développement.

BATEAUX INSCRITS ET DENOMBRES PAR TYPE DE PECHE
BATTELLI INSCRITTI E CALCOLATI PER TIPO DI PESCA

Tab 4

	N° Bateaux N° Battelli Quartiers Compartimenti	-		denombrés calcolati Ports visités Porti visitati	estimés stimati Quartier Compart.
Chalut Strascico	Napoli T.Greco ** Cast.mare ** Salerno Vibo Valentia** Reggio C. ** Crotone	74 95 14 32 12 7 22	26 = = = = = = 15	20 = = = = = = 11	60 74 10 27 9 5
	TOTAL TOTALE	256	41	31	202
s Attrezzi	Napoli T. Greco ** Cast.mare ** Salerno ** Vibo Valentia** Reggio C. ** Crotone	1.434 243 274 495 174 702 181	530 = - = = = = 70	400 = = = = = = 50	1.080 183 206 375 132 530 137
Engins	TOTAL TOTALE	3.503	600	450	2.643

^{*} ISTAT: Annuario caccia e pesca 1971

^{**} Calcolati con il coefficiente della zona

^{**} Denombrés avec le coefficient de la zone

D'après le tableau 4, nous constatons qu'il existe peu de chalutiers dans cette zone. Nous avions déjà défini cette zone dans le chapitre 1, paragraphe 3.4.1., en notant le manque de ports importants et surtout de fonds chalutables. Par contre, nous avons un grand nombre de bateaux pêchant aux engins. Ceci est particulièrement mis en évidence par le tableau 5 où 1'on dénombre les bateaux par type de pêche et où 1'on trouve seulement 21 chaluts au dessus de 50 tonnes, 114 en dessous des 50 tonnes et 67 chaluts côtiers. Par contre, nous dénombrons 2.600 bateaux pêchant aux engins, presque autant que pour la zone sicilienne, qui possède le plus grand nombre de bateaux pêchant aux engins en Méditerranée Italienne.

Tab 5

DIVISION DES BATEAUX PAR TYPE DE PECHE DIVISIONE DEI BATTELLI PER TIPO DI PESCA

Quartier Compartimento	Chalut has Strascice +50t	auturier o d'altura -50t	Chalut côtier Strascico costiero	Total chalut Totale Strascico	Engins Attrezzi
Napoli	2	23	35	60	1.080
T. Greco	5	59	10	74	183
Castellamare	1	4	5	10	206
Salerno	1	12	14	27	375
Vibo Valentia	1	5	3	9	132
Reggio C.	1	4	#	5	530
Crotone	10	7	=	17	137
TOTAL TOTALE	21	114	67	202	2.643
TOTAL t	1.614	3.652	797	6.063	7.311
Moyenne Media	76,8	32,0	11,9	30 , 0	2,7

PETITE PECHE AUX ENGINS

								x 000 Lit	Lit	
	5 Pozzuoli 5.5 m	6 Pozzuoli 9.5 m	7 Pozzuoli 7 m	8 Pozzuoli 9 m	9 Crotone	10 Crotone 12 m	11 Crotobe	12 Crotone	11 Crotohe 12 Crotone 73 Crotone 9.5 m 12 m 2.08 m	
	1,5 t	4,5 t	2,5 t	4	9,7 t	9,5 t	5,6 t	8,8 t	# /	
	52 HP	95 HP	40 HP	70 Hr	85 HP	66 нР	65 HP	54 HP	16 HP	ļ
	2.500	4.000	2.600	7.000	2.800	1.800	1.260	2.300	1.600	
Nevent - Chilifes d'allaires bruts	8 50	2.320	1.140	3.760	1.600	460	1.390	1.250	450	
couce directs - Consommations intermédiaires	9	130	9	061		9	06.			
1 Gosoil	3 S	40	80 08	100	800	909	20 20	400	100	
Lubrifiant					100					
3 Apple				740-		30	20		စ္တ	
Caisses .	150	1.750	300	1.500	700	220	1.150	850	320	
S Entretien	150	400	260	200			30			
5 Services généraux										
	1.650	1,680	1.360	3.240	1.200	1.340	130	1.050	1.150	
Valeur ajoutée = 1 - 2									-	
	09	40			240	300			80	
	1.200	2.058	1.185	3.870	9 50	936	265	9 50	734	
2 Remuneration du travail - Masse salariale	40	20		9	300	280	09	150	110	
Amortissement	,		10	35		i		06	30	
Rémunération du capital du propriétaire	350	-468	165	-725	-290	-176	809-	-140	196	
Profit a management of the second of the sec										
	300	989	237	430	475	312	256	450	367	
Retribution du marin										
	4	e	S	6	7	∾	€	7	7	
Nº hommes d'equipage	270	270	270	2 10	270	270	210	270	270	

Nous n'avons pas jugé nécessaire dans cette zone d'interviewer les chalutiers qui par leur faible importance n'auraient pas donné beaucoup d'informations intéressantes sur le revenu des pêcheurs et leur gestion. Par contre, nous avons interviewé les bateaux pêchant aux engins aux deux extrémités de la zone, à plus de 800 km. de distance, soit Pozzuoli, région de Naples, et Crotone, en Calabre, et nous avons obtenu des résultats semblables : perte d'entreprise et revenus des pêcheurs les plus bas d'Italie.

POIDS DES QUESTIONNAIRES PESO DELLE INTERVISTE

Quartier Compartimento		NAPOLI			CROTONE	
Type de pêche Tipo di pesca	n° Bat n° Bat	n° quest n° int	poids	n° Bat n° Bat	n° quest n° int	poids peso
Chalut hauturier Strascico d'altura +50 t	73	11	II	10	II	11
Chalut hauturier Strascico d'altura -50 t	23	li	II	7	II	11
Chalut côtier Strascico costiero	35	11	II	II	II	II
Engins Attrezzi	1.080	4	21,2	137	٧.	3,0

Tab 9

PETITE PECHE AUX ENGINS DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DE LA RETRIBUTION TOTALE D'UN MARIN

PICCOLA PESCA COSTIERA DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DELLA RETRIBUZIONE TOTALE DI UN MARINAIO

n° quest. n° int.	poids % peso %	poids cum. % peso cum. %	revenu reddito x 000 Lit
7	21.2	21.2	237
11	3.0	24.2	256
5	21.2	45•4	300
10	3.0	48.4	312
73	3.0	51.4	367
8	21.2	72.6	430
12	33.0	75.6	450
9	3.0	78.6	475
6	21.2	100.0	686

PETITE PECHE AUX ENGINS - DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DE LA RETRIBUTION TOTALE D'UN MARIN Tab. 9 bis

PICCOLA PESCA COSTIERA - DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DELLA RETRIBUZIONE TOTALE DI UN MARINAIO

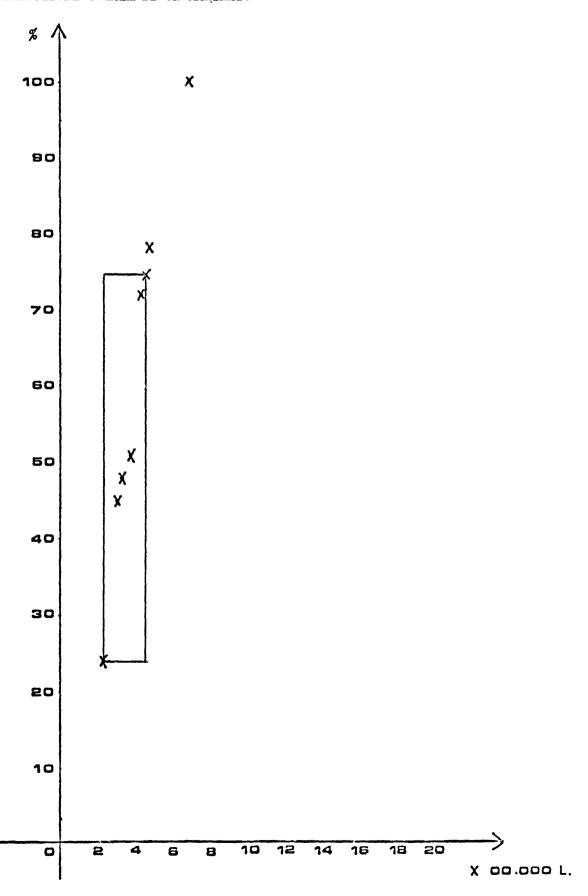


TABLEAU RECAPITULATIF: LIMITES DES CLASSES LES PLUS FREQUENTES TABELLA RICAPITOLATIVA DELLE FORCHETTE DE FASSIMA FREQUENZA

Retribution marin Retribuzione marinaio				240 à 450
Revenu d'entreprise Reddito d'impresa x000 Lit				- 725 à 350
Journées de travail Giornate di lavoro				270
Equip. Equip.				2 à 4
Coûts Coûts fin dir. costi Costi fin. dir. amortam. x000 Lit x000 Lit				100 å 600
Coûts dir. Costi dir. x000 Lit				850 à 3.700
Revenu annuel Ricavo annuo xOOO Lit				1.300 å 7.000
Caractéristiques du bateau Caratteristiche del battello				2 à 10 t 16 à 100 HP
Type de pêche Tipo di pesca	bateaux + 50 t battelli	hay cico bateaux chalucio - 50 t chartelli chartelli	Chalut côtier Strascico costiero	Engins Attrezzi

Ces bateaux ont tous des moteurs très puissants par rapport à leur jauge, ex. :

 $- n^{\circ} 6$ 95HP 4,5t et 9,5m $- n^{\circ} 11$ 65HP 5,6t et 5,5m

Ce qui entraîne des frais d'exercice et surtout d'entretien élevés, non compensés par un très bas coût financier ou par l'âge vénérable de ces bateaux qui sont amortis depuis longtemps : ex. n° 7 de Pozzuoli.

VERIFICATION DE L'ECHANTILLONAGE DES PORTS VERIFICA DELLA CAMPIONATURA DEI PORTI

 & Olu	-	li	li	11	II	II	10	+
Quest. Int.	4	II	11	11	II.	li	2	0
<i>₽</i> 6 ₪ ◀	36	11	11	11	li	11	30	16
Bat.Ports Plages vis. Bat.Porti Spiaggie v. B	420	11	II	IJ	11	11	50	027
Bat.Quart. Bat.Comp.	1.140	257	216	402	141	535	154	2 845
Plages vis. Spiaggie v.	II	11	li	II	11	II	II	II
Ports vis. Porti vis.		11	11	II	Ų	II	;-4	6
Plages Spiaggie	9	11	3	14	12	12	ø	 v
Ports Porti	9	2	4	7	7	3	-	02
Quartier Compartimento	NAPOLI	T, DEL GRECO	CASTELLAMMARE	SALERNO	VIBO VALENTIA	REGGIO C.	CROTONE	TOTAL

Dans cette zone nous avons visité seulement les ports qui représentaient 16 % du tonnage total. Ceci parce qu'il ne nous paraissait pas important de visiter un plus grand nombre de ports qui n'auraient que confirmé ce que nous avions vérifié à Crotone et à Pozzuoli. Au total les interviews représentent 1,9 % des bateaux.

CONCLUSIONS SUR LA SITUATION DES DIFFERENTS TYPES DE PECHE ET ORIENTATION POUR LEUR RESTRUCTURATION

Cette zone représente 23 % du tonnage global des bateaux pêchant aux engins. La jauge moyenne par bateau est de 2,7 tonnes. 7.500 hommes sont employés sur 2.600 bateaux. Il s' agit surtout de petits bateaux de pêche au trémail et lamparo, employant peu les lignes au thon et à l'espadon, engins les plus rentables. Dans la région des îles (Ponza, Ischia et Procida) il nous a été malheureusement impossible d'interviewer les pêcheurs qui, en été (époque de l'enquête), se déplacent le long de toute la mer moyenne tyrrhénienne. Les côtes de cette zone, plus de 800 kilomètres, sont semblables au point de vue géographique, mais on y trouve différents groupes de pêcheurs. Le premier groupe, composé par les pêcheurs napolitains et salernitains, se caractérise par le fait de vivre dans une région très touristique avec une économie à prédominance citadine: ils ont donc la possibilité de vendre le poisson directement au consommateur et de s' employer dans différentes activités secondaires. Ces pêcheurs n'ont pas su ou voulu renouveler leur flotte en profitant des facilités de la "Cassa del Mezzogiorno": la majorité de la flotte est très âgée et les moteurs datent souvent d'après guerre, moteurs de voitures adaptés très ingénieusement à leurs bateaux, fonctionnant souvent à l'essence. (Pozzuoli, zone de Naples, c'est pratiquement le seul cas de ce genre en Italie).

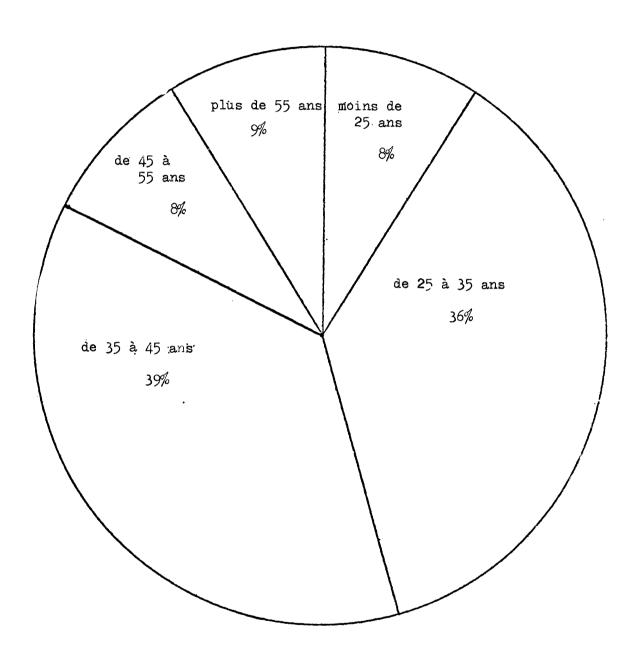
Toutes ces constatations nous amènent à conclure que cette flotte devrait être renouvelée et qu'un bon nombre de pêcheurs âgés pourrait faire l'objet d'une mesure de pension anticipée ou, si possible, de reconversion vers un autre secteur. D'autre part, pour ceux qui continueraient leur activité, des aides à la construction des bateaux polyvalents pourraient être prévues. Il s'agirait de bateaux d'un type de 9 à 12 m. de large avec des moteurs de 50 à 90 HP Diesel.

A partir de Sapri opèrent les pêcheurs calabrais, sur une côte semblable, mais encore peu touchée par le tourisme de masse, sans grandes villes, sauf Reggio Calabria, et sans ports sauf Vibo Valentia.

Il s'agit de pêcheurs à temps plein, qui pour la plupart sont obligés de hâler tous les soirs leurs bateaux sur les plages. Ils opèrent dans les mêmes conditions qu'il y a environ 50 ans, en Méditerranée. Il est difficile donc de faire des propositions pour cette partie de la zone, sauf peutêtre pour les pêcheurs de la côte Ionienne qui sont un peu mieux desservis en ports et qui pourraient peut-être être encouragés à reconstruire des bateaux polyvalents plus importants (10 à 15 m., 50 à 100 HP), ce qui leur permettrait de pêcher plus loin et surtout d'employer des lignes et des filets pour la pêche à l'espadon et au thon.

Division des marines pecheurs par classe d'âge.

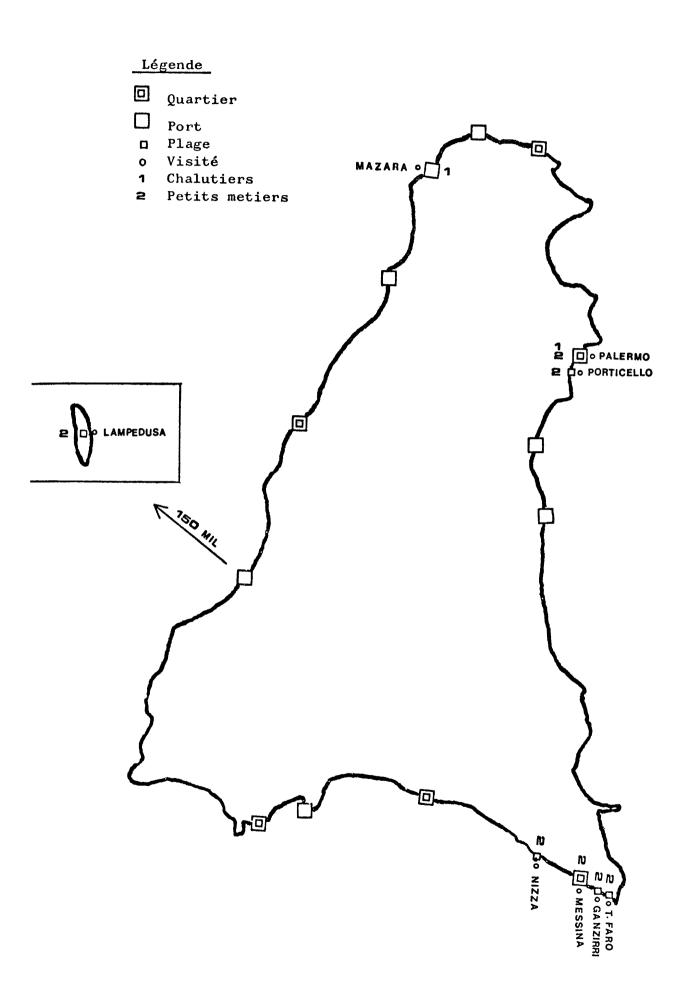
Ripartizione dei marinai per classe d'età



CHAPITRE VI

ZONE SICILIENNE

SICILE



I PARTIE : NOTES PRELIMINAIRES

Si on examine le tableau I, qui nous donne, aux trois dates de recensement, le nombre d'habitants, nous remarquons immédiatement le peu d'augmentation de population en ces derniers vingt ans par rapport au reste de l'Italie. Durant la période 1951 - 1971, on a enregistré dans l'île une augmentation de 4 % d'habitants par rapport à 16 % dans le pays et plus important, dans les dernières 10 années, la population a même diminué.

Tableau 1 x 000

Zono 6 4.48 0 1.33	6 50.6	24 4.7	21 54.02	5 4.66
0 1.3	4 16.2	40 1.5	69 18.45	1 1.68
		T-	(C) (C) 4)	- I 1.00
9 29	7 32	,1 33	,2 34,	2 36,0
7 1.48	3 19.5	92 1.4	78 18.74	9 1.317
1 76	0 5.6	93 6	10 3.24	1 38
2 51	2 29	,1 41	,3 17,	3 28,9
5	51 76	51 760 5.6	51 760 5.693 6	51 760 5.693 610 3.24

On constate une émigration vers d'autres régions ou d'autres pays.

L'urbanisation de la population dans les chefs-lieux de province s'accentue par rapport à la situation nationale (29,7 % par rapport à 28,9 % en 1951, 33,2 % par rapport à 32,1 en 1961: 36,0 % par rapport à 34,2 % en 1971).

Un autre élément est caractéristique de la Sicile : le nombre élevé d'emplois agricoles (28,9 % en 1971 - moyenne nationale 17,3 %).

Malheureusement l'écart entre le pourcentage sicilien et celui du reste du pays ne s'est pas réduit pendant ces derniers vingt ans. En effet, nous avions 51,2 % par rapport à 42,2 % en 1951, avec un écart d'environ 9 points, nous avons 28,9 % par rapport à 17,3 % en 1971, avec un écart d'environ 10,5 points. Ces éléments confirment donc que l'agriculture en Sicile représente encore une partie importante de l'économie.

Tableau 2

x 000

Années	1 9 5	5 1	1 9	6 1	1 9	7 1
Emploi	Italie	Zone	Italie	Zone	Italie	Zone
Dans le secteur secondaire Dans le secteur tertiaire	4.242 2.539	165 182	5.652 3.663	180 213	6.523 4.327	202 270

Le sous-développement est confirmé par l'examen de l'emploi dans les secteurs secondaire et tertiaire. Remarquons avant tout une très faible augmentation de l'emploi dans l'industrie pendant la période 1951/1971, 22 % par rapport au 54 % du pays; de même pour le secteur tertiaire qui a eu une augmentation de 64 % pendant ces derniers vingt ans, par rapport au 68,6 % du pays.

Si nous examinons dans le tableau suivant le revenu produit par les différents secteurs de l'activité

Tableau 3

x 000

Années	1 9	6 3	19	7 0
	Italie	Zone	Italie	Zone
Agriculture, forêts et pêche Industrie Autres activités	3.840.000 10.757.000 10.497.000	- ' '-	5.330.000 20.983.000 20.540.000	924.616
Total	25.094.000	1.522.436	46.853.000	2.897.227

nous notons avant tout qu'en 1970 l'agriculture représentait 29 % du produit régional de la Sicile, l'industrie 32 % et les autres activités 48 %. A la même époque, pour l'Italie, nous avons respectivement les pourcentages suivants : 11 %, 45 % et 44 %.

En 1963, pour la même analyse, nous avions les données suivantes : pour la Sicile les pourcentages pour les secteurs primaire, secondaire et tertiaire étaient respectivement : 25 %, 26 % et 49 %; pour l'Italie : 15 %, 43 % et 42 %.

On vérifie donc une légère augmentation des pourcentages pour l'industrie, mais le chemin à parcourir pour une réelle transformation économique de cette île est encore long.

TABLEAU RECAPITULATIF

POPULATION	1971 (000))
	ITALIE	ZONE
TOTALE	54.025	4.667
ACTIVE	18.749	1.317
% SUR LE TOTAL	34,7	28,2
ACTIVE DANS LE SECTEUR PRIMAIRE	3.241	381
% ACTIVE PRIMAIRE SUR LE TOTAL	17,3	28,9
ACTIVE DANS LA PECHE	53	14,5
% ACTIVE PECHE SUR ACTIVE TOTALE	0,3	1,1
% ACTIVE PECHE SUR ACTIVE PRIMAIRE TOTALE	1,6	4,0

Dans ce cadre, l'importance de la pêche a un certain poids, non seulement à cause de la situation particulière des structures économiques, mais également pour d'autres motifs favorables au développement de cette activité. Le grand nombre de kilomètres de côte par rapport au territoire, les excellents fonds de pêche le long du canal de Sicile et de l'Afrique du Nord, l'existence d'une grande tradition de pêche; les siciliens sont connus dans toute la Méditerranée pour leur habileté à ce métier.

Dans cette optique et aussi parce que localement les offres d'emploi manquent, on devrait favoriser cette activité par tous les moyens possibles.

Nous remarquerons l'importance de la pêche dans cette zone par rapport aux précédentes. En effet seulement en Sicile nous avons un pourcentage de pêcheurs par rapport à la population active de 1,1 % et un pourcentage de ces mêmes pêcheurs par rapport aux actifs dans le secteur primaire de 4 %.

NOMBRE DES BATEAUX INSCRITS ET DENOMBRES PAR TYPE DE PECHE BATTELLI INSCRITTI E CALCOLATI PER TIPO DI PESCA

Tableau 4

	Quartiers Compartimenti	Bateaux inscr Battelli insc Quartier* Compart.	_	Dénombrés Calcolati Ports visités Porti visitati	Estimés Stimati Quartier Compart.
t Strascico	Messina Palermo Trapani P. Empedocle Siracusa ** Catania **	26 174 385 252 101 69	4 148 355 25 = =	4 88 260 20 = = = =	26 103 282 205 74 50
Chalut	TOTAL TOTALE	1.007	532	372	740
Attrezzi	Messina Palermo Trapani P Empedocle Siracusa ** Catania **	913 2.925 649 351 482 472	411 1.676 240 130 = =	356 810 100 127 = = = =	790 1.418 268 342 281 276
Engins	TOTAL TOTALE	5.792	2.457	1.393	3.375

^{*} ISTAT : Annuario caccia e pesca 1971 ** Calcolati con il coefficiente della zona

avec le coefficient de la zone

Il faut noter, pour ce qui concerne le tableau 4 que dans les ports visités nous avons dénombré 372 chalutiers sur le total de 532 inscrits officiellement. Nous avons estimé l'ensemble de la flotte sicilienne au chalut à 740 sur les 1.007 officiellement inscrits.

La Sicile est donc la zone où les chaluts se trouvent en plus grand nombre.

Pour les petits métiers, une grande différence est à noter entre nos estimations et les statistiques officielles; c'est-àdire que pour les 3.375 bateaux dénombrés dans tous les quartiers de la zone, il y en a 5.592 officiellement inscrits.

Dans le tableau 5, est à noter le grand nombre de chaluts de plus de 50 tonnes qui se trouvent en général dans le quartier de Trapani (Mazara). Ceux de moins de 50 tonnes sont concentrés surtout dans les quartiers de Trapani (Mazara) et Porto Empedocle (Sciacca). La plupart des bateaux qui pêchent aux engins sont concentrés dans les quartiers de Palermo (Porticello) et Messina.

Il n'y a pas d'interview pour la catégorie chalutiers moins de 50 tonnes et pour les chalutiers côtiers.

Ces deux catégories ne nous intéressaient pas particulièrement pour les raisons suivantes :

- 1. En tonnes de jauge brute les chalutiers au dessus de 50 tonnes et la petite pêche aux engins représentent 65 % de la pêche de cette zone.
- 2. En nombre d'hommes les chalutiers de plus de 50 tonnes représentent un minimum de 1.500 hommes et les engins 10.000 hommes ce qui laisse environ 3.000 à 3.500 hommes dans les deux autres catégories non interviewées.

DIVISION DES BATEAUX PAR TYPE DE PECHE DIVISIONE DEI PATTELLI PER TIPO DI PESCA

Tableau 5

Quartier Compartimento	Chalut hau Strascico	d'altura	Chalut côtier Strascico costiero	fotal chalutage Totale	Engins Attrezzi
	+ 50t	- 50t		Strascico	
Messina	2	12	12	26	790
Palermo	6	34	63	103	1.418
Trapani	106	106	70	282	268
P. Empedocle	10	120	75	205	342
Siracusa	17	36	21	74	28 1
Catania	1	25	24	50	2 7 6
LAPOT					
TOTALE	142	333	265	740	3.375
1APOP					
TOTALE t	13.337	10.471	3.570	27.378	I0.900
Moyenne					
Media t	95,5	32	13,5	37	3,3
		_			

Tab 6

						PECHE I	PECHE HAUTURIERE AU CHALUT	S AU CHALL	턴		>	+:1000
											⊀	000 111
			37 Mazara		39 Mazara	40 Mazara	41 Mazara	42 Mazara	43 Mazara	44 Mazara	45 Mazara	46 Mazara
			30 m	27 ш	31 m	129 м	28 18	11	31,3 m	27 m		27,53 m
			180 t	149 t	140 t	131 t	109 t	145 t	189 t	98 t	178 t	94,5 t
			470 HP	540 HP	440 HP	500 HP	346 HP	550 HP	500 HP	425 HP	665 нР	300 HP
_	_	Valeur do la pôche	95.991	76.740		84.200	29.000	77.900	83.991	94.095	71.794	78.495
-		Godaille	3.991	1.740		4.200	4.000	3-900	3,001	4.095	1.794	3.103
	: 7:	Recettes	92.000	75.000		80.000	75.000	74.000	80.000	90.000	70.000	75.000
		Commention intermediate	33. 300	036		000	307 70		000	000		000
	7	Course directed to the course of the course	2000	21:530		20.000	20.000	22.200	17.500	43.340	44.334	007.07
	2.1	Gasoil	5.500	9.000		9.000	8.000	5.640	5.500	4.800	7.920	000.9
	7.7	Lubrifiant	200	200		1.500	1.000	200	009	200	200	200
	2.3	Glace	6 50	200		1.000	1.000	200	750	6 50	200	300
	7.7	Caisson	3.080	3.500		2.500	2.620	1.950	3.000	3.800	2.100	3.000
	2.5	Nourriture	4.500	6.300		4.500	4.500	3.950	3.250	4.800	5.616	5.200
	9:0	Entretien C	7.70	1.000		3.500	3.500	7.500	2.800	3.100	2.000	4.100
	2.7	Services generata	2	1.900		1.000	1.000	1.900	1.000	0/0	1:000	000
	6	Valcur ajoutée = I.2 - 2	69.700	53.750		52.000	48.400	51.800	62.500	66.680	47.468	54.300
	,	And the second of the second o	41.760	31.030		32.950	31.150	33.810	15.910	40.650	10.514	31.350
	3.1	Remuneration du travallanasse sere	938	1,090		1.003	699	006	1.003	840	1.360	570
٧ :	3.5	Impôts et taxes	27.002	21.630		18.047	16.581	17.090	25.587	25.190	15.574	22.380
đ	ب د د	Kemuneration bluce at the second of the seco	2.624	4.383		5.700	2.550	5.075	4.775	3.695	006.6	3.300
¢λ	4.		24.378	17.247		12.347	14.031	12.015	20.812	21.495	5.674	19.050
• •		Interests bayes sur le capital emprunté		7.950		780		6.519	4.410	150		5.560
ej:	3.5.8	a Revenu d'entreprise = 3.5 = 3.5.1	24.378	9.297		11.567	14.031	2.496	16.402	21.345	5.674	13.520
ja or			3.500	1.590		1.950	2.500	2.675	1.050	2.250	6.620	009
Υ	•	Revenue = Revenue de l'entreprise	20.878	7.707		9.617	11.531	2.821	15.352	19.095	-946	12.920
	S	Prolit ou perces u construction 3.5.2 - 4		30,000			9					
8	3.3		27.002 6.172	21.630 9.584		18.047	16.581	17.090	5.537	25.190	13.260	5.020
•	3.4	Amortissement	20.830	12.046		10.367	12.261	10.048	19.207	20.270	2.314	17.860
λb	3.5		,	7.950		780	•!	6.519	4.410	1 50		5.560
э.	3.5.1	.a Revenu d'entreprise 3.5 - 3.5.1	20.830	4.096		9.587	12.261	3.529	14.797	20.120	2.314	12.300
eej	•		3.500	1.590		1.950	2.500	2.675	1.050	2.250	6.620	909
340	4	Agmundation of paraming of the principles	17.330	2.506		7.637	9.761	854	13.747	17.870	-4.306	11.700
~ Y	S	Profit ou pertes d'entrepriss illevelle de 1 circle de 1										
	, ,	3.7.c.	2.255	1.556		1.900	1.775	1.650	1.920	2.007	1.560	1.905
	6.1	Primes	307	145		420	400	300	107	315	1.13	3115
	9		2.562	1.711		2,320	2.175	1.950	2.227	2.122	1.648	2.233
	9		13	12		2	02	13	13	13	13	- =
	7	Nombre membres d'equipage	240	233		592	566	230	280	260	270	250
	6 0	Nombre journées de travail	10.700	000.9		8.700	8.200	8.500	8.000	000.6	6.300	3.000
	•	Rendement moyen par Journey de Control										

26 Mazara 27 Mazara 28 Mazar 30,50 m 28 m 27,67 m 139 t 112 t 101 t	27 Mazara 28 m 112 t	28 Maza 27,67 m 101 t	e =	29 Mazara 25,2 m 117 t	30 Mazara 32,50 m 178 ft	31 Mazara 23,3 m 125.12 t	32 Mazara 26 m 106 t	33 Mazara 25,4 m 81 t	34 Mazara 31 m 144 t	35 Mazara 21 m 73.6 t	36 Mazara 32,50 m 125 t
нР 330 нР 300 нР 400 нР 665	НР 300 НР 400 НР 665	нР 400 нР 665	нР 665	665	HP			240 HP		300 HP	- 1
78.991 61.156 65.996 78.000 71.891	65.996 78.000 7	78.000 7	8.000 7	71.8	.891	71.199	73.504	66.999	88.792	66.749	65.933
7 59.78 65.000 75.000 7	65.000 75.000 7	5.000 75.000 7	5.000 7	20.0	000	70.000	70.000	65.000	95.000	6.5.000	65.000
19.250 18.723 15.360 18.750 26.0	8.723 15.360 18.750 26	5.360 18.750 26	.750 26	9	.020	19.800	18.230	18.800	16.210	19,700	26.954
4.360 2.800 4.800 7.	.360 2.800 4.800 7	.800 4.800 7	.800	7.9	20	2.000	000.9	4.500	7.560	000.9	6.750
674 650 400	650 400	400		ις, γ	500	800	300	700	500	400	590
750 2.	350 /00/	.500 2.750 2	750 2	20.0	000	300 2.500	2.250	900 2 .400	500 2.400	3.100	1.100
3.816 3.500 4.200 5	3.500 4.200 5	4.200 5	200 5	5.50	2	•	4.500	3.500	•	2.000	4.000
5.800 760	5.800 5.150 5 760 750 4	5.150 750 4	.150 5 750 4	5.50 4.00	00	4.800 600	4.0 00 680	6.2 00 600	4.100	3.600	7.000
55.750 41.057 49.640 56.250 43.980	49.640 56.250 43	56.250 43	.250 43	~	0	50.200	51.770	46.200	062.89	15.300	38.046
30.840 34.	.440 30.840 34.100 28	.840 34.100 28	.100 28	œ	0	29.210	30.565	29.860	39.425	25.110	26.523
635 570 786	570 786	570 786	786	1.36	0		270	140		570	689
13.982 18.230 21.354 13	18.230 21.354	.230 21.354	.354	13.880	_	20.529	20.335	15.900	28.127	16,620	10.834
5.285 2.220 234 4.285 10.430	234 4.285 10	4.285 10	.285 10	10.430		3.550	1.935	1.922	9.100	3.215	3.010
2.850 440 4.285	440 4.285	4.285	.285	•	,	3.250		2.8.7	•	າຕ	2.040
_	.932 17.556 12.794 3	7.556 12.794 3	8		0	13.729	18.350	11.121	19.187	9.565	2.734
2.300 250 1.100 2.325 6.600	1.100 2.325 6	.100 2.325 6	.325 6	6.60		812	1.750	793	5.600	1.280	630
9.530 8.682 16.456 10.469 -2.150	.682 16.456 10.469 -2.1	.456 10.469 -2.1	.469 -2.1	-:1		12.917	16.600	10.328	13.557	8.285	2.154
13.982 18.230 21.364	18.230 21.364 1	8.230 21.364 1	-	13.88	0	20.529	20.335	15.900	28.427	16.620	10.834
2.960 2.784 5.734 11	2.784 5.734	5.734		11.620	_	4.550	3.526	4.475	• 56	4.200	6.505
11.022 15.	15.446 15.630 2	15.630 2	7		_	15.979	16.809	11.425	16.867	12.420	4.320
.530 2.850 440 4.285	440 4.285	440 4.285				•	,	2.857	,	3.840	2.040
9.969 8.172 15.006 11.345 2.260	.172 15.006 11.345 2	.006 11.345 2	64	2.26	0	12.729	16.809	8.568	16.567	8.580	-711
2.300 250 1.100 2.325 6.600	1.100 2.325 6	2.325 6	.325 6	6.60		812	1.750	793	5.600	1.280	6 30
7.669 7.922 13.906 9.020 -4.340	.922 13.906 9.020 -4	3.906 9.020 -4	.020	-4.34		11.917	15.051	7.775	11.267	7.300	-1.341
1.916 1.664 1.447 1.900 2.30	.664 1.447 1.900 2.30	.447 1.900 2.30	.900 2.30	.30	4	1.586	1.509	1.454	2.023	1.336	1.320
307 172 83 250	83	250		•	.,	109	291	96	316	159	76
1.836 1.530 2.150 2.	.836 1.530 2.150 2.	.530 2.150 2.	.150 2.	•	, 0	1.695	1.800	1.544	2.344	1.545	1.396
3 8 12 12	12 12	12	12		13		12	11	12	11	13
145 240 210 256	240 210 256	210 256	2.56		270	6.300	5.700	5.500	200	6-000	310
7.300 8.400 9		.300 8.400 9	.400	7.	. 100			,	! !	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	•

PECHE AUX ENGINS

n a	1	1		1						
24 Messina 5,3 m 1 t 6 HP	1.750	390	60 20	310	1.360	25 834 30	10	191	417	2 00,
23 Messina 4,5 m 0,8 t 6 HP	006	81	20 5	36	819	50 525 70	20	154	175	300
22 Messina 7 m 2 t 18 HP	3.000	402	77	315	2.598	1.940	40	378	485	300
21 Messina 4 m 0,8 t 6 HP	1.650	134	28 6	100	1.516	808	30	628	404	330
20 Messina 13 m 15 t 140 HP	4.800	1.420	880 40	200	3.380	500 2.584	100	-1.050	646	240
19 Messina 13 m 10 t 50 HP	4.000	670	300	350	3.330	300	30	278	613	4 0
18 Messina 18 m 26 t 125 HP	5.600	2.250	1.600	200	3.350	1.200	300	-1.714	641	4 06
17 Messina 9 m 20 HP	1.600	220	70 10	140	1.380	70 912	3	358	304	3 120
16 Messina 12 m 10 HP	1.475	1.081	495 36	550	464	400 696	2	-842	174	4 0
15 Messina 10 m 5 t 56 HP	2.000	1.000	500 70	430	1.000	320		-200	204	5 270
14 Messina 8,5 m 2 t 14 HP	2.500	520	110 30	380	1.980	70	30	-108	236	8 210
13 Messina 9 m 2,8 t 12 HP	2.440	470	100	350	1.970	10	15	11	232	8 210

Tab 7 Suite

25 Messina 5,3 m	26 Nizza 8,5 m	27 Nizza 8,6 m	28 Nizza 8,5 B	29 Nizza 6,5 m	30 Nizza 8,5 m	31 Lampedu- 32 sa 19 m	32 Lampedu-sa sa 10 m	Lampedu- 33 Lampedu- 55 Lampedu- 56 Lampedu- 57 Lampedu- 56 Lampedu- 57 Lampedu- 57 Lampedu- 57 Lampedu- 58 Lampedu- 57 Lampedu- 57 Lampedu- 57 Lampedu- 58 Lampedu- 57 Lampedu- 58 Lamped	34 Lampedu- sa 6,2 m	sa 1.1 m	sa sa 17,43 m
1 t 6 HP	4 t 20 HP	3,8 t 18 HP	4 t 15 HP	3,5 t 24 HP	5 t 24 HP	29 t 250 HP	9,84 t 52 HP	19,69 t 100 HP	1,56 t 22 HP	31 t 165 HP	27,53 t 30 HP
1.750	3.500	3.500	4.200	3.500	7.000	16.000	5.450	13.000	1.500	10.500	10.000
06	390	340	260	\$00	650	4.330	1.763	2.440	359	1.740	4.545
9	100	100	100	150	150	1.150	618	480	36	069	220
20	30	30	30	40	40	300	45	110	23	100	100
	10	10	01	01	01	620	150	850		200	32.5
10	250	200	420	300	450	1.900 360	950	. 000*1	300	630	4.200
1.660	3.110	3.160	3.640	3.000	6.350	11.670	3.657	10.560	1.441	9.760	5.155
	.08	70	20	110	04	1.200	390	810	135	1.500	300
834	2.611	3.157	3.157	2.562	5.285	9.352	3.310	8.988	1.044	8.204	\$.000
2 9	တ္ထ ဇ	ଚ୍ଚ ଛ	80 10	140	90 25	3.000	330	770	130	1.500	001
786	309	-187	323	143	910	-2.382	-373	σο 1	117	-2.744	-1.111
417	373	451	451	366	775	1.336	662	1.284	345	586	623
300	270	7 240	300	7 180	300	7 210	5 210	7 210	£ 06	11,000	13

Φ
45
Sui
-
Tab

	#	10,15 m 8,4 m 7,65 m	8,22 t 24 HP	Revenu - Chiffres d'affaires bruts 2.968 4.927 3.229 3.269 5.927	Coûte directs - Consommations intermédiaires 740 1.914 1.168 2.413 1.650	290 350 240 72 800 100 70 70 30 200	350 1.100 500 2.050 650 394 258 261	2.228 3.013 2.061 856 4.277	277	120	644 685 512 581 985	2 4 3 3 3 3 3 300 300 300
	42 Porti- 43 Porti-	9,75 = 9,08	7 t 4,93 t 22 HP 23 HP	5.706 4.050	1.330 1.744	300 340 30 80	1.000 1.000	4.376 2.306	200 3.584 1.983 60 240	687 -147	896 661	300 300
	44 Porti-		t 4,73 t 28 HP	6.433	88	300	450	5.633	160 3.648 190	10	1.216	300
	45 Porti- 46	11 m	7,3 t 49 HP	10.406	2.383	431	920 832	8.023	300 5.364 425	1.924	1.788	300
90 *	46 Porti- 47 Porti-			4.245 3.557	1.589 2.405	350 1.000 100 300	150 650 339	2.656 1.449	220 1.983 1.3		, 199	300
x 000 Lit	4		21,13 t 12,7 t 116 HP 50 HP	57 4.301	5 2.740	900 \$50 300 350	800 1.150 308 360	192-11-261	500 700 1.347 1.745 450 600	1	449 552	3 300 300

Tab 7 Suite

49 Porti- cello 14,3 m 15,3 t 145 HP	50 Porti- cello 9,4 m 7,6 t 48 HP	51 Porti- cello 12,35 m 11,11 t 70 HP	52 Porti- cello 10,5 m 7,99 t 24 HP	53 Porti- cello 9,5 m 5,73 t 24 HP	54 Porti- cello 12,04 m 11,74 t 76 HP	55 Porti- cello 8,38 m 4,92 t 24 HP	74 Porti- cello 8,9 m 5,68 t 22 HP
9.171	3.381	8.914	8.573	7 - 524	8.835	7.782	2.320
3.300	1.720	2,800	2.020	1.620	2.606	1.620	1.430
1.200 400	450 100	800 300	350 70	350 70	800 300	3 <i>5</i> 0 70	300 30
1.700	500 67 0	1.700	1.600	1.200	800 706	1.200	1.100
5.871	6.661	6.114	6.553	5.904	6.229	6.162	890
700 5.044 700 30	500 3•580 560 30	350 4.686 480 60	160 5-432 280 20	140 4.260 160 20	240 4.215 340 60	240 4.908 190 35	80 1.194 90
-603	1.991	538	66 1	1.324	1.374	789	-474
1.261	1.790	1.562	1.358	1.420	1.405	1.227	395
4 300	2 300	3 300	3 300	3 300	3 300	4 300	3 300

Dans la catégorie des chalutiers, nous avons interviewé seulement les bateaux hauturiers de plus de 50 tonnes. Cette catégorie est la plus importante en Méditerranée et nous remarquons
que pour ce type de bateaux, d'un coût de construction élevé,
les différentes évaluations d'amortissement, (soit type A:
20 ans pour la coque, IO ans pour le moteur et 5 ans pour les
radio-instruments, type B: I2 ans pour la coque, 7 ans pour
le moteur et 5 ans pour les radio-instruments) nous amènent à
de très fortes différences de revenus d'entreprise, de l'ordre
de 2 à 3 millions de Lires au moins pour le type B.

Au tableau 7 concernant les bateaux pêchant aux engins, nous notons que ces bateaux ont tous des revenus positifs, sauf à Messina, et que les marins eux aussi, ont des revenus très intéressants.

POIDS DE QUESTIONNAIRES PESO DELLE INTERVISTE

Quartier Compartimento		MESSINA		PA	PALERMO		H	TRAPANI		P. EMP	P. EMPEDOCLE	
Type de pêche Tipo di pesca	n bat n bat	n quest n int	poids	n bat n bat	n bat n quest n bat n int	poids	n bat n bat	n quest n int	poids	n bat n bat	n quest n int	quest poids int peso
Chalut hauturier Strascico d'altura +50 t	2	II	II	9	-	-	106	24	4,7	10	II	II
Chalut hauturier Strascico d'altura -50 t	12	11	II	25	II	ll	106	li	II	120	II	li
Chalut côtier Strascico costiero	12	"	11	63	11	li	70	11	li	7.5	11	II
Engins Attrezži	790	18	1,7	1.418	20	2,7	268	11	ll	342	9	2,4

CHALUT HAUTURIER DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DE LA RETRIBUTION TOTALE D'UN MARIN

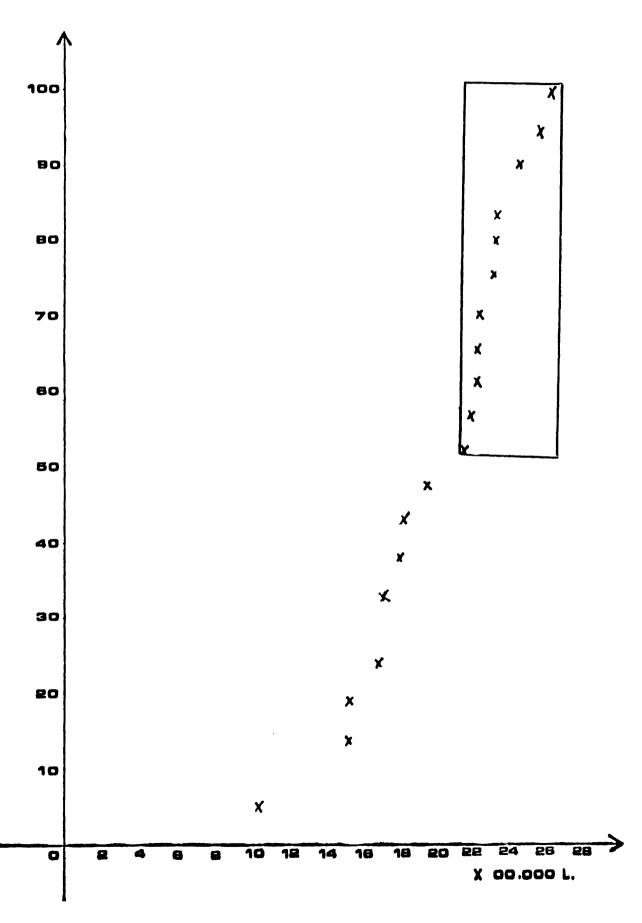
STRASCICO D'ALTURA DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DELLA RETRIBUZIONE TOTALE DI UN MARINAIO

n° quest. n° int.	poids % peso %	poids cum. % peso cum. %	retribut. marin retrib. marin. x 000 Lit
36 28 33 35 31 45 38 32 27 42 29 41 46 26 43 40 44 30 37 25	4,76 4,76 4,76 4,76 4,76 4,76 4,76 4,76	4,76 9,52 14,28 19,04 23,80 28,56 33,32 38,08 42,84 47,60 52,36 57,12 61,88 66,64 71,40 76,16 80,92 85,68 90,44 95,20 100,00	1.396 1.530 1.544 1.545 1.695 1.698 1.711 1.800 1.836 1.950 2.150 2.175 2.223 2.223 2.223 2.227 2.320 2.322 2.344 2.450 2.562 2.634

CHALUT HAUTURIER - DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DE LA RETRIBUTION TOTALE D'UN MARIN

Tab. 9 a bis

STRASCICO D'ALTURA - DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DELLA RETRIBUZIONE TOTALE DI UN MARINAIO



Tab 9b

CHALUT HAUTURIER DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DES REVENUS D'ENTREPRISE

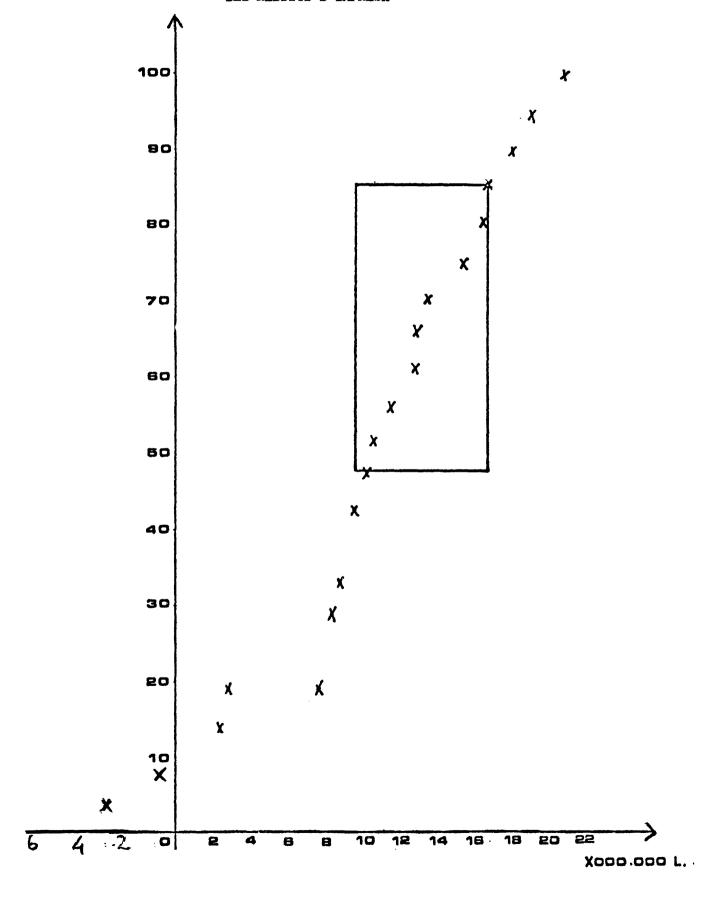
STRASCICO D'ALTURA DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DEI REDDITI D'IMPRESA

n° quest. n° int.	poids % peso %	poids cum. % peso cum. %	pertes ou profits perdite o profiti x 000 L
30 45 36 42 38 35 27 26 40 33 29 41 31 46 34 43 28 32 25 44	4.76 4.76 4.76 4.76 4.76 4.76 4.76 4.76	4.76 9.52 14.28 19.04 23.80 28.56 33.32 38.08 42.84 47.60 52.36 57.12 61.88 66.64 71.40 76.16 80.92 85.68 90.44 95.20 100.00	- 2.150 - 946 2.154 2.821 7.707 8.285 8.682 9.530 9.617 10.328 10.469 11.531 12.917 12.920 13.587 15.352 16.456 16.600 18.002 19.095 20.878

Tab 9 b bis

CHALUT HAUTURIER DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DES REVENUS D'ENTREPRISE

STRASCICO D'ALTURA DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DEI REDDITI D'IMPRESA



PETITE PECHE AUX ENGINS DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DE LA RETRIBUTION TOTALE D'UN MARIN

PICCOLA PESCA DISTRIBUZIONE IN PERCENTUALE CUMULATIVA DELLA RETRIBUZIONE DI UN MARINAIO

n° quest. n° int.	poids % peso %	poids cum. % peso cum. %	revenu reddito

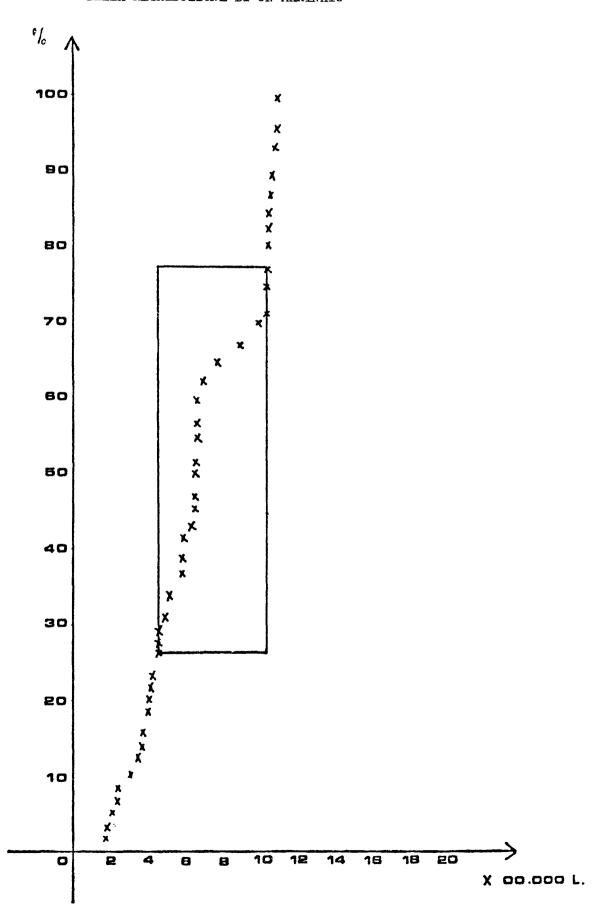
16	1.7	1.7	174
23	1.7	3 • 4	175
15	1.7	5.1	204
13	1.7	6.8	232
14	1.7	8.5	236
17	1.7	10.2	304
34	2.4	12.6	348
29	1.7	14.3	366
26	1.7	16.0	373
74	2.7	18.7	398
21	1.7	20.4	404
24	1.7	22.1	417
25	1.7	23.8	417
47	2.7	26.5	449
27	17	28.2	451
28	1.7	29.9	451
22	1.7	31.6	485
39	2.7	34 • 3	512
40	2.7	37.0	581
48	2.7	39.7	582
35	2.4	42.1	586
19	1.7	43.8	613
36	2.4	46.2	623
18	1.7	47.9	641
37	2.7	50.6	644
20	1.7	52.3	646
43	2.7	55.0	661
46	2.7	57.7	061

suite continua

suite continua

32	2.4	60.1	662
38	2.7	62.8	685
30	1.7	64.5	775
42	2.7	67.2	896
41	2.7	69.9	985
44	2.7	72.6	1.216
55	2.7	75.3	1.227
49	2.7	78.0	1.261
33	2.4	80.4	1.284
31	2.4	82.8	1.336
52	2.7	85.7	1.358
54	2.7	88.2	1.405
53	2.7	90.9	1.420
51	2.7	93.6	1.562
45	2.7	96.3	1.788
50	2.7	100.0	1.790

PETITE PECHE AUX ENGINS DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DE LA RETRIBUTION TOTALE D'UN MARIN PICCOLA PESCA DISTRIBUZIONE IN PERCENTUALE CUMULATIVA DELLA RETRIBUZIONE DI UN MARINAIO



Tab 9 d

PETITE PECHE AUX ENGINS DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DES REVENUS D'ENTREPRISE

PICCOLA PESCA DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DEL REDDITO DELLE IMPRESE

n° quest. n° int.	poids % peso %	poids cum. % peso cum. %	pertes ou profits perdite e profiti x 000 L
36 35 31 18 48 20 47 16 49 74 32 15 27 43 13 38 34 39 29 23 46 19 41 26 28 17	2.4 2.4 2.4 1.7 2.7 1.7 2.7 2.7 2.7 2.7 2.4 1.7 2.7 2.4 2.7 1.7 2.7 1.7 2.7 1.7	2.4 4.8 7.2 8.9 II.6 I3.3 I6.0 I7.7 20.4 23.1 25.5 27.2 28.9 31.6 33.3 35.7 37.4 40.1 42.5 45.2 46.9 48.6 51.3 53.0 57.4 59.1 60.8	- 4.444 - 2.744 - 2.382 - 1.714 - 1.635 - 1.050 - 908 - 842 - 603 - 474 - 373 - 200 - 187 - 108 - 147 - 108 - 8 117 135 143 154 228 278 278 278 309 323 358

suite continua

suite continua

22 24 37 51 21 52 42 25 55 30 40 53 54 44 45 50	I.7 I.7 2.7 2.7 2.7 2.7 2.7 2.7 2.7 2.7 2.7 2	62.5 64.2 66.9 69.7 71.3 74.0 76.7 78.4 81.1 82.8 85.5 88.2 90.9 93.6 96.3 100.0	378 461 530 538 628 661 387 786 789 910 1.227 1.324 1.374 1.625 1.924 1.991
--	--	---	--

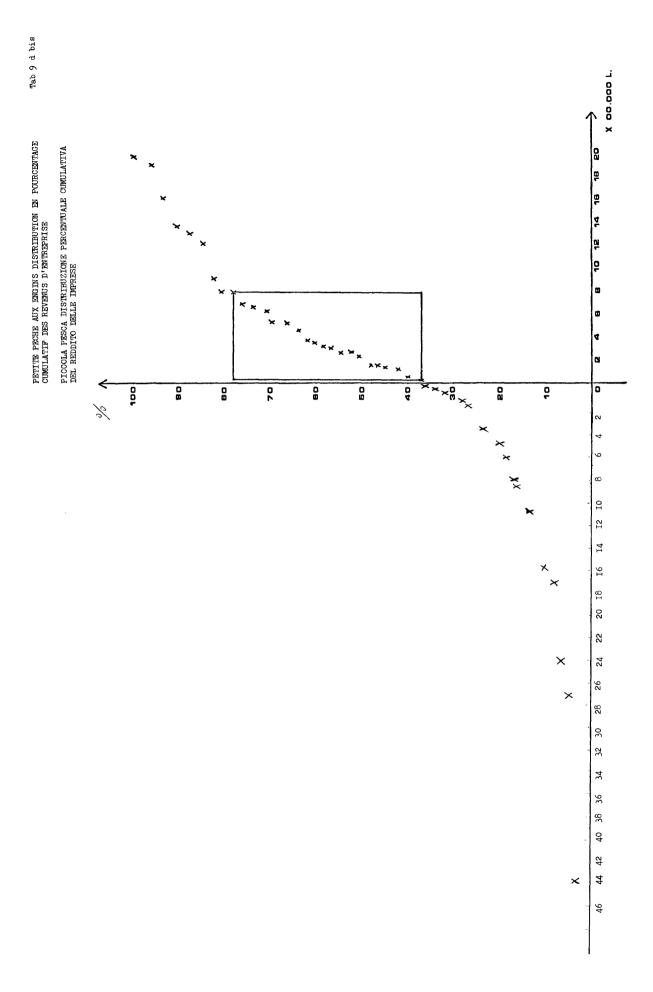


TABLEAU RECAPITULATIF: LIMITE DES CLASSES LES PLUS FREQUENTES TABELLA RICAPITOLATIVA DELLE FORCHETTE D MASSIMA FREQUENZA

Retribution du marin Retribuzione del marinaio x 000 Lit	2.150 a 2.600			400 à I . 2 00
Pertes ou profits Perdite e profité	9•000 à I6•000			20 à 800
Journées de travail Giornate di lavoro	250 à 280			200 à 240
Equip. Equip.	8 à I3			2 à 4
Coffts fin. amortis. Costi fin. ammortan.	I. 200 à I2,000			100 à 1,500
Coûts dir. Costi dir. xOOOLit	15.000 à 26.000			500 à 2•700
Revenu annuel Ricavo annuo xOOOLit	61,000 à 97,000			1.500 à 9.000
Caractéristiques du bateau Caratteristiche del battello	70 à 200 t 240 à 660 HP			2 à 15 t 14 à 80 HP
Type de pêche Tipo di pesca	bateaux + 50t battelli + 50t	bateaux - 50t battelli - 50t	Chalut côtier Strascico costiero	Engins Attrezzi
T.7.1		chalut he	0 0 0 0	7

Nous devons noter à l'égard du tableau IO que la fourchette pour les coûts financiers de la catégorie "pêche au chalut plus de 50 tonnes" est très large car certains armateurs ont investi leur propre capital d'une façon plus importante que d'autres qui doivent en conséquence payer des intérêts passifs plus lourds. Pour la pêche aux engins il y a également une très large fourchette dans toutes les colonnes due aux différents types de pêche exercés, la pêche au thon et à l'espadon étant celle qui rapporte le plus et celle au trémail et lamparo celle qui est la plus pauvre.

VERIFICATION DE L'ECHANTILLONNAGE DES PORTS VERIFICA DELLA CAMPIONATURA DEI PORTI

Quartier Compartimento	Ports Porti	Plages Spi <i>agg</i> ie	Ports vis. Porti vis.	Plages vis. Spiaggie v.	Bat.Quart. Bat. Comp. A	Bat. Ports Plages vis. Bat. Porti Spiaggie v. B	% ⊞ I A	Quest. Int. C	% ol⊞
MESSINA	3	22	Ţ	4	918	360	44	81	5
PALERMO	8	80	11	1	I.52I	898	58	8	4
TRAPANI	4	7	Н	II	550	360	65	21	2
P. EMPEDOCLE	5	5	~ 1	Ħ	547	147	27	9	4
SIRACUSA	٣	9	U	II	355	11	11	11	IT
CATANIA	0	5	II	ii	326	n	11	li	11
TOTAL TOTALE	19	53	m	5	4•115	1.765	42.5	65	3,7

Dans le tableau 11 nous pouvons noter que nous avons visité 42,5 % des bateaux dans les ports visités et que nous avons effectué 65 interviews ce qui représente 3,7 % de ce total. Les deux seuls quartiers que nous n'avons pas touchés sont ceux de Syracuse et Catania qui sont les moins importants dans cette zone.

1. Pêche hauturière au chalut : bateaux de plus de 50 tonnes

A Mazara del Vallo, nous trouvons concentrés presque tous
les plus gros chalutiers hauturiers opérant en Méditerranée; sur I42 chalutiers de cette catégorie en Sicile, 79
opèrent à Mazara. Cette catégorie, pour la Sicile, donne
un total de I3.337 tonnes, ce qui représente 34,8 % du total national. La moyenne par bateau est de 95,5 tonnes.

La production totale est de l'ordre de 23.700 tonnes. Ces
bateaux étant armés en moyenne par 8 à I3 hommes, y compris
le patron armateur, nous avons un emploi total de I.500 hom-

Les revenus nets d'entreprise sont les plus élevés en Méditerranée, de 9 à 16 millions par an. Nous avons même observé des pointes de 20 millions.

mes environ.

Le revenu des marins est également un des plus élevés, allant de I.700.000 à 2.300.000 Lires avec des pointes de 3 millions.

Il résulte que cette catégorie mérite de l'encouragement.

2. Pêche hauturière au chalut : bateaux de moins de 50 tonnes
Dans la zone nous comptons 324 bateaux de ce type, dont 80
à Mazara; pour un tonnage total de IO.47I tonnes soit 23,7%
du total national. La moyenne par bateau est de 32 tonnes.
La production de cette catégorie est estimée à I7.500 tonnes environ. Ces bateaux sont armés en moyenne par 5 à 8
hommes, patron armateur compris et emploient donc environ
2.000 hommes.

Nous n'avons pas de questionnaires remplis pour cette catégorie en Sicile, mais nous pouvons évaluer le revenu brut, grâce aux recoupements locaux; il devrait être de l'ordre de 40 à 50 millions par an, ce qui doit nous donner un revenu d'entreprise entre 3 à 6 millions de Lires et un revenu par marin de I.500.000 à I.800.000 Lires.

3. Pêche côtière au chalut

Nous comptons 245 bateaux totalisant un tonnage de 3.570 t pour un pourcentage national de 22,3 %. La moyenne par bateau est de I4,5 tonnes.

La production de cette catégorie est de 6.800 tonnes environ. Ces bateaux sont armés en moyenne par 3 à 5 hommes, soit un total d'environ I.000 hommes.

Pour cette catégorie également nous n'avons pas de questionnaires remplis, mais nous pouvons évaluer leur revenu brut
de 5 à 9 millions de Lires, ce qui reste dans les normes de
l'Italie du Sud. Ces bateaux en effet ne peuvent se déplacer
sur les fonds les plus productifs le long des côtes de l'
Afrique du Nord et n'ont donc pas une productivité comparable à ceux de la pêche hauturière.

Le revenu net de gestion devrait être de l'ordre de 500.000 Lires à I.500.000 de Lires, le revenu des marins d'environ I.000.000 de Lires.

4. Petite pêche aux engins

Il s'agit de la catégorie la plus intéressante en Sicile, avec la pêche hauturière au dessus de 50 tonnes.

Nous comptons 3.375 bateaux pour IO.900 tonnes, soit 34.4% du total national. La jauge moyenne par bateau est de 3 tonnes.

La production de cette catégorie est d'environ I3.800 t. soit également 33,6 % du total national pêché par cette catégorie. Ces bateaux sont armés en moyenne par 2 à 4 hommes, ce qui nous

donne un emploi total d'environ IO.000 hommes.

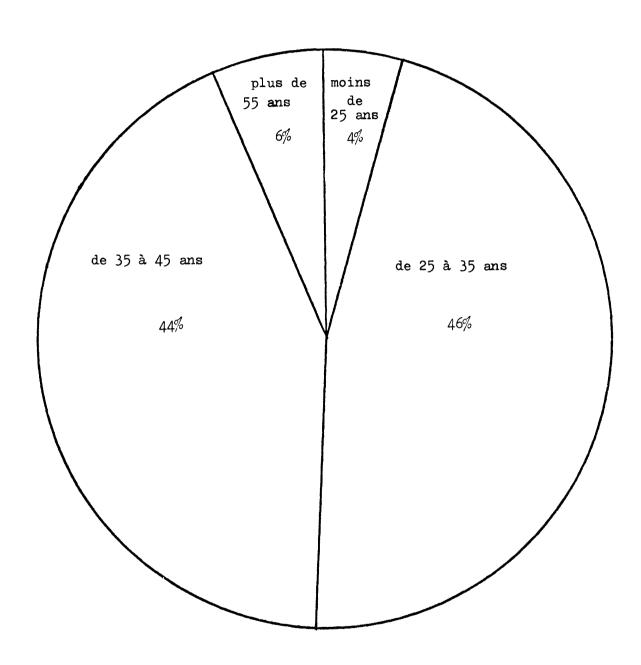
Pour un bateau de pêche au trémail, lamparo, nasse, etc., le revenu net de gestion est de 600.000 Lires. La part des deux hommes généralement employés à bord, varie entr 500.000 et I.200.000 Lires.

Ce premier type de bateau a une longueur de 7 à 8 m et un moteur d'une puissance de 15 à 24 HP, sa valeur, y compris les engins, ne dépasse pas les 3 millions de Lires.

Un deuxième type de bateau d'une longueur de IO à I2 m et doté d'un moteur de 50 à IOO HP ayant, neuf, une valeur totale de IO.000.000 de Lires environ, permet la chasse à l'espadon et au thon durant l'été.

Le revenu net de ce second type de bateau dépasse l'million. Les parts des quatre hommes généralement employés à bord sont d'1 million à I.300.000 de Lires. Division des marins pecheurs par classe d'âge.

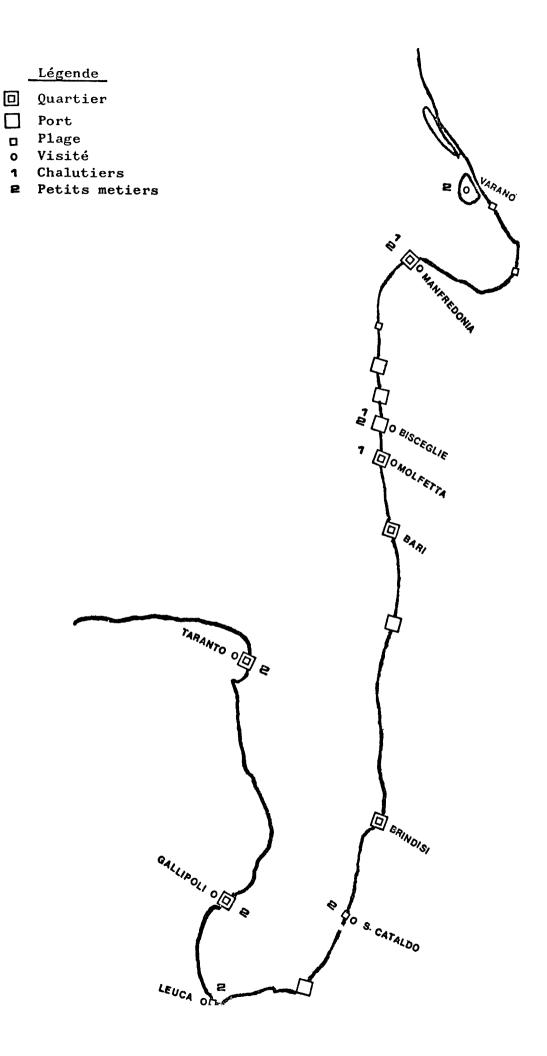
Divisione dei marinai per classe d'età.



CHAPITRE VII

ZONE BASSE ADRIATIQUE

POUILLES



I PARTIE : NOTES PRELIMINAIRES

La population est d'environ 3,5 millions d'habitants, la surface totale d'environ 1,9 millions d'hectares, dont plus de la moitié est constituée de plaines, la surface agricole et forestale représente 95 % du total.

Il s'agit donc de l'une des régions les plus grandes et les plus peuplées, la deuxième, après la Lombardie, par importance en ce qui concerne les zones de plaine.

Nous ne devons donc pas nous étonner si par le passé, et aujourd'hui même, l'économie régionale dépend essentiellement des activités liées au secteur primaire.

Les données suivantes suffisent à confirmer cette indication intuitive :

Quelques données sur la population des Pouilles : comparaison avec l'Italie.

Tableau 1

x 000

Circonscription géographique	Ι9	5 I	196	I	I 9 7	I
Population	Italie	Zone	Italie	Zone	Italie	Zone
Totale	47•516	3.220	50.624	3 . 42I	54•02 5	3•562
Résidante dans les chefs-lieux de province	13•378	657	16.193	771	18 . 454	889
% sur le total	28	20	32	23	34	25
Active 1	19•577	I . 27I	19.592	1.313	18.750	1.163
Dans le secteur primaire 2	8.261	740	5 . 693	663	3 . 24I	430
% 2/I	42	58	29	51	17	37

⁻ en I97I les actifs du secteur primaire en Italie représentaient I7 % des actifs totaux, alors qu'en Pouilles le même rapport était de 37 %

- ce pourcentage indique de toute façon une forte réduction par rapport aux niveaux d'activité mesurés 20 et 10 ans auparavant (58 % en 1951 et 51 % en 1961), cependant la réduction relevée dans toute l'Italie dans la même période est beaucoup plus marquée (de 42 % en 1951 à 17 % en 1971)
- l'urbanisation des Pouilles est moins marquée que dans le reste du pays.

Ce dernier élément doit être cependant considéré à la lumière d'autres remarques. La forte dépendance du secteur primaire, avec les limitations sur le niveau et sur le rythme d'augmentation du produit disponible qui en dérivent, a entraîné un fort courant migratoire soit vers d'autres régions, soit vers l'étranger. La poussée vers l'urbanisme dans les Pouilles s' est transformée en un déplacement vers des villes à l'extérieur de la région plutôt que vers celles de la région même.

L'importance du courant migratoire peut être exprimée dans les termes suivants : entre I96I et I97I la population a augmenté d'environ I4I.000 unités, le solde des naissances sur les décès durant ces dix ans a été de 527.000 unités, aussi l'émigration s'élève à 386.000 personnes. Dans toute l'Italie, pendant la même période, l'émigration s'est élevée à I.I57.000 unités; donc les Pouilles, avec une population qui représente environ 6,5 % de toute la Nation, a contribué pour 33,4 % à ce mouvement.

Cette circonstance s'accompagne, naturellement, d'une création d'emplois réduite dans les secteurs secondaire et tertiaire, comme le démontre le tableau suivant :

Emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire en Pouilles et en Italie.

Tableau 2

x 000

Années	195	5 I	Ι9	6 I	Ι9	7 I
Emplois	Italie	Zone	Italie	Zone	Italie	Zone
dans le secteur secondaire	4• 242	130	5 . 6I0	155	6•528	180
dans le secteur tertiaire	2•539	108	3•705	170	4•327	199

En termes de revenu, nous pouvons prendre comme référence les données estimées pour les années 1963 et 1970, exprimées en Lires courantes, rapportées au Tab. 3 "Revenu brut interne au coût des facteurs":

Tableau 3

Années	Ι9	6 3	19	70
	Italie	Zone	Italie	Zone
Agriculture, forêts et pêche	3.840.000	345•137	5•330•000	51 2. 867
Industrie	10.757.000	331.580	20.983.000	744•191
Autres activités	10.497.000	491.176	20.540.000	919.633
Total	25.094.000	1.167.893	46.853.000	2.176.691

En 1963 dans les Pouilles le produit brut de l'agriculture était supérieur à celui de l'industrie, tandis qu'en Italie, dans l'ensemble, c'était le contraire et dans un rapport l à 2,8; en 1970 ce rapport, pour les Pouilles devenait favorable à l'industrie dans la mesure de l à 1,5, alors que pour la totalité du Pays il valait l à 4 environ.

Par rapport au produit brut interne total, le produit du secteur primaire passait dans les Pouilles de 30 à 24 %, aux dates de référence, tandis que pour l'Italie, il passait de I5 à 11 % environ.

On peut, enfin, faire une estimation, bien qu'approximative, du produit brut, par actif pour les Pouilles et pour tout le Pays: dans ce but, nous avons obtenu, au moyen des données de I970 et par les précédentes, une estimation par extrapolation de l'année I971. Les valeurs estimées sont de 5.450 millions pour le secteur primaire dans toute l'Italie et de 560 millions pour les Pouilles; ceci porterait à mesurer en I.680.000 environ la valeur ajoutée moyenne par actif dans le secteur primaire en Italie et en I.300.000 la même valeur pour les Pouilles.

L'étude que nous avons faite donne comme résultat un revenu net par personne dans la pêche de I.200.000 Lires environ, ce qui est certainement, sauf pour la Sicile, un des plus hauts par rapport à la moyenne nationale.

Nous pouvons estimer la valeur du poisson pêché des Pouilles à I3 milliards de Lires, qui représentent I2 % environ du produit brut total italien; nous avons évalué à 6-7 milles environ les actifs dans la pêche et à 3 milles les préposés aux services à terre et aux activités en rapport avec la pêche.

TABLEAU RECAPITULATIF

POPULATION	19*	71 (000)
POPULATION	ITALIE	ZONE
TOTALE	54•025	3•562
ACTIVE	18.749	1.163
% sur le total	34,0	33,2
ACTIVE DANS LE SECTEUR PRIMAIRE	3 . 24I	430
% active primaire sur le total	17,3	37,0
ACTIVE DANS LA PECHE	53	7
% ACTIVE PECHE SUR ACTIVE TOTALE	0,3	0,6
% ACTIVE PECHE SUR ACTIVE PRIMAIRE TOTALE	1,6	1,6

Il faut remarquer l'importance de la pêche dans cette zone; le pourcentage de pêcheurs par rapport au pourcentage des actifs dans la zone, est le double de celui de l'Italie (0,6 % par rapport à 3 %).

NOMBRE DES BATEAUX INSCRITS ET DENOMBRES PAR TYPE DE PECHE BATTELLI INSCRITTI E CALCOLATI PER TIPO DI PESCA

Tableau 4

	Nº Bateaux Nº Battelli	Bateaux insc Battelli ins	critti	dénombrés calcolati	estimés estimati
	Quartiers Compartimenti	Quartier * Compart.	Ports visités Porti visitati	Ports visités Porti visitati	Quartier Compart.
Strascico	Taranto Gallipoli Manfredonia Molfetta Bari ** Brindisi **	34 24 189 230 150 27	22 24 163 168 = =	IO I5 49 I33	15 15 57 204 75 13
Chalut	TOTAL TOTALE	654	377	207	379
Attrezzi	Taranto Gallipoli Manfredonia Molfetta Bari ** Brindisi **	376 424 365 173 274 233	268 310 191 73 = =	80 278 150 62 = =	100 380 287 150 190 162
Engins	TOTAL TOTALE	I•845	842	570	I . 269

^{*} ISTAT : Annuario caccia e pesca I97I ** Calcolati con il coefficiente della zona ** Dénombrés avec le coefficient de la zone

Pour le chalut, nous avons estimé existants 376 bateaux sur les 654 officiellement inscrits. Nous avons visité des ports où nous avons dénombré 207 bateaux sur les 377 officiellement inscrits. Nous devons noter que la majorité de ces bateaux se trouve à Molfetta.

En ce qui concerne les bateaux à engins, nous en avons estimé I.269 sur I.835 officiellement inscrits. Dans les ports visités nous en avons dénombrés 57I sur les 842 officiellement inscrits.

La plus grande partie de ces bateaux se trouve dans le quartier de Gallipoli, qui comprend toute la côte de la péninsule du Salento, soit une dizaine de petits ports. A cause de ses côtes, abruptes et tombant à pic sur la mer, cette zone est généralement peu favorable au chalut.

Pour le tableau 5, nous devons noter que le nombre de chaluts côtiers (moins de 20 tonnes) est plus élevé que celui des hauturiers dans les zones précédemment considérées. Ceci est dû au fait qu'en Mer Adriatique, le fond étant plus bas, l'on pêche plus près des côtes avec des déplacements beaucoup moins importants. Les fonds de pêche se trouvent généralement à 2 - 3 heures des ports. Pour la même raison nous avons de nombreux bateaux de la catégorie de pêche hauturière de moins de 50 tonnes, qui opèrent devant les ports. Les plus de 50 tonnes en général se déplacent plutôt en Mer Ionienne et en Sicile (cannal de Sicile), jusqu'à la Sardaigne.

DIVISION DES BATEAUX PAR TYPE DE PECHE DIVISIONE DEI BATTELLI PER TIPO DI PESCA

Tableau 5

Quartier Compartimento	Chalut ha Strascico + 50t	uturier d'altura - 50t	Chalut côtier Strascico costiero	Total chalutage Totale Strascico	Engins Attrezzi
Taranto	3	1	11	I 5	100
Gallipoli	=	5	IO	15	380
Manfredonia	13	18	26	5 7	287
Molfetta	14	94	96	204	150
Bari	15	18	42	7 5	190
Brindisi	=	6	7	13	162
TOTAL TOTALE	45	142	192	379	1•269
TOTAL t	2.640	5 • 134	I . 900	9•674	3.884
Moyenne t Media	66,0	34,9	10,0	25,5	3,0

Nous notons dans le tableau 6 que ces chalutiers ont de gros frais d'entretien, par rapport aux chalutiers de la même catégorie en Sicile par exemple; ces bateaux sont généralement plus âgés que ceux de la zone précédente.

En ce qui concerne les deux types de calcul d'amortissement, il semble que le type A soit plus valable pour les bateaux inférieurs à 50 tonnes qui sont plus âgés mais qui fatiguent moins, ce qui leur permet une vie plus longue. Par contre, le type d'amortissement B est valable pour les bateaux de plus de 50 tonnes, qui font des sorties plus longues et qui fatiguent plus.

Pour le tableau 7, nous notons que le bateau à l'enquête 83 a un revenu brut très élevé et de grandes dépenses de gestion dues à l'achat d'appâts pour la pêche à l'espadon; malgré cela il a revenu d'entreprise très élevé; les parts des marins le sont aussi. Aucun des bateaux de cette région n'a une gestion passive.

		×	x 000 Lit				PECHE	PECHE HAUTURIERE AU CHALUT	AU CHALU	E				Tab 6	
		1 Manfre- donia	~	3 Manfre- donia	4 Molfet-	S Molfet-	4	7 Manfre-	8 Manfre-	9 Manfre-	10 Bisce-	11 Bisce- 1	12 Manfre- 1 donia	13 Manfre 14 donia	Manfre-
		27 =		26 ■	20	26 ■		17 .	18	17 =	14	E 61	01	6	12 m
		76 t 350 H	50 t	78 t 300 HP	62 t 165 HP	88 t 252 HP	107 t	35 t	30 t	35 t	25 t	33 t	9,5 t 50 HP	7,6 t 39 HP	10 t
-	Valent do La pâche	32.400	18	25.200	20.840	36.980		13.800	12.560	15.600	ļ	25.800	7.000	1	5.200
	Godaille Recettes	30.000	13.000	24.000	840 20.000	980 36.000	2.940 50.000	800 13.000	2.000 12.000	1.600	30°00 30°00	800 25.000	7.000	4.500	.200
8		11.700	8.930	11.260	8.500	12.200		6.700	6.560	7.200	5.280	7.820	2.000	1.300	2.290
2:1	_	2.000	1.600	2.000	1.800		6.500	2.000	1.200	2.800	1.500	3.500	200	150	500
2.2	Lubrifiant	900	9 99	600	8 8	7. 300	000	5. 56 5. 56	480	2	0 G	500 240	001		
	-	000-1	8	80	800		oc 30	8,	8	300	} ;	} ;			
2,5	Nourriture	5.000	3.500	4.200	3.700	3,100	3.600	600 2.100	360	2.300	800	1.900	1.000	300	000.1
2.7		1.900	1.500	2.460	1.300	1.800	1.300	900	1.050	1,000	1.100	1.380	400	300	570
6	Valour ajoutée	18.300	9.070	12.740	11.500	23.800	35.850	6.300	5.440	6.800	14.720	17.180	5.000	3.200	5.910
1.5	Rémunération du travail-Masse salar.+charges social+primes	7.540	7.870	10.440	9.060	11.350	12.550	4.350	4.850	5.430	9.760	10.240	3.210	2.140	3.070
3		710	400	200	400	420	700	350	350	200	1 50	360			
3.3		10.050	300 2.600	1.960	5.040	12.030	22.600	1.600	240	1.170	4.810	6.530	1.790	1.060	042.5
	Amortissement Interest et profits bruts = 3.3 = 3.4	6.550	-1.800	-2.160	2.610	9.080	17.820	8 4 8	1.60	280	3.390	4.950	1.100	9	1.350
3.5	-	4.500	1.950	3.700	220	1.100	3.300	1.900	1.750	1.420	920	2.000	700	Q. 5	650
3,5	3.5.2 Revenu d'entreprise = 3.5 - 3.5.1	7.050	06/-5-	-5.000	2.390	7.980	14.520	2.350	3.330	-2.010	2.470	2.950	004	3	05
-	Rómunóration du capital du propriétaire		740	750	1.320	1.370	1.640	380	350	240	350	440	140	100	130
~	Profit ou pertes d'entreprise	2.080	-4.490	-6.610	1.070	6.610	12.880	-2.730	-3.700	-2.250	2.120	2.510	260	07-	1.100
:	District for brush event smorth sessent w 30 (3.1 w 3.2)	10.050	800	1.800	5.040	12.030	22.600	1.600		1.170	4.810	6.580	1.790		2.240
		4.342	3.014	4.720	2.754	4.190		1.410		2.552	2 .267	1.547	166		#
S	Interests of profits bruke = 3.3 - 3.4	\$.703 \$.500	1.950	3.700	220	1.100	3.300	1.900	1.750	1.420	920	2.000	8 8	. OS+	930
	3.5.1 Incereds payes sui to captura capture 3.5.1 Revenu d'entreprise = 3.5 - 3.5.1	1.208	-4.164	-6.620	2.066	6.740		-1.710		2 .802	1.623	2.733	96		740
4	Rémuneration du capital du propriétaire		740	7.50	1.320	1.370	1.640	380	350	240	350	410	140	001	130
	Profit on pertea d'entreprise	1.203	-4.904	-7.370	746	5.370	9.809	-2.090	-4.000	-3.042	1.273	2.293	7	-101	919
		570	1.080	1.270	280	9 50	1.590	740	810	9 20	1.650	2.260	000.1	000.1	091.1
	Prince	Ş	ន្ទ	200	210	470	320	:	140	į	Ş				
9	-	870	1.380	1.670	9.30	560	2.130	940	1.090	320	1.810	2.160	000.1	000.1	001.1
•	Rétribution totale du merin	•	100	•	•	,	1	•	•	S	5	•	*		r
~ •	Mombre Momores d'aquipege Mombre jostpées de travail	300	240	240	270	2 200	3 30	300	2 50	320	2 2 50	300	230	250	3.50
•	Rendement moyen par journée de travail	;		3		3		3	2	200			}		1
															.88

PECHE AUX ENGINS

4	٥	
,	7	
	3	
þ		

		75 Mantre-	76 Manfre-	78 Manfre-	79 Manfre-	80 Manfre-	81 Bisce-	82 Galli-	83 Galli-	84 Galli-
		donia	donia	donia	donia	donia	glie	poli	poli	poli
			10		11 M		4	6	10	4
		₽ ¢	7,1 t	00 Ct	8,5 t	4,7 t	t 5	3 4	9,9 t	2 t
		12 HP	30 HP	30 HP	40 HP	23 HP	12 HP	16 HP	120 HP	20 HP
	Nevend - Chirines d'affaires bruts	4.800	4.800	5.000	000.6	3.500	3.000	3.000	13.000	3.000
	Couts directs - Consommations intermediaires	1.980	1.480	1.480	1.910	630	1.620	580	3.750	200
	Lubrifiant	40	280	300	300	8	Ç.	99	700	08
	Applic	91	8	80	8	8	3 2	15	100	20
									2.600	
	Services at the services of th		2 2	100	100	į	:	Š	,	•
		009	780	800	800	200	400	200	250	400
	Valeur ajoutée = 1 - 2	330	330	300	630	2.50	160	,		
	Interêts sur le capital emprunté	2.820	3.320	3.520	7.090	2.870	2.380	2.420	9.250	2.500
	Amortissement Rémunération du capital du propriétaire	1000	2.050	1.660	5.260	90	20 1.390	20	500	50
_	Profits ou pertes d'entreprise = 3 = (3.1+3.2+3.3)	100 50	150		140	40	2 2	0 c 0 c 1	\$00 \$0	& &
-	Retribution du marin	860	006	860	1.410	1.036	880	346	2.500	607
,	Ne hommes d'equipage Journées de travai	855	1.025	830	1.315	767	5 69	486	1.900	483
		330	300	330	330	330	2 240	240	3 270	240

POIDS DES QUESTIONNAIRES PESO DELLE INTERVISTE

Quartier Compartimento	N	MANFREDONIA			GALLIPOLI		W	MOLFETTA	
Type de pêche Tipo di pesca	n bat. n bat.	n quest. n int.	poids	n bat. n bat.	n quest. n int.	poids	n bat. n bat.	n quest. n int.	poids peso
Chalut hauturier Strascico d'altura + 50 t	13	m	16				14	m	17,3
Chalut hauturier Strascico d'altura - 50 t	18	٣	5,3				75	Q	42,0
Chalut côtier Strascico costiero	56	٣	33,3				96		
Engins Attrezzi	287	5	7,0	380	5	23,3	150	*	18,4

CHALUT HAUTURIER + 50t DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DE LA RETRIBUTION TOTALE D'UN MARIN

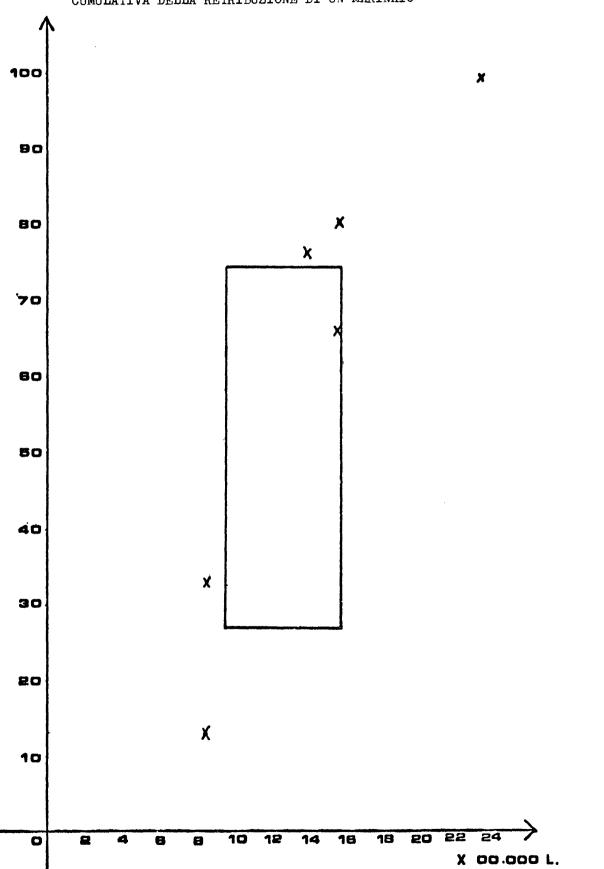
STRASCICO D'ALTURA + 50 t DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DELLA RETRIBUZIONE TOTALE DI UN MARINAIO

Tableau 9 a

n° quest. n° int.	poids % peso %	poids cum. % peso cum. %	retrib. marin retrib. marin. x 000 Lit
1	16,0	16,0	870
4	17,3	33,3	930
2	16,0	49,3	1.380
5	17,3	66,6	1.560
3	16,0	82, 6	1.670
6	17,4	100,0	2.330

Tab. 9 a bis

CHALUT HAUTURIER + 50 t DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DE LA RETRIBUTION TOTALE D'UN MARIN STRASCICO D'ALTURA + 50 t DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DELLA RETRIBUZIONE DI UN MARINAIO



CHALUT HAUTURIER + 50 t DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DES REVENUS D'ENTREPRISE

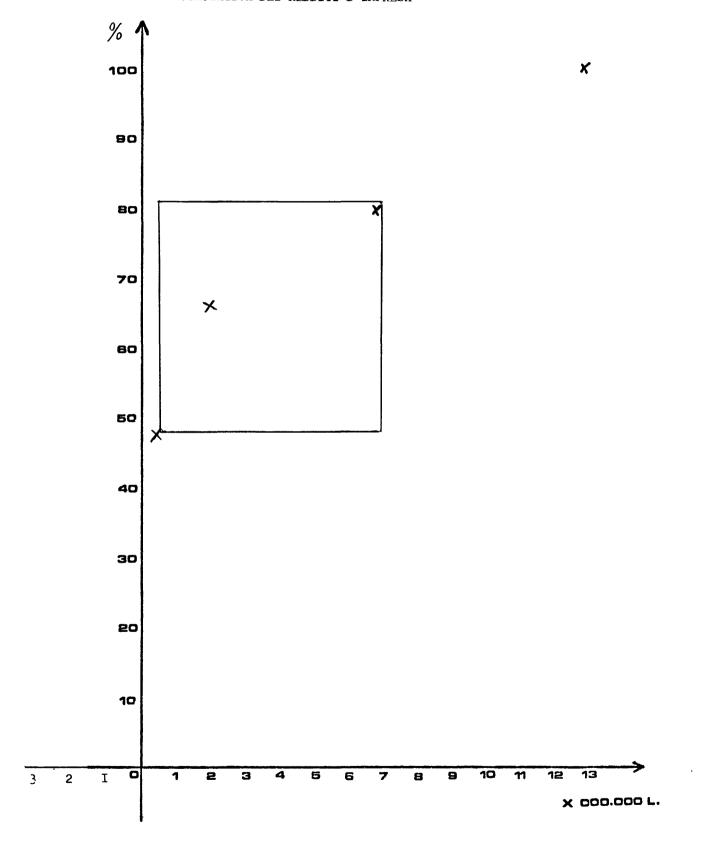
STRASCICO D'ALTURA + 50 t DISTRIBUZIONE IN PERCENTUALE CUMULATIVA DEI REDDITI D'IMPRESA

n° quest. n° int.	poids % peso %	poids cum. % peso cum. %	pertes ou profits prof#ti o perditi x 000 Lit
3	16,0	16,0	- 6.610
2	16,0	32,0	- 4.490
4	17,3	49,3	1.070
1	16,0	65 , 3	2.080
5	17,3	82,6	6.610
6	17,4	100,0	12.880

CHALUT HAUTURIER + 50 t DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DES REVENUS D'ENTREPRISE

Tab 9 b bis

STRASCICO D'ALTURA + 50 t DISTRIBUZIONE IN PERCENTUALE CUMULATIVA DEI REDDITI D'IMPRESA



Tab 9 c

CHALUT HAUTURIER - 50 t DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DE LA RETRIBUTION TOTALE D'UN MARIN

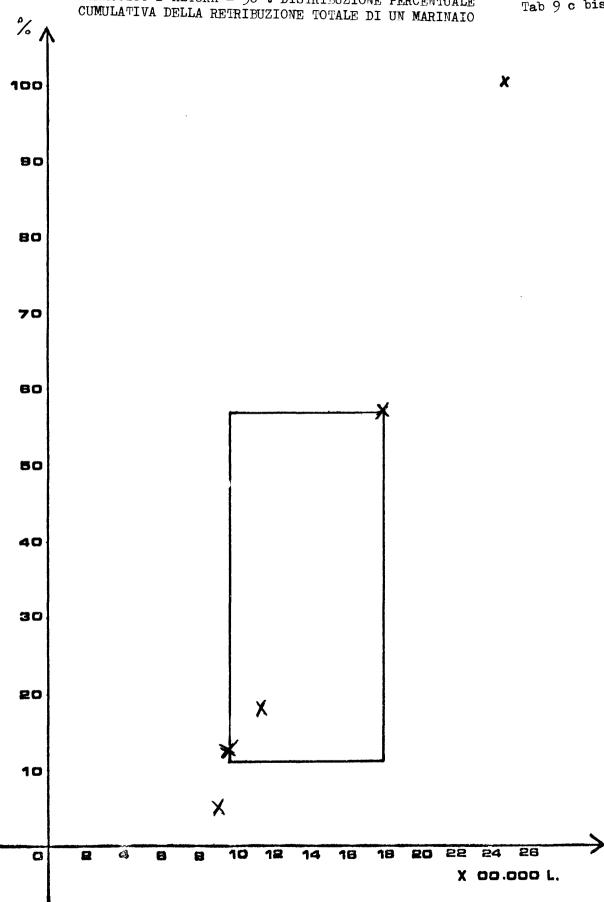
STRASCICO D'ALTURA - 50 t DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DELLA RETRIBUZIONE TOTALE DI UN MARINAIO

n° quest. n° int.	poids % peso %	poids cum. % peso cum. %	retrib. marin retrib. marin. x 000 Lit
7	5 , 3	5 , 3	940
9	5 , 3	10,6	970
8	5 , 4	16,0	1.090
10	42,0	58,0	1.810
11	42,0	100,0	2.460

CHALUT HAUTURIER - 50 t DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DE LA RETRIBUTION TOTALE D'UN MARIN

STRASCICO D'ALTURA - 50 t DISTRIBUZIONE PERCENTUALE

Tab 9 c bis



PETITE PECHE AUX ENGINS DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DE LA RETRIBUTION TOTALE D'UN MARIN

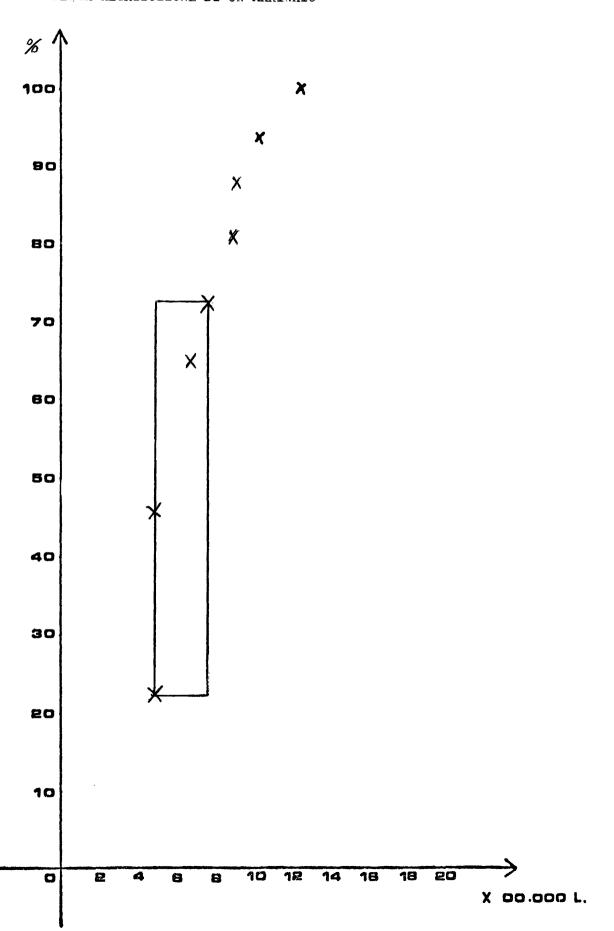
PICCOLA PESCA DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DELLA RETRIBUZIONE DI UN MARINAIO

n° quest. n° int.	poids % peso %	poids cum. % peso cum. %	pertes ou profits perdite e profitti x 000 Lit
84	23,3	23,3	483
82	23,3	46,6	486
81	18,4	65,0	695
80	7,0	72,0	767
78	7,0	79,0	830
75	7,0	86,0	855
76	7,0	93,0	1.025
79	7,0	100,0	1.315

PETITE PECHE AUX ENGINS DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DE LA RETRIBUTION TOTALE D'UN MARIN

PICCOLA PESCA DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DELLA RETRIBUZIONE DI UN MARINAIO

Tab 9 d bis



Tab 9 e

PETITE PECHE AUX ENGINS DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DES REVENUS D'ENTREPRISE

PICCOLA PESCA DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DEI REDDITI D'IMPRESA

n° quest. n° int.	poids % peso %	poids cum. % peso cum. %	pertes ou profits perdite e profiti x 000 Lit
82	23,3	23,3	346
84	23,3	46,6	408
7 5	7,0	53 , 6	860
78	7,0	60, 6	860
81	18,4	79,0	880
76	7,0	86,0	900
80	7,0	93,0	1.036
79	7,0	100,0	1.410

PETITE PECHE AUX ENGINS DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DES REVENUS D'ENTREPRISE

PICCOLA PESCA DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DEI REDDITI D'IMPRESA

Tab 9 e bis

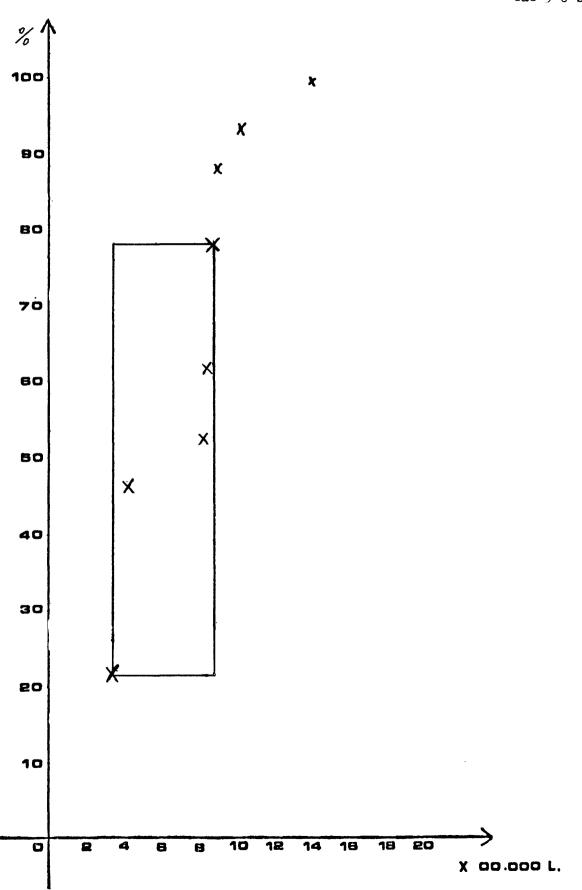


TABLEAU RECAPITULATIF: LIMITES DES CLASSES LES PLUS FREQUENTES

TABELLA RICAPITULATIVA FORCHETTE DI MASSIMA FREGUENZA

Type de pêche Tipo di pesca	Caractéristiques du bateau Caratteristiche del battello	Revenu annuel Ricavo annuo x000 Lit	Coûts dir. Costi dir. x000Lit	Coffts fin. amortis. Costi fin. ammortam. x 000 Lit	Equip. Equip.	Journées de travail Giornate di lavoro	Pertes ou profits Perdite e profiti x 000 Lit	Retribution du marin Retribuzione del marinaio x 000 Lit
hanturier haltura ddateaux dbattelli + 50 t	50 a 90 t 165 a 300 HP	18.000 % 36.000	9,000 à 12,000	5.200 a 8.500	5 & 7	250 å 270	1.070 à 6.600	1,000 a 1,600
the pateaux can bateaux can bateaux can bateali can bateali	25 à 35 t 135 à 180 HP	12,000 à 20,000	5.300 à 7.200	3.400 à 4.000	4 a 5	250 å 280	- 4.500 a + 2.500	900 a 1,800
Chalut côtier Strascico costiero	7,5 à 10 t 40 à 80 HP	4.500 å 8.200	1,300 å 2,300	1.100 å 1.500	2 à 3	280	260 à 1,100	1.000 à 1.150
Engins Attrezzi	2,0 à 8,5 t 12 à 40 HP	3.000 å 9.000	600 3 1,600	150 ຂໍ 400	2 & 4	270 å 300	300 å 900	480 å 800

Au tableau 10, nous notons que les bateaux au dessus de 50 tonnes, bien qu'ils n'aient pas de revenus bruts très élevés, surtout par rapport aux siciliens, réussissent quand même, grâce à des coûts financiers moins élevés, à avoir une gestion encore active. Ceci indique d'un côté le sérieux de ces armateurs, qui investissent plus d'argent que les siciliens dans leurs bateaux, mais d'un autre côté indiquent la pauvreté des fonds d'Adriatique par rapport à ceux du canal de Sicile.

Cette pauvreté apparaît immédiatement pour les bateaux de la catégorie de moins de 50 tonnes qui, ne se déplaçant pas très loin des côtes, entraînent des gestions généralement passives. Par contre, dans cette zone, nous rencontrons pour la première fois des chalutiers côtiers actifs. Ceci est dû au fait qu'ils font le même type de pêche que les chaluts de moins de 50 tonnes, mais avec des frais inférieurs; ce sont généralement des bateaux de 7 à 10 tonnes qui pêchent sur les mêmes fonds que les bateaux du type précédent.

La pêche aux engins est rentable, mais pas autant que le même type de pêche en Sicile.

VERIFICATION DE L'ECHANTILLONEME DES PORTS

VERIFICA DELLA COMPIONATURA DEI PORTI

Quartier Compartimento	Ports Porti	Plages Spiaggie	Ports vis. Porti vis.	Plages vis. Spiaggie vis.	Bat. Quart. Bat. Comp. A	Bat. Ports Plages vis. Bat. Porti Spiaggie v. B	86 WIA	Quest. Int. C	% OIE
TARANTO	-	2	-	п	115	06	78	3	٣
GALLIPOLI	←	2	-	N	395	293	74	5	-
BRINDISI	-	9	r	n	175	n	11	N	ti
BARI		3	Ħ	Ħ	265	11	Ħ	11	n
MOLFETTA		7	•	-	354	195	55	5	2
MANFREDONIA	2	_	4- -	α	344	199	57.	6	3
TOTAL 101ALE	11	25	4	5	1.648	777	47	22	2

Le tableau 11 indique que nous avons visité un nombre de ports qui représente 47 % des bateaux de la zone. Ont été visités les quartiers plus représentatifs de Manfredonia et Molfetta, pour la pêche au chalut, et Taranto et Gallipoli pour la pêche aux engins.

CONCLUSIONS SUR LA SITUATION DES DIFFERENTS TYPES DE PECHE ET ORIENTATION POUR LEUR RESTRUCTURATION

1. Pêche hauturière au chalut, bateaux de plus de 50 tonnes

Nous avons dans cette zone 34 bateaux de ce type, ayant une jauge moyenne de 77,5 tonnes pour un total de 1.640, ce qui représente 6,9 % du total national de cette catégorie. Le revenu net actuel de ces entreprises est de 1 à 6 millions de Lires pour un investissement de capital initial de 60 à 130 millions de Lires: les revenus des marins pêcheurs varient entre 1,4 et 2,4 millions de Lires. Il s'agit de 200 marins environ employés dans ce type de pêche.

Nous proposons en premier lieu la modernisation de la flotte, qui puisse permettre l'installation de moteurs plus puissants 400/800 HP. En deuxième lieu, il faudrait étudier l'emploi plus rationnele des bateaux, surtout en augmentant le nombre des hommes d'équipage, et étudier aussi une rotation des hommes d'équipage, ce qui permettrait des sorties plus longues.

2. Pêche hauturière au chalut, bateaux de moins de 50 tonnes

Dans cette zone nous avons 142 bateaux de ce type, avec une moyenne de 36 tonnes/bateau, pour un total de 5.134, soit 11,3 % du total national. Le revenu net actuel de ces entreprises est très variable entre - 4.500.000 Lires et + 2.500.000 Lires. Les revenus des marins varient entre 900.000 et 1.800.000 Lires. Il s'agit environ de 600 hommes employés dans cette catégorie.

Il nous paraît que cette classe est particulièrement bien adaptée à la mer Adriatique, bien que la gestion des bateaux n'est pas la même dans tous les ports. En effet, à Bisceglie, interviews 10 et 11, la rentabilité est bonne, tandis qu'à Manfredonia, interviews 8 et 9, des bateaux similaires pêchent beaucoup moins. Il s'agit peut-être de fonds de pêche différents et de mauvaise organisation. Il nous semble donc opportun d'adopter les mêmes dispositions que pour la catégorie supérieure.

3. Pêche au chalut côtier

Nous avons 190 bateaux dans cette zone, d'une jauge moyenne de 10 tonnes, pour un total de 1.900 tonnes, ce qui représente 12 % du total national de cette catégorie. Les revenus de ces entreprises varient entre 200.000 et 1.100.000. Le revenu des marins est environ de 1.000.000 Lires; il y a environ 400 hommes employés dans ce type de pêche.

Cette catégorie, pour la première fois, malheureusement, a une gestion active. Cela nous empêche de proposer l'élimination de cette catégorie; toutefois, les dommages qu'elle provoque soit à la petite pêche côtière, soit à la pêche hauturière, sont tellement graves, que nous estimons, au minimum, qu'elle ne doit pas être encouragée.

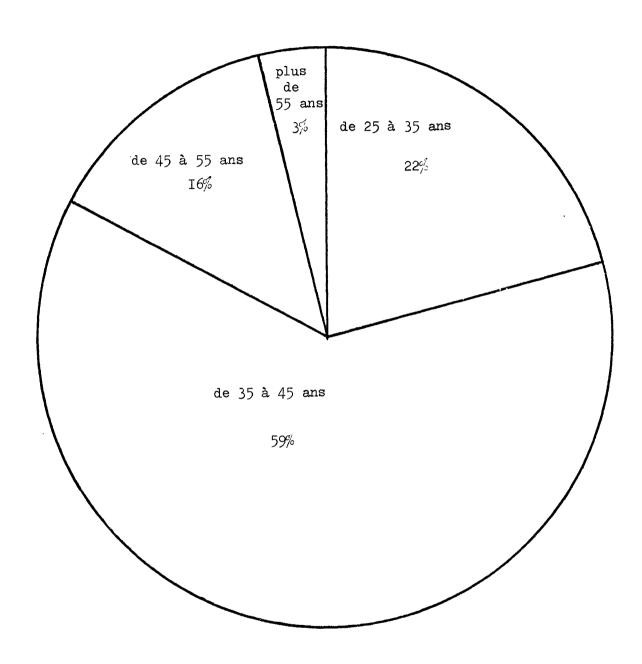
4. Petite pêche aux engins

Dans cette zone, nous avons 1.269 bateaux de ce type, ayant une jauge moyenne de 3 tonnes, soit 12,2 % du total du tonnage national de cette catégorie. Les revenus d'entreprise varient entre 346.000 et 1.400.000 Lires. Les revenus des pêcheurs varient entre 483.000 et 800.000 Lires. Il s'agit de 3.600 hommes environ employés dans ce type de pêche.

Nous estimons que la zone de pêche fréquentée par cette catégorie est particulièrement endommagée par les chalutiers. C' est la raison pour laquelle, si le chalut trop près de la côte se perpétue, il est tout à fait inutile de prendre des dispositions en faveur de ce type de pêche, qui n'en aurait aucun bénéfice, à cause d'un manque réel de poisson. Par contre, si le phénomène du chalut près de la côte sera éliminé, il sera très opportun de favoriser ce type de pêche, qui peut obtenir des revenus très intéressants.

Division des marins pecheurs par classe d'âge.

Divisione dei marinai per classe d'età.



CHAPITRE VIII

ZONE MOYENNE ADRIATIQUE

ABRUZES MARCHES
EMILIE ROMAGNE

Légende

- Quartier
- Port
- D Plage
- Visité
- 1 Chalutiers
- 2 Petits metiers



I PARTIE : NOTES PRELIMINAIRES

Si nous considérons ces régions géographiquement dans leur ensemble, elles nous apparaissent fort dissemblables. En les parcourant du Sud au Nord (Abruzes, Marches, Emilie et Romagne), le paysage varie très souvent et passe d'une région montagneuse (Abruzes, 1/3 du territoire est classé comme collinaire, 2/3 comme montagneux) à un territoire de colline (Marches) et finalement à des terres avec quelques reliefs collinaires (Emilie et Romagne).

Dans leur ensemble ces régions ont une superficie d'environ 47.000 km2, dont 22 % de plaines, 59 % de collines et 37 % de montagnes.

Même si l'on pouvait présumer que par sa position centrale cette zone est composée par trois régions-type (spécifiques des trois grandes zones de notre pays : Abruzes, le Mezzo-giorno; Marches le centre: Emilie, le Nord:) les caractéris-tiques du développement socio-économique de ces trois régions se diversifient souvent de la moyenne nationale.

Avant tout, nous devons noter que l'augmentation de la population dans les derniers vingt ans est de 3% par rapport à la moyenne nationale de 14~%

Tableau 1

Population	1 9	5 1	1 9	6 1	19	7 1
	Italie	Zone	Italie	Zone	Italie	Zone
Totale	47.516	6.592	50.624	6.141	54.025	6.379
Résidante dans les chefs- lieux de province	13.740	1.479	16.240	1.777	18.454	2.035
% sur le total	28,9	22,4	32,1	29,0	34,2	31,9
Active(1)	19.577	3.118	19.592	2.629	18.749	2.441
Dans le secteur primaire (2)	8.261	1.697	5.693	994	3.241	546
% (2) (1)	42,2	54,4	29,1	37,8	17,3	22,4

De plus, la population fixée dans les chefs-lieux de province est moins concentrée que la moyenne nationale. En effet, nous avons, pour les trois provinces, 22,4 % par rapport à 28,9 %, 29 % par rapport à 32,1 % et 31,9 % par rapport à 34,2 %, aux trois dates considérées.

Par contre dans ces trois régions nous avons des tendances diverses : en Abruzes nous observons une diminution de la population de 32 % (de 1,7 millions à 1,5 millions); dans les Marches, nous observons un certain équilibre 1,4 millions; dans l'Emilie, nous avons une augmentation de 10 % (de 3,5 millions à 3,8 millions). Nous devons en outre signaler une tendance à l'arrêt de la diminution de la population en Abruzes entre 1961

et 1971; il se pourrait que dans les années à venir la population ne diminue plus. La population active a diminué dans ces trois régions plus que dans le reste du pays (- 22 % pour les trois régions, - 4 % pour l'Italie).

Même si nous observons la diminution de la population active en agriculture par rapport au total de la population active, les niveaux de cette diminution sont moins élevés que la moyenne nationale (54,7 % par rapport à 42,2 en 1951; 37,8 par rapport à 29,1 % en 1961; 22,4 par rapport à 17,3 % en 1971).

Ici également nous avons des valeurs différentes pour chaque région : en Abruzes le poids de la population active dans le secteur primaire par rapport aux autres activités économiques, pour l'année 1971, est de 28 %, dans les Marches de 25 % et en Emilie et Romagne de 20 % environ.

Tableau 2

Années	195	1	1 9	6 1	197	1
Emplois	Italie	Zone	Italie	Zone	Italie	Zone
Dans le secteur secondaire	4.242	422	5 . 652	589	6.528	855
Dans le secteur tertiaire	2.539	324	3.663	394	4.327	538

En ce qui concerne le développement des emplois dans les autres secteurs (voir tableau 3), nous remarquons un rythme de croissance dans le secteur secondaire de ces régions plus marqué que pour le reste du pays : les emplois dans l'industrie ont plus que doublés (augmentation de 102 % par rapport à 54 % de la moyenne nationale).

Pour ce secteur c'est surtout dans l'Emilie et les Marches que nous observons une croissance plus forte : en Emilie (de 269.000 à 598.000) et dans les Marches (de 82.000 à 167.000); par contre en Abruzes la croissance est inférieure à la moyenne nationale (de 71.000 à 89.000 places, augmentation de 25 % pour les derniers vingt ans).

L'augmentation de l'emploi dans le secteur tertiaire est presque au même niveau dans les trois régions que celui de la moyenne nationale (67 % par rapport à 71 %).

Nous constatons par contre qu'en agriculture une tendance opposée se dessine (voir tableau 3). Dans l'ensemble des trois régions, l'effort de ce secteur aux deux dates considérées (1963 et 1970) a été plus élevé que dans le reste du pays : 23 % par rapport à 15 % en 1963, et 15 % par rapport à 11 % en 1970.

Années	1 9 6	3	1 9	7 0
	Italie	Zone	Italie	Zone
Agriculture, forêts et pêche Industrie Autres activités	3.840.000 10.757.000 10.497.000	700.778 I.I56.542 1.206.265	5.330.000 20.983.000 20.540.000	940.550 2.480.367 2.991.663
TOTAL	25.094.000	3.063.585	46.853.000	6.412.580

Parallèlement l'effort de l'industrie reste inférieur (37 % par rapport à 43 % et 39 % par rapport à 45 %). Dans chaque région, pour les raisons que nous avons données précédemment, nous avons des résultats qui confirment la différence des structures économiques, avec un maximum de différence entre les Abruzes et l'Emilie-Romagne.

En ce qui concerne notre étude, nous sommes particulièrement intéressés au produit moyen par emploi dans le secteur primaire et il est important de relever qu'en 1971 nous pouvons calculer ce revenu à 1,8 million - 1,9 million pour les trois régions. Par contre la valeur nationale de ce revenu est de 1,6-1,7 million.

Mais dans chaque région, les valeurs de ce revenu sont assez différentes : 1,3-1,5 million pour les Abruzes et les Marches, 2,1-2,2 millions pour l'Emilie et la Romagne.

La pêche s'insert dans cette situation économique de la façon suivante :

TABLEAU RECAPITULATIF

POPULATION	1971	(000)
1 OT O LIA I I ON	ITALIE	ZONE
TOTALE	54.025	6.379
ACTIVE	18.749	2.441
% SUR LE TOTAL	34,0	38,2
ACTIVE DANS LE SECTEUR PRIMAIRE	3.241	546
% ACTIVE PRIMAIRE SUR LE TOTAL	17,3	22,3
ACTIVE DANS LA PECHE	53	5
% ACTIVE PECHE SUR ACTIVE TOTALE	0,3	0,2
% ACTIVE PECHE SUR ACTIVE PRIMAIRE TOTALE	1,6	1,0

Le faible pourcentage de l'emploi dans le secteur de la pêche (0,2 % par rapport au total de la population active dans la zone et 1 % par rapport aux actifs dans le primaire) s'explique par le revenu élevé que l'on peut obtenir dans le secteur agricole. Mais comme nous le démontrons dans les pages qui suivent, avec un effort d'aides financières bien dirigées, il serait facile d'arriver à des revenus supérieurs à ceux de l'agriculture, comme il a déjà été démontré dans les régions à prédominance agricole comme la Sicile.

NOMBRE DES BATEAUX INSCRITS ET DENOMBRES PAR TYPE DE PECHE

BATTELLI INSCRITTI E CALCOLATI PER TIPO DI PESCA Tableau 4

	N° Bateaux N° Battelli Quartiers	Bateaux in Battelli i Quartier*	- · · ·	denombrés calcolati Ports visités	estimés stimati Quartier
	Compartimenti	Compart.	Porti visitati	Porti visitati	
Strascico	Pescara Ancona Rimini	319 407 270	193 130 50	115 130 50	189 407 270
Chalut	TOTAL TOTALE	996	373	2 95	866
Attrezzi	Pescara Ancona Rìmini	319 215 291	47 43 20	15 20 20	207 100 291
Engins	TOTAL TOTALE	825	110	55	598

and the same

^{*} ISTAT: Annuario caccia e pesca 1971

Dans cette zone il apparaît que les statistiques sont plus valables que dans les zones précédentes: en effet sur 996 chalutiers inscrits officiellement nous en avons estimé existants 866. Nous notons également que la pêche aux engins est faiblement représentée: nous estimons 598 bateaux sur 825 officiellement inscrits.

Dans le tableau 5 nous noterons que le nombre de chalutiers de plus de 50 tonnes est très élevé (178) et qu'ils sont concentrés dans le guartier d'Ancona (Ancona, San Benedetto et Civitanova). Ils ont une jauge moyenne de 77 tonnes. Les chaluts de moins de 50 tonnes sont 363 et ont une jauge moyenne plus basse qu'en Sicile, soit 29 tonnes pour un total de 10.500 tonnes, ils se trouvent également plutôt concentrés dans le quartier d'Ancona. En ce qui concerne les chaluts côtiers, ils sont bien représentés par 325 unités ayant une jauge moyenne de 10,7 tonnes et nous les trouvons surtout dans les quartiers de Rimini et de Pescara. La pêche aux engins est peu représentée, en effet sur un littoral d'environ 500 km nous trouvons seulement 600 bateaux à engins pour un total de 1.794 tonnes et un tonnage moyen de 3 tonnes. Ceci est dû aux fonds, très peu rocheux et plutôt sablonneux, où le chalut, la seine et le chalut-boeuf sont vraiment les instruments les plus utilisés.

DIVISION DES BATEAUX PAR TYPE DE PECHE DIVISIONE DEI BATTELLI PER TIPO DI PESCA

1ableau 5

Quartier Compartimento	1	hauturier co d'altura - 50t	Chalut côtier Strascico costiero	Total chalutage Totale strascico	Engins Attrezzi
Pescara	34	79	7 6	189	207
Ancona	140	201	66	407	100
Rimini	4	83	183	270	29 1
TOTAL TOTALE	178	363	325	866	598
TOTAL t	13.372	10.527	3.477	27.376	1.794
Moyenne Media /	77,4	29,0	10,7	31,5	3,0

	PFCHE HAUTURIERE, AU CHALUT				hab 6	×.	000 Lit
		47 Civit.	48 Civit.	49 Civit.	50 Civit.	51 Fano	52 Fano
		27 =	25 .	25,50 m	27 H	22 m	15 B
		110 t	77 t	77 t	90 t	45 t	20 c
		300 HF	190 HF	INO HE	33/ HF	230 HF	100 HF
_	Valeur de la pêche	22.720	28.270	29.080	30.000	35.960	11.165
, ,	Godaille	720	270	1.080		096	163
2	Recettes	22.000	28.000	28.000	30.000	35.000	11.000
2	Coûts directs = Consommation intermédiaire	10.632	16.760	16.760	12.430	10.026	4.65.7
•	Gasoil				4.000	2.000	
	Luhrifiant Glace	6.300	7.800	7.800	009	350	
	Caisse) (5	9 6	
	Mourriture	009			1.200	1.800	500
00 72	Fntretien Services Généraux	3.600	6.900 2.060	6.900 2.060	4.900	3.100	2.400
~	Valeur ajoutée	11.368	11.240	11.240	17.570	25.274	6.313
	Rémulération du travail=Masse sall+charg soch+Primes	9.797	9.070	9.070	13.200	17.572	5.405
		480	331	355	650	006	150
	Rémunération brute avant amortissem. = $3-(3.1+3.2)$	1.250	1.839	1.815	3.720	6.802	758
ա 4ր	Amortissement Titénôte of monfits hunts = 2 2 = 2 4	5.990	3.750	3.750	5.510	1.425	530
		3.350	1.700	1.190	3.318	3.3//	£ 77
2	2 Revenu d'entreprise = 35-351	-8.113	-3.616	-3.125	-5.600	5.005	223
4	Rému^ératio₁ du capital du propriétaire	67c	340	565	969	2.325	6 50
7	Profit ou pertes d'entreprise	-8.673	-3.956	-3.720	-6.296	2.680	-122
	Rémunération brute avant amortissem: $= 3-(3.1-3.2)$	9.	01.8	u · g ·	1300	100.7	911
		7.022	4.276	4.276	6.903	1.753	30 %
יטו	Intérêts et profits bruts =	-5.772	-2.337	-2.337	-3.188	2.049	27
J UR	interess payes sur ie capitai emprunte 2 Revenue d'entreprise = 3.5 - 3.5 1	3.350 -9.122	1.700	1.190	3.515 -7.006	372	72
4	Rémunération du capital du propriétaire	670	340	595	969	2.325	650
7	Profit ou pertes d'entreprise	-9.792	-4.377	-4.246	-7.702	2.352	-732
90	Part du marin Paimes	927	1.282	1.282	3.241	3.529	1:126
, 60 1	filmes Godaille Rétribution totale du marin	120	45	180	1967	160	50,00
) ~	Nombre membres d'équipage	9	9	•	9	9	. ~
∞ σ ⁄	Nombre journées de travail Rendement moyen par journée de travail	220 4.300	270 4.900	270	250 12.900	160 23.500	130 6.500

				55 Fano	44							;		
		53 Fano	54 Fano		our and	57 Pesca-	58 Pesca-	jy Pesca- ra	50 Pesca-	ol resca-	oz resca-		e 64 S Beng detto	65 S Bene detto
		25 m 78 t 250 HP	21 m 84,5 t 330 HP	20,5 m 35,5 t 180 HP	30 t 120 HP	17 m 23,3 t 80 HP	21 m 50 t 120 HP	50 t 350 HP	30 t 180 HP	17 t 90 нР	20 t 80 HP	35 m 200 t 525 HP	25 m 74 t 190 HP	32,5 m 145 t 330 HP
1 Valent do la pôche 1:1 Godaille 1:2 Recettes	pêche	\$1.056	38.648	28.220	20.550	10.820	18.140	39.300	17.675	10:926	9.560	75.120	31.920	51.344
		50.000	38,000	27.500	20.000	9.500	16.700	36.000	17.000	10.276	7.600	000.09	30.000	30.000
Codts directs	Codts directs - Consomation intermédiaire	14.350	20.160	10.250	6.630	25 53	6.409	7.700	7.375	5.884	4.450	30.700	14.450	21.12
		000 +	000 6	0000			98						4.000	
2.2 Lubrifiant		900	00.	2002		240	3						300	
		120		8	610		300	4.000	3.000	2.000	2.000	10.000	80	7.200
		100	3	8	060-4	:	!	000	5	904	9	000	000	
		2.000	2.000	2.000			9	90,	600	98	8 6	200.5	000.1	900
	reux	4.800	3.460	1.925	4.000	2.000	605 209	3.000	2.125	1.284	950	4.000	2.870	5.822
Valcur ajoutée		35.650	17.840	17.295	13.370	\$69.9	7.491	28.300	9.625	4.392	3.150	29.300	15.550	28.778
3.1 Rémunération	Réminération du tradustament de la tradestament de la constant de													
	the contraction of the contracti	22.918	16.770	12.828	11.000	4.749	7.887	15.811	6.369	3.904	2.650	24.000	11.747	22.040
	Rémunération brute avant amortisaement m 1= (2.1 + 2.0)	1.200	900	00	081	93	180	678	310	115	93	575	331	635
		11.532	270	4.067	2.190	2.123	-776	11.811	2.946	373	407	4.725	3.472	6.103
3.5 Interets et pr	Intérêts et profits bruts - 3.3 - 3.4	3.325	2.450	303	875	1.175	200	2.800	1.015	840	6,5	5.040	3.100	6.695
il Interèts payés	3.5.1 Intérèts payés sur le capital emprunté		2.750	107.5	000	9/0	955.1-	7.001	1.931	640	-303	77.	3/5	296-
Revenu d'entre	3.5.8 Revenu d'entreprise = 3.5 = 3.5.1	8.207	-4.930	3.062	315	-462	-1.736	6.311	831	-1.007	-1.003	-8.715	-258	-3.642
Rémunération c	Rómunóration du capital du propriétaire	3.250	1.125	320	200	56	200	450	110	270	160	1.400	1.320	1.535
Profit on pert	Profit ou pertes d'antrenniss	!												
no attack	es d'entreprise	4.957	-6.055	2.712	-185	-557	-1.936	5.861	721	-1.277	-1.163	-10.115	-1.609	-5.167
	Rémunération brute avant amortissement = 3- (3.1 - 3.2)	11.532	270	4.067	2.190	2.123	-776	11.811	2.946	37.3	407	4.725	1.472	6.101
		4.330	3.220	1.080	1.180	1.446	744	3.720	1.352	1.116	1.016	6.752	3.776	7.626
3.5 Interets et pr	Interests et profits brute . 3.3 . 3.4	7.202	-2.950	2.987	010.1	657	1.520	8.091	1.594	-743	-609	-2.27	-304	-1.523
. Interets payes	1.5.1 Interets payes our le capital emprunté		2.750	140	1.000	1.140	400	2.700	1.100	240	640	8.400	99	3.050
Kevenu d'entre	3.3.4 Rovenu d'entreprise = 3.5 = 3.5.1	7.202	-5.700	2.847	01	-483	-1.920	5.391	464	-1.283	-1.249	-10.427	1 96-	-4.573
Rémuneration d	Rémuneration du cemital du propriétaire	3.250	1.125	350	200	9.5	200	450	110	270	160	1.400	1.320	1.525
Profit ou pert	Protat ou pertee d'entreprise	3.952	-6.825	2.497	-490	-578	-2.120	4.941	384	-2.553	-1.409	-11.327	-2.254	-6.003
6.1 Part du marin		2.502	2.220	1.650	2.200	750	798	1.730	792	492	390	000.1	1.155	1.554
6.3 Godaille		•	9	ç	:	Ş	ç	8	:	9			;	87.
	tale du marin	2.975	2.328	1.779	2.310	1.080	1.038	2.280	905	622	9	2.050	1.475	1.752
Nombre membres d'equipage	d'equipage	•	•	•	'	4	۰	9	8	v	•	2	9	70
Nombre journées de travail	s de travail	192	156	172	270	210	240	270	270	270	240	150	210	150
мениемент моуе	Kendement moyen par journee de cravell	13.300	14.900	10.400	9.30	3.5	9.300	.400	36.5	• 300	30.4	11.300	3.	3/.1

Dans le tableau 6, pour les chalutiers hauturiers au dessus de 50 tonnes, nous noterons que les frais d'entretien sont très élevés par rapport aux autres zones ceci est dû à l'âge de cette flotte qui n'a pas pu bénéficier de la Cassa per il Mezzogiorno, ce qui amène des revenus d'entreprise généralement passifs. Pour les chalutiers en dessous de 50 tonnes, ces bateaux réussissent à réaliser des profits en pêchant le long des côtes yougoslaves ce qui entraîne des frais d'exploitation moins élevés que pour la catégorie supérieure qui pêche plutôt dans les eaux siciliennes ou dans la basse Adriatique. Comme pour la zone précédente, le calcul Type A des amortissements est valable pour les bateaux en dessous de 50 tonnes et le calcul Type B pour la catégorie supérieure.

POIDS DES QUESTIONNAIRES
PESO DELLE INTERVISTE

Quartier Compartimento	PE	PESCARA			ANCONA			RIMINI	
Type de pêche Tipo di pesca	n bat n bat	n quest n int	poids peso	n bat n bat	n quest n int	poids	n bat n bat	n quest n int	poids peso
Chalut hauturier Strascico d'altura +50 ts1	34	II	11	140	7	13,7	4	8	2,0
Chalut hauturier Strascico d'altura -50 tsl	29	ю	16,0	201	II	II	83	ю	17,0
Chalut côtier Strascico costiero	92	æ	10,0	99	II	11	183	~	0,07
Engins Attrezzi	207	11	II	100	II	II	291	II	II

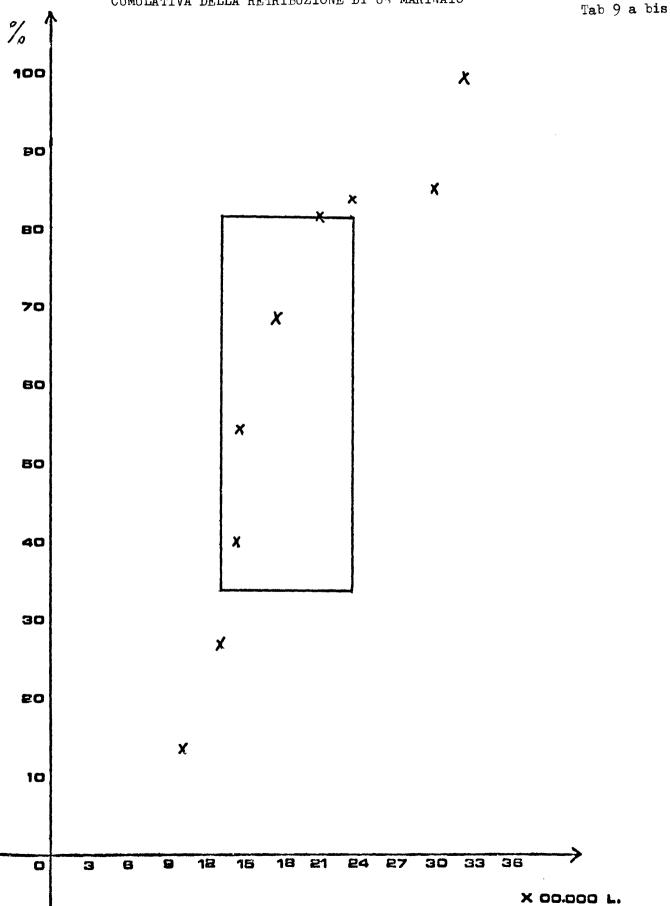
CHALUT HAUTURIER + 50 t DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DE LA RETRIBUTION D'UN MARIN

STRASCICO D'ALTURA + 50 t DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DELLA RETRIBUZIONE DI UN MARINAIO

47 13,7 13,7 1.047 48 13,7 27,4 1.327 49 13,7 41,1 1.462 64 13,7 54,8 1.475 65 13,7 68,5 1.752 63 13,7 82,2 2.080 54 2,0 84,2 2.328 53 2,0 86,2 2.978	n° quest. n° int.	poids % peso %	poids cum. % peso cum. %	retrib. marin retrib. marin. x 000 Lit
50 13,7 100,0 3.241	48	13,7	27,4	1.327
	49	13,7	41,1	1.462
	64	13,7	54,8	1.475
	65	13,7	68,5	1.752
	63	13,7	82,2	2.080
	54	2,0	84,2	2.328

CHALUT HAUTURIER + 50 t DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DE LA RETRIBUTION D'UN MARIN

STRASCICO D'ALTURA + 50 t DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DELLA RETRIBUZIONE DI UN MARINAIO



CHALUT HAUTURIER - 50 t DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DE LA RETRIBUTION D'UN MARIN

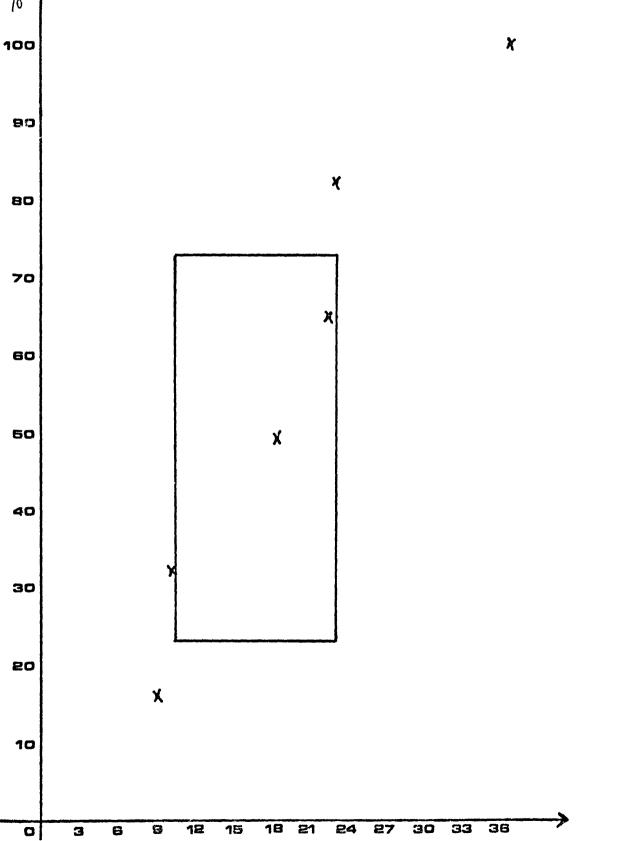
STRASCICO D'ALTURA - 50 t DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DELLA RETRIBUZIONE DEL MARINAIO

poids % peso %	poids cum. % peso cum.	retrib. marin retrib. marin. x 000 Lit
16,0	16,0	902
16,0	32,0	1.038
17,0	49,0	I.770
16,0	65 , 0	2, 280
17,0	82,0	2.310
17,0	100,0	3•689
	16,0 16,0 17,0 16,0	peso % peso cum. 16,0 16,0 16,0 32,0 17,0 49,0 16,0 65,0 17,0 82,0

CHALUT HAUTURIER - 50 t DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DE LA RETRIBUTION D'UN MARIN

STRASCICO D'ALTURA - 50 t DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DELLA RETRIBUZIONE DEL MARINAIO

Tab 9 b bis



CHALUT HAUTURIER - 50 t DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DES REVENUS D'ENTREPRISE

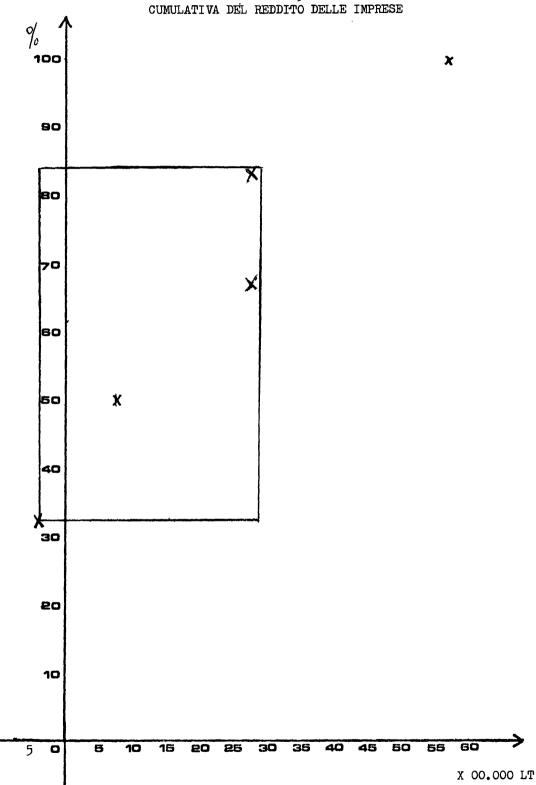
STRASCICO D'ALTURA - 50 t DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DEL REDDITO DELLE IMPRESE

n° quest. n° int.	poids % peso %	poids cum. % peso cum. %	pertes ou profits profitti o perdite x 000 Lit
58	I6.O	I6 . 0	- I•936
56	17.0	33.0	- 185
60	I6 . 0	49•9	721
5 I	17.0	66.0	2.680
55	17.0	83.0	2.712
59	16.0	100.0	5 . 68I

Tab. 9 c bis

CHALUT HAUTURIER $-50\ t$ - DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DES REVENUS D'ENTREPPISE

STRASCICO D'ALTURA - 50 t - DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DEL BEDDITO DELLE IMPRESE



X

25

20

15

IO

TABLEAU RECAPITULATIF: LIMITES DES CLASSES LES PLUS FREQUENTES

TABELLA RICAPITULATIVA FORCHETTE DE MASSIMA FREQUENZA

De o				
Retribution du marin Retribuzione del marinaio x 000 Lit	I.300 à 2.300	I.000 à 2,300	600 à I•080	
Profits ou pertes Perdite e profitti	- 10,000 à 5,000	- 185 a 2,700	- I.300 à - I80	
Journées de travail Giornate di lavoro	210 à 250	240	200 à 240	
Equi p. Equi p.	6 à 14	4 à 5	4 à 6	
Coûts Coûts fin. dir. amortis. Costi Costi fin. dir. ammortam. XOOO Lit x OOO Lit	I. 200 à i4.000	1,000 à 2,700	900 à 2 . 000	
Coûts dir. Costi dir. XOOO Lit	12,000 à 21,000	6,000 à 10,000	2,500 à 5,800	
Revenu annuel Ricavo annuo xOOO Lit	28.000 à 75.000	17.000 à 40.000	10,000 à 17,000	
Caractéristiques du bateau Caratteristiche del battello	74 à 200 t 190 à 525 HP	30 à 40 t 120 à 350 HP	17 à 30 t 90 à 180 HP	
Type de pêche Tipo di pesca	uturier bateaux d'alture battelli + 50 t + 50 t	has bateaux - 50 t constraint battelli a - 50 t constraint battelli - 50 t	Chalut côtier Strascico costiero	Engins Attrezzi

Dans le tableau IO, nous notons que, pour la catégorie supérieure des chalutiers (San Benedetto del Tronto et Civitanova), les coûts directs sont très élevés, jusqu'à 40 % du revenu brut; le revenu d'entreprise est en général passif, le revenu des marins est satisfaisant. Il apparaît également que ces bateaux ne sont pas utilisés de la même manière qu'en Sicile; en effet nous comptons en moyenne seulement 200 jours de pêche. Dans la catégorie en dessous de 50 tonnes qui est la plus nombreuse, soit 363 unités (Ancona, Fano), les coûts directs sont inférieurs, les revenus d'entreprise presque toujours positifs et le revenu des marins légèrement inférieur à celui de la catégorie supérieure. La durée du travail en mer de ces bateaux est à peu près la même que celle de la catégorie supérieure. En ce qui concerne les chalutiers côtiers qui se trouvent un peu partout le long de la côte, nous en comptons 325 surtout concentrés à Pescara et Rimini, leur revenu d'entreprise est en général négatif et le revenu des marins est plutôt bas (entre 600.000 et I.080.000 Lires par an).

VERIFICATION DE L'ECHANTILLONAGE DES PORTS VERIFICA DELLA CAMPIONATURA DEI PORTI

'%∪I⊞	5	9	OI	9
Quest. Int.	7	6		23
% WI4	33	53	12	24
Bat. Ports Plages vis. Bat. Porti Spiaggie v. B	130	150	70	350
Bat. Quart. Bat. Comp.	396	507	561	I. 464
Plages vis. Spiaggie v.	ij	ı	li	1
Ports vis. Porti vis.	rH	П	Ţ	٤
Plages Spiaggie	9	6	5	20
Ports Porti	2	ĸ	2	13
Quartier Compartimento	PESCARA	ANCONA	RIMINI	TOTAL TOTALE

Dans le tableau 11, nous notons que dans les ports visités nous avons dénombré 350 bateaux sur les I.466 estimés soit 24 % et nous avons interviewé 6 % de ces bateaux. Nous n'avons malheureusement pas pu interroger les pêcheurs du port d'Ancona (à l'époque, nous l'avons déjà rappelé dans cette étude, il y avait un tremblement de terre et ces pêcheurs s'étaient éloignés du port); notre pourcentage d'interview est, pour cette région, malheureusement fort diminué.

CONCLUSIONS SUR LA SITUATION DES DIFFERENTS TYPES DE PECHE ET ORIENTATION POUR LEUR RESTRUCTURATION

1. Pêche hauturière au chalut (bateaux de plus de 50 tonnes)

Les I74 bateaux représentant 34,5 % du total national de cette catégorie, employent I.800 marins. Ce type de pêche est donc aussi important qu'en Sicile. Malheureusement, par rapport aux revenus d'entreprise siciliens, qui sont toujours élevés, les revenus d'entreprise de cette catégorie en Moyenne Adriatique ne sont généralement pas positifs. Ceci est dû à la faible utilisation du capital; en effet, les bateaux ne sont utilisés que 200 jours alors qu'ils servent 300 jours en Sicile. Les frais de gestion sont également élevés, car ces bateaux pêchent dans les eaux du canal de Sicile et effectuent de très longs déplacements pour se rendre sur les lieux de pêche tout en effectuant des sorties d'une longueur inférieure à celles des siciliens.

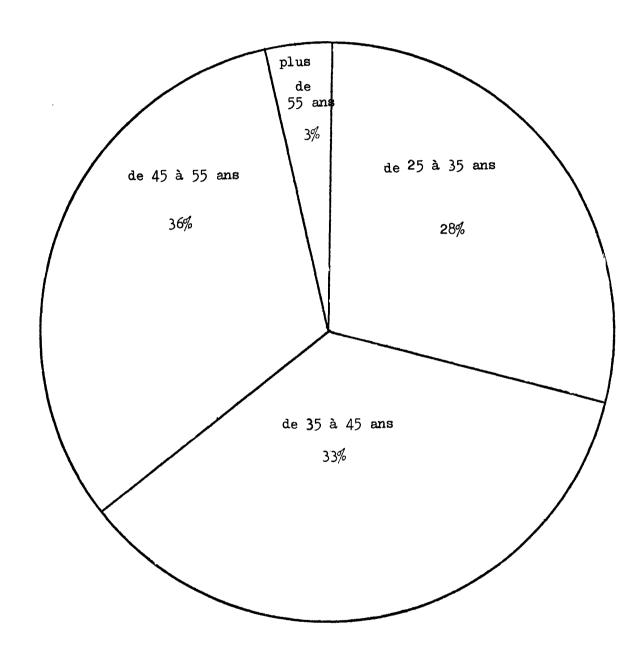
2. Pêche hauturière au chalut (moins de 50 tonnes)

Dans cette catégorie nous avons 363 bateaux pour un tonnage total de IO.500 tonnes, soit 24 % du total national de cette catégorie; nous comptons environ I.600 hommes embarqués. Notons
que cette catégorie est la seule en Moyenne Adriatique qui ait
des revenus d'entreprise positifs; ceci est dû à des frais d'
entretien moins élevés que ceux de la catégorie supérieure et
au fait que ces bateaux, au lieu de se déplacer dans le canal
de Sicile, pêchent le long des côtes yougoslaves avec des sorties plus courtes (maximum 3-4 jours) et avec un nombre d'hommes réduit (maximum 4-5 hommes). Le nombre de jours de pêche
en mer est sensiblement le même que pour la catégorie supérieure.

3. Pêche au chalut côtier

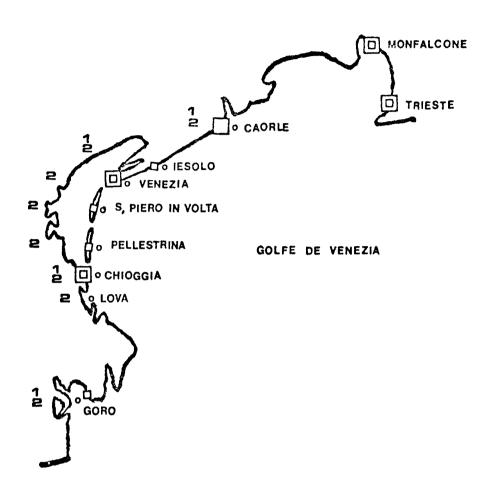
Nous comptons dans cette zone 325 bateaux pour un total de 3.477 tonnes, représentant 2I,5 % du tonnage national de cette catégorie. Avec un nombre de I.500 employés. Cette catégorie a des revenus toujours passifs et des parts pour les marins peu intéressantes, ceci est dû à des coûts élevés de gestions (bateaux âgés et non économiques). Il nous apparaît donc qu'il serait préférable de décourager ce type de pêche de même que dans les autres zones déjà vues.

Division des marins pecheurs par classe d'age. Divisione dei parinai per classe d'età.



CHAPITRE IX

ZONE HAUTE ADRIATIQUE



Légende

- Quartier
- ☐ Port
- □ Plage
- o Visité
- 1 Chalutiers
- 2 Petits metiers

I PARTIE : NOTES PRELIMINAIRES

Pour pouvoir comparer la Vénétie avec les autres zones étudiées, il faut tenir compte des éléments suivants :

- avec ses I8.380 km2 elle représente 6 % environ du territoire du pays;
- ses plaines couvrent I9.390 km2, soit I5 % du total des plaines de l'Italie;
- sa population en I97I était de 4,1 millions d'habitants, soit 7,5 % du total national.

Tableau l

Population	I 9 5 I		1961		I 9 7 I	
	Italie	Zone	Italie	Zone	Italie	Zone
Totale	47.516	3.918	50.624	3.846	54•025	4.109
Résidante dans les chefs- lieux de province	I3.740	881	16.240	1.016	18.454	I.I49
% sur le total	28,9	22,5	32,1	26,4	34,2	28,0
Active(1)	I9.577	1.615	19.592	I.488	I8.749	I.473
Dans le secteur primaire (2)	8 .2 6I	697	5•693	377	3.241	206
% (5)(I)	42,2	43,2	29,1	25,3	17,3	14,0

On peut déduire de ce tableau que la densité de la population dans cette région est supérieure à la densité moyenne du pays (223 hab. contre I8I) et, étant donné l'importance de ses plaines, ainsi que des surfaces cultivées (I3.000 km2 environ) on peut s'attendre à une certaine importance de l'activité dans le secteur primaire. On peut en effet relever au tableau l que la partie de population employée dans l'agriculture en Vénétie a toujours été importante, même si, depuis I96I elle est restée au-dessous du niveau national. La population active est en % décroissante : elle est passée de 4I % à 36 % environ pendant les dix ammées étudiées, évolution comparable à celle du pays dans son ensemble.

Le développement démographique a suivi un rythme beaucoup moins soutenu que celui du pays (5 % contre I4 % environ pendant les vingt dernières années), avec une diminution entre I95I et I96I.

Là aussi, l'explication doit être recherchée dans la dynamique de l'économie régionale, qui s'est développée suivant un rythme plus intense pendant les dernières années; tandis que dans le passé la Vénétie contribuait à la formation de courants d'émigration soit vers l'intérieur du pays, soit vers l'étranger.

Etant donné qu'en Vénétie, il n'y a pas de villes ayant des dimensions remarquables qui puissent entraîner un processus d'urbanisation, et qu'il n'existe que de processus de formation spontanée de la zone métropolitaine, il semble logique de trouver de
bas niveaux de concentration de la population dans les chefslieux de province, niveaux qui sont inférieurs à la moyenne nationale.

Tableau 2

Années	I	9 5 I	I	9 6 I	Ι9	·7 I
Emploi	Italie	Zone	Italie	Zone	Italie	Zone
Dans le secteur secondaire	4•242	314	5•652	439	6•528	615
Dans le secteur tertiaire	2•539	207	3.663	263	4•327	337

L'augmentation de l'emploi dans le secteur secondaire est l'élément le plus caractéristique de l'évolution socio-économique de la région (voir tableau 2); de I95I à I97I les emplois sont passés de 300.000 à 600.000, avec une augmentation de 96 % (par rapport à une augmentation de 54 % au niveau national).

Le nombre d'emplois du secteur tertiaire a aussi considérablement augmenté, de 200.000 à plus de 300.000, augmentation de 63 %, 1égèrement inférieure à l'indice national (70 % environ).

Ces données donnent l'image d'une région qui est en train de vivre un renouvellement important de ses structures socio-économiques et productives.

Ce jugement est encore confirmé par l'examen de l'apport des différents secteurs à la formation du produit régional, et aux variations qu'il a subi dans le temps tel qu'il est démontré par le tableau suivant :

Tableau 3

Années	196	5 3	I 9 7	0
Amiees	Italie	Zone	Italie	Zone
Agriculture, forêts et pêche Industrie Autres activités	3.840.000 10.757.000 10.497.000	762.774	5.330.000 20.983.000 20.540.000	1.623.676
Total	25.094.000	1.817.639	46.853.000	3.488.927

En 1970 l'apport de l'industrie au produit de la Vénétie était de 47 %, celui des autres activités était de 39 % et celui de l'agriculture de 14 %. A la même date, les pourcentages pour l'ensemble du pays étaient de 45, 44 et 11 %.

En Vénétie donc, l'importance soit du produit de l'agriculture soit du produit de l'industrie est supérieur en pourcentage à l'importance qu'ils ont dans l'ensemble du pays.

En 1963 ces différences étaient moins remarquables; on pouvait noter une inversion de rôles entre secteur primaire et secteur tertiaire, tandis que le secondaire ne changeait pas d'importance.

Le produit moyen par unité employée dans l'agriculture est remarquablement plus élevé pour la Vénétie que pour l'ensemble du pays : nous avons donc une valeur de 2,5-2,6 millions par an contre 1,6-1,7 million par an.

TABLEAU RECAPITULATIF

DOTALI A INTON	1971 (000)
POPULATION	ITALIE	ZONE
TOTALE	54 •02 5	4 . I09
ACTIVE	I8 . 749	I•473
% SUR LE TOTAL	34,7	35,8
ACTIVE DANS LE SECTEUR PRIMAIRE	3•241	206
% ACTIVE PRIMAIRE SUR LE TOTAL	17,3	14,0
ACTIVE DANS LA PECHE	53	7
% ACTIVE PECHE SUR ACTIVE TOTALE	0,3	0 , 5
% ACTIVE PECHE SUR ACTIVE PRIMAIRE TOTALE	1,6	3

Notons que le pourcentage de pêcheurs par rapport aux actifs totaux et aux actifs dans le secteur primaire est presque le double du pourcentage national; ceci dans une zone qui est dans son ensemble, et surtout le long des côtes, fortement industrialisée, et qui, dans les régions internes, a une agriculture intensive.

NOMBRE DE BATEAUX INSCRITS ET DENOMBRES PAR TYPE DE PECHE BATTELLI INSCRITTI E CALCOLATI PER TIPO DI PESCA

Tableau 4

1	N° Bateaux N° Battelli Quartiers Compartimenti	Bateaux inscr Battelli insc Quartier * Compart.		dénombrés calcolati Ports visités Porti visitati	estimés stimati Quartier Compart.
Strascico	Ravenna Chioggia Venezia Monfalcone ** Trieste **	146 244 50 47 24	52 244 38 = =	51 244 38 = =	146 244 50 47 24
Chalut	TOTAL TOTALE	511	334	333	511
Attrezzi	Ravenna Chioggia Venezia Monfalcone ** Trieste **	487 453 278 370 238	366 339 278 = =	230 339 278 = =	305 453 278 255 158
Engins	TOTAL TOTALE	I . 826	983	847	I•449

^{*} ISTAT : Annuario caccia e pesca I97I ** Calcolati con il coefficiente della zona

^{**} Dénombrés avec le coefficient de la zone

Nous constatons qu'au tableau 4, contrairement à ce que nous avons relevé dans toutes les autres zones, la différence entre statistiques et l'évaluation de la flotte est pratiquement nulle. Ceci concerne surtout les chalutiers. Pour les bateaux qui pêchent aux engins la différence est plus grande, mais toutefois reste parmi les plus basses rencontrées en Italie. Ceci, à notre avis, est dû à deux raisons : d'une part, les armateurs font mention régulièrement aux organismes administratifs des bateaux démolis, d'autre part, la flotte étant très vieille, le renouvellement des bateaux n'ayant pas eu lieu dans les IO dernières années, les registres sont plus ou moins fidèles. En ce qui concerne le tableau 5, nous noterons le peu d'importance qu'ont les bateaux de plus de 50 tonnes : I2 unités; dans cette zone, l'Adriatique peut être considérée comme un énorme lac avec des fonds très bas, ce qui oblige les plus gros bateaux à se transférer dans la zone précédente et même plus loin pour pouvoir effectuer des pêches intéressantes. Par contre, la flotte des chalutiers de moins de 50 tonnes est beaucoup plus nombreuse, nous en comptons II8 concentrés surtout à Chioggia et dans le quartier de Ravenna, port de Goro. Encore plus nombreuse est la catégorie "chalut côtier" qui, pour cette zone, a des caractéristiques tout à fait particulières. Ces bateaux, surtout pour les ports de Goro et de Chioggia, travaillent dans la lagune ou dans les bras des fleuves qui sont devant le port; ils effectuent un chalutage avec un système traditionnel, c'està-dire un filet qui est traîné sur le fond sans panneaux, ou bien au moyen de deux bateaux, ils emploient un système de chalut-boeuf traînant le filet sur le fond de l'eau plutôt qu'à mi-eau ou en superficie.

Ces bateaux travaillent généralement en lagune et plus rarement en mer ouverte. Dans la partie la plus haute de l'Adriatique, après la lagune de Venise, nous avons encore deux ports importants, Caorle et Grado, où il y a surtout des bateaux à engins travaillant en mer et dans la lagune de Grado.

DIVISION DES BATEAUX PAR TYPE DE PECHE DIVISIONE DEI BATTELLI PER TIPO DI PESCA

Tableau 5

+ 50 t	- 50 t			Attrezzi
5	21	120	146	305
6	86	152	244	453
1	4	45	50	278
=	5	42	47	255
=	2	22	24	158
12	118	38I	511	I.449
717	3•452	3•786	7•955	3.912
59 , 5	29,25	9,9	15,6	2 , 7
	1 = = I2 7I7	1 4 = 5 = 2 12 II8 717 3.452	1 4 45 = 5 42 = 2 22 12 118 381 717 3.452 3.786	1 4 45 50 = 5 42 47 = 2 22 24 12 II8 38I 5II 717 3.452 3.786 7.955

CHALUT
AU
HAUTURIERE
PECHE

		-	redir nau luniene au vnaldi	מעונדעם	CUALOT				x 000 Lit	Lit
66 Goro	67 Goro	68 Goro	69 Chiog-	70 Goro	71 Jesolo	72 Caorle	73 Caorle	74 Caorle	75 Jesolo	76 Jesolo
20 m 37 t	17 B 18 t	10,13 m 6.84 t	g1a 20 m 30 t	19,6 m 29 t	12,10 m 6,90 t	16 m 20 t	17 m 21 t	22 m 22 t	12,20 m 14.11 t	11,30 m 8 t
01	0 1	60 нР		225 HP	30 HP		\sim 1			
10.800	000.6	3.300	20.000	21.140	10.530	9.000	9.000	12.000	14.625	14.040
10.000	000.6	3.300	20.000	20.000	10.530	5.000	9.000	12.000	14.625	14.040
3.850	3.290	1.152	7.300	5.720	3.047	1.750	1.650	4.100	4.896	4.313
1.500	800	300	1.400	1.500	350	200	200	1.000	580	200
		150	009	001	ç	250	700	004	Ş	S
	70	10	400		150			100	300	250
			200	09	200	200	150	400	350	300
1.150	1.160	530	1.400	1.660	1.300	800	800	2.100	2.300	1.900
		- 1			1 183	6	926		0 0 0	
0.130	3./10	2.140	17./00	14:200	Sot.	25.50	+:336	206.7	70109	11116
3.650	3.703	1.553	8.900	0.6.7	4.679	2.675	3.075	5.800	6.459	6.203
310	837	000	330	400	120	180	180	245	180	150
1 245	700	202	0.4.0 0.7.0	1080	2.684	395	1.095	1.855	3.090	3.424
045.1	1.122	153	1.600	4.817	245	185	220	520	367	385
1.760	755	81	1.250	2.300	4.439	710	8/5	1.335	2.723	3.039
-815	367	72	350	2.517	2.399	210	875	1.335	1.820	2.999
	377	47	625		i	2 50	300	305		
		ć								
-045	-10	32	-2/3	2.513	2.399	-40	575	940	1.820	2.999
2.190	1.827	545	3.450	5.902	2.684	395	1.095	1.855	3.090	3.424
1.582	935	200	2.230	1.438	322	239	289	889	740	808
618	592	-21	1.220	4.464	2.362	156	806	1.167	2.600	2.916
-1.142	137	-102	-30	2.164	40 2.322	156	806	1.167	903 1.697	40
	377	40	625			250	300	395		
-1.142	-240	-142	-655	2.164	2.322	-94	909	772	1.697	2.876
912	1.200	699	881	1.328	1.472	1.333	1.287	1.000	2.400	1.945
200				380						
1.112	1.200	699	881	1.708	1.472	1.333	1.287	1.000	2.400	1.945
4 00	3,0	7 092	270	270	7	က	8	5	es	٣
300	5.700	1.800	3.200	6.300	300	200	200	220	300	300
,		•	•	•	200.4	990	0	4	9.600	6.400

Au tableau 6, nous noterons qu'ont été interviewés au N° 7I et N° 76 des chaluts côtiers exercant leur travail en mer. Nous considérons que leurs revenus sont excellents et que pour ce type de bateaux, vu l'âge de leur coque, on devrait adopter le compte d'amortissement Type A. En ce qui concerne les autres interviews : le N° 68 est le seul bateau qui travaille en lagune et dont les revenus de gestion sont pratiquement nuls et qui donne des revenus très bas pour les marins embarqués. Tous les autres questionnaires concernent des bateaux qui vont travailler en mer, avec des sorties plus ou moins longues (de 24 à 96 heures) selon les conditions du temps; leurs revenus sont nettement meilleurs. Pour ces bateaux nous préfèrerions prendre en considération l'amortissement du Type A, vu l'ancienneté des coques et le travail léger qu'ils ont à effectuer durant leur vie.

330

330

61 Chiog-

60 Chiog-

59 Goro

58 Goro

57 Goro

56 Goro

x 000 Lit

PECHE AUX ENGINS

270 300 1.500 450 3.700 2.700 00 000 1.000 5,3 t 52 HP gia 7.700 400 3.760 350 50 0†ó 330 3.000 140 4.700 4,2 t 33 HP gia 9 m 3,29 t 120 994 190 70 270 100 20 20 20 480 100 066 136 2.500 462 1.510 45 HP 11,5 m 8 t 250 2.496 350 120 3 270 100 HP 000.9 3.280 1.000 332 2.720 961-8,08 m 3,31 t 49 HP 70 1.132 270 50 2.600 370 1.896 2 330 704 200 30 374 566 8,36 m 2,78 t 20 HP 30 340 100 2.500 770 200 1.730 30 1.034 230 40 396 517 Profits ou pertes d'entreprise = 3 - (3.1+3.2+3.3)Coûts directs - Consommations intermédiaires Remuneration du travail = Masse salariale Rémunération du capital du propriétaire Revenu = Chiffres d'affaires bruts Intérêts sur le capital emprunté Valeur ajoutée = 1 - 2 No hommes d'equipage Journées de travail Retribution du marin Services généraux Amortissement Lubrifiant Entretien Caisses Gosoil Appât 2.1 3.1 22.3 3.3 ~ 2 9 7 8

x 000 Lit

72 Caorle	5,5 m 4,5 t 4 HP	2.000	350	1.50	200	1.050	20 20 20	oşo	102	330
7I Caorle	12 m 5 t 70 HP	000.4	730	200	450 50	3.270	50 1.360 170	1.190	6 30	330
70 Caorle	12 m 7 t 75 HP	\$.000	1.460	50u 60	\$00	6.540	4.892 350 110	1.188	1.232	330
69Chiog- gia	15 m 5 t 120 HP	12.000	2.260	Ş	1.100 1.100 720	9.740	900 7.740 700 150	2 50	1.548	300
68Chiog- gia	3 t 24 HP	2.000	501		175	4.199	130 2.236 170 10	1.553	1.168	2 270
67 Chiog- gia	10 t 85 HP	8.520	1.400			7.120	500 5.340 400	880	1.780	330
66 Chiog- gia	2 t 30 HP	000.6	1.290	120	540	7.710	100 5.560 320 120	1.610	1.390	300
65 Chiog- gia	3 t 30 HP	3.033	1.000			2.033	170 1.354 170 30	309	677	2 270
64 Chiog- gia	5,3 t 20 HP	3.273	880			2.398	200 1.595 170 30	400	662	2 270
63 Chiog- gia	4,5 t 30 HP	1.600	1.490			3.110	200 2.072 170 40	628	1.036	2 270
62 Chiog- gia	8,3 t 30 HP	4.500	1.270			3.530	350 2.352 350 20	128	1.176	2 270

Au tableau 7, nous remarquerons que pour certains bateaux de Chioggia nous n'avons pas fait la division des coûts directs de gestion car nous avons obtenu des coopératives seulement des coûts totaux de gestion. La gestion des entreprises est toujours active, sauf pour l'interview 58 de Goro. Les parts des marins sont généralement satisfaisantes.

POIDS DE QUESTIONNAIRES
PESO DELLE INTERVISTE

Quartier Compartimento		RAVENNA			CHIOGGIA	-		VENEZIA	
Type de pêche Tipo di pesca	n bat n bat	n quest n int	poids	n bat n bat	n quest n int	poids peso	n bat n bat	n quest n int	poids
Chalut hauturier Strascico d'altura +50 t	ιΛ	II	II	9	II	11		11	II
Chalut hauturier Strascico d'altura -50 t	2.1	7	10,0	98	H	0,08	4	11	II
Chalut côtier Strascico costiero	120	8	32,9	152	II	H	4.5	ις	8,9
Engins Attrezzi	305	4	7,4	453	10	4,4	278	ъ	8,8

CHALUT COTIER - 50 t - DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DE LA RETRIBUTION D'UN MARIN

STRASCICO COSTIERO - 50 tDISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DELLA RETRIBUZIONE DI UN MARINAIO

n° quest. n° int.	poids % peso %	poids cum. % peso cum. %	retrib. marin retrib. marin. x 000 Lit
61	10,0	10,0	622
62	10,0	20,0	630
57	10,0	30,0	1.080
52	70,0	100,0	1.182

CHALUT COTIER DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DE LA RETRIBUTION D'UN MARIN

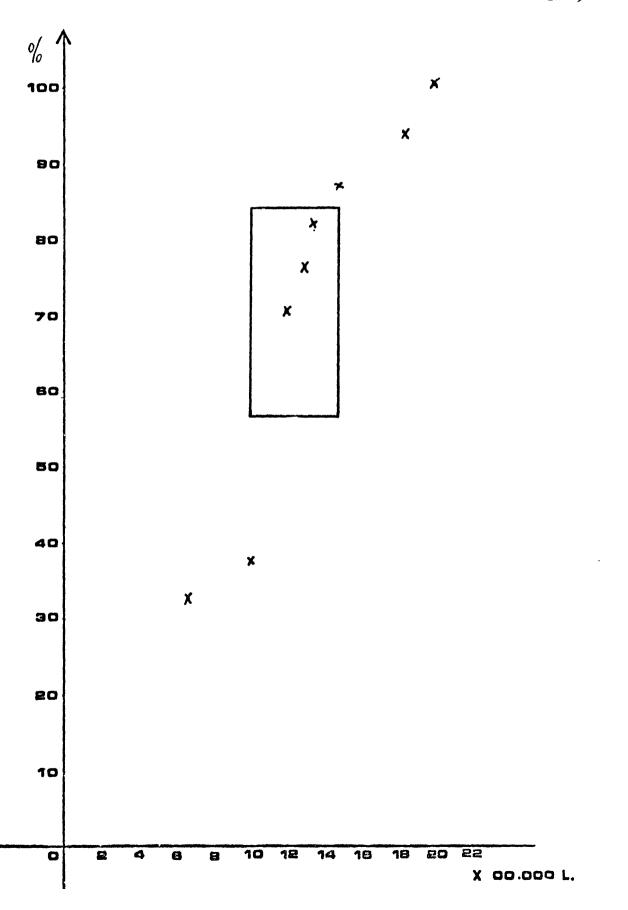
STRASCICO COSTIERO DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DELLA RETRIBUZIONE DI UN MARINAIO

n° quest. n° int.	poids % peso %	poids cum. % peso cum. %	retrib. marin retrib. marin. x 000 Lit
68	32 , 9	32,9	669
74	5 , 6	38 , 5	I.000
67	32 , 9	71,4	I.200
73	5 , 6	77,0	I.287
72	5 , 6	82 , 6	I•333
71	5 , 6	88 , 2	I.472
76	5 , 6	93,8	I . 945
75	5 , 6	100,0	2 , 004

CHALUT COTIER DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DE LA RETRIBUTION D'UN MARIN

STRASCICO COSTIERO DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DELLA RETRIBUZIONE DI UN MARINAIO

Tab 9 b bis



CHALUT COTIER DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DES REVENUS DES ENTREPRISES

STRASCICO COSTIERO DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DEI REDDITI DELLE IMPRESE

n° quest. n° int.	poids % peso %	poids cum. % peso cum. %	pertes ou profits perdite o profiti x 000 Lit
72	5 , 6	5 , 6	- 40
67	32 , 9	38 , 5	- IO
68	32 , 9	7I , 4	32
76	5 , 6	77,0	84
73	5 , 6	82,6	575
74	5 , 6	88,2	940
7 5	5 , 6	93,8	I _• 820
71	5 , 6	100,0	2•399

PETITE PECHE AUX ENGINS DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DE LA RETRIBUTION TOTALE D'UN MARIN

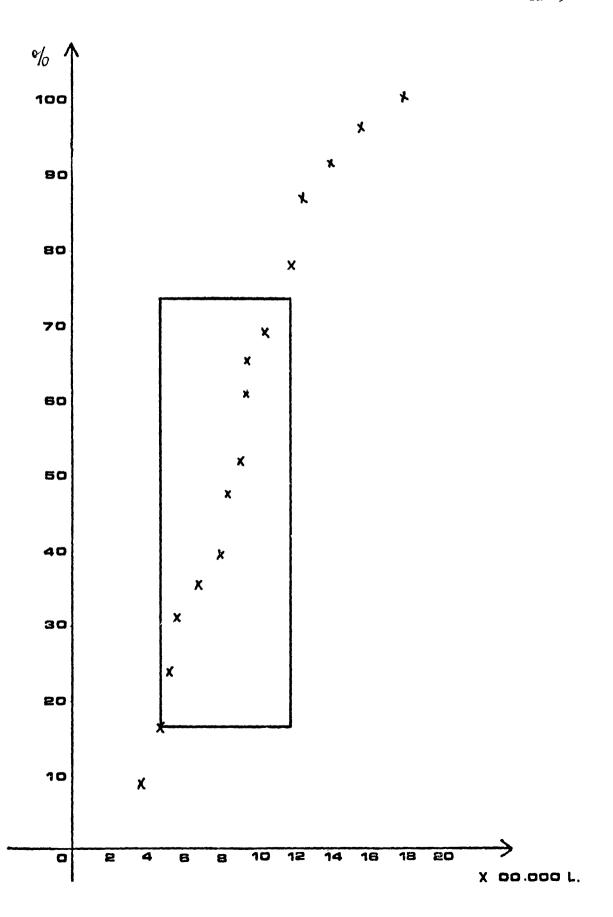
PICCOLA PESCA DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DELLA RETRIBUZIONE DI UN MARINAIO

n° quest. n° int.	poids % peso %	poids cum. % peso cum. %	retrib. marin retrib. marin. x 000 Lit	
72	8,8	8,8	462	
59	7,4	16,2	497	
56	7,4	23 , 6	517	
57	7,4	31,0	566	
65	4,4	35 , 4	677	
64	4,4	39 , 8	799	
58	7,4	47 , 2	832	
61	4,4	5I , 6	900	
71	8,8	60,4	930	
60	4,4	64 , 8	940	
63	4,4	69,2	I . 036	
68	4,4	73 , 6	I . I68	
62	4,4	78 , 0	I . I76	
70	8,8	86,8	I.223	
66	4,4			
69	4,4	95 , 6	I•548	
67	4,4	100,0	I.780	

PETITE PECHE AUX ENGINS DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DE LA RETRIBUTION D'UN MARIN

PICCOLA PESCA DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DELLA RETRIBUZIONE DI UN MARINAIO

Tab 9 d bis



- 259 - Tab 9 e

PETITE PECHE AUX ENGINS DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DES REVENUS D'NETREPRISE

PICCOLA PESCA DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DEI REDDITI D'IMPRESA

n° quest. n° int.	poids $\%$ peso $\%$	poids cum. % peso cum. %	pertes ou profits profiti o perdite x 000 Lit	
58	7•4	7•4	- 496	
61	4•4	II.8	60	
59	7•4	19.2	I36	
60	4•4	23.6	140	
69	4•4	28.0	250	
65	4•4	32•4	309	
57	7•4	39.8	374	
56	7•4	47•2	396	
64	4•4	51.6	400	
62	4•4	56.0	428	
63	4•4	60.4	62 8	
72	8.8	69.2	686	
67	4• 4	73.6	880	
70	8.8	82.4	1.188	
71	8.8	91.2	1.190	
66	4• 4	95•6	1.610	
68	4• 4	100.0	I _• 853	

PETITE PECHE AUX ENGINS DISTRIBUTION EN POURCENTAGE CUMULATIF DES REVENUS D'ENTREPRISE

PICCOLA PESCA DISTRIBUZIONE PERCENTUALE CUMULATIVA DEI REDDITI D'IMPRESA

Tab 9 e bis

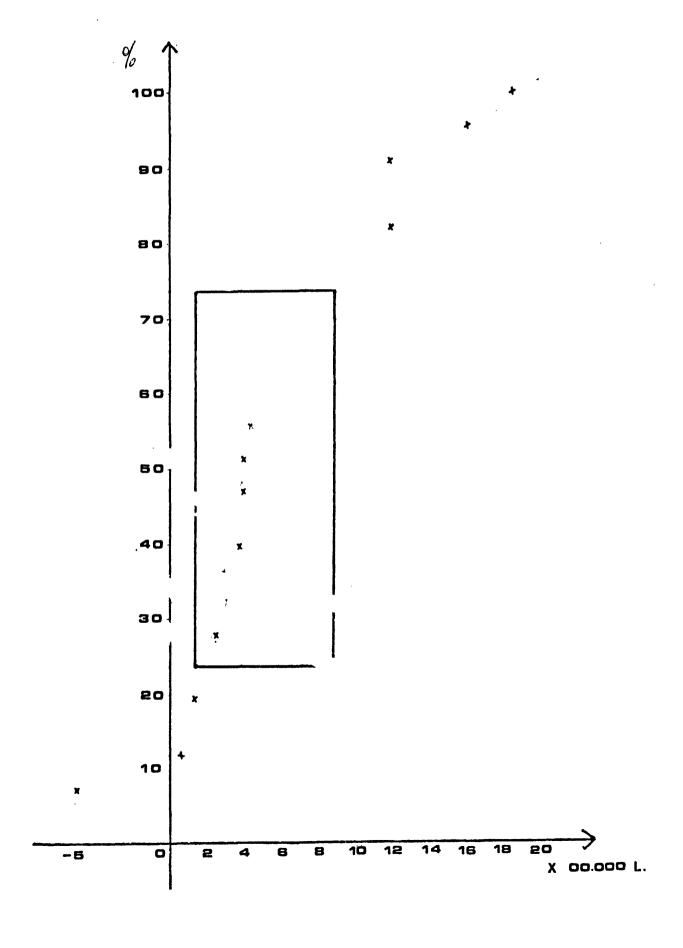


TABLEAU RECAPITULATIF: LIMITES DES CLASSES LES PLUS FREQUENTES

TABELLA RICAPITULATIVA FORCHETTE DI MASSIMA FREQUENZA

Type de pêche Tipo di pesca	Caractéristiques du bateau Caratteristiche del battello	Revenu annuel Ricavo annuo xOOO Lit	Cofts Cofts fidir. costi Costi fidir. costi costi Ammortam x000 Lit x000 Lit	Coûts fin. amortis. Costi fin. ammortam. xOOO Lit	Equip. Equip.	Journées de travail Giornate di lavoro	Pertes ou prof. Perdite o prof. x 000 Lit	Retribution du marin Retribuzione del marinaio x OOO Lit
bateaux + 50 t d battelli c + 50 t								
S bateaux m - 50 t battelli - 50 t	22 à 37 t 150 à 180 HP	10,000 à 21,000	3.800 à 7.300	200 à 3•700	4 à 7	270	– 200 à 2,500	900 à 1 . 000
Chalut côtier Strascico costiero	8 à 22 t 120 à 150 HP	3,300 à 14,000	I.100 à 4.300	400 à I•600	2 à 3	250	30 à 940	1,000 à 1,400
Engins Attrezzi	2 à 10 T 20 à 120 HP	2.500 à 9.000	1,000 à 3,200	220 300	2 à 4	330	180 à 900	450 à I•200

Nous noterons au tableau IO que, pour toute la zone, les coûts financiers sont plutôt bas, par rapport aux zones précédentes. Cela est dû presque exclusivement à l'âge des bateaux et au fait qu'ils ont été génralement acquis d'occasion en rachetant des coques qui avaient été déjà employées en Cassa del Mezzogiorno par des marins du Sud de l'Italie. Il est aussi important de noter l'intéressant revenu pour les pêcheurs aux engins, pour la plupart employés dans la lagune de Venise, qui pourrait être augmenté d'une façon certaine si on prévoyait une réglementation de la pêche en lagune meilleure que l'actuelle et surtout s'il y avait une vraie politique antipollution pour les eaus de la lagune.

VERIFICATION DE L'ECHANTILLONAGE DES PORTS VERIFICA DELLA CAMPIONATURA DEI PORTI

% OI⊞	7	1,9	5,7	11	II	3,1
Quest. Int. C	80	П	18	Ħ	H	37
₽ BIA	62	83	96	ti	11	09
Bat. Ports Plages vis. Bat. Porti Spiaggie v. B	28I	583	316	ti	Ħ	1,180
Bat. Quart. Bat. Comp. A	453	169	328	302	182	1,962
Plages vis. Spiaggie v.	H	II	4	Ħ	Ħ	5
Ports vis. Porti vis.	11	H	Н	11	Ħ	8
Plages Spiaggie	4	8	5	m	н	15
Ports Porti	~	8	н	8	Н	8
Quartier Compartimento	RAVENNA	CHIOGGIA	VENEZIA	MONFALCONE	TRIESTE	TOTAL

Au tableau 11, il est à noter que nous avons visité dans cette région un nombre de ports qui représente 60 % du total des bateaux et nous avons interviewé 3 % des bateaux dans les ports visités. Ce dernier pourcentage pourrait sembler bas, mais le nombre de bateaux à engins est grand (plus de I.500) et il était impossible et inutile d'effectuer un plus grand nombre d'interviews. Nous avons surtout visité les ports les plus représentatifs de Goro, Chioggia, Venise et Lagune, Jesolo et Caorle.

CONCLUSION SUR LA SITUATION DES DIFFERENTS TYPES DE PECHE ET ORIENTATION POUR LEUR RESTRUCTURATION

1. Pêche hauturière au chalut (bateaux de moins de 50 tonnes)

Il y a dans cette zone II8 bateaux de ce type, ayant une
jauge moyenne de 29,2 tonnes ce qui représente 7,9 % du
total national de cette catégorie. Les revenus de gestion
de ce type de bateaux varient entre un passif de - 200.000
Lires et un actif de 2.500.000 Lires. Les revenus des marins sont d'environ I.000.000 Lires. Il s'agit à peu près
de 600 pêcheurs, les bateaux étant armés par 4 à 7 hommes
d'équipage.

2. Pêche au chalut côtier

Nous avons dénombré dans cette zone 380 bateaux ayant une jauge moyenne de 9,9 tonnes, pour un total de 3.786 tonnes qui représentent 23,5 % du tonnage national de cette classe. Cette catégorie de bateaux a des revenus d'entreprise très peu intéressants, mais par contre les revenus des pêcheurs sont bons allant de I.000.000 à I.400.000 Lires par an. I.000 hommes environ travaillent dans ce type de pêche, le bateau étant armé par 2 à 3 personnes.

Ce type de pêche n'apparaît pas rentable pour des bateaux entre IO et 20 tonnes qui ont des frais d'exercice élevés et emploient 3 ou 4 hommes. Seuls, pour cette zone, nous paraissent valables les petits chalutiers en-dessous de IO tonnes; il faudrait qu'ils puissent être armés de façon à pouvoir indifféremment chaluter et pêcher aux engins avec des puissances peu élevées.

Il faudrait faire une étude approfondie d'un type de petit chalutier polyvalent semi-ponté en-dessous de IO tonnes (au minimum 5 tonnes) doté d'un moteur qui aurait un maximum de 7 HP par tonne; il ne faudrait accorder des aides financières qu'aux types de bateaux qu'on aurait ainsi définis, mettre en pension anticipée des pêcheurs trop âgés et prévoir la reconversion éventuelle de certains pêcheurs à la culture des moules et à la pêche des coquillages (palourdes, coquilles S. Jacques).

Il n'y a aucun doute que la lagune de Venise où opèrent plus de 3.000 pêcheurs aux engins est la zone de pêche la plus riche de tout ce littoral. Il est également évident qu'il faudrait repenser toute la réglementation de la pêche en lagune et déterminer un ou deux types de bateaux, trois au maximum, qui pourraient y pêcher; actuellement les types varient de 2 tonnes armées de 30 HP à 5 tonnes avec I20 HP, en passant par d'innombrables autres types de bateaux.

Malgré cela, leur revenu, considérée la valeur des bateaux qui est très basse, est excellent, de 7 à 10 % et le revenu des marins en général de plus d'un million de Lires. Nous sommes convaincus que si la pêche était pratiquée d'une façon plus rationnelle avec des moyens plus modernes et en éliminant les engins nocifs, elle rendrait encore plus et surtout on protègerait les stocks d'une façon plus efficace qu'actuellement.

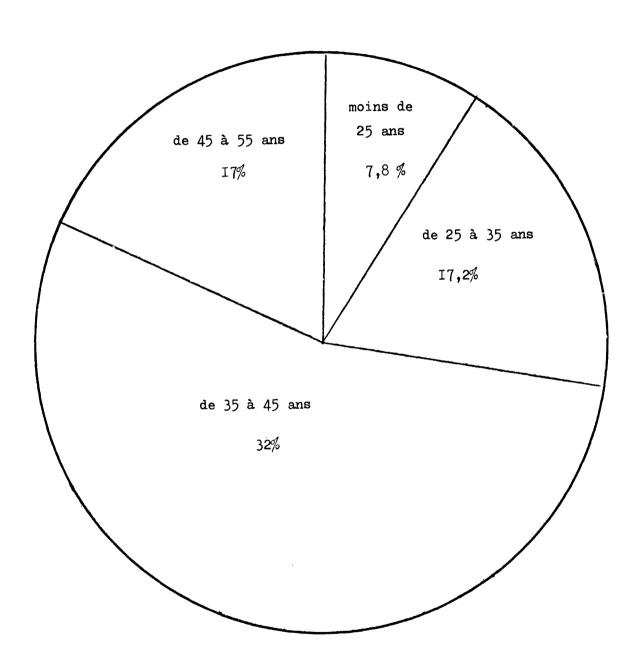
Pour les autres ports de la zone, en dehors de la lagune, nous avons des cas semblables, mais à Goro, les bateaux sont de construction plus récente.

3. Petite pêche aux engins

Nous trouvons dans cette catégorie I.449 bateaux avec une jauge moyenne de 2,7 tonnes pour un total de 3.900, ce qui représente I2,4 % de l'ensemble national de ce type de bateaux. Ils ont des revenus d'entreprise presque toujours positifs et des parts de marins très intéressantes, dépassant en général le million de Lires par an. Nous remarquons au tableau 7 que le revenu des marins de Goro est seulement de 500.000 à 600.000 Lires. Nous n'avons pas calculé la collecte des coquillages qui rapporte en total 200 millions de Lires pour 230 bateaux, ce qui nous donne plus d'un million de Lires par bateau et 500.000 Lires par marin, en plus des 500 à 600.000 Lires que nous avions déjà calculés pour la pêche du poisson. Dans ce type de pêche nous avons, dans cette zone, 5.000 pêcheurs employés, environ.

Division des marins pecheurs par classe d'âge.

Divisione dei marinai per classe d'età.



CHAPITRE X

PECHE LAGUNAIRE

Introduction

Le long des côtes italiennes se trouvent 4 zones lagunaires importantes et maintes petites lagunes. Nous avons visité ces 4 zones soit : la lagune de Venise, les lagunes sardes, aux environs d'Oristano, la lagune d'Orbetello en Toscane et celle de Varano en Pouilles. La lagune de Venise, par son importance et surtout à cause de son interférence avec l'Adriatique a été traitée dans la zone Haute Adriatique. Les pêcheurs et les bateaux employés dans cette lagune sont semblables aux bateaux et aux pêcheurs que l'on retrouve le long de la côte de cette zone, à Goro, Caorle, etc.

Nous avons donc pu faire des comparaisons sur les revenus avec les pêcheurs travaillant uniquement en mer.

En ce qui concerne, par contre, les autres grandes lagunes qui ont toutes accès à la mer seulement par des canaux, les systèmes économiques sont complètement différents de celui de la lagune de Venise. La production dépend uniquement de la remontée au printemps des alevins par les canaux d'irrigation des lagunes, donc l'alimentation en poisson de ces lagunes dépend d'un bon courant lagune-mer. Ensuite on empêche les poissons de repartir en mer en fermant la lagune par un système de grilles ou, plus primitivement, par un mur de cannes. Dans quelques lagunes sont également mis des alevins (Orbetello).

La croissance des poissons en lagune est généralement plus rapide, car ils trouvent une nourriture plus abondante qu'en mer. Les dangers de perte de poissons sont par contre plus élevés, soit à cause de l'abaissement ou de l'élèvement des températures de l'eau, soit à cause de la pollution. Les poissons vivant dans les lagunes sont en grande partie des mulets et des anguilles; nous trouvons également dans quelques lagunes plus salées, des loups, des soles et des dorades. Le poisson de la lagune l'emporte sur celui de mer par sa saveur.

Les systèmes de pêche sont multiples, mais en principe la plus grande partie des poissons est capturée aux grilles de sortie des canaux qu'ils essayent de franchir lors de leur maturité pour aller pondre leurs oeufs en mer. Les anguilles, elles, sont prises dans des nasses ou fixes disposés sur le plan d'eau selon la direction des courants qu'elles remontent.

Les bateaux sont toujours à fond plat, longs de 2 à 3 m., larges de 0,50 à 0,70 m., manoeuvrés à la rame ou avec des moteurs hors-bord. Ils sont armés en général par un ou deux hommes au maximum selon le système employé et l'époque de l'année. Nous n'avons pas pensé qu'il soit utile d'interroger ces hommes un à un, en effet leur revenu ne dépend pas tellement du capital investi, mais plutôt de la richesse de la lagune et de leur travail.

Lagunes sardes

La superficie totale de ces lagunes est légèrement inférieure à IO.000 ha. pour une production totale de I.780 tonnes (I97I) soit en moyenne I80 kg par ha.

En 1967 la production était d'environ 2.000 tonnes; et depuis 1951 nous avons en général une diminution dans la production due en majeure partie à la pollution industrielle, agricole et urbaine et en partié également à une mauvaise gestion de certaines lagunes (over-fishing).

Nous avons visité trois lagunes en Sardaigne : Cabras, Santa Giusta et Merceddi, toutes dans les environs de Oristano. Deux de ces lagunes appartiennent à la région sarde et la troisième, Cabras, est privée.

Cabras

Cette lagune d'une superficie de I.600 ha. appartient à 34 propriétaires; elle est en communication avec la mer par un canal artificiel et est alimenté en eau douce par des canaux servant à l'irrigation des rizières, eux-mêmes alimentés par le fleuve Tirso.

Sur la lagune travaillent les pêcheurs de 5 coopératives, soit 200 à 250 pêcheurs et 150 à 200 autonomes, soit un total de 350 à 450 pêcheurs.

Les pêcheurs des coopératives sont autorisés par les propriétaires à pêcher avec des filets et employent des bateaux appartenant aux propriétaires de la lagune.

Les coopératives cèdent aux propriétaires 40 % de la valeur du produit pêché. Les pêcheurs autonomes, par contre, payent aux propriétaires une patente qui varie de 35.000 à 70.000 Lires par an selon leur âge. Ils sont autorisés officiellement à pêcher seulement des anguilles au harpon ou avec des palangres, en employant leurs propres bateaux. Les moteurs ne sont pas autorisés sur la lagune.

La production officielle des coopératives en 1971 était de 540 tonnes; mais il est plus véridique de parler d'environ 700 tonnes, soit 430 kg par ha. dans cette lagune, en calculant aussi la production des pêcheurs autonomes.

Cette lagune étant privée, nous n'avons malheureusement pas de données précises sur le total pêché ni sur les différentes espèces.

Nous partons de la base de 540 tonnes données par les coopératives et nous l'augmentons de 30 à 35 % à cause du nombre de pêcheurs autonomes (environ 200), soit environ I.000 kg par pêcheur, ce qui représente 700.000 Lires par an pour les pêcheurs autonomes.

Les coopératives pêchent 540 tonnes et donnent aux différents propriétaires 40 %, il leur reste donc 324 tonnes de produit. Pour évaluer cette production, nous devons nous baser sur les pourcentages des espèces pêchées dans les lagunes voisines; par ex. à Santa Giusta les muges et les anguilles représentent 80 % du produit pêché, soit 260 tonnes. D'où nous pouvons établir, pour les coopératives, le tableau suivant de production :

muges: $200 \text{ t.} \ \text{à} \ 600/700 \ \text{L/kg} = 120/140.000.000$ anguilles: $65 \text{ t.} \ \text{à} \ \text{I.000 L/kg} = 65.000.000$

autres poissons :

tanches, carpes, etc. 275 t. à 250/300 L/kg = 68/77.000.000

Total 253/282.000.000 - 40 % 101/112.000.000

Restent pour les coopératives

153/170.000.000

Les coopératives appliquant I5 % sur le prix de vente de ces produits, il reste aux pêcheurs I3I à I55.000.000 de Lires.

Nous pouvons évaluer le revenu net annuel de ces 200 à 250 pêcheurs des coopératives entre 520.000 et 700.000 Lires car les frais se réduisent à changer les filets deux ou trois fois par an (un filet coûte I7 à I8.000 Lires). En outre ces pêcheurs durant la période d'été, mai/septembre, pêchent en mer le long des côtes, avec les engins employés dans les lagunes; nous n' avons pas de données sur leurs revenus pendant ces mois, mais nous croyons qu'ils sont sensiblement équivalents à ceux obtenus en lagune.

Conclusion

Cette lagune devrait être expropriée comme toutes les autres lagunes sardes et gérée par les coopératives de pêche. On devrait légèrement augmenter sa salinité afin d'aider la croissance d'espèces nobles. Il faudrait également exécuter d'importants travaux le long des bords de la lagune en creusant un fossé afin d'éviter l'envahissement de la lagune par l'eau du Tirso, ou du moins de régler l'arrivée de cette eau en lagune. Il faudrait de même, creuser un canal le long de la rive de la lagune afin d'éviter que le développement de la végétation en bordure ne crée une perte d'oxygène des eaux.

Ces travaux et quelques autres pourraient amener l'amélioration des espèces de valeur dans la lagune et porter la production à 500 kg. par ha. au moins à peu près la production des lagunes avoisinantes, surtout celle de Santa Giusta; les 400 pêcheurs actuellement employés travailleraient avec un meilleur rendement.

Lagune de Santa Giusta

La superficie de cette lagune est de 840 ha. Elle communique avec la mer par un canal et appartient à la région sarde qui l'a donnée en concession à 3 coopératives qui se sont constituées parmi les I20 pêcheurs qui y travaillent : Coopérative Santa Giusta, 68 pêcheurs, Cooperative San Pietro, 2I pêcheurs, Coopérative Santa Rita, 2I pêcheurs, total IIO pêcheurs.

La lagune est gèrée par les coopératives qui dépendent d'un consortium de la lagune qui s'occupe de la manutention et de l'entretien du barrage de grilles à l'embouchure du canal.

Les bateaux appartiennent en général à la coopérative ou au consortium, les engins aux pêcheurs. Il est interdit d'employer des moteurs sur cette lagune.

La région reçoit un loyer de I.300.000 Lires payé par les coopératives. Les coopératives ont droit aux 90 % du revenu brut de la pêche effectuée sur la lagune et ils ont 24 % des revenus bruts de la pêche au barrage. 76 % des revenus de la pêche au barrage restent au consortium pour les dépenses (personnel, administration, surveillance) le reste, après paiement de ces frais, est divisé 50 % à la région et 50 % aux trois coopératives.

La lagune a produit en 1971, 619,5 tonnes soit 774 kg. par ha. ce qui peut être considéré comme un record par rapport aux 10 dernières années; en effet nous avons les productions suivantes :

387 kg./ha.
34I kg./ha.
416 kg./ha.
584 kg./ha.
375 kg./ha.
642 kg./ha.
568 kg./ha.
553 kg./ha.
489 kg./ha.

Si on inclut l'année I97I la moyenne (6I-7I) est de 525 kg./ha. ce qui est bien supérieur à la moyenne sarde et représente un revenu par ha. d'environ 300.000 à 350.000 Lires bon an mal an.

Nous évaluons donc la production de 1971 à 619.500 kg. dont :

	Kg_{ullet}		\mathbf{L}_{\bullet}		Total
mulet	410.190	x	600/700	=	246/287.000.000
anguille	71.700	x	I.000	=	71.700.000
autres	(
espèces	(137.610	x	200	=	27.522.000
(tanches,	}				
carpes)	\				
Total	619.500				345/387.000.000

Le produit brut pour le consortium ayant été de 242.628.015 Lires, les coopératives ont encaissé I45 millions de Lires. Ayant retenu I5 % pour leurs frais généraux et les frais d'assurance sociale, il reste en moyenne par pêcheur: I.I20.000 Lires de revenu brut. Or les engins qu'emploient ces pêcheurs représentent un investissement de capital de 630.000 à 650.000 Lires et il faut compter au cours d'une année un amortissement de 200.000 à 300.000 Lires par pêcheur pour le renouvellement de ses engins; mais la région sarde donne des financements à fonds perdus pour l'achat de ces engins jusqu'à 50 % de la valeur; nous devons donc encore enlever au revenu brut de chaque pêcheur un minimum de I00.000 à I50.000 Lires pour arriver à un revenu net de 700.000 à I.000.000 de Lires par pêcheur.

Conclusion

Les pêcheurs de cette lagune ont une part supérieure à ceux de la lagune de Cabras, ceci parce que cette lagune est beaucoup mieux gérée par un consortium et par la région que par les 34 propriétaires de Cabras.

La région a en outre investi des capitaux dans les années passées pour le nettoyage du canal allant vers la mer et la construction d'un barrage de grilles sur ce canal. Un fossé périphérique est prévu pour recueillir les eaux polluées urbaines et industrielles et éviter ainsi que ces dernières rentrent dans la lagune, ce qui amènera, dans les années prochaines une amélioration de la productivité de cette lagune.

Lagune de Merceddi

La lagune de Merceddi a une superficie de I.180 ha. Cette lagune comprend 380 ha. de lagune fermée (San Giovanni et Corrù et S' Ittiri) et 800 ha. de lagune ouverte. Sur toute la lagune travaillent les pêcheurs de 5 coopératives qui comprennent I3I personnes effectives et 30 associés auxiliaires qui ne peuvent pas pêcher dans la lagune fermée. Toute la lagune est gérée par le Consortium National des Coopératives de Pêcheurs avec la participation des coopératives locales. Dans la partie ouverte de la lagune de Merceddi les coopératives pêchent et jouissent de la totalité du revenu de cette pêche même si le consortium paye à la région sarde un loyer et s'il doit s'occuper de la surveillance et des frais de manutention de la lagune ouverte.

Dans les deux lagunes fermées, de San Giovanni, de Corrù et S' Ittiri, les revenus sont ainsi subdivisés :

pêche sur la lagune 80 % coopératives 20 % consortium pêche au barrage 20 % coopératives 80 % consortium

Les frais d'exercice sont pratiquement nuls pour les pêcheurs, en effet les bateaux et les filets appartiennent au consortium.

Le but du consortium est d'améliorer la production de cette lagune et d'amener à une productivité satisfaisante pour la céder ensuite aux coopératives.

En 1971 les coopératives et le consortium ont pêché les quantités suivantes :

	ha	kg_{ullet}	Lires
Lagune de Merceddi	800	122.500	66.000.000
Lagune de Corrù et			
S'Ittiri	170	84.933	52.648.000
Lagune de San Giovanni	220	64.698	35•423•000
Total			88.071.000

De ce dernier total, 53.000.000 de Lires sont allés aux coopératives; le total pêché par les I30 pêcheurs plus les 30 associés, dans la lagune de Merceddi est donc de I54 millions de Lires en I97I; en déduisant I5 % pour les frais des coopératives il reste I3I.000.000 de Lires, ce qui nous donne, par pêcheur, un revenu d'environ I.000.000 de Lires. Ces pêcheurs pêchent également en mer, nous n'avons pas pu les interviewer sur cette pêche.

Conclusion

Le revenu des pêcheurs de cette lagune est sensiblement le même que celui des pêcheurs de la lagune de Santa Giusta.

Lorsque le consortium national aura terminé son travail, cette lagune devrait réussir à fournir un minimum de 300 à 400 kg. de poisson de première qualité, étant donné le bon degré de salinité.

Il serait également fort intéressant de mettre en oeuvre un projet qui prévoit dans la lagune ouverte de Merceddi un parc à moules d'environ 430 ha. ce qui pourrait amener une très grande richesse à toute la zone et améliorer sensiblement le revenu des pêcheurs.

Lagune d'Orbetello

La lagune d'Orbetello a une superficie de 2.300 ha.; elle se trouve en Toscane. La lagune appartient à la commune d'Orbetello à laquelle elle a été donnée par Charles V.

Le contrat de concession entre la coopérative et la commune prévoit que, du revenu brut de la pêche, on déduise chaque année les sommes nécessaires à la construction, à l'entretien des infrastructures à terre, des barrages etc. et à la constitution d'un fonds spécial en cas de calamité (en 1966 tous les poissons sont morts asphyxiés par la croissance d'une algue rouge).

La somme restante est divisée entre la commune et la coopérative comme suit :

- jusqu'à I50.000.000 70 % à la coopérative 30 % à la commune;
- de I50 à 220.000.000 50 % à la coopérative 50 % à la commune;
- au dessus de 220.000.000 40 % à la coopérative 60 % à la commune.

La coopérative prend 5 % sur sa part pour subvenir aux frais d'assistance sociale de ses membres, aux autres services et aux frais directs d'exploitation : achat moteurs hors-bord, bateaux, filets, etc.; pour tous les associés.

Le reste est distribué entre 67 associés dont 58 pêcheurs, les autres employés étant les chauffeurs, les menuisiers et les maçons.

La coopérative, en 1971, a donné à ses associés I.700.000 Lires. Ces pêcheurs travaillent seulement en lagune.

La production de cette lagune a été, dans les années passées de :

350	tonnes	en	1968	pour	270.000.000
342	tonnes	en	1969	pour	297.000.000
299	tonnes	en	1970	pour	326.000.000
339	tonnes	en	I97I	pour	314.000.000

Après la mort de tous les poissons en 1966, on peut dire que la production s'est stabilisée aux alentours de 300 tonnes par an, avec une productivité de 148 kg. par ha.

Les pêcheurs ayant observé des entrées d'alevins peu abondantes en 1971, ont mis dans la lagune 35 kg. d'alevins d'anguilles, 12.000 alevins de loup, 1.540 alevins de mulet.

Conclusion

Cette lagune est fort bien gèrée, mais pourrait éventuellement encore améliorer son rendement si un nouveau barrage était construit sur le canal de la Giannella, et surtout si le long des plages entre Santo Stefano et Talamone et entre Porto Ercole et Ansedonia il était interdit de pêcher, de façon que les alevins puissent sans difficulté entrer dans la lagune.

De même la commune d'Orbetello devrait rapidement construire un système de filtrage afin d'éviter que les eaux domestiques ne se déversent directement dans la lagune.

Lagune de Varano

La lagune de Varano se trouve dans les Pouilles, sur la péninsule du Gargano.

Elle a une superficie de 7.000 ha., une production en I97I, de 350 tonnes pour une valeur de 250 millions, il faut y ajouter une production d'environ I.500 tonnes de moules pour une valeur de I50 millions. Avec une productivité de 50 kg. de poisson par ha. 400 pêcheurs travaillent sur cette lagune réunis en 5 coopératives, pendant certaines périodes de l'année (pêche de l'anguille à Noël), le nombre de ces pêcheurs augmente d'une centaine d'unités.

Le revenu brut moyen par pêcheurs est d'environ I.000.000 de Lires, réparti de la façon suivante :

- 300.000 de coût direct d'exploitation (essence, services des coopératives, frais d'entretien, bateaux, filets);
- 100.000 d'intérêts passifs sur les sommes dues pour l'achat des moteurs et des bateaux et des engins;
- 60.000 amortissement;

460.000 Total

Il leur reste donc 540.000 Lires en moyenne de revenu net par an. Ils travaillent en moyenne 240 jours par an.

CHAPITRE XI PECHE EN EAUX DOUCES

Introduction

Nous avons procédé, pour la pêche en eaux douces, de la même façon que pour la pêche lagunaire, en considérant les lacs comme un tout, plutôt que d'interroger pêcheur par pêcheur, ce qui aurait donné des résultats fragmentaires.

Les lacs visités sont les seuls où la pêche professionnelle est encore exercée d'une façon suivie. Ce sont : le lac de Garde, le lac Transimène, le lac de Bolsena et celui de Bracciano.

Il existe encore des pêcheurs professionnels en eaux douces sur les fleuves du Nord de l'Italie, mais ils sont peu nombreux. En effet, en Italie nous comptons environ I300/I500 pêcheurs en eaux douces qui sont réunis en coopératives.

Nous avons estimé que ces pêcheurs produisent de 4.200 à 4.500 tonnes, vendues à un prix d'environ 300 Lires le kg.

1. Lac de Garde

Ce lac est le plus grand d'Italie, il a une superficie totale de 300 km2, soit 30.000 hectares et une profondeur maximale de 348 m.

Sur ce lac opèrent encore 22I pêcheurs professionnels dont I33 sont regroupés en 5 coopératives.

En 1970, selon les statistiques officielles, ils auraient produit 600 tonnes pour une valeur de 185 millions de Lires. Nous devons estimer que la production de tout le lac, en comptant surtout la production des pêcheurs indépendants, est d'au moins I.500 tonnes, pour une valeur moyenne par kg. de 300 Lires, soit 450 millions de Lires.

Chaque pêcheur devrait, selon ces calculs, obtenir environ 2 millions de Lires par an.

La production par hectare est très basse, soit 20 kg.

Chaque pêcheur possède un bateau d'environ 6,5 m. en bois ou en plastique, d'une valeur de 350.000 à 400.000 Lires. Le bateau est équipé d'un moteur hors-bord d'une puissance de 3 HP et d'une valeur de 250.000 Lires (certains pêcheurs possèdent également un second moteur de secours). Ils emploient des filets fixes et en possèdent généralement I6 qui ont une valeur unitaire de I5.000 Lires, soit un total de 240.000 Lires. Ils emploient également des filets dérivants, en général I2, d'une valeur unitaire de 20.000 Lires, soit un total de 240.000 Lires.

Les autres lignes, filets et nasses employés ont une valeur totale, par pêcheur de 410.000 Lires environ.

Le total des engins est donc de 890.000 Lires par pêcheur.

Ils payent également l'assurance du moteur de leur bateau, soit I2.000 Lires par an. Nous calculons que l'investissement en capital total par pêcheur est de I.550.000 Lires.

Une partie de ce capital, soit les engins, doit être complètement renouvelé tous les quatre ans. Pour les bateaux et le moteur nous pouvons calculer une durée d'amortissement de dix ans.

Nous calculerons donc une dépense de 250.000 Lires par an pour le remplacement des engins; de 65.000 Lires par an pour l'amortissement du capital bateau moteur. Les frais variables pouvant être estimés à I.000 Lires par jour de pêche sur 250 jours, soit 250.000 Lires par an. Le total de tous les coûts de gestion, d'amortissement et de renouvellement des engins est donc de 565.000 Lires par an. Les pêcheurs pêchant environ 2.000.000 de produit par an, auraient donc un revenu de I.400.000 Lires à I.500.000 Lires par an.

Les sorties s'effectuent 2 fois par jour, de 4 h. du matin à 9 h. et de 16 h. à 19 h., soit un total de 8 à 10 heures de travail.

Conclusion

Ce lac souffre plus que les autres de la pollution urbaine et industrielle. Urbaine : décharge des égouts de toutes les agglomérations qui bordent le lac, industrielle : décharge des papeteries et des usines de chrome.

En outre la construction d'une digue pour l'irrigation, qui retient les eaux du lac en période sèche et déverse le trop plein d'eau en période de pluie, a provoqué un déséquilibre du régime des eaux.

Nous assistons depuis plusieurs années, à la diminution d'espèces de grande valeur comme la truite lacustre, les brochets et surtout le salmo trutta carpio, espèce qui existe, en Europe, seulement dans ce lac. Cette diminution est due notamment à la transformation de l'habitat des poissons, surtout au moment de la ponte des oeufs (ont disparues le long des bancs, les algues où généralement a lieu cette ponte). Une autre espèce est également en train de disparaître, l'arborelle (alburnum arborella) dont les oeufs sont détruits en été, à l'époque de la ponte à cause de l'ouverture de la digue qui abaisse le niveau du lac et laisse les oeufs à sec.

En outre, la diminution des espèces carnivores (brochets, truites et salmo trutta carpio), a causé une augmentation d'espèces moins nobles comme les tanches, les carpes, etc. D'où nous observons depuis plusieurs années une diminution de la valeur du produit pêché.

Il serait important, avant toute chose, de réussir à réglementer les eaux de ce lac de façon à considérer les intérêts de la pêche autant que ceux de l'agriculture. Il serait également important, comme pour les autres lacs, d'avoir le financement pour acheter les engins et les bateaux et pour construire à terre des bassins pour maintenir le poisson pêché pendant quelques jours à l'état vif, de façon à ne pas devoir vendre quotidiennement tout le poisson pêché. Il est aussi important de pouvoir construire un ou deux points de vente à côté de ces viviers.

2. Lac Transimène

L'hypothèse de base qui consiste à considérer un lac comme un ensemble agricole est confirmée également pour le lac Transimène.

Ce lac a une superficie de I3.000 hectares. C'est le seul lac où, sur la base de calculs de productivité, chaque année un Consortium financé par la Région déverse une quantité importante d'alevins pour une valeur d'environ I5.000.000 de Lires. Il s'agit surtout d'alevins de brochets, d'anguilles et de perches. Grâce à ces immersions d'alevins, ce lac produit une quantité de poissons qui varie d'environ 20 % d'une année à l'autre.

La production de I972 est une des plus basses de ces dix dernières années, 825 tonnes de poisson, pour une valeur totale de 3I4.I84.000 Lires, ce qui donne une productivité moyenne de 65 kg. par hectare, alors que la moyenne des dix années précédentes était d'environ 90 kg. par hectare. Par exemple, en I97I, la production était de I.300 tonnes, pour une productivité moyenne par hectare de I00 kg.

Sur ce lac opèrent environ 400 pêcheurs réunis en coopératives, ils travaillent avec des bateaux de 5 m. de long, armés de moteurs hors-bord de 6 à 20 HP, selon la distance des lieux où ils désirent pêcher.

Ils investissent un capital initial d'environ 2.000.000 de Lires répartis de la façon suivante :

- bateau IOO.000 Lires

- moteur 200.000/300.000 Lires - engins 800.000/I.500.000 Lires

En considérant que, soit la coque, soit le moteur doivent être amortis en quatre ans et que les engins sont renouvelés dans la mesure d'au moins IO % par an, les coûts financiers annuels sont d'environ I20.000/250.000 Lires par pêcheur selon le type de pêche. A ces coûts il faut ajouter les dépenses journalières d'essence et d'entretien, soit 200.000 à 400.000 Lires par an, pour un total de 320.000 à 650.000 Lires par an.

Cette fourchette peut paraître très large, mais certains pêcheurs se contentent de sortir moins loin, seuls et moins longtemps (4/5 heures par jour); d'autres, par contre, sortent beaucoup plus loin et beaucoup plus longtemps (8 heures) et disposent de plus d'engins car ils travaillent généralement en couple.

Les résultats de la pêche sont évidemment différents pour le pêcheur solitaire, pêchant plus près et moins longtemps. Nous obtenons un revenu brut maximum de 800.000 et I.000.000 de Lires par an (cette évaluation a été faite non seulement sur la mauvaise année I972, mais sur la moyenne des dix dernières années de I962 à I972). Ce pêcheur aura donc un revenu net de 800.000/I.000.000 de Lires, moins les amortissements et les frais de 320.000 Lires, soit 500.000 à 700.000 Lires par an.

Pour les pêcheurs qui travaillent en couple, plus loin, nous avons un revenu net de I.800.000 Lires moins les 650.000 Lires d'amortissements et de frais, soit I.150.000 Lires par an.

3. Lac de Bolsena

Pour ce lac, d'environ IO.000 hectares, qui est à une distance de IO0 km. du lac Transimène, la situation est encore moins brillante, en effet, sur ce lac opèrent environ IOO pêcheurs réunis en coopératives qui vendent individuellement leur poisson, d'où de grandes difficultés d'estimation de la production totale du lac. Elle devrait, toutefois, être inférieure à celle du Transimène, car on y met très peu d'alevins et la pêche est peu réglementée. Les sondages effectués directement donnent un revenu net par pêcheur qui n'est pas supérieur à 500.000/600.000 Lires par an.

Les systèmes de pêche et les investissements des pêcheurs étant sensiblement égaux à ceux du lac Transimène.

4. Lac de Bracciano

Le lac de Bracciano (60 km. de Rome) a une superficie de 6.000 hectares et une profondeur maximale de I60 m., ce qui permet la pêche du coregone (palèe).

Sur ce lac travaillent I80 pêcheurs dont plusieurs ont une autre activité, en général agricole.

La différence entre un pêcheur professionnel et un pêcheur semiprofessionnel se note surtout dans l'équipement de soche du pêccheur, qui comprend : - un bateau d'une valeur de

pour un pêcheur professionnel	pour un pêcheur semi-professionnel
200.000 Lires	80.000 Lires
- un moteur d'une valeur de 300.000 Lires	200,000 Lires
- un filet et des engins d'une valeur 2.500.000 Lires	800.000 Lires
3.000.000 Lires Total	I.080.000 Lires

Pour ces deux types d'investissements, les amortissements sont les suivants :

- bateaux

	les pêcheurs ssionnels		es pêcheurs rofessionnels	
8 ans	25.000 L. par an	4 ans	20.000 L. par an	
- moteu	r			
5 ans	60.000 L. par an	5 ans	40.000 L. par an	
- engin	s			
3 ans	800.000 L. par an	3 ans	250.000 L. par an	
Total	885.000 L.	Total	310.000 L.	

Les revenus bruts moyens annuels de ces deux catégories de pêcheurs, sont de l'ordre de 2.500.000 L. pour les professionnels et de I.000.000 de Lires pour les semi-professionnels. D'où, en additionnant les coûts financiers et les frais d'entretien et de carburant, qui sont de l'ordre de 200.000 Lires par an pour les professionnels et IOO.000 Lires pour les semi-professionnels, nous avons un revenu moyen net, pour un professionnel de I.500.000 Lires, et pour un semi-professionnel de 600.000 L.

Conclusions pour les lacs Transimène, Bolsena et Bracciano

Il nous apparaît que ces trois lacs pourraient être mieux exploités, si l'on observait une réglementation de la pêche plus adaptée aux espèces, concernant la période de pêche, les engins, la protection de certaines espèces de grande valeur, la protection des zones de repeuplement.

Cela implique une étude biologique approfondie et une politique de renouvellement des espèces, par le repeuplement d'alevins. En outre, et ceci est valable pour tous les lacs, il est nécessaire de filtrer les eaux domestiques qui sont déversées par les villages environnants.

Les pêcheurs devraient être préparés à l'emploi de viviers, pour la conservation des poissons pêchés, surtout des anguilles, ce qui leur permettrait de vendre à meilleur prix des poissons vivants en programmant la vente. Pour la construction de ces viviers, il est indispensable de trouver les crédits nécessaires. De même, un fond de roulement efficace serait nécessaire pour le renouvellement des engins et, surtout, pour le remplacement des pertes de filets assez fréquentes, à cause des tempêtes très fortes sur ces plans d'eau.

En ce qui concerne le lac de Bracciano, nous avons en outre le problème des semi-professionnels qui, pratiquant une activité marginale, gagnent peu, mais surtout font du tort aux professionnels. Cette catégorie devrait donc être recyclée et dirigée vers d'autres métiers.

ANNEXES

QUESTIONNAIRE

Date:	Série CHALUTIERS
Enquêteur :	
Port d'exploitation du navire :	
Nom du navire :	

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU NAVIRE

Cod	que	Equ	ipement radio électrique	
1)	longueur (H.T.)	12)	sondeur à éclats	
2)	jauge (Tx.J.b.)		oui 1 non 2	
3)	date de construction	13)	" " enregistreur	
4)	acquisition neuve 1 d'occasion 2	14)	radio émetteur récepteur	
5)	matériaux bois 1 acier 2	15)	radio goniomètre	
6)	cale refrigérée oui 1 non 2	161		1
7)	cale isotherme " "		radar	11
Mo-	teur		<u>ériel de pêche</u>	
	puissance	17)	type de chaluts : ord. 1 pélagiques ou semi-pel. 2	F
9)	marque et type de série	18)	nombre de chaluts	
		19)	longueur des chaiuts- (du cul au bourrelet)	
	âge	20)	maillage (cm) de noeud à	
11)	acquisition neuve 1 d'occasion 2	011	noeud	7771
		21)	longueur des funes (m)	
	MODE D'EXPLOITATION DU NAV	/IRE	ET SYSTEME DE VENTE	
22)	le chalutage est-il pratiqué toute l'année 1 de façon saisonnière 2	26)	nombre approximatif de jours de sortie au chalutage dans l'année	
23)	période d'armement au chalut	27)	durée moyenne de sortie (h)	
		28)	pour la route	
241		29)	pour la pêche	
44 J	autres pêches pratiquées hors saison	30)	heure de sortie du port	
25)	nombre total de mois d'arme- ment du navire dans l'année	31)	heure de rentrée au port	

<i>321</i>	espèces capturées		541	oui 1 non 2	<u></u>
	poissons 1 crust. 2 mol.3 nature des principales	'	35)	à un commissionnaire	
	espèces de poisson		36)	direct. à des pois.	
				détaillants oui 1 non 2	
	Commercialisation		37)	direct, aux consommateurs oui 1 non 2	
33)	aux enchères publiques en criée oui 1 non 2				
	RENSEIGNEMENTS RELAT	IFS A L'	ARMA ⁻	TEUR ET A L'EQUIPAGE	
Arm	<u>ateur</u>		Equ	<u>i page</u>	
38)	âge (au 1.1.71)		48)	nombre total d'hommes	
39)	est-il propriétaire unique oui 1 non 2		49)	y compris le capitaine répartition par origine	
40)	est-il co-propriétaire			a) français b) étrangers	
41)	si oui nbre de co-pro.			italiens espagnols	
42)	est-il embarqué oui 1 non 2			maghrébins autres	
43)	comme capitaine 1 autre fonction 2		50)	l'équip. est-il embarqué à l'année 1 à la saison 2	
44)	est-il fils d'armateur oui 1 non 2		51)	l'équip. est-il stable 1 se renouvelle t-il 2	
45)	depuis combien d'années est-il armateur		52)	l'armateur a-t-il des	
46)	diplômes et brevets			difficultés de recrutement oui 1 non 2	
	possédés		53)	âge moyen approximatif (y compris le capitaine)	
47)	combien de bateaux a-t-il	11	54)	niveau moyen des études	
4//	possédé auparavant	! -			
	MADE DE DEDARTITIA	או הביב הי	ECET.	TES ROUTES DAD SOOTE	
55 \		IN DES R		TES BRUTES PAR SORTIE	()
וככ	frais commune d'exploitation		וטכ	en combien de parts est divisé le produit net de	لسلسا
	déduits du produit brut de la vente	•	59)	l'équipage part du capitaine	
		•	60)	part du mécanicien	
		•	61) 62)	part du matelot	
56)	<pre> du produit net revenanţ à l'armateur</pre>		63)	valeur moyenne approxima-	
57)	11 11 11 11		047	tive de la cotriade par	Ti
	l'équipage			sortie en mor et par marin	بــــــــــــــــــــــــــــــــــــ

INVESTISSEMENTS (en nouveaux francs)

Navire	70) prix des funes
(y compris tous les équipements intérieurs fixes : réservoirs, équipements de cale, portique, installation électrique, treuil)	71) prix des autres matériels (équipements radio électriques, drome de sauvetage etc)
66) coût du moteur	Mode de financement ne rien
(y compris arbre porte hélice, hélice et réducteur)	72) auto-financement total ci-des.
Matériel	73) don't subvention sur fonds
67) nombre de chaluts	publics
68) coût unitaire des chaluts	
	74)
	75) apport personnel de l'arm.
69) Valeur totale des chaluts	
•	76) crédit maritime mutuel
	77) crédit privé
BILAN D'EXP	LOITATION
A. Recettes	LOITATION 88)
	,
A. Recettes	88)
A. Recettes 78) quantités pêchées (†)	88) 89) total 85-87
A. Recettes 78) quantités pêchées (†) 79) montant total des ventes	88) 89) total 85-87 Assurances, impôts et taxes 90) assurance du bateau 91) taxes de criée (péage +
A. Recettes 78) quantités pêchées (†) 79) montant total des ventes B. Dépenses	88) 89) total 85-87 Assurances, impôts et taxes 90) assurance du bateau 91) taxes de criée (péage + usage)
A. Recettes 78) quantités pêchées (†) 79) montant total des ventes B. Dépenses Frais de fonctionnement	88) 89) total 85-87 Assurances, impôts et taxes 90) assurance du bateau 91) taxes de criée (péage +
A. Recettes 78) quantités pêchées (†) 79) montant total des ventes B. Dépenses Frais de fonctionnement 80) carburant	88) 89) total 85-87 Assurances, impôts et taxes 90) assurance du bateau 91) taxes de criée (péage + usage) 92) autres frais de vente
A. Recettes 78) quantités pêchées (†) 79) montant total des ventes B. Dépenses Frais de fonctionnement 80) carburant 81) lubrifiant	88) 89) total 85-87 Assurances, impôts et taxes 90) assurance du bateau 91) taxes de criée (péage + usage) 92) autres frais de vente (commission)
A. Recettes 78) quantités pêchées (t) 79) montant total des ventes B. Dépenses Frais de fonctionnement 80) carburant 81) lubrifiant 82) glace 83) casiers et autres (location	88) 89) total 85-87 Assurances, impôts et taxes 90) assurance du bateau 91) taxes de criée (péage + usage) 92) autres frais de vente (commission) 93) total 90-92 Main d'oeuvre 94) montant total des parts
A. Recettes 78) quantités pêchées (†) 79) montant total des ventes B. Dépenses Frais de fonctionnement 80) carburant 81) lubrifiant 82) glace 83) casiers et autres (location appareils)	88) 89) total 85-87 Assurances, impôts et taxes 90) assurance du bateau 91) taxes de criée (péage + usage) 92) autres frais de vente (commission) 93) total 90-92 Main d'oeuvre 94) montant total des parts équipage (y compris la part du patron)
A. Recettes 78) quantités pêchées (t) 79) montant total des ventes B. Dépenses Frais de fonctionnement 80) carburant 81) lubrifiant 82) glace 83) casiers et autres (location appareils) 84) total 80-83	88) 89) total 85-87 Assurances, impôts et taxes 90) assurance du bateau 91) taxes de criée (péage + usage) 92) autres frais de vente (commission) 93) total 90-92 Main d'oeuvre 94) montant total des parts équipage (y compris la part du patron) 95) frais de rôle d'équipage
A. Recettes 78) quantités pêchées (t) 79) montant total des ventes B. Dépenses Frais de fonctionnement 80) carburant 81) lubrifiant 82) glace 83) casiers et autres (location appareils) 84) total 80-83 Dépenses d'entretien et de renouvellemen	88) 89) total 85-87 Assurances, impôts et taxes 90) assurance du bateau 91) taxes de criée (péage + usage) 92) autres frais de vente (commission) 93) total 90-92 Main d'oeuvre 94) montant total des parts équipage (y compris la part du patron)

Frais financiers

amortissement:

- 98) coque (calculé sur 12 ans)
- 99) moteur (calculé sur 7 ans)
- 100) intérêts sur emprunts

QUESTIONNAIRE

Date : Enquêteur :	Série Petits Métiers
Port d'exploitation du navire :	
Nom du navire :	

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU NAVIRE

Co	oque		Equipements	
1)	longueur (m)		9) sondeur à éclats ouil m	non2
2)	jauge		0) " "enregistreur ouil non2	
3)	date de construction			
4)	acquisition neuve 1 d'occasion 2		<u>Matériels de pêche</u> Description ci-dessous par pêche en indiquant pour ch	
М	oteur		pêche le nombre de matérie	
5)	puissance		(filets fixes, nasses possédés par l'armateur)
6)	type :		1)	
	moteur à explosion 1 moteur diesel 2		2)	• • • • • • •
7)	âge		4)	
8)	acquisition neuve 1 d'occasion 2			
	MODE D'EXPLOITAT	ION DU NA	IRE ET SYSTEME DE VENTE	
16	5) la pêche est-elle pratiquée tte l'année 1 à la saison 2		22) heure de sortie du po 23) heure de rentrée au p	,
17	7) période pour chaque type de pêche pratiqué		24) -principales espèces poissons1 crust.2 mol	capt.
		••	-nature des ppales es de poisson :	
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• •	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
			Commercialisation	
18	3) nombre total de mois d'acti- vité en 1971	-	25) aux enchères publique en criée ouil non2	es 🗌
19	9) durée moyenne d'une sortie	(h)	26) à un mareyeur abonné	
20)) pour la route		oui 1 non 2	-
21	1) pour la pêche		27) à un commissionnaire	

28) direct. à des pois. détail.	29) directement à des consom. oui 1 non 2
RENSEIGNEMENTS RELATIFS	A L'ARMATEUR ET A L'EQUIPAGE
Armateur	Equipage
30) âge	38) nombre d'hommes y compris
31)	le patron
32)	39)
33)	40) l'équipage est-il embarqué
34) est-il fils de pêcheur oui 1	dans ce cas préciser : - la période d'embarquement
35) depuis quelle année est-il	<u> </u>
armateur	- son activité hors saison
36) diplômes et brevets possédés	•••••
	41) est-il composé de membres de
37) combien de bateaux a-t-il	la famille oui 1 non 2
possédé précédemment	difficultés de recrutement ouil non 2
	43) âge moyen approximatif
	44) niveau moyen des études
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
INVESTISSEMENTS	(en francs nouveaux)
Navire	Mode de financement
45) coût de la coque (y compris treuils, matériels fixes)	49) apport personnel de l'armateur
46) coût du moteur (y compris arbre et hélice)	7 50) subvention sur fonds
<u>Matériel</u>	51) total autofinancement (49+50)
47) coût des filets et des autres matériels de pêche	52) crédit maritime mutuel
48) coût des matériels divers	53) crédit privé
d'armement	54) total crédit (52+53)
	55)

BILAN D'EXPLOITATION (1971)

A. Recettes		70)	total 67-69		1
56) quantité pêchée (†)			n d'oeuvre		to observe the second
57) total des ventes			montant total de	es narte	
B. Dépenses frais de foncti	onnement	, , ,	équip. (y compr	•	
58) carburant			du patron)		
59) lubrifiant		72)	frais de rôle d	' équipa	ge T
60) autres dépenses		73)	total 71 + 72		
61) total 58-60		Frai	is financiers		
Dépenses d'entretien et de	renouvellement	amor	rtissement :		
62) matériel de pêche		74)	coque(calculé/20	ans)	
63) moteur		75)	moteur(calculé/	ans)	
64) coque		76)	intérêts sur em	prunts	
65)					
66) total 62-64					
Assurance, impôts et taxes					
67) assurance du navire					
68) taxes de criéd péage+us	age)				
69) autres frais (commissio	n				

CONCLUSIONS

Eléments d'une politique communautaire de restructuration et de modernisation de la flotte de pêche artisanale méditerranéenne

Le champ d'investigation couvert par la présente étude est nécessairement limité. En effet, l'activité de la pêche n'est prise en considération qu'à partir du moment où le poisson est capturé jusqu'au moment où il est vendu à terre par les pêcheurs ou par leurs organisations. Tout ce qui se passe avant la prise et après la première vente n'a pas été étudié. Or, pour pouvoir étudier une restructuration complète, il aurait fallu avoir en amont des données biologiques sur les stocks de poisson et la dynamique de leur population. Ces études n'ont jusqu'à présent pas été effectuées d'une façon approfondie et systématique ce qui constitue une grande lacune à laquelle il est nécessaire de remé-Par conséquent, toute hypothèse de la rentabilité future de la pêche artisanale en Méditerranée n'a pu être bâtie que sur la capture d'une quantité constante et égale à celle pêchée en 1971-72, époque de réalisation de l'enquête de base. Une telle hypothèse comporte une marge d'incertitude importante. En effet, plusieurs facteurs peuvent entraîner des variations de production :

- les températures qui peuvent varier de saison à saison, et favoriser plus ou moins le développement des différentes espèces;
- la pollution industrielle et domestique qui ne fait qu'augmenter le long des côtes, lieux privilégiés de reproduction des espèces;
- des pêches incontrôlées le long des côtes par certains types de bateaux, etc.

En aval, la distribution et la commercialisation du poisson frais, transformé ou surgelé à partir du point de débarquement ou de transformation, n'ont pas fait partie de la présente étude. Une étude des circuits de distribution pourrait conduire, dans certains cas, à une politique de capture et de vente différente dans l'intérêt des producteurs.

Il est à noter, également, que la pêche au poisson bleu n'a pas été traitée dans cette étude (sardines, anchois, thon) alors qu'elle se pratique dans toute la Méditerranée et que les apports sont importants (environ 80.000 tonnes de poisson bleu en 1970). La raison en est qu'une étude avait déjà été effectuée sur cette pêche (1).

Enfin, il y a lieu de rappeler que le champ d'investigation est limité à la pêche artisanale. Celle-ci a été définie comme toute pêche pour laquelle le patron-propriétaire, ou le principal co-propriétaire- est embarqué à bord et dont l'équipage est payé à la part.

1. Comparaison de la rentabilité des différents types de pêche dans les différentes zones étudiées

Pour permettre des comparaisons entre les différents types de pêche et les zones considérées, on a eu recours à un indice de rentabilité de la façon suivante :

Profits ou pertes de l'entreprise x IOO = R (taux de rentabilité en %)

Dans chaque région, pour chaque type de pêche, a été utilisée à cette fin la moyenne arithmétique des valeurs extrêmes des profits ou pertes d'entreprise pour les bateaux représentant les limites des groupes de revenu les plus fréquents de la région et la moyenne arithmétique correspondante des valeurs d'achat de ces bateaux.

Exemple (2):

France-Méditerranée : chalutiers de plus de 25 tonneaux.

^{(1) &}quot;Gestion économique des bateaux pour la pêche à la sardine - Recherche des conditions optimales - Italie, Côte Méditerranéenne française - I. Synthèse", Inf. Int. sur l'Agriculture n° 79 - Déc. 71

⁽²⁾ Voir tableau Annexe l pour chaque type de pêche et par zone, le coût initial des bateaux et leur profits ou pertes.

Les bateaux interviewés n° I4 et 3 correspondaient dans le tableau récapitulatif, aux valeurs limites de revenus pour le groupe le plus fréquent de cette classe, respectivement : Ff 6.000 et Ff 42.000.

Le coût initial correspondant des deux tableaux était, Ff 3I6.000 et Ff 357.000, d'où le taux de rentabilité suivant :

$$\frac{6.000 + 42.000}{2}$$

$$\frac{316.000 + 357.000}{2} \times 100 = 7,1 \%$$

Au Tableau l figurent les résultats de ces calculs.

Sachant que le volume d'aide est limité, un choix de politique économique s'impose pour déterminer quel devrait être le taux de rentabilité minimale pour qu'une entreprise de pêche puisse être considérée économiquement valable et en mesure d'être aidée.

En examinant les données du tableau l, il est à noter que le profit ou perte d'entreprise calculé constitue un résultat net ç.à.d. après déduction des amortissements (1) et des intérêts pour les capitaux investis (2) et que l'équipage, y compris l'armateur, ont été rémunérés. Un bateau avec un taux de rentabilité O présente dès lors - compte tenu des méthodes de calcul employées - un équilibre économique après rémunération de tous les facteurs.

Une situation d'équilibre est atteinte ou dépassée dans les cas suivants :

- 1) Tous les chalutiers de plus de 50 tonneaux sauf en Moyenne Adriatique
- 2) Les chalutiers de moins de 50 tonneaux seulement en Moyenne et Haute Adriatique et en France pour les plus de 25 tonneaux
- 3) Les chalutiers côtiers, seulement en Haute Adriatique, en Pouilles et en Moyenne Tyrrhénienne
- 4) La pêche aux engins, en Haute Tyrrhénienne, en Sicile, Pouilles et Haute Adriatique

⁽¹⁾ calculés selon le schéma suivant:20 ans pour la coque, IO ans pour les moteurs, 5 ans pour les engins et radio-instruments.

⁽²⁾ intérêts réellement payés sur capitaux empruntés et intérêt calculé de 5 ù sur capitaux propres

Tableau 1 - Taux de rentabilité moyen pour les bateaux du groupe de revenu le plus fréquent

Regioni Régions	Strascico + 50 t _x Chalut + 50 t _x	Strascico - 50 tx Chalut - 50 tx (+25 t pour la France)	Strascico costiero Chalut côtier (-25 txpour la France)	Attrezzi Petits métiers (engins)
Méditerraneo francese Méditerranée française	_	7,1	- 7,8	*
Alto Tirreno				
Haute Tyrrhénienne	-	- 3,7	-	6,25
Medio Tirreno				
Moyenne Tyrrhénienne	3,1	-15	3,3	- 14,8
Basso Tirreno				
Basse Tyrrhénienne	-	-	-	- 18,7
Sicilia				
Sicile	12,6	-	-	15,6
Puglia				
Pouilles	5,3	- 3	5	9
Medio Adriatico				
Moyenne Adriatique	- 2,5	6,5	- 3,8	-
Alto Adriatico				
Haute Adriatique	i -	4,7	6,4	II,4

^{*} Non è stato possibile calcolare il tasso di rendimento della pesca con attrezzi in Francia dato che i profitti d'impresa erano stati cumulati ai guadagni dei marinai.

^{*} Il n'a pas été possible de calculer le taux de rentabilité de la pêche aux petits métiers en France car les profits d'entreprise avaient été globalisés avec les gains des marins.

2. Conclusions pour les chalutiers

2.1 Aspects économiques

L'analyse du tableau l sur les taux de rentabilité et des tableaux récapitulatifs en annexe permet de dégager les conclusions suivantes :

La rentabilité des chalutiers d'une jauge brute faible inférieure à 50 tonneaux (25 tx pour la France méditerranéenne), est nettement plus faible que celle des chalutiers de plus fort tonnage.

Pour la <u>flotte de pêche française</u>, cette situation est la conséquence de la surexploitation des fonds côtiers. Seuls les fonds hauturiers, accessibles uniquement aux unités plus grandes, dotées d'une force de traction supérieure, permettent des rendements de pêche satisfaisants.

Cette même constatation vaut également pour la <u>flotte de pêche italienne</u>, pour tous les chalutiers compris entre 25 et 50 tonnes.

Toutefois, pour la zone de la Haute Adriatique on peut affirmer – bien qu'aucun bateau de cette taille n'était soumis à l'enquête – que les grands chalutiers, d'un tonnage de plus de 50 tonnes sont peu appropriés. En effet, dans cette zone, les lieux de pêche sont très proches des ports d'attache, les sorties sont limitées à 4-5 jours, ce qui ne permet pas de couvrir les frais d'un grand chalutier.

Pour les chalutiers côtiers (de moins de 25 tonnes en Italie), la rentabilité est insuffisante sauf dans les zones des Pouilles, de la Haute Adriatique et de Moyenne Tyrrhénienne.

Si l'on peut constater de manière générale que la rentabilité moyenne des chalutiers est faible, ceci tient à l'utilisation insuffisante du matériel de pêche, par suite de conditions climatiques souvent défavorables, et de l'appauvrissement des fonds chalutables, facteurs qui ne sont compensés qu'en partie seulement par les prix de vente élevés du poisson au débarquement. Cette constatation serait valable à plus forte raison si l'on retenait comme base d'amortissement une période plus courte que celle utilisée pour le calcul du taux de rentabilité (1).

La formule d'amortissement plus rapide employée est sans doute assez rigoureuse, notamment pour les coques dont la durée normale d'utilisation dépasse généralement les I2 ans sans dépenses d'entretien exceptionnelles. On peut cependant la prendre en considération pour apprécier si le résultat net d'entreprise permet ou non le renouvellement du matériel d'exploitation, c'est-à-dire, l'achat d'une nouvelle unité de remplacement, compte tenu de l'augmentation du coût de la construction et de l'évolution technique. Le prix de revente du chalutier ayant fait l'objet de cet amortissement court, doit couvrir normalement la différence entre le prix d'une unité neuve et la réserve annuelle d'amortissement.

On peut tirer, comme première conclusion, qu'il paraît opportun de décourager la construction d'unités de faible tonnage qui sont responsables en premier lieu de l'overfishing dans les zones près des côtes. (2) Ceci correspond, pour la France, à des chalutiers de moins de 25 tonneaux, longueur hors-toute I8 mètres, équipés de moteurs de moins de 200 HP. Pour l'Italie, ceci correspond à des chalutiers de moins de 30-35 tonneaux d'une longueur hors-tou.e de 22 à 23 m et une puissance de 300-350 HP, sauf dans le cas de la région de la Haute Adriatique où des chalutiers d'une jauge comprise entre 30 et 40 tonneaux avec une puissance maximale de I50 à I80 HP correspondent le mieux aux conditions locales de la pêche.

Cette conclusion va dans le sens des mesures déjà mises en application en France par les pouvoirs publiques, qui se traduisent en particulier par la non attribution de prêts à la construction sur les crédits de la Caisse Régionale de Crédit Maritime Mutuel de Méditerranée pour de telles unités de moins de 25 tonneaux.

⁽¹⁾ rappelons que pour le calcul du taux de rentabilité a été retenu l'amortissement type A (20 ans pour la coque, IO ans pour les moteurs, 5 ans pour les engins et radio-instruments), alors que dans les chapitres pour les différentes régions un calcul alternatif a été effectué avec période d'amortissement plus courte (type B: I2 ans pour la coque, 7 ans pour moteurs et 5 ans pour engins et radio-instruments).

⁽²⁾ Dans l'hypothèse où les chalutiers de plus de 25 t respectent effectivement la règle des 3 milles.

2.2 Aspects sociaux : renouvellement des équipages

Le renouvellement des équipages des chalutiers de pêche artisanale en Méditerranée risque de poser un problème difficile. En France, on trouve déjà un certain nombre de marins étrangers embarqués sur les bateaux. En Italie, un seul cas a été observé au cours de l'enquête à savoir dans le port sicilien de Mazara où l'on embarque des Tunisiens. Mais la constatation la plus alarmante est moins due à l'emploi de main-d'oeuvre étrangère qu'au vieillissement des équipages.

Le tableau 2 montre que, dans la plupart des zones plus de 70 % des effectifs sont compris dans les classes d'âge de 35 ans et plus. Cette catégorie représente moins de 70 % seulement en Sicile et Basse Tyrrhénienne (deux zones dont le degré de développement économique est le plus retardé). Dans ces régions eulement le nombre de jeunes pêcheurs (moins de 35 ans) dépasse 30 % de l'effectif total. Ceci prouve que les avantages que procure le métier de marin-pêcheur ne sont pas jugés suffisamment attractifs par les jeunes du littoral.

A première vue le montant des parts des matelots paraît cependant satisfaisant, sans doute très sensiblement supérieur au salaire auquel ces mêmes matelots pourraient prétendre dans un emploi à terre dans leur région. Mais la contrepartie à ces niveaux de rémunération est :

- la longueur excessive des journées de travail, qui dépasse couramment I6 h. d'une activité pénible et dangereuse. Cette situation n'est que partiellement compensée par le nombre élevé des jours d'immobilisation au port par suite du mauvais temps;
- l'absence de congé payé annuel qui sera d'autant plus ressenti que cette mesure sociale tend à se généraliser dans les autres secteurs de la vie économique, y compris l'agriculture;
- le caractère toujours aléatoire des gains, liés au régime de la rémunération à la part sans minimum garanti.

Ce dernier point est sans doute capital à une époque où le recours systématique au crédit constitue la base de l'économie domestique. Le marin n'est jamais assuré de pouvoir règler ses traites en fin de mois.

Un remède à cette situation consisterait à attribuer un salaire minimum garanti par l'armateur. La mise en application d'une telle mesure serait actuellement difficilement supportable par un certain nombre d'armements marginaux, notamment dans la tranche inférieure à 50 tx (Italie) et à 25 tx (France). On peut tenir pour fort probable que si des initiatives permettant d'améliorer les conditions sociales des marins ne sont pas prises, le remplacement des équipages deviendra problématique dans de nombreuses régions. S'il n'est pas souhaitable de se fixer comme objectif le maintien intégral dans la profession de tous les jeunes du milieu maritime (certains pouvant accéder à d'autres emplois où leur avenir sera mieux assuré), il reste que pour de nombreux jeunes qui souhaitent exercer ce métier et pour ceux dont les possibilités d'emplois qualifiés à terre sont limités, la profession de marin-pêcheur peut continuer à exercer un attrait si des aménagements sociaux sont apportés.

TABLEAU 2: Distribution des marins par classe d'âge (chalutiers)

TABELLA 2 : Distribuzione dei marinai per classi di et à

						·····		<u> </u>
<i>b</i> %	TOTAL 35 ans et plus	93	87	56	64	80	70	70
:	55 ans et plus	15	-	6	70	7.	5	Ħ
	45 à 55 ans	38	OI	OI	15	15	35	50
	35 à 45 ans	40	70	37	44	09	30	50
	25 à 35 ans	7	9	35	45	80	30	50
	fino a 25 jusqu'à 25 ans	И	7	6	5	н	li	OI
	ZONA - ZONE	Alto Tirreno Haute Tyrrhénienne	Medio Tirreno Moyenne Tyrrhénienne	Basso Tirreno Basse Tyrrhénienne	Sicilia Sicile	Basso Adriatico Basse Adriatique	Medio Adriatico Mòyenne Adriatique	Alto Adriatico Haute Adriatique

2.3 Examen des mesures possibles

Il résulte de ces considérations que les efforts à développer pour assurer l'avenir de la pêche au chalut doivent contribuer à l'amélioration du taux de rentabilité et des conditions sociales des marins.

Ces améliorations ne peuvent être escomptées :

- ni d'une revalorisation des prix de débarquement. Contrairement aux poissons de surface, les poissons de fond sont vendus au débarquement à des prix déjà très soutenus, par suite de l'insuffisance de l'offre par rapport à la demande,
- ni d'une augmentation sensible du tonnage des captures. Les techniques de pêche ayant été modernisées au cours de la dernière décennie, l'on a déjà atteint, sinon dépassé, dans beaucoup de fonds de pêche, le volume de capture compatible avec la bonne conservation des fonds.

L'avenir de la pêche au chalut est lié à certaines conditions que devront remplir les entreprises tant au niveau de la construction, que de la gestion ou de l'exploitation des fonds.

2.3.I. Rationalisation et standardisation des types de navires

Un effort important reste à entreprendre pour la rationalisation et la standardisation des types de navires pratiquant
la même pêche dans une zone déterminée. Ceci serait susceptible d'abaisser très sensiblement le coût de construction.
Il s'agit en particulier des coûts des moteurs, des treuils
et de l'appareillage-radio électrique. Dans l'état actuel de
la construction la majorité des coques sont en bois et se prêtent difficilement à une préfabrication en série, toutefois
les réductions consenties par des chantiers ayant une commande de quelques bateaux identiques ne sont pas négligeables.
Par ailleurs l'évolution de la construction par l'utilisation
de matériaux nouveaux (plastique, métal ...) laisse entrevoir
des possibilités de fabrication en série.

L'expérience des armements coopératifs a démontré en France, sur le littoral atlantique, qu'une commande groupée de bateaux pouvait permettre d'obtenir des réductions de l'ordre de 20 % sur les prix consentis par les fournisseurs. La création de groupements d'études, de construction et d' achat (1) réunissant dans un port, ou dans une zone de littoral déterminée, les armateurs susceptibles d'être intéressés par le renouvellement de leurs unités ou la construction de nouveaux navires, pourrait constituer un moyen efficace pour la réduction des coûts de construction. La création de tels groupements aurait un effet immédiat sur la rentabilité des exploitations de pêche et sur la mentalité individuelle des professionnels. A terme, ces groupements pourraient donner naissance à des formules d'associations entre exploitations ou armements, formules susceptibles de favoriser la rationalisation de la pêche mais qu'on peut tenir comme prématurées dans l'état actuel des mentalités.

Cependant, pour conduire à une véritable rationalisation et standardisation, une diminution des coûts de construction et une amélioration de la rentabilité des chalutiers, la politique de construction de ces groupements devrait suivre des lignes directrices bien déterminées :

- se placer dans un programme de renouvellement de la flotte défini de façon concertée par les autorités, les organismes professionnels et les groupements, de manière à éviter l'overfishing et à permettre la reconversion progressive ou l'élimination éventuelle des chalutiers inadaptés aux conditions de la pêche artisanale rentable en Méditerranée,

⁽¹⁾ Les groupements de producteurs, comme ils ont été conçus par le réglement CEE n° 2142/70 paraissent plus adaptés à la défense des fluctuations des cours de produits de valeur moyenne relativement basse offerts en grandes quantités. En Méditerranée ceci n'est le cas que pour les sardines.

- se limiter à des types de chalutiers dont l'activité s' avère rentable dans la zone où le groupement opère,
- la construction et l'équipement doivent être conformes aux caractéristiques de série retenues par le groupement et assurés par l'intervention du groupement de manière à bénéficier des prix de série.
- 2.3.2. L'élimination des chalutiers inadaptés aux conditions d'une pêche rentable pourrait avoir lieu soit par vente hors Méditerranée des bateaux, soit par démolition. Une prime à la démolition pour tous les bateaux non rentables d'une certaine zone ne semble pas appropriée à cette fin. Les propriétaires devraient plutôt être incités par des primes à la construction de nouveaux types, d'abandonner leurs bateaux, ou de les convertir.

En effet, les systèmes de primes à la démolition, liés à la reconstruction d'un nouveau bateau, ont donné, dans le passé, lieu à certains trafics (rachat à des prix aberrants de vieilles carcasses oubliées dans les recoins des ports etc..)

On peut envisager une prime à la démolition de bateaux non rentables que dans deux cas limités :

- le propriétaire a atteint 50 ans, souhaite prendre une retraite et se trouve dans une zone surexploitée. La prime s'apparenterait ici au système d'indemnité viagère de départ appliquée en France en agriculture,
- le propriétaire se trouve dans une zone polluée à un point tel que la pêche n'est non seulement plus rentable mais dangereuse pour la santé. Si dans ce cas la vente du bateau n'est pas réalisable, une prime à la démolition favorisera la reconversion du pêcheur.

2.3.3. Amélioration du niveau de vie

L'incertitude quant au gain et l'absence de congés payés nécessitent des mesures en faveur des matelots permettant d'intéresser les jeunes au métier de pêcheur.

Une première série de mesures consisterait à assurer un minimum de rémunération pendant les arrêts à terre liés :

- aux intempéries,
- à l'armement des bateaux,
- à des limitations volontaires de la pêche pour assurer la reproduction des espèces.

En effet ces jours chômés involontairement par les équipages (chômage technologique) devraient donner lieu à des rémunérations garanties par un contrat entre patrons et matelots au niveau d'un bateau, d'un port ou d'une zone. Ce minimum fixe par jour d'arrêt de travail et par homme pourrait être calculé sur la base d'une part de pêche supplémentaire prélevée sur la part armement et distribuée de façon égalitaire.

En fin d'année, un ajustement serait réalisé et le reliquat distribué aux marins. Ce fixe pour arrêts techniques pourrait préfigurer des accords de congés payés. L'existence d'un contrat de travail de l'équipage prévoyant des améliorations payées par l'armement et visant à fixer des rémunérations pour arrêts techniques, congés payés, ou instaurant un minimum garanti, pourrait être une condition impérative pour l'octroi d'aides.

2.3.4. Formes d'aides

La mise en place de groupements d'études, de construction et d' achat, l'introduction de contrats de travail avec primes pour arrêts techniques et la mise en application de mesures qui doivent accompagner ces dispositions, se heurteront au début sans doute au scepticisme et aux réticences d'un milieu traditionaliste comme celui de la pêche artisanale. Une aide financière substantielle, surtout dans la période de lancement paraît indispensable pour en assurer la mise en oeuvre effective. Cette aide serait à réserver aux navires répondant aux conditions mentionnées ci-dessus (2.3.1., 2.3.2. et 2.3.3.) et pourrait être attribuée sous deux formes complémentaires :

- a) attribution d'une prime à la construction; son montant ne devrait pas être inférieur à 20 % du coût du navire, de manière à pouvoir jouer un rôle d'incitation suffisant;
- b) attribution de crédits à taux réduit (sous forme de crédits spéciaux ou de bonification d'intérêts) limitant à 20 % la part d'auto financements à couvrir par l'armateur. Le taux d'intérêts à payer par l'armateur ne devrait pas être inférieur à 5 %, la durée moyenne de renouvellement (coque + moteur) étant fixée à 10 ans.

Ces deux formes d'aides pourront être réservées aux armateurs n' ayant pas dépassé une certaine limite d'âge. Pour les armateurs ayant dépassé cette limite d'âge une retraite anticipée devrait être prévue, liée éventuellement à une prime de démolition de bateaux non rentables.

2.3.5. Résultats escomptés

On pourrait attendre d'une telle politique :

- une modernisation rationnelle de la flotte de pêche au chalut,
- la possibilité d'amorcer une politique sociale plus résolue grâce à l'assainissement de la situation financière des armements et à l'amélioration des conditions sociales et économiques des équipages.

3. Conclusions pour les petits métiers (pêche aux engins)

Leur modernisation pose des problèmes moins difficiles que ceux des chaluts, compte tenu du montant réduit des investissements à engager. Il n'en est pas moins opportun de favoriser ce type d'activité, qui peut permettre la reconversion des équipages des chalutiers côtiers cessant leur activité peu rentable et qui offre sur le plan social des conditions de vie plus équilibrées. S'il ne paraît pas nécessaire de prévoir pour ces petites unités l'attribution de primes à la construction dans le cadre de groupements d'étude, il semble opportun d'envisager les deux mesures d'aides suivantes :

1) aménagement d'un régime de crédit à faible taux d'intérêt couvrant une part importante de l'investissement. Cette mesure est seule susceptible de libérer les patrons armateurs de l'emprise souvent usuraire des prêteurs privés ou des fournisseurs.

Un système de prêts pourrait être prévu en cas de réparations importantes, soit à la coque, soit au moteur.

Les garanties à donner pour ces crédits ne devraient pas être individuelles ni basées sur le peu de biens immobiliers de ces pêcheurs, mais être plutôt données par des associations ou coopératives de petits pêcheurs disposant à cette fin d'un fond de garantie commun.

2) dotation d'un fonds spécial d'aide à la petite pêche destiné à permettre l'encouragement, sous forme d'une dotation forfaitaire ou d'une participation financière, de toutes actions locales ou régionales visant à la modernisation des engins et des techniques de capture et à la rationalisation de l'exploitation des fonds de pêche.

Nous entendons par rationalisation de l'exploitation des fonds de pêche à la création, àl'initiative des producteurs :

- de réserves de pêche,
- de limites de pêche pour certaines espèces à des périodes déterminées,
- d'écloseries à poisson.

Les associations et les coopératives locales devraient petit à petit contribuer aux fonds locaux en y versant un pourcentage sur les captures qui devraient normalement augmenter. Le fonds servirait à dédommager en partie les pêcheurs qui, volontairement, s'abstiendraient de pêcher pendant certaines périodes, certains types de poissons.

4. Conclusions communes chalutiers-petits métiers

Toute politique de restructuration et de modernisation de la pêche artisanale en Méditerranée doit nécessairement avoir pour objectif de lutter contre les pollutions et nuisances qui dégradent la faune et la flore dans l'intérêt des pêcheurs et des consommateurs.

Il est indispensable, pour faciliter la reproduction des espèces et éviter l'overfishing et la pollution, que l'information et la formation des pêcheurs puissent être réalisées en liaison avec les instituts de recherche par :

- 1) des études des stocks en mer, de poisson,
- 2) la programmation sur échelle nationale et internationale des zones de cantonnement pour la reproduction du poisson.
- 3) l'étude et la réalisation de zones réservées à un certain type de pêche, ainsi que des arrêts pendant certaines périodes de l'année pour des espèces déterminées dans des zones délimitées.
- 4) des recherches sur de nouveaux fonds de pêche,
- 5) des recherches sur l'élevage du poisson, l'alvinage, etc...

Toutes ces actions devraient être réalisées en liaison avec les organisations professionnelles.

La modernisation et la restructuration du secteur de la pêche artisanale en Méditerranée nécessite que le sens de l'organisation, le goût de l'innovation se développent.

Le progrès technique entraîne l'accroissement de la capacité de capture, la compétence économique facilite la gestion au moindre coût, l'organisation permet d'obtenir des avantages collectifs.

Pour que les professionnels acquièrent ces compétences, il est nécessaire que leur formation permanente soit encouragée par des aides financières spéciales sous forme de congés-formation ou de bourses de stages.

Les mesures d'aide proposées pour les chalutiers et les petits métiers devraient avoir une fonction incitative permettant d' appuyer et de complèter les initiatives des professionnels.

DONNEES DE BASE POUR LE CALCUL DU TAUX DE RENTABILITE DATI DI RIFERIMENTO PER IL CALCOLO DEL TASSO DI REDDITIVITA'

	i	1	1
Type de pêche	Nº du bateau	Coût initial du bateau	Pertes ou profits
Tipo di pesca	Nº del batello	Costo iniz ial e del batello	Perdite o profitti
	Médi terrané	e française	
		eo francese	
		(F.F.)	(F.F.)
Chalut + 25 t	14 et 3	316.000 à 357.000	6.000 à 42.000
Chalut - 25 t Strascico	18 et 17	72.000 à 58.000	-7.700 à 2.600
		yrrhénienne Tirreno	
		(Lit x 000)	(Lit x 000)
Chalut Strascico - 50 t	84 et 88	41.000 à 62.000	-4.750 à 2.810
Engins Attrezzi	85 et 93	16.800 à 17.500	150 à 1.990
		Tyrrénienne Ti r reno	
Chalut Strascico + 50 t	80 et 81	39.000 à 120.000	2.000 à 3.000
Chalut Strascico - 50 t	79 et 83	10.000 à 50.000	-11.995 à 1.292
Chalut côtier Strascico costiero	78 et 79	8.000 à 10.000	190 à 420
Engins Attrezzi	3 et 4	27.000 à 10.000	-5.000 à -500
		yrrénienne Tirreno	
		(Lit x 000)	(Lit x 000)
Engins Attrezzi	8 et 5	3.000 à 1.000	- 725 à 350

	,		
Type de pêche	Nº du bateau	Coût initial du bateau	Pertes ou profits
Tipo di pesca	Nº del batello	Costo iniziale del batello	Perdite o profitti
		Sicile Sicilia	
Chalut Strascico + 50 t	29 et 25	102.000 à 96.000	9.000 à 16.000
Engins Attrezzi	38 et 2 5	5.000 à 1.400	20 à 800
		Pouilles Puglia	
Chalut + 50 t Strascico + 50 t	4 et 5	70.000 à 60.000	1.000 à 6.000
Chalut Strascico - 50 t	2 et 11	35.000 à 30.000	-4.500 à 2.500
Chalut côtier Strascico costiero	12 et 14	16.000 à 9.000	260 à 1.100
Engins Attrezzi	82 et 76	6.700 à 6.500	300 à 900
		ven Adriatique lio Adriatico	
Chalut Strascico + 50 t	63 et 53	118.000 à 80.000	-10.000 à 5.000
Chalut Strascico - 50 t	60 et 55	22.000 à 18.000	-185 à 2.700
Chalut côtier Strascico costiero	61 et 56	18.000 à 20.000	-1.300 à 180
		te Adriatique to Adriatico	
Chalut - 50 t Strascico	69 et 70	25.000 à 23.000	-200 à 2.500
Chalut côtier Strascico costiero	68 et 74	2.000 à 13.000	30 à 940
Engins Attrezzi	59 et 67	3.400 à 6.000	180 à 900

ESTIMATION DE LA COMPOSITION DE LA FLOTTILLE DE PECHE ARTISANALE MEDITERRANEENNE FRANCAISE ET ITALIENNE

STIMA DELLA COMPOSIZIONE DELLA FLOTTA DA PESCA ARTIGIANALE MEDITERRANEA FRANCESE E ITALIANA

Quartier	Chalut	Chalut	Chalut côtier	Engins
•	Strascico	Strascico	Strascico	Dugins
Compartimento	+ 50 t	- 50 t	costiero	Attrezzi
COTE FRANCAISE		(+ 25t France)	(-25 t France)	
Port Vendres	3	15	13	170
Sète	3	I		178
Marseille	2	39	49	1.103
Corse	1	4	43	358
	1	2	14	308
Martigues	=	9	18	246
Nice	=	=	26	444
COTE ITALIENNE				
Imperia	=	15	15	50
Savona	=	9	5	44
Genova	7	25	31	112
La Spezia	=	8	15	60
Viareggio	5	34	24	90
Livorno	13	86	37	62
P.to Ferraio	18	33	18	39
Civitavecchia	1	13	2	34
Roma	12	80	59	66
Gaeta	1	26	22	116
P.to Torres	3	24	13	277
Cagliari	16	23	32	454
Napoli	2	23	35	1.080
T. del Greco	5	59	10	183
Castellammare	1	4	5	206
Salerno	1	12	14	3 7 5
Vibo Valentia	1	5	3	132
Reggio Calabria	1	4) =	530

Quartier Compartimento	Chalut Strascico + 50 t	Chalut Strascico - 50 t	Chalut côtier Strascico costiero	Engins Attrezzi
Crotone	10	7	=	137
Taranto	3	1	11	100
Gallipoli	=	5	10	380
Manfredonia	13	18	26	287
Molfetta	14	94	96	150
Bari	10	18	42	190
Brindisi	=	11	7	162
Pescara	34	7 9	76	207
Ancona	140	201	66	100
Rimini	4	83	183	291
Ravenna	5	21	120	305
Chioggia	6	86	152	453
V enezia	1	4	45	278
Manfredonia	=	5	42	255
Trieste	=	2	22	158
N° Total N° Totale	339	1.197	1.459	10.194
Total jauge Totale stazza	38,641	48.637	19.162	44•578

TABLEAU RECAPITULATIF DES FOURCHETTES ENTRE LESQUEILES SE SITUE LE PLUS GRAND NOMBRE DE BATEAUX TABELLA RICAPITOLATIVA DELLE FORCHETTE IN CUI E' SITUATO IL PIU' GRAN NUMERO DI BATELLI

Les valeurs référées aux zones françaises représentent francs, les autres sont milliers de lires Le cifre riferite alle zone francesi sono franchi, le altre migliaia di lire

ديد	0									
Valeur part annuelle	Valore annuo parte x 000		1,200	1,800	2,150	2,600	1.080	2,330	1,300	2,300
Profits ou pertes	Profitti o perdite x 000		2,000	3.000	9,000	16,000	1,000	000*9	-10,000	5.000
Journées de travail Nombre	Giornate di lavoro Numero		000	200	250	280	250	270	210	250
Equipage Nombre	Equipaggio Numero	ra + 50 t	4	5	∞	13	5	2	9	14
Coffts fin. amortis.	Costi fin. ammortam.	Chalut hauturier Strascico d'altura	2,000	10,000	1,200	12,000	5.200	8.500	1,200	14.000
Coûts	Costi diretti	Cha Str	10,000	13,000	15.000	26,000	000.6	12,000	12,000	21.000
Recette annuelle	Ri cavo annuo		25,000	50,000	61,000	97.000	18,000	36.000	28,000	75.000
Caractéristiques du bateau	Caratteristiche del batello		(1) 50 à 110 t	(3) 300 à 400 HP	(1) 70 à 200 t	(3) 240 à 660 HP	(1) 50 à 90 t	(3) 165 à 300 HP	(1) 74 à 200 t	(3) 190 à 525 HP
Zone	Zona		Moyenne Tyrrenienne	Medio Tirreno	Sicile	Sicilia	Pouilles	Puglia	Moyenne Adriatique	Medio Adriatico

(1) Jauge (t) (1) Stazza (Ton)

⁽²⁾ Longueur (m) (2) Lunghezza (m)

⁽³⁾ Puissance (HP) (3) Potenza (HP)

Zone	Care	Caractéristiques	Recette	Coûts	Couts fin.	Equipage Nombre	Journées de	Profits on	Valeur part
	,		1				Nombre) • • • •	
Zona	Care	Caratteristiche del batello	Ricavo annuo	Costi diretti	Costi fin. ammortam.	Equipaggio Numero	Giornate di lavoro Numero	Profitti o perdite	Valore annuo parte
								000 ×	000 ×
				Cha] Stra	Chalut hauturier Strascico d'altura	- 50 %	(+ 25 t France)		
Méditerranée française	(1)	28 à 49 t	154.000	47.400	16,300	8		000*9	16,100
Mediterraneo francese	(2)	18 à 23 m							
	(3) 57	240 à 400 HP	294.000	107.700	23.500	9		42.000	20.800
Haute Tyrrenienne	(1)	50 t	20,000	11,000	5,000	4	180	-4.750	930
Alto Tirreno	(2) 16	160 à 200 HP	44.000	13,000	9.500	9	250	2,810	1.240
Moyenne Tyrrenienne	(1)	35 à 50 t	15,000	5,000	4.000	4	210	-11.995	1,200
Medio Tirreno	(3) 23	230 à 430 HP	20,000	13,000	8,000	5		1.292	1.800
Pouilles	(1)	25 à 35 t	12,000	5.300	3,400	4	250	-4.500	006
Puglia	(3) 13	135 à 180 HP	20,000	7.200	4.000	70	280	2.500	1,800
Moyen Adriatique	(1)	30 à 40 t	17,000	000*9	1,000	4	240	-185	1.000
Medio Adriatico		120 à 350 HP	40,000	10,000	2,700	70		2.700	2,300
Haute Adriatique	(1)	22 à 37 t	10,000	3.800	200	4	270	-200	006
Alto Adriatico	(3) 15	150 à 180 HP	21.000	7.300	3.700	7		2.500	1.000
(1) Jauge (t) (1) Stazza (Ton)	(2) I (2) I	(2) Longueur (m) (2) Lunghezza (m)	(3) Pu (3) Po	(3) Puissance (HP) (3) Potenza (HP)	P)				

Valeur part annuelle	Valore annuo purte x 000		12.600	21,700	1,200	1,500	1,000	1.150	009	1.080	1,000	1.400
Profits ou pertes	Profitti o perdite x 000		-7.700	2.600	190	420	260	1,100	-1,300	-180	30	940
Journées de travail Nombre	Giornate di lavoro Numero	rance)			210	240	280		200	240	250	
Equipage Nombre	Equipaggio Numero	(- 25 t France)	α	m	∾	m	α	m	4	9	8	٣
Coûts fin. amortis.	Costi fin. ammortam.	Chalut côtier Strascico costiero	2,500	12,700	1,000	1.500	1,100	2.500	900	2,000	400	1,600
Coûts directs	Costi diretti	Chai Strasc	20,600	62,000	2,000	3.000	1,300	2.300	2.500	5.800	1.100	4.300
Recette amnuelle	Ri cavo annuo		57.800	143.000	7.000	8.000	4.500	8,200	10,000	17.000	3,300	14.000
Caractéristiques du bateau	Caratteristiche del batello		13 & 20 t	140 à 170 HP	12 à 25 t	90 à 120 HP	7,5 à 10 t	40 à 80 HP	17 à 30 t	90 à 180 HP	8 à 22 t	120 à 150 HP
			(1)	<u> </u>	(1)	(3)	(1)	(3)	(1)	(3)	(1)	(3)
Zone	Zona		Mediterranée française Wediterraneo francese		Moyenne Tyrrenienne	Medio Tirreno	Pouilles	Puglia	Moyen Adriatique	Medio Adriatico	Haut Adriatique	Alto Adriatico

(1) Jauge (t) (2) Longueur (m) (1) Stazza (Ton) (2) Lunghezza (m)

(3) Puissance (HP) (3) Potenza (HP)

Pevite pêche aux engins Piccola pesca con attrezzi

			TOOOTT	Trooped beach a	aver east.			
Zone	Caractéristiques du bateau	Recette amnuelle	Coffts directs	Coûts fin. amortis.	Equipage Nombre	Journées de travail Nombre	Profits ou pertes	Valeur part ammuelle
Zona	Caratteristiche del batello	Ricavo armuo	Costi	Costi fin. ammortam.	Equipaggio Numero	Giornate di lavoro Numero	Profitti o pardite x 000	Valore annuo parte x 000
Sète	(1) 0,99 à 2,7 t (2) 4 à 7,2 m	26.000	1,660	260	1		21,	21.596
		33,000	7.500	1,600			25,	25.321
Port Vendres	(1) 2 à 5 t	16.000	4.150	160	н		7.	7.300
	15	38,000	009*6	1.450	٣		10	10.700
Provence, Côte d'Azur, Corse	(1) 2,10 à 9,90 t	33,000	3.450	400	Н		12.	12,860
Provenza, Costa Azzurra,(3)		70.000	25.000	9*29	8		50	20°002
Haute Tyrrenienne Alto Tirreno	(1) 2 à 20 t (3) 22 à 90 HP	2,300	120	160	10	300	150	583
Movenne Turranianna	,d	000	000	, Ľ		080	000	760
Medio Tirreno	30 à 90	4.000	1.500	700	1 M) 	-500	1.300
Basse Tyrrenienne	(1) 2 à 10 t	1.300	850	100	8	270	-725	240
Basso Tirreno	(3) 16 à 100 HP	7.000	3.700	009	4		350	450
Sicile	(1) 2 à 15 t	1,500	200	100	8	200	20	400
Sicilia	(3) 14 à 80 HP	9.000	2.700	1.500	4	240	800	1,200
(1) Jauge (t) (1) Stazza (Ton)	(2) Longueur (m) (2) Lunghezza (m)	(m)	(3) Puissance (HP)	ıce (HP) ı (HP)				

		(3) Puissance (HP)	tonnamentonend P)	(3) Puissance (HP)	;; ()		(2) Longueur (m)	(1) Jauge (t) (2) Longueur (m)
1.200	006		4	006	3.200		(3) 20 à 120 HP	Alto Adriatico
450	180	330	a	220	1,000	2.500	(1) 2 à 10 t	Haut Adriatique
800	006	300	4	400	1.600	000.6	(3) 12 à 40 HP	Puglia
480	300	270	α,	150	009	3.000	(1) 2 à 8,5 t	Pouilles
	_	suite) seguito)	\sim	Petite pêche aux engins Piccola pesca con attrezzi	Pet: Picco			
Valore annuo parte x 000	Prolitti o pardite x 000	Giornate di Layoro Numero	Egui paggio Numero	Costi fin. ammortam.	Costi diretti	Ri cavo arnuo	Caratteristiche del batello	Zona
Valeur part amuelle	Profits ou pertes	Journées de travail Nombre	Equipage Nombre	Coûts fin. amortis.	Coûts directs	Recette annuelle	Caractéristiques du bateau	Zone

Informations internes sur L'AGRICULTURE

		Date	Langues
Nº 1	Le boisement des terres marginales	juin 1964	F(¹) D(¹)
Nº 2	Répercussions à court terme d'un alignement du prix des céréales dans la CEE en ce qui concerne l'évolution de la production de viande de porc, d'œufs et de viande de volaille	juillet 1964	F(¹) D(¹)
N° 3	Le marché de poissons frais en république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas et les facteurs qui interviennent dans la formation du prix du hareng frais	mars 1965	F(¹) D(¹)
Nº 4	Organisation de la production et de la commercialisation du poulet de chair dans les pays de la CEE	mai 1965	F(¹) D(¹)
Nº 5	Problèmes de la stabilisation du marché du beurre à l'aide de mesures de l'Etat dans les pays de la CEE	juillet 1965	F D
Nº 6	Méthode d'échantillonnage appliquée en vue de l'établissement de la sta- tistique belge de la main-d'œuvre agricole	août 1965	F(¹) D(²)
N° 7	Comparaison entre les «trends» actuels de production et de consommation et ceux prévus dans l'étude des perspectives «1970» 1. Produits laitiers 2. Viande bovine 3. Céréales	juin 1966	F(¹) D
Nº 8	Mesures et problèmes relatifs à la suppression du morcellement de la propriété rurale dans les Etats membres de la CEE	novembre 1965	F(¹) D
N° 9	La limitation de l'offre des produits agricoles au moyen des mesures admi- nistratives	janvier 1966	F D
Nº 10	Le marché des produits d'œufs dans la CEE	avril 1966	F(¹) D(¹)
Nº 11	Incidence du développement de l'intégration verticale et horizontale sur les structures de production agricole — Contributions monographiques	avril 1966	F(¹) D
Nº 12	Problèmes méthodologiques posés par l'établissement de comparaisons en matière de productivité et de revenu entre exploitations agricoles dans les pays membres de la CEE	août 1966	F(¹) D
Nº 13	Les conditions de productivité et la situation des revenus d'exploitations agricoles familiales dans les Etats membres de la ĈEE	août 1966	F D
Nº 14	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agri- coles — « bovins — viande bovine»	août 1966	F D
Nº 15	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agri- coles — « sucre »	février 1967	F D(¹)
Nº 16	Détermination des erreurs lors des recensements du bétail au moyen de sondages	mars 1967	F(¹) D(³)

⁽¹⁾ Epuisé. (2) La version allemande est parue sous le nº 4/1963 de la série «Informations statistiques» de l'Office statistique des Communautés européennes. (3) La version allemande est parue sous le nº 2/1966 de la série «Informations statistiques» de l'Office statistique des Communautés

européennes.

•		Date	Langues
N° 17	Les abattoirs dans la CEE 1. Analyse de la situation	juin 1967	F D
N° 18	Les abattoirs dans la CEE II. Contribution à l'analyse des principales conditions de fonctionnement	octobre 1967	F D
Nº 19	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agri- coles — «produits laitiers»	octobre 1967	F D(1)
Nº 20	Les tendances d'évolution des structures des exploitations agricoles — Causes et motifs d'abandon et de restructuration	décembre 1967	F D
Nº 21	Accès à l'exploitation agricole	décembre 1967	F D
Nº 22	L'agrumiculture dans les pays du bassin méditerranéen — Production, commerce, débouchés	décembre 1967	F D
Nº 23	La production de produits animaux dans des entreprises à grande capacité de la CEE — Partie I	février 1968	F D
N° 24	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles — « céréales »	mars 1968	F D
N° 25	Possibilités d'un service de nouvelles de marchés pour les produits horti- coles non-comestibles dans la CEE	avril 1968	F D
N° 26	Données objectives concernant la composition des carcasses de porcs en vue de l'élaboration de coëfficients de valeur	mai 1968	F D
Nº 27	Régime fiscal des exploitations agricoles et imposition de l'exploitant agricole dans les pays de la CEE	juin 1968	F D
N° 28	Les établissements de stockage de céréales dans la CEE Partie l	septembre 1968	F D
Nº 29	Les établissements de stockage de céréales dans la CEE — Partie II	septembre 1968	F D
Nº 30	Incidence du rapport des prix de l'huile de graines et de l'huile d'olive sur la consommation de ces huiles	septembre 1968	F D
Nº 31	Points de départ pour une politique agricole internationale	octobre 1968	F D
N° 32	Volume et degré de l'emploi dans la pêche maritime	octobre 1968	F D
Nº 33	Concepts et méthodes de comparaison du revenu de la population agricole avec celui d'autres groupes de professions comparables	octobre 1968	F D
N° 34	Structure et évolution de l'industrie de transformation du lait dans la CEE	novembre 1968	F D
N° 35	Possibilités d'introduire un système de gradation pour le blé et l'orge produits dans la CEE	décembre 1968	F D
Nº 36	L'utilisation du sucre dans l'alimentation des animaux - Aspects physiologiques, technologiques et économiques	décembre 1968	F D

		Date	Langues
Nº 37	La production de produits animaux dans des entreprises à grande capacité de la CEE — Partie II	février 1969	F D
Nº 38	Examen des possibilités de simplification et d'accélération de certaines opérations administratives de remembrement	mars 1969	F D
Nº 39	Evolution régionale de la population active agricole — l : Synthèse	mars 1969	F D
Nº 40	Evolution régionale de la population active agricole — II : R.F. d'Allemagne	mars 1969	F D
Nº 41	Evolution régionale de la population active agricole III : Bénélux	avril 1969	F D
Nº 42	Evolution régionale de la population active agricole — IV : France	mai 1969	F
Nº 43	Evolution régionale de la population active agricole — V : Italie	mai 1969	F D
Nº 44	Evolution de la productivité de l'agriculture dans la CEE	juin 1969	F D
Nº 45	Situation socio-économique et prospectives de développement d'une région agricole déshéritée et à déficiences structurelles — Etude méthodologique de trois localités siciliennes de montagne	juin 1969	F I
Nº 46	La consommation du vin et les facteurs qui la déterminent I. R.F. d'Allemagne	juin 1969	F D
Nº 47	La formation de prix du hareng frais dans la Communauté économique européenne	août 1969	F D
Nº 48	Prévisions agricoles — l : Méthodes, techniques et modèles	septembre 1969	F D
Nº 49	L'industrie de conservation et de transformation de fruits et légumes dans la CEE	octobre 1969	F D
Nº 50	Le lin textile dans la CEE	novembre 1969	F D
N° 51	Conditions de commercialisation et de formation des prix des vins de consommation courante au niveau de la première vente — Synthèse, R.F. d'Allemagne, G.D. de Luxembourg	décembre 1969	F D
Nº 52	Conditions de commercialisation et de formation des prix des vins de consommation courante au niveau de la première vente — France, Italie	décembre 1969	F D
Nº 53	Incidences économiques de certains types d'investissements structurels en agriculture - Remembrement, irrigation	décembre 1969	F
Nº 54	Les équipements pour la commercialisation des fruits et légumes frais dans la CEE - Synthèse, Belgique et G.D. de Luxembourg, Pays-Bas, France	janvier 1970	F

		Date	Langues
N° 55	Les équipements pour la commercialisation des fruits et légumes frais dans la CEE — R.F. d'Allemagne, Italie	janvier 1970	F
Nº 56	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale 1. Autriche	mars 1970	F D
Nº 57	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale II. Danemark	avril 1970	F D
Nº 58	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale III. Norvège	avril 1970	F D
Nº 59	Constatation des cours des vins de table à la production I. France et R.F. d'Allemagne	mai 1970	F D
Nº 60	Orientation de la production communautaire de viande bovine	juin 1970	F
Nº 61	Evolution et prévisions de la population active agricole	septembre 1970	F D
Nº 62	Enseignements à tirer en agriculture d'expérience des «Revolving funds»	octobre 1970	F D
Nº 63	Prévisions agricoles II. Possibilités d'utilisations de certains modèles, méthodes et techniques dans la Communauté	octobre 1970	F D
Nº 64	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale IV. Suède	novembre 1970	F D
Nº 65	Les besoins en cadres dans les activités agricoles et connexes à l'agriculture	décembre 1970	F D
Nº 66	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale V. Royaume-Uni	décembre 1970	F D
Nº 67	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe accidentale VI. Suisse	décembre 1970	F D
Nº 68	Formes de coopération dans le secteur de la pêche I. Synthèse, R.F. d'Allemagne, Italie	décembre 1970	F D
Nº 69	Formes de coopération dans le secteur de la pêche 11. France, Belgique, Pays-Bas	décembre 1970	F D
Nº 70	Comparaison entre le soutien accordé à l'agriculture aux Etats-Unis et dans la Communauté	janvier 1971	F D
Nº 71	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale VII. Portugal	février 1971	F D
Nº 72	Possibilités et conditions de développement des systèmes de production agricole extensifs dans la CEE	avril 1971	F D
Nº 73	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe, occidentale VIII. Irlande	mai 1971	D .

	-	Date	Langues
Nº 74	Recherche sur les additifs pouvant être utilisés comme révélateurs pour la matière grasse butyrique — Partie l	mai 1971	F(1) D(1)
N° 75	Constatation de cours des vins de table II. Italie, G.D. de Luxembourg	mai 1971	F D
Nº 76	Enquête auprès des consommateurs sur les qualités de riz consommées dans la Communauté	juin 1971	F D I
Nº 77	Surfaces agricoles pouvant être mobilisées pour une réforme de structure	août 1971	F D
Nº 78	Problèmes des huileries d'olive Contribution à l'étude de leur rationalisation	octobre 1971	F I
Nº 79	Gestion économique des bateaux pour la pêche à la sardine - Recherche des conditions optimales - Italie, Côte Méditerranéenne française 1. Synthèse	décembre 1971	F I
N° 80	Gestion économique des bateaux pour la pêche à la sardine Recherche des conditions optimales Italie, Côte Méditerranéenne française II. Résultats des enquêtes dans les zones de pêche	décembre 1971	F I
Nº 81	Le marché foncier et les baux ruraux — Effets des mesures de réforme des structures agricoles I. Italie	janvier 1972	F D
Nº 82	Le marché foncier et les baux ruraux — Effets des mesures de réforme des structures agricoles II. R.F. d'Allemagne, France	janvier 1972	F D
N° 83	Dispositions fiscales en matière de coopération et de fusion d'exploitations agricoles 1. Belgique, France, G.D. de Luxembourg	février 1972	F
Nº 84	Dispositions fiscales en matière de coopération et de fusion d'exploitations agricoles II. R.F. d'Allemagne	février 1972	D
Nº 85	Dispositions fiscales en matière de coopération et de fusion d'exploitations agricoles III. Pays-Bas	février 1972	N
Nº 86	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale IX. Finlande	avril 1972	F D
Nº 87	Recherche sur les incidences du poids du tubercule sur la floraison du dahlia	mai 1972	F D
Nº 88	Le marché foncier et les baux ruraux — Effets des mesures de réforme des structures agricoles III. Pays-Bas	juin 1972	F D
Nº 89	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale X. Aperçu synoptique	septembre 1972	F D

⁽¹⁾ Etude adressée uniquement sur demande.

		Date	Langues
Nº 90	La spéculation ovine	Septembre 1972	F
Nº 91	Méthodes pour la détermination du taux d'humidité du tabac	Octobre 1972	F
Nº 92	Recherches sur les révélateurs pouvant être additionnés au lait écrémé en poudre	Octobre 1972	F(¹) D(¹)
Nº 93	Nouvelles formes de collaboration dans le domaine de la production agri- cole — l : Italie	Novembre 1972	F I
Nº 94	Nouvelles formes de collaboration dans le domaine de la production agri- cole — II : Benelux	Décembre 1972	F N
Nº 95	Nouvelles formes de collaboration dans le domaine de la production agri- cole — III : R.F. d'Allemagne	Décembre 1972	F D
Nº 96	Recherche sur les additifs pouvant être utilisés comme révélateurs pour la matière grasse butyrique — Partie II	Janvier 1973	F(¹) D(¹)
Nº 97	Modèles d'analyse d'entreprises de polyculture-élevage bovin — l : Caractéristiques et possibilités d'utilisation	Janvier 1973	F D
Nº 98	Dispositions fiscales en matière de coopération et de fusion d'exploita- tions agricoles — IV : Italie	Janvier 1973	F I
N° 99	La spéculation ovine 11. France, Belgique	Février 1973	F
Nº 100	Agriculture de montagne dans la région alpine de la Communauté l. Bases et suggestions d'une politique de développement	Février 1973	F D I
Nº 101	Coûts de construction de bâtiments d'exploitation agricole — Etables pour vaches laitières, veaux et jeunes bovins à l'engrais	Mars 1973	F en prép. D
Nº 102	Crédits à l'agriculture 1. Belgique, France, G.D. de Luxembourg	Mars 1973	F D
Nº 103	La spéculation ovine III. R.F. d'Allemagne, Pays-Bas	Avril 1973	F
Nº 104	Crédits à l'agriculture II. R.F. d'Allemagne	Avril 1973	D
Nº 105	Agriculture de montagne dans la région alpine de la Communauté II. France	Mai 1973	F D
Nº 106	Intégration verticale et contrats en agriculture I. R.F. d'Allemagne	Juin 1973	F D
Nº 107	Agriculture de montagne dans la région alpine de la Commun a uté III. R.F. d'Allemagne	Juin 1973	F D

Date

Langues

⁽¹⁾ Etude adressée uniquement sur demande.

		Date	Langues
Nº 108	Projections de la production et de la consommation de produits agricoles — «1977» I. Royaume-Uni	Août 1973	F D E en prép.
Nº 109	Projections de la production et de la consommation de produits agricoles — «1977» II. Danemark, Irlande	Août 1973	F D E en prép.
Nº 110	Nouvelles formes de collaboration dans le domaine de la production agricole IV. Synthèse	Septembre 1973	F D
Nº 111	Modèles d'analyse d'entreprises de polyculture-élevage bovin II. Données technico-économiques de base Circonscription Nord-Picardie et région limoneuse du Limbourg belge	Septembre 1973	F
Nº 112	La consommation du vin et les facteurs qui la déterminent II. Belgique	Septembre 1973	F N
Nº 113	Crédits à l'agriculture III. Italie	Octobre 1973	F
Nº 114	Dispositions législatives et administratives concernant les résidus dans le lait, les produits laitiers et les aliments pour le cheptel laitier	Octobre 1973	F D
Nº 115	Analyse du marché du porcelet dans l'optique d'une stabilisation du mar- ché du porc	Octobre 1973	F en prép. D
Nº 116	Besoins de détente en tant que facteurs pour le développement régional et agricole	Novembre 1973	F
Nº 117	Projections de la production et de la consommation de produits agricoles – «1977» III. Italie	Décembre 1973	F D en prép.
Nº 118	Nouvelles formes de collaboration dans le domaine de la production agricole V. France	Décembre 1973	F
Nº 119	Intégration verticale et contrats en agriculture II. Italie	Décembre 1973	F E I
Nº 120	Projections de la production et de la consommation de produits agricoles — «1977» IV. R.F. d'Allemagne	Janvier 1974	F en prép. D
Nº 121	Production laitière dans les exploitations ne disposant pas de ressources fourragères propres suffisantes	Janvier 1974	F D en prép. N
Nº 122	Le rôle des ports de la Communauté pour le trafic de céréales et de farines l. Synthèse pour les principaux ports français et italiens	Février 1974	F
Nº 123	Le rôle des ports de la Communauté pour le trafic de céréales et de farines II. Monographies pour les principaux ports français de la Manche	Février 1974	F
Nº 124	Le rôle des ports de la Communauté pour le trafic de céréales et de farines III. Monographies pour les principaux ports français de l'Atlantique	Février 1974	F

		Date	Langues
Nº 125	Le rôle des ports de la Communauté pour le trafic de céréales et de farines IV. Monographies pour les principaux ports français de la Méditerranée	Février 1974	F
Nº 126	Le rôle des ports de la Communauté pour le trafic de céréales et de farines V. Monographies pour les principaux ports italiens de la côte Ouest	Février 1974	F
Nº 127	Le rôle des ports de la Communauté pour le trafic de céréales et de farines VI. Monographies pour les principaux ports italiens de la côte Est	Février 1974	F
Nº 128	Projections de la production et de la consommation de produits agricoles – « 1977 » V. Pays-Bas	Mars 1974	F en prép. D
Nº 129	Projections de la production et de la consommation de produits agricolés «1977» VI. Résultats pour la Communauté européenne	Avril 1974	F D
Nº 130	Utilisation de produits de remplacement dans l'alimentation animale	Mai 1974	F E en prép.
Nº 131	Recherche sur les additifs pouvant être utilisés comme révélateurs pour la matière grasse butyrique — Partie III	Juin 1974	F
Nº 132	La consommation du vin et les facteurs qui la déterminent III. Pays-Bas	Juin 1974	F en prép. N
N° 133	Les produits dérivés de la pomme de terre	Août 1974	F
Nº 134	Projections de la production et de la consommation de produits agricoles — « 1977 » VII. Belgique, Grand-Duché de Luxembourg	Septembre 1974	F D en prép.
Nº 135	La pêche artisanale en Méditerranée — Situation et revenus	Octobre 1974	F len prép.